

BO | Bulletin officiel PE | de Pôle emploi

N°11 du 5 février 2019

Sommaire chronologique

Décision PdL n° 2019-07 CPLU du 30 janvier 2019

Composition de la commission paritaire locale unique de Pôle emploi Pays de la Loire----- 3

Décision DSI n° 2019-02 du 31 janvier 2019

Délégation de signature du directeur général adjoint systèmes d'information par intérim au sein de l'établissement systèmes d'information----- 5

Décision DSI n° 2019-03 du 31 janvier 2019

Délégation de signature temporaire du directeur général adjoint systèmes d'information par intérim au sein de l'établissement systèmes d'information ----- 20

Décision Gu n° 2019-01 DS DR du 31 janvier 2019

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Guyane au sein de la direction régionale ----- 22

Décision Gu n° 2019-02 DS Dépense du 31 janvier 2019

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Guyane au sein de la direction régionale en matière d'opérations de dépense et de recette----- 31

Décision Gu n° 2019-03 DP HSST du 31 janvier 2019

Délégation de pouvoir du directeur régional de Pôle emploi Guyane au directeur régional adjoint des opérations dans le domaine de l'hygiène, de la santé et de la sécurité au travail ----- 33

Décision Ce-VdL n° 2019-05 DP IRP du 1er février 2019

Délégation de pouvoir de la directrice régionale de Pôle emploi Centre-Val de Loire à la directrice régionale adjointe en charge de la performance sociale à l'effet d'animer les réunions des délégués du personnel ----- 34

Décision Ce-VdL n° 2019-06 DS Dépense du 1er février 2019

Délégation de signature de la directrice régionale de Pôle emploi Centre-Val de Loire au sein de la direction régionale en matière d'opérations de dépense et de recette----- 36

Décision GdE n° 2019-09 DS DT du 1er février 2019

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Grand Est au sein des directions territoriales----- 38

Décision GdE n° 2019-10 DS Agences du 1er février 2019

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Grand Est au sein des agences ----- 45

Suite du sommaire en page suivante

Décision GdE n° 2019-11 DS IPR du 1er février 2019

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Grand Est à certains de ses collaborateurs pour statuer, dans certaines conditions et limites, dans les cas visés par l'accord d'application n° 12 du règlement de l'assurance chômage et sur l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage et cotisations Ags irrécouvrables ----- 91

Décision Gu n° 2019-04 DS Agences du 1er février 2019

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Guyane au sein des agences ----- 116

Décision Gu n° 2019-05 DS IPR du 1er février 2019

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Guyane à certains de ses collaborateurs pour statuer, dans certaines conditions et limites, dans les cas visés par l'accord d'application n°12 du règlement de l'assurance chômage et sur l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables ----- 122

Décision Gu n° 2019-06 CMC du 1^{er} février 2019

Composition de la commission des marchés publics constituée auprès du directeur régional de Pôle emploi Guyane ----- 127

Décision Oc n° 2019-08 DS Agences du 4 février 2019

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Occitanie au sein des agences ---- 129

Décision Oc n° 2019-09 DS IPR du 4 février 2019

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Occitanie à certains de ses collaborateurs pour statuer, dans certaines conditions et limites, dans les cas visés par l'accord d'application n° 12 du règlement de l'assurance chômage et sur l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage et cotisations Ags irrécouvrables ----- 158

Décision Oc n° 2019-10 DS DR du 4 février 2019

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Occitanie au sein de la direction régionale ----- 175

Décision Oc n° 2019-11 DS DT du 4 février 2019

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Occitanie au sein des directions territoriales ----- 188

Décision PdL n° 2019-08 DS Agences du 4 février 2019

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire au sein des agences ----- 191

Décision PdL n° 2019-09 DS IPR du 4 février 2019

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire à certains de ses collaborateurs pour statuer, dans certaines conditions et limites, dans les cas visés par l'accord d'application n°12 du règlement de l'assurance chômage et sur l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage et cotisations Ags irrécouvrables ----- 209

Décision Co n° 2019-07 DS Agences du 5 février 2019

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Corse au sein des agences ----- 219

Décision Co n° 2019-08 DS IPR du 5 février 2019

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Corse à certains de ses collaborateurs pour statuer, dans certaines conditions et limites, dans les cas visés par l'accord d'application n° 12 du règlement de l'assurance chômage et sur l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables ----- 226

Décision PdL n° 2019-07 CPLU du 30 janvier 2019

Composition de la commission paritaire locale unique de Pôle emploi Pays de la Loire

Le directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire,

Vu les articles L.5312-1 et R.5312-4 et suivants du code du travail,

Vu le décret n° 2012-888 du 17 juillet 2012 modifiant les dispositions relatives aux commissions paritaires compétentes pour les agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié, fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la décision DG n° 2012-687 du 13 novembre 2012 fixant le règlement intérieur des commissions paritaires nationales et locales,

Vu la décision DG n° 2016-64 du 14 juin 2016 relative à la composition et aux attributions des commissions paritaires nationales et locales,

Décide :

Article 1

Sont désignés en qualité de membres représentant l'établissement à la commission paritaire locale unique de Pôle emploi Pays de la Loire :

- monsieur Franck Leroy, directeur territorial délégué Mayenne et Sud Sarthe
- monsieur Nicolas Simon, directeur territorial délégué Le Mans et Nord Sarthe
- madame Aurélie Bodet, directrice territoriale déléguée Nord Loire et Atlantique
- madame Magali Segonds, directrice territoriale déléguée Nantes Ville
- madame Catherine Airiaud, directrice territoriale déléguée Bassin La Roche littoral
- madame Valérie Couturier, directrice territoriale déléguée Nantes périphérie et vignoble
- madame Sophie Aubin, directrice territoriale déléguée Bassin d'Angers
- monsieur Pierre Perrault, directeur territorial délégué Maine et Loire hors Angers
- monsieur David Marez, directeur de la gestion des ressources humaines
- madame Nathalie Olivier Goloubenko, responsable du service développement rh et compétences
- madame Cécile Zampol, responsable du service accompagnement et développement managérial.
- monsieur Emmanuel Mériaux, responsable du service relations sociales

Article 2

En cas d'absence du directeur régional, président de droit de la commission paritaire locale unique de Pôle emploi Pays de la Loire, sont désignés présidents suppléants de la commission paritaire locale unique de Pôle emploi Pays de la Loire :

- monsieur Jean-Luc Recher, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- monsieur David Marez, directeur de la gestion des ressources humaines.

En cas d'absence de l'un des suppléants sus-cités, madame Nathalie Olivier Goloubenko, responsable du service développement rh et compétences assurera la présidence de la commission paritaire locale unique. En l'absence de madame Nathalie Olivier Goloubenko, madame Cécile Zampol, responsable service accompagnement et développement managérial, ou monsieur Emmanuel Mériaux, responsable du service relations sociales, assurera la présidence de la commission paritaire locale

Article 3

La décision n° 2018-28 CPLY du 10 décembre 2018 est abrogée.

Article 4

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Nantes, le 30 janvier 2019.

Alain Mauny
directeur régional
de Pôle emploi Pays de la Loire

Décision DSI n° 2019-02 du 31 janvier 2019

Délégation de signature du directeur général adjoint systèmes d'information par intérim au sein de l'établissement systèmes d'information

Le directeur général adjoint systèmes d'information par intérim,

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-8, L. 5312-9, L. 5312-13, R. 5312-19 et R. 5312-22,

Vu, ensemble, l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié, fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la délibération n° 2012-21 du 22 mars 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant la nature des actions en justice et transactions pour lesquelles le directeur général peut agir sans délibération préalable et spéciale du conseil d'administration et modalités de cette délibération préalable et spéciale,

Vu la délibération n° 2017-24 du 18 octobre 2017 du conseil d'administration de Pôle emploi approuvant le règlement intérieur des marchés publics de Pôle emploi,

Vu la délibération n° 2014-23 du 21 mai 2014 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant la nature des marchés et accords-cadres que le directeur général peut conclure sans délibération préalable et spéciale du conseil d'administration dans la limite, le cas échéant, d'un montant déterminé, et arrêtant les modalités de cette délibération préalable et spéciale,

Vu la délibération n° 2015-37 du 8 juillet 2015 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant le cadre des délégations de pouvoir au sein de Pôle emploi,

Vu la décision n° 2015-178 du 16 décembre 2015 portant délégation de pouvoir du directeur général au directeur général adjoint systèmes d'information,

Vu la décision n° 2017-117 du 31 décembre 2017 du directeur général de Pôle emploi actualisant les seuils du règlement intérieur des marchés publics de Pôle emploi

Décide :

Section 1 - Dispositions générales

Article 1 - Actes, correspondances, congés, autorisations d'absence et ordres de mission

Délégation est donnée aux personnes désignées à l'article 3 de la présente décision, à l'effet de signer, au nom du directeur général adjoint systèmes d'information et dans la limite de leurs attributions :

- 1) les actes et correspondances se rapportant aux activités du service, à l'exception des conventions de toute nature ainsi que des instructions et notes à destination du réseau de la direction des systèmes d'information et des correspondances avec les partenaires institutionnels de Pôle emploi
- 2) en matière de gestion des ressources humaines, les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des personnels placés sous leur autorité
- 3) les ordres de mission des personnels placés sous leur autorité et autorisations d'utiliser un véhicule, à l'exception des ordres de mission et autorisations d'utiliser un véhicule se rapportant à des déplacements hors de la France métropolitaine.

Article 2 - Achat de fournitures et services

Délégation est également donnée aux personnes désignées à l'article 3 de la présente décision, à l'effet de signer, au nom du directeur général adjoint systèmes d'information, dans la limite de leurs attributions et en matière d'achat de fournitures et services concernant la direction des systèmes d'information :

- 1) les bons de commande d'un montant inférieur à 200 000 euros HT,
- 2) les marchés et accords-cadres d'un montant inférieur à 200 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- 3) s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 200 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de :
 - o leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

Article 3 - Délégués permanents

§ 1 Délégués permanents pour les actes visés aux articles 1 et 2.

Bénéficient des délégations mentionnées aux articles 1 et 2 de la présente décision, sous une forme permanente :

- madame Véronique Bolzoni, directrice en charge de la direction pilotage et conduite de la transformation de la direction production de l'ingénierie et de la relation de services
- monsieur Frédéric Brutin, directeur en charge de la direction sites et pôles de compétences
- madame Laurence Cosson-Piantoni, directrice en charge de la direction performance sociale,
- monsieur Hubert Déchelette, directeur en charge de la direction référentiels, outils et support au développement
- monsieur Philippe Dialinas, directeur en charge de la direction performance opérationnelle et pôles de compétences
- monsieur Bénédicte Douillet, directeur en charge de la direction projets et ingénierie technique
- madame Corinne Druésne, directrice ad interim de la direction fonction d'appui,
- monsieur Fadi El Rostom, directeur de la direction offre de service et directeur par intérim de la direction fonctions d'appui, pilotage, support à l'organisation
- monsieur Jean-François Goueffon, directeur en charge de la direction services et déploiement de proximité
- madame Gaëlle Homps, directrice en charge de la direction inscription, indemnisation, accompagnement
- monsieur Gilles Lavigne, directeur par interim de la direction production de l'ingénierie et de la relation de services et directeur en charge de la direction opérations et services
- madame Christine Le Gac Eymard, directrice en charge de la direction pilotage et support à l'organisation
- monsieur Stéphane Rideau, directeur en charge de la direction entreprise, recrutement
- monsieur Romain Sammut, directeur en charge de la direction architecture, sécurité, innovation et achats.

§ 2 Délégués permanents pour les actes visés à l'article 1.

Bénéficient des délégations mentionnées à l'article 1 de la présente décision, sous une forme permanente :

Adjoints au directeur :

- monsieur Didier Bacanelli, adjoint au directeur de la direction référentiels, outils et support au développement au sein de la direction offre de service
- madame Brigitte Boutes-Longueville, coordination et MOA réglementaire, adjoint au directeur de la direction offre de service

- madame Cécile Bleton, innovation et responsabilité sociétale, adjoint au directeur de la direction architecture, sécurité, innovation et achats
- monsieur Christian Bréus, missions et conduite de la transformation de la DSPC, adjoint au directeur de la direction des sites et des pôles de compétences au sein de la direction performance opérationnelle et pôles de compétences
- madame Anne Carrière, intégration et DEVOPS, adjoint au directeur de la direction opérations et services au sein de la direction production de l'ingénierie et de la relation de services,
- monsieur Gilles Collet, achats, adjoint au directeur de la direction architecture, sécurité, innovation et achats
- monsieur Laurent Gibelli, ingénieries techniques, adjoint au directeur de la direction projets et ingénierie technique de la direction production de l'ingénierie et de la relation de services
- monsieur Philippe Huchet, services, expertise technique et accessibilité, adjoint au directeur de la direction services et déploiement de proximité au sein de la direction de la production de l'ingénierie et de la relation de services
- monsieur Jean-Michel Kohl, adjoint au directeur de la direction référentiels, outils et support au développement au sein de la direction offre de service
- monsieur Philippe Latapie, décisionnel et data lake, adjoint au directeur de la direction pilotage et support à l'organisation au sein de la direction fonctions d'appui, pilotage, support à l'organisation
- monsieur Michel Levaslot, développement des compétences et des métiers, adjoint au directeur de la direction performance sociale
- monsieur Laurent Mathis, adjoint au directeur de la direction inscription, indemnisation, accompagnement au sein de la direction offre de service
- monsieur Tahar Mezlef, outils agence et support à l'organisation, adjoint au directeur de la direction pilotage et support à l'organisation au sein de la direction fonctions d'appui, pilotage, support à l'organisation
- monsieur Jean-Pierre Oudin, adjoint au directeur de la direction entreprise - recrutement au sein de la direction offre de service
- madame Laurence Roch, adjoint au directeur de la direction performance opérationnelle et pôles de compétences,
- monsieur Christophe Samson, adjoint au directeur de la direction inscription, indemnisation, accompagnement au sein de la direction offre de services
- monsieur Laurent Vrignaud, plan infrastructure, adjoint au directeur de la direction projets et ingénierie technique au sein de la direction production de l'ingénierie et de la relation de services

Responsables de département :

- monsieur Philippe Armand, responsable du département pôles de compétences et site Castelnau Le Lez au sein de la direction sites et pôles de compétences
- monsieur Pierre Olivier Babey, responsable du département architecture et trajectoire produits de la direction entreprise, recrutement
- monsieur Jean-Yves Babut, responsable du département outils de développement et de test de la direction référentiels, outils et support au développement
- madame Nadja Balleur Le Blevec, responsable du département outils communs échanges de données et documents de la direction référentiels, outils et support au développement
- monsieur Michel Bezy, responsable du département ingénierie infrastructures centralisées au sein de la direction projets et ingénierie technique
- madame Alexandra Bohy, responsable du département provisionning et exploitation des environnements fabricants au sein de la direction opérations et services
- monsieur Arnaud Bonte-Buttin, responsable du département finances au sein de la direction fonctions d'appui
- monsieur Jean-Pierre Bordes, responsable du département appui à la transformation au sein de la direction entreprise, recrutement
- monsieur Samuel Borrell, responsable du département métrologie, performance et supervision des produits au sein de la direction opérations et services
- madame Pascale Bouffard Roupe, responsable du département pôles de compétences et site Aix de la direction des sites et des pôles de compétences

- monsieur Patrice Cassa, responsable du département ingénierie cloud et socles logiciels au sein de la direction projets et ingénierie technique
- monsieur Florent Castets, responsable du département déploiement projets et produits
- madame Sabine Couderc, responsable du département relations sociales et qualité de vie au travail au sein de la direction performance sociale
- monsieur Gilles Coutellier, responsable du département support au développement au sein de la direction pilotage et support à l'organisation
- monsieur Joël Cotreau, responsable du département pilotage de la direction offre de service,
- monsieur Emmanuel Dahan, responsable du département marchés et fournisseurs au sein de la direction architecture, sécurité, innovation et achats
- madame Hélène De Cossette, responsable du département coordination du plan projets au sein de la direction offre de service
- monsieur Jean-Yves Defromont, responsable du département support et déploiement de proximité Nord de la direction services et déploiement de proximité
- monsieur Xavier Delage, responsable du département données décisionnelles et lac au sein de la direction pilotage et support à l'organisation
- monsieur Dominique Delcour, responsable du département pôles de compétences et sites Beaurains, Villeneuve d'Ascq, Rouen de la direction des sites et des pôles de compétences
- madame Nathalie Denizet, responsable du département PITH au sein de la direction services et déploiement de proximité
- monsieur Pascal Devieilletoile, responsable du département indemnisation de la direction inscription indemnisation accompagnement
- monsieur Jean-Luc Donio, responsable du département innovation au sein de la direction architecture, sécurité, innovation et achats
- monsieur Fabrice Dubreuil, responsable du département offres de services d'exploitation au sein de la direction opérations et services
- monsieur Pascal Durand, responsable du département coordination et suivi du service au sein de la direction services et déploiement de proximité
- monsieur Thibaud Duverger, responsable du département gouvernance et performance DSI au sein de la direction performance opérationnelle et pôles de compétences
- madame Danielle Ecault, responsable du département sécurisation des versions de la direction référentiels, outils et support au développement
- madame Laurence Eccheli, responsable du département site Montreuil logistique immobilier et sécurité de la direction des sites et des pôles de compétences
- monsieur Henri Fahr, responsable du département support et déploiement proximité Est et DOM au sein de la direction services et déploiement de proximité
- monsieur Hubert Faucher, responsable du département architecture, trajectoire produits et pilotage du plan de la direction pilotage et support à l'organisation
- madame Isabelle Favry responsable du département support produits de la direction entreprise, recrutement
- monsieur Pascal Florentin, responsable du département MOA réglementaire au sein de la direction offre de service
- monsieur Hervé Fonteneau, responsable du département risques et AGS de la direction fonctions d'appui
- monsieur Olivier Galland, responsable du département Sécurité opérationnelle datacenter de la direction opérations et services
- madame Marylène Garcia, responsable du département support et déploiement proximité Méditerranée au sein de la direction services et déploiement de proximité
- monsieur Stéphane Ghazarossian, responsable du département conseil et suivi du retour à l'emploi au sein de la direction inscription, indemnisation, accompagnement
- monsieur Jean-Luc Gibot-Leclerc, responsable du département architecture et trajectoire produits de la direction inscription, indemnisation, accompagnement
- monsieur Christian Giordano, responsable du département outils agence au sein de la direction pilotage et support à l'organisation
- monsieur François Girona, responsable du département ingénierie, réseau et téléphonie au sein de la direction projets et ingénierie technique
- monsieur Eric Hamon, responsable du département architecture et trajectoire de la direction référentiels, outils et support au développement

- monsieur Philippe Hugel, responsable du département outils de gestion interne et solutions locales de la direction fonctions d'appui
- madame Martine Kauffmann, responsable du département pôles de compétences et sites Schiltigheim, Pont à Mousson de la direction des sites et des pôles de compétences
- monsieur Frank Lacoste, responsable du département support au développement et frameworks de la direction référentiels, outils et support au développement
- monsieur Thomas Lagoutte, responsable du département support production et relation produits de la direction opérations et services
- monsieur Laurent Lambert, responsable du département déploiement projets et produits au sein de la direction services et déploiement de proximité
- monsieur Sylvain Lambert, responsable du département sécurité du SI au sein de la direction architecture, sécurité, innovation et achats
- monsieur François Lampe, responsable du département production éditique de la direction opérations et services
- monsieur Philippe Langella, responsable du département appui à la transformation de la direction inscription, indemnisation, accompagnement
- monsieur Gérard Larguier, responsable du département pilotage au sein de la direction performance opérationnelle et pôles de compétences
- monsieur Bruno Lebot, responsable du département pôles de compétences et sites Nantes, Caen de la direction des sites et des pôles de compétences
- monsieur Guillaume Lehericy, responsable du département support et déploiement proximité Grand Ouest au sein de la direction services et déploiement de proximité
- madame Marie-Hélène Lejeau, responsable du département pôles de compétences et sites Lyon Beaune, de la direction des sites et des pôles de compétences,
- monsieur Didier Lux, responsable du département conduite de la transformation et gestion des ressources de la direction pilotage et conduite de la transformation
- madame Nathalie Manuel, responsable du département recherches, candidatures et recrutements de la direction entreprise recrutement
- monsieur Laurent Martinello, responsable du département données du parcours professionnel de la direction inscription, indemnisation, accompagnement
- madame Isabelle Martinez, responsable du département valorisation des services et produits SI au sein de la direction services et déploiement de proximité
- madame Marie-France Martinez, responsable du département communication de la direction performance opérationnelle et pôles de compétences
- monsieur Bernard Maury, responsable du département support produits de la direction inscription, indemnisation, accompagnement
- monsieur Eric Ménard, responsable du département contrôle de gestion et approvisionnement au sein de la direction performance opérationnelle et pôles de compétences
- monsieur Jean-René Moine, responsable du département support produits au sein de la direction pilotage et support à l'organisation
- madame Sophie Mollet, responsable du département coordination de l'évolution du SI au sein de la direction architecture, sécurité, innovation et achats
- madame Anne Gaëlle Morvan, responsable du département intégration et tests au sein de la direction pilotage et support à l'organisation
- monsieur Dominique Ollivier, responsable du département architecture solutions et DBAs de la direction référentiels, outils et support au développement
- monsieur Sacha Ombret, responsable du département outils support à l'organisation au sein direction pilotage et support à l'organisation
- monsieur Loïc Oria, responsable du département ingénierie des solutions de l'environnement de travail au sein de la direction projets et ingénierie technique
- monsieur Alain Paci, responsable du département pilotage de la direction fonctions d'appui, pilotage, support à l'organisation
- monsieur Lionel Petiot, responsable du département médias d'appropriation et versions au sein de la direction services et déploiement de proximité
- monsieur Lionel Petitjean, responsable du département pôles de compétences et sites Gradignan de la direction des sites et des pôles de compétences
- madame Aline Phimphrachanh responsable du département développement des compétences et formation au sein de la direction performance sociale

- monsieur Christophe Piquer, responsable du département recherche d'emploi de la direction inscription, indemnisation, accompagnement
- monsieur Rémi-Pierre Pizot, responsable du département intégration des produits en production au sein de la direction opérations et services
- monsieur Sylvain Poirier, responsable du département chaînes de liaison et environnement de la direction référentiels, outils et support au développement
- monsieur Renaud Prat, responsable du département support produits au sein de la direction pilotage et support à l'organisation
- monsieur Romain Quilicy, responsable du département inscription actualisation et contrôle de la direction inscription indemnisation accompagnement
- monsieur Christian Ratajczak, responsable du département pilotage de la performance et des marchés de la direction pilotage et conduite de la transformation
- madame Elodie Richet, responsable du département support et déploiement de proximité Sud Ouest au sein de la direction services et déploiement de proximité
- madame Véronique Robert, responsable du département pôles de compétences Montreuil de la direction des sites et des pôles de compétences
- monsieur Eric Rousseau, responsable du département formation de la direction inscription, indemnisation, accompagnement
- monsieur Alain Saint-Amand, responsable du département pilotage de la direction architecture, sécurité, innovation et achats
- monsieur Christian Sancassiani, responsable du département environnements, tests et support au développement au sein de la direction pilotage et support à l'organisation
- monsieur Rémy Spagnoli, responsable du département développement des métiers au sein de la direction performance sociale
- madame Emilie Soulie, responsable du département expertise juridique au sein de la direction architecture, sécurité, innovation et achats
- monsieur Laurent Taraud, responsable du département outils communs - gestion opérationnelle des processus de la direction référentiels outils et support au développement
- madame Michèle Tissier, responsable ad interim du département pôles de compétences et site La Chapelle Saint Mesmin au sein de la direction des sites et des pôles de compétences
- monsieur Thierry Torne, responsable du département support et déploiement proximité IDF-PES-Part au sein de la direction services et déploiement de proximité
- monsieur Jean Vidal, responsable du département recrutement mobilité et carrière de la direction performance sociale,
- madame Valérie Vidal, responsable du département conduite de la transformation de la DSPC au sein de la direction des sites et des pôles de compétences
- monsieur Pierre Videau, responsable du département coordination de la gestion de portefeuille au sein de la direction offre de service
- monsieur Laurent Vigne, responsable du département services décisionnels au sein de la direction pilotage et support à l'organisation
- monsieur Francis Wolff, responsable du département support utilisateur et expertise au sein de la direction services et déploiement de proximité
- madame Nadine Zanon, responsable du département gestion relations entreprises et aides de la direction entreprise, recrutement
- madame Mylène Zerbib, responsable du département gestion des risques et contrôle interne de la direction architecture, sécurité, innovation et achats
- monsieur Alain Zimmermann, responsable du département support et déploiement proximité Centre Est au sein de la direction services et déploiement de proximité

Responsables de pôle :

- monsieur Jean Michel Abela, responsable du pôle support et administration du département ingénierie, réseau et téléphonie au sein de la direction projets et ingénierie technique
- madame Annabel Alberto, responsable du pôle relation utilisateurs du département pôles de compétences et site Aix de la direction des sites et des pôles de compétences
- madame Sandrine Alèbe, responsable du pôle accessibilité numérique du département responsabilité sociétale et ergonomie de la direction architecture, sécurité, innovation et achats

- monsieur Cherif Ankour, responsable du pôle ingénierie et support technique du département pôles de compétences Montreuil de la direction des sites et des pôles de compétences
- monsieur Ludovic Archant, responsable du pôle exploration des tendances et startup DSI du département Innovation au sein de la direction architecture, sécurité, innovation et achats
- monsieur Serge Atlan, responsable du pôle appui déploiement SI du département support et déploiement proximité IDF-PES-Part au sein de la direction services et déploiement de proximité
- madame Isabelle Azinala, responsable du pôle solutions métrologie et supervision du département métrologie, performance et supervision des produits au sein de la direction opérations et services
- monsieur Eric Bahuaud, responsable du pôle ingénierie et support technique du département pôles de compétences et sites Nantes, Caen de la direction des sites et des pôles de compétences
- monsieur Fabrice Baldini, responsable du pôle certification des changements du département offres de services d'exploitation de la direction opérations et services
- madame Corinne Barascud, responsable du pôle production du département pôles de compétences et sites Castelnau-Le-Lez de la direction des sites et des pôles de compétences
- monsieur Julien Barberan, responsable du pôle fabrication des produits et services au sein du département pôles de compétences et sites Oullins Beaune de la direction des sites et des pôles de compétences
- monsieur Joan Barillère, responsable du pôle conduite de projet au sein du département pôles de compétences et sites Gradignan de la direction des sites et des pôles de compétences
- monsieur Bruno Belloc, responsable du pôle ingénierie et support technique au sein du département pôles de compétences et sites Castelnau-Le-Lez de la direction des sites et des pôles de compétences
- monsieur Francis Benard, responsable du pôle relation utilisateurs du département pôles de compétences et sites Schiltigheim, Pont à Mousson de la direction des sites et des pôles de compétences
- monsieur Sylvain Bernut, responsable du pôle infrastructures d'hébergement du département sécurité opérationnelle datacenter de la direction opérations et services
- madame Béatrice Béziat, responsable du pôle sécurité opérationnelle du département sécurité opérationnelle datacenter au sein de la direction opérations et services
- monsieur Philippe Bigear, responsable du pôle fabrication des produits et services du département pôles de compétences Montreuil de la direction des sites et des pôles de compétences
- monsieur Eric Binet, responsable du pôle conception des produits et services au sein du département pôles de compétences et sites Gradignan de la direction des sites et des pôles de compétences
- madame Michèle Blaesius, responsable du pôle fabrication des produits et services du département pôles de compétences et sites Schiltigheim PAM de la direction des sites et des pôles de compétences
- monsieur Julien Bordier, responsable du pôle conception des produits et services du département pôles de compétences Montreuil de la direction des sites et des pôles de compétences
- madame Sylvie Bourgoïn, responsable du pôle contrôle de gestion fonctionnel du département contrôle de gestion et approvisionnement au sein de la direction performance opérationnelle et pôles de compétences
- monsieur Pierre Bourrée, responsable du pôle fabrication des produits et services au sein du département pôles de compétences et sites Gradignan de la direction des sites et des pôles de compétences
- monsieur Jean-Paul Bouvet, responsable du pôle production au sein du département pôles de compétences et sites Castelnau-Le-Lez de la direction des sites et des pôles de compétences
- monsieur Pascal Bronner responsable du pôle appui déploiement SI du département support et déploiement proximité Est et DOM au sein de la direction services et déploiement de proximité
- monsieur Arnaud Brunet, responsable du pôle amélioration continue et engagements de service du département offres de services d'exploitation de la direction opérations et services

- monsieur Francis Buirey, responsable du pôle relation utilisateur du département pôles de compétences et sites Oullins, Beaune de la direction des sites et des pôles de compétences
- monsieur Jean-Michel Cabrol, responsable du pôle ingénierie et support technique au sein du département pôles de compétences et sites Gradignan de la direction des sites et des pôles de compétences
- monsieur Fabrice Caignec, responsable du pôle ingénierie et expertise du département ingénierie, réseau et téléphonie au sein de la direction projets et ingénierie technique
- monsieur Christophe Calloix, responsable du pôle ingénierie et support technique du département pôles de compétences et sites Castelnau-Le-Lez de la direction des sites et des pôles de compétences
- monsieur Stéphane Campion, responsable du pôle animation de l'innovation et relation projets du département innovation au sein de la direction architecture, sécurité, innovation et achats
- monsieur Gérard Causse, responsable du pôle MVS et stockage du département ingénierie infrastructures centralisées au sein de la direction projets et ingénierie technique
- monsieur David Chalmel, responsable du pôle ingénierie et support technique / production du département pôles de compétences et site La Chapelle Saint Mesmin de la direction des sites et des pôles de compétences
- monsieur Thierry Champaux, responsable du pôle conception des produits et services du département pôles de compétences Montreuil de la direction des sites et des pôles de compétences
- monsieur Gaël Le Charpentier, responsable du pôle ingénierie des tests du département pôles de compétences et sites Nantes, Caen de la direction des sites et des pôles de compétences
- madame Anne-Céline Chavassieux, responsable du pôle appui déploiement SI du département support et déploiement proximité Centre Est au sein de la direction services et déploiement de proximité
- monsieur Alban Combe, responsable du pôle support et environnement de travail du département support et déploiement proximité Centre Est au sein de la direction services et déploiement de proximité
- monsieur Gilles Compagny, responsable du pôle appui déploiement SI du département support et déploiement proximité Gd Ouest au sein de la direction services et déploiement de proximité
- madame Isabelle Civel, responsable du pôle ingénierie et support technique du département pôles de compétences et sites Nantes, Caen de la direction des sites et des pôles de compétences
- monsieur Jean-Luc Cochez, responsable du pôle performance budgétaire du département pilotage de la performance et des marchés de la direction pilotage et conduite de la transformation
- madame Nelly Courrier, responsable du pôle fabrication des produits et services du département pôles de compétences Nantes Caen de la direction des sites et des pôles de compétences,
- monsieur Jean-François Cuq, responsable du pôle appui déploiement SI Sud Ouest du département support et déploiement proximité Sud Ouest de la direction production, ingénierie et relation de services,
- monsieur Yves Dalle Plage, responsable du pôle MOA des outils internes du département développement des métiers au sein de la direction de la performance sociale,
- monsieur Frédéric Daumas, responsable du pôle conception des produits et services du département pôles de compétences et site Aix de la direction des sites et des pôles de compétences
- monsieur Gaël De Saint Jorès, responsable du pôle fabrication des produits et services du département pôles de compétences et sites Gradignan de la direction des sites et des pôles de compétences
- monsieur Stéphane Degl'innocenti, responsable du pôle ingénierie et support technique / production du département pôles de compétences et site Aix de la direction des sites et des pôles de compétences
- monsieur Nicolas Delahaye, responsable du pôle fabrication des produits et services du département pôles de compétences et sites Nantes, Caen de la direction des sites et des pôles de compétences

- monsieur Frédéric Delaunay, responsable du pôle ingénierie et support technique du département pôles de compétences et sites Nantes, Caen de la direction des sites et des pôles de compétences
- madame Véronique Del Proposto, responsable du pôle conception des produits et services du département pôles de compétences et sites Nantes, Caen de la direction des sites et des pôles de compétences
- monsieur Jean-Claude Di Martino, responsable du pôle pilotage opérationnel de l'accueil diagnostic conseiller et internet du département support utilisateur et expertise au sein de la direction services et déploiement de proximité
- monsieur Jean-Marc Diss, responsable du pôle ingénierie et support technique du département pôles de compétences et sites Schiltigheim, Pont à Mousson de la direction des sites et des pôles de compétences
- monsieur Christophe Disse, responsable du pôle conduite de projet du département pôles de compétences Montreuil de la direction des sites et des pôles de compétences
- monsieur Rui Dos Santos, responsable du pôle traitement VIP et solutions spécifiques du département support utilisateur et expertise au sein de la direction services et déploiement de proximité
- madame Fatou Doumbia, responsable du pôle conception des produits et services du département pôle de compétences de Montreuil de la direction des sites et des pôles de compétences
- madame Frédérique Dron Pardo, responsable du pôle expertise, veille et support SSI du département sécurité du SI au sein de la direction architecture, sécurité, innovation et achats
- monsieur Lionel Duplaix, responsable du pôle performance opérationnelle du département pilotage de la performance et des marchés de la direction pilotage et conduite de la transformation
- monsieur Alexandre Duprat, responsable du pôle ingénierie et support technique du département pôles de compétences et sites Gradignan de la direction des sites et des pôles de compétences
- monsieur Eric Dutilleul, responsable du pôle conduite de projet du département pôles de compétences Montreuil de la direction des sites et des pôles de compétences
- monsieur Philippe Duval, responsable du pôle suivi qualification et déploiement téléphonie du département support utilisateur et expertise au sein de la direction services et déploiement de proximité
- monsieur Philippe Ehatt, responsable du pôle relation utilisateur du département support et déploiement proximité Est et DOM au sein de la direction services et déploiement de proximité
- madame Cécile Faubladié, responsable du pôle exploitation et communication du département offres de services d'exploitation de la direction opérations et services
- monsieur Denis Faussurier, responsable du pôle ingénierie et support technique du département pôles de compétences Montreuil de la direction des sites et des pôles de compétences
- monsieur Philippe Favry, responsable du pôle relation utilisateurs du département pôles de compétences et sites Nantes, Caen de la direction des sites et des pôles de compétences
- monsieur Olivier Ferret, responsable du pôle conduite de projet du département pôles de compétences et site Aix de la direction des sites et des pôles de compétences
- madame Valérie Filleau, responsable du pôle PMO plan projet du département conduite opérationnelle des projets de la direction projets et ingénierie technique
- monsieur Jean-Christophe Fline, responsable du pôle fabrication des produits et services du département pôles de compétences et sites Nantes, Caen de la direction des sites et des pôles de compétences
- monsieur Stéphane Fravallo, responsable du pôle conduite de projet du département pôles de compétences et sites Nantes, Caen de la direction des sites et des pôles de compétences
- madame Claire Gallou, responsable du pôle architecture et trajectoire du département architecture, trajectoire produits et pilotage du plan de la direction pilotage et support à l'organisation
- monsieur Pascal Galtier, responsable du pôle capacité et performance du département Métrologie performance et supervision des produits de la direction opérations et services
- monsieur Eric Gauthier, responsable du pôle conception des produits et services du département pôles de compétences et sites Nantes, Caen de la direction des sites et des pôles de compétences

- monsieur Philippe Goetz, responsable du pôle production du département pôles de compétences et sites Castelnau-Le-Lez de la direction des sites et des pôles de compétences
- madame Anissa Godard, responsable du pôle conduite de projet / conception des produits et services du département pôles de compétences et sites Oullins, Beaune de la direction des sites et des pôles de compétences
- monsieur Fabien Godin, responsable du pôle fabrication des produits et services du département pôle de compétences Montreuil de la direction des sites et des pôles de compétences
- monsieur Laurent Guinard, responsable du pôle fabrication des produits et services du département pôles de compétences et sites Nantes, Caen de la direction des sites et des pôles de compétences
- monsieur Laurent Halin, responsable du pôle fabrication des produits et services au sein du département pôles de compétences et sites Gradignan de la direction des sites et des pôles de compétences
- monsieur Eric Hamet, responsable du pôle relation utilisateur du département support et déploiement proximité Méditerranée au sein de la direction services et déploiement de proximité
- monsieur Badr-Eddine Heddadj, responsable du pôle conception des produits et services du département pôles de compétences et site Aix de la direction des sites et des pôles de compétences
- monsieur Willy Henin, responsable du pôle marchés de services du département marchés et fournisseurs au sein de la direction architecture, sécurité, innovation et achats
- monsieur Laurent Hergat, responsable du pôle accompagnement du département architecture et trajectoire produits de la direction inscription, indemnisation, accompagnement
- madame Pascale Huet, responsable du pôle support environnement de travail du département support et déploiement proximité Grand Ouest au sein de la direction services et déploiement de proximité
- madame Séverine Jacob, responsable du pôle cohérence fonctionnelle du département architecture et trajectoire produits de la direction entreprise, recrutement
- monsieur Pierrick Jeanne, responsable du pôle coordination des versions du département médias d'appropriation et versions au sein de la direction services et déploiement de proximité
- monsieur Mostapha Khaliss, responsable du pôle ingénierie et support technique du département pôles de compétences et sites Gradignan de la direction des sites et des pôles de compétences
- madame Nathalie Kerirzin, responsable du pôle ingénierie et support technique du département pôles de compétences Montreuil de la direction des sites et des pôles de compétences
- monsieur Loïc Labbé, responsable du pôle relation utilisateur du département support et déploiement proximité IDF-PES-Part au sein de la direction services et déploiement de proximité
- monsieur Jean-Marc Lalo, responsable du pôle support environnement de travail du département support et déploiement proximité Sud Ouest au sein de la direction services et déploiement de proximité
- monsieur Frédéric Langlois, responsable du pôle relation utilisateur du département pôles de compétences et sites Gradignan de la direction des sites et des pôles de compétences
- monsieur Johann Lardit, responsable du pôle services parc et marchés du département coordination et suivi du service au sein de la direction services et déploiement de proximité
- madame Sandrine Laubié, responsable du pôle inscription indemnisation du département architecture et trajectoire produits de la direction inscription, indemnisation, accompagnement
- madame Mélanie Laurent, responsable du pôle conception des produits et services au sein du département pôles de compétences et sites Gradignan de la direction des sites et des pôles de compétences
- monsieur Eric Le Guern, responsable du pôle conduite de projet du département pôles de compétences et sites Nantes, Caen de la direction des sites et des pôles de compétences
- monsieur Gaël Le Charpentier, responsable du pôle ingénierie des tests du département pôles de compétences et sites Nantes, Caen de la direction des sites et des pôles de compétences

- monsieur Pascal Leclot, responsable du pôle conduite de projet du département pôles de compétences Gradignan de la direction des sites et des pôles de compétences
- madame Suzel Leduc, responsable du pôle relation utilisateur du département support et déploiement proximité Centre Est au sein de la direction services et déploiement de proximité
- monsieur Philippe Lemoine, responsable du pôle relation utilisateurs du département pôles de compétences et sites Beaurains, Villeneuve d'Ascq, Rouen de la direction des sites et des pôles de compétences
- monsieur Stéphane Lemoine, responsable du pôle marchés et investissements du département pilotage de la performance et des marchés de la direction pilotage et conduite de la transformation
- madame Carole Leote, responsable du pôle gestion administrative paie du département gestion administrative paie et données sociales de la direction performance sociale
- monsieur Daniel Lombard, responsable du pôle conduite de projet du département pôles de compétences et site Aix de la direction des sites et des pôles de compétences
- monsieur Patrick Louet, responsable du pôle ingénierie et support technique du département pôles de compétences et site La Chapelle Saint Mesmin de la direction des sites et des pôles de compétences
- monsieur Patrick Lucas, responsable du pôle conception des produits et services du département pôles de compétences et site Aix de la direction des sites et des pôles de compétences
- monsieur Ludovic Macquet, responsable du pôle relation utilisateurs au sein du département pôles de compétences et sites Beaurains, Villeneuve d'Ascq, Rouen de la direction des sites et des pôles de compétences
- monsieur Marc Manservigi responsable du pôle sécurité et gestion des habilitations du département support utilisateur et expertise au sein de la direction services et déploiement de proximité
- monsieur Hervé Marion, responsable du pôle support environnement de travail du département support et déploiement proximité Centre Est au sein de la direction services et déploiement de proximité
- monsieur Stéphane Mazars, responsable du pôle conception des produits et services du département pôles de compétences et sites Schiltigheim, Pont à Mousson de la direction des sites et des pôles de compétences
- monsieur Alain Medbou, responsable du pôle ingénierie et support technique du département pôles de compétences et sites Oullins, Beaune de la direction des sites et des pôles de compétences
- madame Dominique Michoux, responsable du pôle fabrication des produits et services du département pôles de compétences Montreuil de la direction des sites et des pôles de compétences
- monsieur Sylvain Millet, responsable du pôle fabrication des produits et services du département pôles de compétences et site Aix de la direction des sites et des pôles de compétences
- monsieur Stéphane Moïny, responsable du pôle relation utilisateur du département support et déploiement proximité Nord au sein de la direction services et déploiement de proximité
- monsieur Frédéric Moreau, responsable du pôle fabrication des produits et services du département pôles de compétences Gradignan de la direction des sites et des pôles de compétences
- monsieur Jean-Paul Mosengo Ipaon, responsable du pôle support environnement de travail du département support et déploiement proximité IDF-PES-Part au sein de la direction services et déploiement de proximité
- monsieur Olivier Neau, responsable du pôle ingénierie des tests du département pôles de compétences et sites Nantes, Caen de la direction des sites et des pôles de compétences
- monsieur Laurent Nocus, responsable du pôle serveurs du département ingénierie infrastructures centralisées au sein de la direction projets et ingénierie technique
- monsieur Sébastien Oblin, responsable du pôle pilotage des services éditique du département production éditique de la direction opérations et services
- monsieur François Paris, responsable du pôle relation utilisateurs du département pôles de compétences Montreuil de la direction des sites et des pôles de compétences

- monsieur Bernard Paulus, responsable du pôle conception des produits et services du département pôles de compétences et sites Schiltigheim, Pont à Mousson de la direction des sites et des pôles de compétences
- monsieur Philippe Paumard, responsable du pôle formations du département développement des compétences et formation au sein de la direction de la performance sociale,
- monsieur Jean-Marc Peaucelle, responsable du pôle méthodes au sein du département développement des métiers au sein de la direction de la performance sociale,
- monsieur Thierry Pebrocq, responsable du pôle conduite de projet au sein du département pôles de compétences et sites Gradignan de la direction des sites et des pôles de compétences
- monsieur Patrice Peplawski, responsable du pôle conduite de projet du département pôles de compétences Montreuil de la direction des sites et des pôles de compétences
- madame Valérie Pepper, responsable du pôle qualité de vie au travail de la direction performance sociale,
- monsieur Francois-Mary Persyn, responsable du pôle fabrication produits et services du département pôles de compétences et sites Aix de la direction des sites et des pôles de compétences
- monsieur Patrice Peyruse Lafargue, responsable du pôle fabrication des produits et services du département pôles de compétences Montreuil de la direction des sites et des pôles de compétences
- monsieur Alain Pluquet, responsable du pôle relation utilisateurs du département pôles de compétences et sites Beaurains, Villeneuve d'Ascq, Rouen de la direction des sites et des pôles de compétences
- monsieur Julien Pluton, responsable du pôle fabrication des produits et services du département pôles de compétences et sites Schiltigheim, Pont à Mousson de la direction des sites et des pôles de compétences
- monsieur Laurent Pouchain, responsable du pôle appui déploiement SI du département support et déploiement proximité Nord au sein de la direction services et déploiement de proximité
- monsieur Xavier Queyreau, responsable du pôle conduite de projet au sein du département pôles de compétences et sites Gradignan de la direction des sites et des pôles de compétences
- monsieur Jocelyn Rey, responsable du pôle relation utilisateur du département support et déploiement proximité Grand Ouest au sein de la direction services et déploiement de proximité
- monsieur Joël Rochoy, responsable du pôle support environnement de travail du département support et déploiement proximité Nord au sein de la direction services et déploiement de proximité
- monsieur Pierre Rougier, responsable du pôle relation utilisateur du département support et déploiement proximité Sud Ouest au sein de la direction services et déploiement de proximité
- monsieur Gilles Rousseau, responsable du pôle CDG technique du département contrôle de gestion et approvisionnement au sein de la direction performance opérationnelle et pôles de compétences
- monsieur Laurent Rudelle, responsable du pôle ingénierie et support technique du département pôles de compétences et sites Castelnau-Le-Lez de la direction des sites et des pôles de compétences
- monsieur Alex Salvi, responsable du pôle ingénierie et support technique du département pôles de compétences et sites Oullins Beaune de la direction des sites et des pôles de compétences
- madame Murielle Saurel, responsable du pôle développement managerial au sein de la direction de la performance sociale,
- monsieur Christophe Saussard, responsable du pôle support environnement de travail du département support et déploiement proximité Est et DOM au sein de la direction services et déploiement de proximité
- monsieur Jean-Philippe Sendra, responsable du pôle support environnement de travail du département support et déploiement proximité Méditerranée au sein de la direction services et déploiement de proximité

- monsieur Sébastien Sévin, responsable du pôle CDG GSSI directions transverses et déplacements du département contrôle de gestion et approvisionnement au sein de la direction performance opérationnelle et pôles de compétences
- madame Christine Simon, responsable du pôle conduite de projets du département pôles de compétences Montreuil de la direction des sites et des pôles de compétences
- monsieur André Stamboulian, responsable du pôle ingénierie des tests / ingénierie et support technique du département pôles de compétences et site Aix de la direction des sites et des pôles de compétences
- madame Magda Tabet, responsable du pôle ingénierie des tests du département pôles de compétences et sites Gradignan de la direction des sites et des pôles de compétences
- monsieur Frédéric Tessier, responsable du pôle ingénierie et support technique / production du département pôles de compétences et site La Chapelle Saint Mesmin de la direction des sites et des pôles de compétences
- madame Michèle Tissier, responsable du pôle Site La Chapelle du département pôles de compétences et site La Chapelle Saint Mesmin de la direction des sites et des pôles de compétences
- madame Fanny Trolle, responsable du pôle ingénierie des tests du département pôles de compétences et sites Nantes, Caen de la direction des sites et des pôles de compétences
- monsieur Philippe Varela, responsable du pôle production du département pôles de compétences et sites Gradignan de la direction des sites et des pôles de compétences
- madame Annabelle Veniel, responsable du pôle appui déploiement SI du département support et déploiement proximité Méditerranée au sein de la direction services et déploiement de proximité
- monsieur Rodolphe Vineau, responsable du pôle fabrication des produits et services du département pôles de compétences et sites Gradignan de la direction des sites et des pôles de compétences
- madame Morgane Vigouroux, responsable du pôle conduite de projet du département pôles de compétences et sites Gradignan de la direction des sites et des pôles de compétences
- monsieur Jean Daniel Wendling, responsable du pôle qualification et déploiement des changements techniques environnement de travail du département support utilisateur et expertise au sein de la direction services et déploiement de proximité.

Section 2 - Dispositions particulières

Article 4 - Cas d'absence ou d'empêchement du directeur général adjoint systèmes d'information

En cas d'absence ou d'empêchement du directeur général adjoint systèmes d'information, délégation temporaire est donnée à monsieur Philippe Dialinas en tant que directeur en charge de la direction performance opérationnelle et pôles de compétences au sein de la direction des systèmes d'information, à l'effet de signer, au nom du directeur général adjoint systèmes d'information et dans la limite de ses attributions :

- 1) l'ensemble des décisions et actes nécessaires pour assurer et contrôler le fonctionnement de l'établissement
- 2) les ordres de mission des personnels de la direction des systèmes d'information et autorisations d'utiliser un véhicule se rapportant à des déplacements hors de la France métropolitaine
- 3) en matière de marchés, accords-cadres et autres contrats de fournitures, services et travaux répondant aux besoins propres de l'établissement, et non couverts par un marché ou accord-cadre « national », au sens de l'article I.2.1.1 du règlement intérieur des marchés et accords-cadres susvisé de Pôle emploi, à l'exception des marchés et accords-cadres de travaux passés selon une procédure formalisée et les marchés et accords-cadres de services afférents à ces opérations :
 - o les bons de commande, quel que soit leur montant
 - o les marchés et accords-cadres, quel que soit leur montant, les avenants à ces marchés et accords-cadres, les ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de l'exécution de ces marchés et accords-cadres, actes emportant résiliation de ces marchés et accords-cadres, ainsi que tous les autres décisions,

documents et actes nécessaires à la passation et à l'exécution de ces marchés et accords-cadres.

En cas d'empêchement de monsieur Philippe Dialinas, délégation temporaire est donnée à monsieur Romain Sammut, directeur en charge de la direction architecture, sécurité, innovation et achats, dans la limite de ses attributions.

Article 5 - Travaux

Délégation permanente est donnée à monsieur Philippe Dialinas, en tant que directeur en charge de la direction performance opérationnelle et pôles de compétences au sein de la direction des systèmes d'information à l'effet de signer, au nom du directeur général adjoint systèmes d'information, dans la limite de leurs attributions et en matière de travaux concernant cette direction :

- 1) les bons de commande d'un montant inférieur à 200 000 euros HT
- 2) les marchés et accords-cadres d'un montant inférieur à 200 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- 3) s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 200 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de: leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

Article 6 - Achats

Délégation permanente est donnée à monsieur Gilles Collet, adjoint au directeur de la direction architecture, sécurité, innovation et achats, à l'effet de signer, au nom du directeur général adjoint systèmes d'information :

- 1) les bons de commande en matière d'achat de fournitures et services d'un montant inférieur à 200 000 euros HT,
- 2) les marchés et accords-cadres en matière d'achat de fournitures et services d'un montant inférieur à 200 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- 3) s'agissant des marchés et accords-cadres de fournitures ou services, ou se rapportant aux biens immobiliers utilisés par la direction des systèmes d'information, quel que soit leur montant :
 - o les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants,
 - o les ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière,
 - o ainsi que les actes emportant leur résiliation.

Article 7 - Performance opérationnelle et gouvernance

Délégation permanente est donnée à madame Laurence Roch, adjoint au directeur de la direction performance opérationnelle et pôles de compétences à l'effet de signer, au nom du directeur général adjoint systèmes d'information les bons de commande en matière d'achat de fournitures et services d'un montant inférieur à 200 000 euros HT.

Article 8 – Ressources humaines

Délégation de signature est donnée à madame Laurence Cosson - Piantoni directrice en charge de la performance sociale, à l'effet de signer au nom du directeur général adjoint systèmes d'information et dans la limite de ses attributions :

- dans le cadre de la politique générale de recrutement de Pôle emploi, les documents et actes utiles au recrutement des agents nécessaires au fonctionnement de la direction des systèmes

- d'information, à l'exception des cadres dirigeants et cadres supérieurs visés aux articles 1er, 1.2 et 4, § 2 de la convention collective nationale de Pôle emploi,
- prendre les décisions de nomination et l'ensemble des autres actes de gestion des ressources humaines, y compris la rupture du contrat de travail ou du contrat de droit public, ainsi que les décisions octroyant la protection fonctionnelle de Pôle emploi, à l'exception, dans le cadre du pouvoir disciplinaire, des décisions de sanctions supérieures à l'avertissement et au blâme, des agents de la direction des systèmes d'information autres que :
 - o les cadres dirigeants et cadres supérieurs visés aux articles 1er, 1.2 et 4, § 2 de la convention collective nationale de Pôle emploi,
 - o concernant le personnel soumis aux dispositions du décret n°2003-1370 du 31 décembre 2003, les agents de niveaux VA et VB.

Article 9 – Abrogation

La décision DSI n° 2018-18 du 18 décembre 2018 est abrogée.

Article 10 – Publication et entrée en vigueur

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Montreuil, le 31 janvier 2019.

Franck Denié,
directeur général adjoint
systèmes d'information par intérim

Décision DSI n° 2019-03 du 31 janvier 2019

Délégation de signature temporaire du directeur général adjoint systèmes d'information par intérim au sein de l'établissement systèmes d'information

Le directeur général adjoint systèmes d'information par intérim,

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-8, L. 5312-9, L. 5312-13, R. 5312-19 et R. 5312-22,

Vu, ensemble, l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié, fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la délibération n° 2012-21 du 22 mars 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant la nature des actions en justice et transactions pour lesquelles le directeur général peut agir sans délibération préalable et spéciale du conseil d'administration et modalités de cette délibération préalable et spéciale,

Vu la délibération n° 2017-24 du 18 octobre 2017 du conseil d'administration de Pôle emploi approuvant le règlement intérieur des marchés publics de Pôle emploi,

Vu la délibération n° 2014-23 du 21 mai 2014 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant la nature des marchés et accords-cadres que le directeur général peut conclure sans délibération préalable et spéciale du conseil d'administration dans la limite, le cas échéant, d'un montant déterminé, et arrêtant les modalités de cette délibération préalable et spéciale,

Vu la délibération n° 2015-37 du 8 juillet 2015 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant le cadre des délégations de pouvoir au sein de Pôle emploi,

Vu la décision n° 2015-178 du 16 décembre 2015 portant délégation de pouvoir du directeur général au directeur général adjoint systèmes d'information,

Vu la décision n° 2017-117 du 31 décembre 2017 du directeur général de Pôle emploi actualisant les seuils du règlement intérieur des marchés publics de Pôle emploi

Décide :

Article 1

Délégation temporaire est donnée du 11 au 22 février 2019 à monsieur Fadi El Rostom, directeur de la direction offre de service et directeur par intérim de la direction fonctions d'appui, pilotage, support à l'organisation, à l'effet de signer, au nom du directeur général adjoint systèmes d'information et dans le cadre de son intérim durant cette période :

- 1) l'ensemble des décisions et actes nécessaires pour assurer et contrôler le fonctionnement de l'établissement
- 2) les ordres de mission des personnels de la direction des systèmes d'information et autorisations d'utiliser un véhicule se rapportant à des déplacements hors de la France métropolitaine
- 3) en matière de marchés, accords-cadres et autres contrats de fournitures, services et travaux répondant aux besoins propres de l'établissement, et non couverts par un marché ou accord-cadre « national », au sens de l'article I.2.1.1 du règlement intérieur des marchés et accords-cadres susvisé de Pôle emploi, à l'exception des marchés et accords-cadres de travaux passés selon une procédure formalisée et les marchés et accords-cadres de services afférents à ces opérations :
 - o les bons de commande, quel que soit leur montant
 - o les marchés et accords-cadres, quel que soit leur montant, les avenants à ces marchés et accords-cadres, les ordres de service et décisions de poursuivre émis

dans le cadre de l'exécution de ces marchés et accords-cadres, actes emportant résiliation de ces marchés et accords-cadres, ainsi que tous les autres décisions, documents et actes nécessaires à la passation et à l'exécution de ces marchés et accords-cadres.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Montreuil, le 31 janvier 2019.

Franck Denié,
directeur général adjoint
systèmes d'information par intérim

Décision Gu n° 2019-01 DS DR du 31 janvier 2019

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Guyane au sein de la direction régionale

Le directeur régional de Pôle emploi Guyane,

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-6, L. 5312-8, L. 5312-9, L. 5312-10, L. 5312-13, R. 5312-4 à R. 5312-6, R. 5312-19 et R. 5312-23 à R. 5312-26,

Vu la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel,

Vu, ensemble, l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics,

Vu le décret n° 2018-1335 du 28 décembre 2018 relatif aux droits et aux obligations des demandeurs d'emploi et au transfert du suivi de la recherche d'emploi,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié, fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la convention conclue entre l'Etat et Pôle emploi le 29 décembre 2017 relative à la gestion des allocations de solidarité,

Vu la délibération n° 2012-21 du 22 mars 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant la nature des actions en justice et transactions pour lesquelles le directeur général peut agir sans délibération préalable et spéciale du conseil d'administration et arrêtant les modalités de cette délibération préalable et spéciale

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la délibération n° 2014-23 du 21 mai 2014 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant la nature des marchés et accords-cadres que le directeur général peut conclure sans délibération préalable et spéciale du conseil d'administration dans la limite, le cas échéant, d'un montant déterminé, et arrêtant les modalités de cette délibération préalable et spéciale,

Vu la délibération n° 2017-24 du 18 octobre 2017 du conseil d'administration de Pôle emploi approuvant le règlement intérieur des marchés publics de Pôle emploi,

Vu la décision n° 2017-117 du 31 décembre 2017 du directeur général de Pôle emploi actualisant les seuils du règlement intérieur des marchés publics de Pôle emploi,

Vu la décision n° 2018-113 du 29 novembre 2018 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive,

Vu la décision n° 2019-01 du 3 janvier 2019 du directeur général de Pôle emploi portant délégation de pouvoir aux directeurs régionaux de Pôle emploi,

Décide :

Section 1 – Fonctionnement général

Article 1 – Correspondances, congés, autorisations d'absence et ordres de missions

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane, dans la limite de leurs attributions :

- 1) les correspondances se rapportant aux activités du service, à l'exception des instructions et notes à destination du réseau de Pôle emploi Guyane et des correspondances avec ses partenaires institutionnels,

- 2) en matière de gestion des ressources humaines, les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des agents placés sous leur autorité, ainsi que les décisions leur accordant des primes et indemnités,
- 3) les ordres de mission des agents placés sous leur autorité et autorisations d'utiliser un véhicule, à l'exception des ordres de mission et autorisations d'utiliser un véhicule se rapportant à des déplacements hors de la région.

§ 2 Bénéficiaire de la délégation visée au § 1 du présent article :

- madame Jocelyne Claire, directrice de cabinet et médiatrice
- monsieur François Dumora, directeur régional adjoint aux opérations
- madame Pauline Laudernet, directrice ressources humaines et relations sociales
- madame Rose-Hélène Léonço, directrice administration, finances et gestion
- monsieur Jean-Yves Ursule, directeur des opérations & maîtrise des risques
- madame Mylène Pierre, responsable de service offres de service
- madame Céline Court, responsable de service performance réseau
- madame Nikita Briquet, adjointe à la direction administration finances et gestion

Section 2 – Contrats, marchés et biens immobiliers

Article 2 – Achat de fournitures et de services

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée à monsieur François Dumora, directeur régional adjoint aux opérations et à madame Rose-Hélène Léonço, directrice administration finances gestion à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane, dans la limite de leurs attributions et en matière d'achat de fournitures et services :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 206 000 euros HT,
- les marchés et accords-cadres d'un montant inférieur à 207 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 207 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

§ 2 Délégation permanente de signature est donnée à la personne désignée au présent § 2, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane, dans la limite de ses attributions et en matière d'achat de fournitures et services :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 75 000 euros HT,
- les marchés et accords-cadres d'un montant inférieur à 103 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 103 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

Bénéficiaire des délégations mentionnées au présent § 2 :

- monsieur Jean-Yves Ursule, directeur des opérations & maîtrise des risques

§ 3 Délégation permanente de signature est donnée à la personne désignée au présent paragraphe à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane, en matière d'achat de fournitures et services, les bons de commande d'un montant inférieur à 10 000 euros HT.

- madame Jocelyne Claire, directrice de cabinet et médiatrice

Article 3 – Marchés de travaux

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée à monsieur François Dumora, directeur régional adjoint aux opérations, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane dans la limite de ses attributions :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 206 000 euros HT émis dans le cadre d'un marché ou accord-cadre de travaux,
- les marchés et accords-cadres de travaux d'un montant inférieur à 207 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 207 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

§ 2 Délégation permanente de signature est donnée à madame Rose-Hélène Léonço, directrice administration finances et gestion, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane, dans la limite de ses attributions :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 75 000 euros HT émis dans le cadre d'un marché ou accord-cadre de travaux,
- les marchés et accords-cadres de travaux d'un montant inférieur à 103 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 103 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

§ 3 Délégation permanente de signature est donnée à madame Jocelyne Claire, directrice de cabinet et médiatrice, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane, en matière de travaux, les bons de commande d'un montant inférieur à 10 000 euros HT.

Article 4 – Baux, acquisitions et aliénations de biens immobiliers

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur François Dumora, directeur régional adjoint aux opérations, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane, dans la limite de ses attributions :

- les baux, que Pôle emploi y ait qualité de preneur ou de bailleur,
- les actes relatifs aux acquisitions et aliénations de biens immobiliers.

Article 5 – Autres contrats

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur François Dumora, directeur régional adjoint aux opérations aux fins d'exécution du service public de l'emploi, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane, à l'effet de signer les contrats de portée régionale de partenariat, de

subvention ou de vente de services d'insertion, reclassement ou promotion professionnels, à l'exclusion des conventions de gestion prévues à l'article L. 5424-2 du code du travail.

Section 3 – Ressources humaines

Article 6 – Gestion des ressources humaines

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur François Dumora, directeur régional adjoint aux opérations, à l'effet de signer au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane, dans la limite de ses attributions :

- dans le cadre de la politique générale de recrutement de Pôle emploi, les documents et actes utiles au recrutement des agents nécessaires au fonctionnement de la direction régionale, à l'exception des cadres dirigeants et cadres supérieurs visés aux articles 1er, 1.2 et 4, § 2 de la convention collective nationale de Pôle emploi,
- prendre les décisions de nomination et l'ensemble des autres actes de gestion des ressources humaines, y compris la rupture du contrat de travail ou du contrat de droit public, ainsi que les décisions octroyant la protection fonctionnelle de Pôle emploi, à l'exception, dans le cadre du pouvoir disciplinaire, des décisions de sanctions supérieures à l'avertissement et au blâme, des agents de la direction régionale autres que :
 - o les cadres dirigeants et cadres supérieurs visés aux articles 1er, 1.2 et 4, § 2 de la convention collective nationale de Pôle emploi,
 - o concernant le personnel soumis aux dispositions du décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003, les agents de niveaux VA et VB.

Section 4 – Recouvrement

Article 7 – Recouvrement des contributions, cotisations et autres ressources

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée à la personne désignée au § 2 du présent article à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de ses attributions :

- 1) les décisions relatives au recouvrement des contributions et cotisations, majorations de retard y afférentes et autres sommes devant être recouvrées par Pôle emploi, à l'exception des contributions, cotisations, majorations et autres sommes pour le recouvrement desquelles l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence nationale exclusive par décision du directeur général ;
- 2) les décisions relatives aux demandes de remboursement de ces contributions, cotisations, majorations de retard, et autres sommes, lorsqu'elles ont indûment été encaissées,
- 3) les décisions par lesquelles les contributions, cotisations et autres ressources restant dues à Pôle emploi sont produites au passif des entreprises en procédure collective,
- 4) les décisions par lesquelles le remboursement prévu à l'article R. 1235-1 du code du travail est demandé,
- 5) les décisions relatives aux aides et mesure en faveur des entreprises,
- 6) les décisions par lesquelles il est statué sur les « demandes de renseignement sur la participation » à l'assurance chômage des dirigeants, mandataires sociaux et associés,

§ 2 Bénéficie de la délégation mentionnée au § 1 du présent article :

- monsieur Jean-Yves Ursule, directeur des opérations & maîtrise des risques

§ 3 En cas d'absence ou d'empêchement de la personne désignée au § 2 du présent article, bénéficie de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Luc Coma, responsable d'équipe de la plateforme de production

Article 8 – Contraintes

§ 1 - Contraintes délivrées en vue de recouvrer les ressources

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Jean-Yves Ursule, directeur des opérations & maîtrise des risques, à l'effet de notifier ou faire signifier une contrainte en vue de recouvrer des contributions, cotisations, majorations de retard et autres ressources visées à l'article 7, § 1 et faire procéder à son exécution.

En cas d'absence ou d'empêchement de cette personne, bénéficie de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Mylène Pierre, responsable de service offres de service

§ 2 - Contraintes délivrées en vue de recouvrer les prestations en trop versées

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Jean-Yves Ursule, directeur des opérations & maîtrise des risques à l'effet de notifier ou faire signifier une contrainte en vue de recouvrer les prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, ou pour le compte d'un tiers lorsque la loi autorise le recours à cette procédure et faire procéder à son exécution.

En cas d'absence ou d'empêchement de cette personne, bénéficie de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Mylène Pierre, responsable de service offres de service

§ 3 - Contraintes délivrées dans le cadre de l'article L. 1235-4 du code du travail

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Jean-Yves Ursule, directeur des opérations & maîtrise des risques à l'effet de notifier ou faire signifier une contrainte, conformément à l'article L.1235-4 du code du travail, en vue de recouvrer auprès de l'employeur fautif tout ou partie des allocations de chômage versées par Pôle emploi, pour le compte de l'organisme gestionnaire du régime d'assurance chômage, et faire procéder à son exécution.

En cas d'absence ou d'empêchement de cette personne, bénéficie de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Mylène Pierre, responsable de service offres de service

Article 9 – Prestations en trop versées : délais de remboursement, remise et admission en non-valeur

§ 1 – Délais de remboursement

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Jean-Yves Ursule, directeur des opérations & maîtrise des risques, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane :

- 1) dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage en trop versées dans la limite de 24 mois,
- 2) dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, dans la limite de 24 mois.

En cas d'absence ou d'empêchement de cette personne, bénéficie de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Luc Coma, responsable d'équipe de la plateforme de production

§ 2 – Remise de dette

Délégation permanente de signature est donnée, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, quel que soit le montant de ces prestations, à :

- monsieur Jean-Yves Ursule, directeur des opérations & maîtrise des risques

En cas d'absence ou d'empêchement de cette personne, bénéficie de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Mylène Pierre, responsable de service offres de service

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Jean-Yves Ursule, directeur des opérations & maîtrise des risques pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur à 2000 euros.

En cas d'absence ou d'empêchement de cette personne, bénéficie de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Mylène Pierre, responsable de service offres de service

§ 3 – Admission en non valeur

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Jean-Yves Ursule, directeur des opérations & maîtrise des risques, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes d'admission en non valeur des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, irrécouvrables ou non recouvrées, quel que soit le montant de ces prestations.

Délégation permanente de signature est donnée à madame Mylène Pierre, responsable de service offres de service, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes d'admission en non valeur des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur à 2000 euros.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficie de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Jocelyne Claire, directrice de cabinet et médiatrice

Section 5 – Décisions sur recours

Article 10 – Recours gracieux

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur François Dumora, directeur régional adjoint aux opérations, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane, les

décisions sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées aux articles 2, 3, 4, 5, 6 et 9 de la présente décision.

Article 11 – Recours contre une décision de radiation ou une décision de radiation et de suppression du revenu de remplacement

Délégation permanente de signature est donnée à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane et pour les manquements constatés à compter du 1er janvier 2019, les recours préalables obligatoires formés contre les décisions de radiation ou de radiation et de suppression du revenu de remplacement, à :

- monsieur François Dumora, directeur régional adjoint aux opérations

En cas d'absence ou d'empêchement, bénéficie de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Jean-Yves Ursule, directeur des opérations & maîtrise des risques

Article 12 – Plaintes sans constitution de partie civile

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur François Dumora, directeur régional adjoint aux opérations, à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de ses attributions porter plainte sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi, ou d'un tiers qu'il représente, pour tout fait ou acte intéressant la direction territoriale.

En cas d'absence ou d'empêchement de monsieur François Dumora, directeur régional adjoint aux opérations, bénéficie de la même délégation, à titre temporaire, monsieur Jean-Yves Ursule, directeur des opérations & maîtrise des risques.

Article 13 – Recours hiérarchiques

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur François Dumora, directeur régional adjoint aux opérations, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane, les décisions sur les recours hiérarchiques formés par les usagers contre les décisions prises par les agents placés sous l'autorité du directeur régional de Pôle emploi Guyane, y compris les décisions ou conventions conclues pour le compte de l'Etat mentionnés à l'article R. 5312-4 du code du travail ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail.

En cas d'absence ou d'empêchement de cette personne, bénéficie de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Jean-Yves Ursule, directeur des opérations & maîtrise des risques

Section 6 – Plaintes, contentieux et transactions

Article 14 – Contentieux

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur François Dumora, directeur régional adjoint aux opérations à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane et dans la limite des attributions du service, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi ou d'un tiers que Pôle emploi représente, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation, se rapportant à des décisions de Pôle emploi Guyane ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale, à l'exception des litiges :

- visés aux points b-1°) à b-4°) de l'article 1 de la délibération susvisée n° 2012-21 du 22 mars 2012 et ce, que Pôle emploi y soit demandeur ou défendeur ;
- concernant plusieurs établissements de Pôle emploi ;
- mettant en cause les marques et noms de domaines intéressant Pôle emploi ;

- relatifs à la convention collective nationale de Pôle emploi, aux accords qui y sont annexés et aux accords collectifs nationaux de travail, ainsi qu'à leurs avenants, sauf décision ponctuelle prise par le directeur général ou son délégataire au sein de la direction générale ;
- relatifs aux décrets, arrêtés, délibérations, instructions, décisions du directeur général ou de son délégataire au sein de la direction générale afférents à la situation statutaire et réglementaire des agents de droit public ;
- entre Pôle emploi et un agent de la direction régionale porté devant la juridiction administrative ou entre Pôle emploi et un agent soumis aux dispositions du décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 de niveau VA ou VB qui serait porté devant le juge judiciaire ; entre Pôle emploi et un cadre dirigeant ou supérieur visé à l'article 1er, 1.2 ou 4, §2 de la visé à l'article 1er, 1.2 ou 4, §2 de la convention collective nationale de Pôle emploi.

Article 15 – Contentieux « ressources humaines »

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur François Dumora, directeur régional adjoint aux opérations, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane et dans la limite des attributions du service, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation, se rapportant aux ressources humaines de la direction régionale, à l'exception des litiges :

- relatifs à la convention collective nationale de Pôle emploi, aux accords qui y sont annexés et aux accords collectifs nationaux de travail, ainsi qu'à leurs avenants, sauf décision ponctuelle prise par le directeur général ou son délégataire au sein de la direction générale ;
- relatifs aux décrets, arrêtés, délibérations, instructions, décisions du directeur général ou de son délégataire au sein de la direction générale afférents à la situation statutaire et réglementaire des agents de droit public ;
- entre Pôle emploi et un agent de la direction régionale porté devant la juridiction administrative ou entre Pôle emploi et un agent soumis aux dispositions du décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 de niveau VA ou VB qui serait porté devant le juge judiciaire;
- entre Pôle emploi et un cadre dirigeant ou supérieur visé à l'article 1er, 1.2 ou 4, §2 de la convention collective nationale de Pôle emploi.

Article 16 – Transactions

Délégation permanente de signature est donnée, à l'effet de transiger, dans la limite de ses attributions, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane ou d'un tiers que Pôle emploi représente, dans les cas se rapportant à ses (leurs) décisions ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale, prévoyant le versement d'une somme d'un montant total strictement inférieur à 25 000 euros, à l'exception de ceux dans lesquels le directeur général ne peut conclure une transaction qu'après délibération préalable et spéciale du conseil d'administration en application de l'article 3 de la délibération susvisée n° 2012-21 du 22 mars 2012, à :

- monsieur François Dumora, directeur régional adjoint aux opérations

Section 7 – Divers

Article 17 – Production au passif des entreprises en procédure collective

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur François Dumora, directeur régional adjoint aux opérations, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de ses attributions, les décisions par lesquelles les créances restant dues à Pôle emploi autres que celles visées à l'article 7 de la présente décision sont produites au passif des entreprises en procédure collective.

Article 18 – Abrogation

La décision Gu n° 2018-10 DS DR du 1er août 2018 est abrogée.

Article 19 – Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Cayenne, le 31 janvier 2019.

Stéphane Bailly,
directeur régional
de Pôle emploi Guyane

Décision Gu n° 2019-02 DS Dépense du 31 janvier 2019

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Guyane au sein de la direction régionale en matière d'opérations de dépense et de recette

Le directeur régional de Pôle emploi Guyane,

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-6, L. 5312-8, L. 5312-9, L. 5312-10, R. 5312-6, R. 5312-19, R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu la délibération n° 2015-49 du 18 novembre 2015 du conseil d'administration de Pôle emploi relative à la signature des opérations de dépense,

Vu la décision du directeur général de Pôle emploi n° 2016-126 du 16 décembre 2016 fixant le cadre des délégations de signature au sein de Pôle emploi en matière d'opérations de dépense et de recette,

Décide :

Article 1 – Bon à payer d'une opération de dépense et émission ou endos d'un chèque

Délégation permanente est donnée aux personnes désignées ci-après à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane, le bon à payer d'une opération de dépense, d'une part, et un chèque ou l'endos d'un chèque, d'autre part, dans les conditions prévues par la délibération susvisée n° 2015-49 du 18 novembre 2015, à l'exclusion de toute autre opération de mise en règlement, :

- monsieur François Dumora, directeur régional adjoint opérations
- madame Jocelyne Claire, directrice de cabinet
- madame Mylène Derond, appui conseil aux organisations
- madame Pauline Laudernet, directrice ressources humaines & relations sociales
- madame Rose-Hélène Leonco, directrice administratif, finances et gestion
- monsieur Jean-Yves Ursule, directeur des opérations & maîtrise des risques

Article 2 – Bon à payer d'une opération de dépense

Délégation permanente est donnée aux personnes désignées ci-après à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane, le bon à payer d'une opération de dépense :

- monsieur François Dumora, directeur régional adjoint opérations
- madame Jocelyne Claire, directrice de cabinet
- madame Mylène Derond, appui conseil aux organisations
- madame Pauline Laudernet, directrice ressources humaines & relations sociales
- madame Rose-Hélène Leonco, directrice administratif, finances et gestion
- monsieur Jean-Yves Ursule, directeur des opérations & maîtrise des risques

Article 3 – Conditions d'exercice des délégations données aux articles 1 et 2

Pour une même opération de dépense, d'une part, un même délégataire ne peut signer à la fois le bon à payer et le chèque y afférent et, d'autre part, lorsqu'un délégataire est signataire du bon à payer, son supérieur hiérarchique (N+1) ne peut pas être signataire du chèque et vice versa. Il ne peut être dérogé à ce second principe qu'à titre exceptionnel, en cas de nécessité (urgence ou insuffisance momentanée de délégataires).

Article 4 – Autorisation de prélèvement sur le compte bancaire de la direction régionale

Délégation permanente est donnée à :

- monsieur François Dumora, directeur régional adjoint opérations
- madame Jocelyne Claire, directrice de cabinet
- madame Mylène Derond, appui conseil aux organisations
- madame Pauline Laudernet, directrice ressources humaines & relations sociales
- madame Rose-Hélène Leonco, directrice administratif, finances et gestion
- monsieur Jean-Yves Ursule, directeur des opérations & maîtrise des risques

à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane, les autorisations de prélèvement sur le compte bancaire de la direction régionale dans les conditions prévues par la délibération susvisée n° 2015-49 du 18 novembre 2015.

Article 5 – Abrogation

La décision Gu n° 2018-09 DS Dépense du 1^{er} août 2018 est abrogée.

Article 6 – Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Cayenne, le 31 janvier 2019.

Stéphane Bailly,
directeur régional
de Pôle emploi Guyane

Décision Gu n° 2019-03 DP HSST du 31 janvier 2019

Délégation de pouvoir du directeur régional de Pôle emploi Guyane au directeur régional adjoint des opérations dans le domaine de l'hygiène, de la santé et de la sécurité au travail

Le directeur régional de Pôle emploi Guyane,

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 4121-1 et suivants, L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-9, L. 5312-10, R. 4121-1 et suivants, R. 5312-6, R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la délibération n° 2015-37 du 8 juillet 2015 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant le cadre des délégations de pouvoir au sein de Pôle emploi,

Décide :

Article 1 – Délégation de pouvoir

Délégation de pouvoir est donnée au directeur régional adjoint aux opérations au sein de la direction régionale de Pôle emploi Guyane à l'effet de, en matière d'hygiène, de santé et de sécurité au travail, prendre toute décision et disposition nécessaire au respect des dispositions légales, réglementaires et conventionnelles s'imposant en la matière à l'employeur à l'égard des personnels, dans l'ensemble des sites relevant de la direction régionale et au cours des déplacements des personnels de ces sites, et en particulier veiller :

- à la mise en place, au maintien, à l'entretien et utilisation des mesures de sécurité collectives et/ou individuelles, le cas échéant en collaboration avec les chefs d'entreprises extérieures,
- à la diffusion et à l'affichage sur les lieux de travail des consignes de sécurité,
- à l'évaluation et à la prévention des risques professionnels, le cas échéant en collaboration avec des organismes de prévention,
- à l'accomplissement de la formation du personnel à la sécurité,
- au respect des normes de sécurité imposées dans les établissements recevant du public (ERP).

Article 2 – Abrogation

La décision Gu n° 2018-08 DP HSST du 1^{er} juillet 2018 est abrogée.

Article 3 – Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Cayenne, le 31 janvier 2019.

Stéphane Bailly,
directeur régional
de Pôle emploi Guyane

Décision Ce-VdL n° 2019-05 DP IRP du 1er février 2019

Délégation de pouvoir de la directrice régionale de Pôle emploi Centre-Val de Loire à la directrice régionale adjointe en charge de la performance sociale à l'effet d'animer les réunions des délégués du personnel

La directrice régionale de Pôle emploi Centre-Val de Loire,

Vu le code du travail, notamment les articles, L 2311-1 et suivants, L. 4611-1 et suivants, L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-9, L. 5312-10, R. 5312-6, R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la délibération n° 2015-37 du 8 juillet 2015 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant le cadre des délégations de pouvoir au sein de Pôle emploi,

Décide :

Article 1 – Délégation de pouvoir

§ 1 Délégation de pouvoir est donnée à la directrice régionale adjointe en charge de la performance sociale au sein de la direction régionale de Pôle emploi Centre-Val de Loire à l'effet d'assurer les responsabilités incombant au chef d'établissement en matière relatives à l'animation des réunions des délégués du personnel, dans les conditions prévues par le code du travail et notamment :

- d'organiser les réunions des délégués du personnel,
- d'établir l'ordre du jour et de convoquer les personnes participant à ces réunions dans les conditions prévues par les textes applicables,
- de recueillir les avis et consultations prévus par la loi,
- d'animer les réunions des délégués du personnel,
- d'assurer l'information obligatoire auprès de l'inspecteur du travail dans le cadre du fonctionnement de cette instance.

§ 2 La délégation de pouvoir visée au § 1 du présent article ne fait pas obstacle à ce que, à titre exceptionnel, la directrice régionale puisse, si elle l'estime opportun eu égard aux circonstances et après en avoir préalablement informé son délégataire par écrit, présider lui-même une réunion déterminée du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ou des délégués du personnel.

§ 3 En cas d'absence ou d'empêchement du bénéficiaire de la présente délégation de pouvoir, celui-ci est autorisé à donner une procuration écrite, préalable et spéciale à un agent de la direction régionale cadre dirigeant ou cadre supérieur au sens des articles 1^{er}, 1.2 et 4, § 2 de la convention collective nationale de Pôle emploi ou, concernant le personnel soumis aux dispositions du décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003, à un agent de niveaux VA ou VB, ou relevant du personnel fonctionnel de direction placé sous l'autorité hiérarchique directe d'un cadre dirigeant, à l'effet de présider une réunion déterminée du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ou d'animer une réunion déterminée des délégués du personnel ou, plus généralement, d'assurer les relations avec ces deux instances représentatives du personnel pendant la période d'absence ou d'empêchement considérée.

Article 2 – Abrogation

La décision Ce-VdL n° 2018-16 DP IRP du 14 septembre 2018 est abrogée.

Article 3 – Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Orléans, le 1er février 2019.

Virginie Coppens Menager
directrice régionale
de Pôle emploi Centre-Val de Loire

Décision Ce-VdL n° 2019-06 DS Dépense du 1er février 2019

Délégation de signature de la directrice régionale de Pôle emploi Centre-Val de Loire au sein de la direction régionale en matière d'opérations de dépense et de recette

La directrice régionale de Pôle emploi Centre-Val de Loire,

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-6, L. 5312-8, L. 5312-9, L. 5312-10, R. 5312-6, R. 5312-19, R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu la délibération n° 2015-49 du 18 novembre 2015 du conseil d'administration de Pôle emploi relative à la signature des opérations de dépense,

Vu la décision du directeur général de Pôle emploi n° 2016-126 du 16 décembre 2016 fixant le cadre des délégations de signature au sein de Pôle emploi en matière d'opérations de dépense et de recette,

Décide :

Article 1 – Bon à payer d'une opération de dépense et émission ou endos d'un chèque

Délégation permanente est donnée aux personnes désignées ci-après à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Centre-Val de Loire, le bon à payer d'une opération de dépense, d'une part, et un chèque ou l'endos d'un chèque, d'autre part, dans les conditions prévues par la délibération susvisée n° 2015-49 du 18 novembre 2015, à l'exclusion de toute autre opération de mise en règlement :

- madame Isabelle Lenfant, directrice régionale adjointe opérations et réseau de Pôle emploi Centre-Val de Loire
- monsieur Pascal Waill, directeur régional adjoint de la performance financière et maîtrise des risques de Pôle emploi Centre-Val de Loire
- madame Odile Ferru, directrice régionale adjointe en charge de la performance sociale
- madame Véronique Bonraisin, directrice de la direction de la stratégie et des relations extérieures
- monsieur Hervé Jouanneau, directeur du pilotage et de la performance
- madame Danièle Jarnac, directrice des opérations
- monsieur Julien Pascual, directeur de la plateforme des productions centralisées
- monsieur Paul Ferrandez, directeur de la maîtrise des risques

Article 2 – Bon à payer d'une opération de dépense

Délégation permanente est donnée aux personnes désignées ci-après à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Centre-Val de Loire, le bon à payer d'une opération de dépense:

- monsieur Pascal Huyot, responsable du service immobilier et patrimoine
- monsieur Cyril Rousset, directeur de production des services centralisés
- madame Françoise Accart, responsable du service gestion administrative du personnel
- madame Frédérique Laubray, responsable du service appui à la stratégie régionale
- monsieur Laurent Girod, responsable du service pilotage et performance opérationnelle
- monsieur Anthony Grandsire, responsable du service pilotage du réseau et qualité

Article 3 – Conditions d'exercice des délégations données aux articles 1 et 2

Pour une même opération de dépense, d'une part, un même délégataire ne peut signer à la fois le bon à payer et le chèque y afférent et, d'autre part, lorsqu'un délégataire est signataire du bon à payer, son supérieur hiérarchique (N+1) ne peut pas être signataire du chèque et vice versa. Il ne peut être dérogé à ce second principe qu'à titre exceptionnel, en cas de nécessité (urgence ou insuffisance momentanée de délégataires).

Article 4 – Autorisation de prélèvement sur le compte bancaire de la direction régionale

Délégation permanente est donnée à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Centre-Val de Loire, les autorisations de prélèvement sur le compte bancaire de la direction régionale dans les conditions prévues par la délibération susvisée n° 2015-49 du 18 novembre 2015 à :

- monsieur Pascal Waill, directeur régional adjoint performance financière et maîtrise des risques de Pôle emploi Centre-Val de Loire

Article 5 – Abrogation

La décision Ce-VdL n° 2018-22 DS Dépense du 10 décembre 2018 est abrogée.

Article 6 – Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Orléans, le 1er février 2019.

Virginie Coppens Menager,
directrice régionale
de Pôle emploi Centre-Val de Loire

Décision GdE n° 2019-09 DS DT du 1er février 2019

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Grand Est au sein des directions territoriales

Le directeur régional de Pôle emploi Grand Est,

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-6, L. 5312-8, L. 5312-9, L. 5312-10, R. 5312-19, R. 5312-25 à R. 5312-26,

Vu la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel,

Vu le décret n° 2018-1335 du 28 décembre 2018 relatif aux droits et aux obligations des demandeurs d'emploi et au transfert du suivi de la recherche d'emploi,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié, fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la convention conclue entre l'Etat et Pôle emploi le 29 décembre 2017 relative à la gestion des allocations de solidarité,

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la délibération n° 2015-44 du 16 septembre 2015 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les modalités de mobilisation des dépenses d'intervention pour la mise en place de dispositifs locaux en faveur des demandeurs d'emploi,

Décide :

Article 1 – Ordre de service, acte, correspondance, congés et autorisations d'absence

Délégation de signature est donnée aux personnes désignées à l'article 5 de la présente décision à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Grand Est et dans la limite de leurs attributions :

- signer tout ordre de service, acte et correspondance nécessaire au fonctionnement général de la direction territoriale, ainsi que les ordres de mission des personnels placés sous leur autorité et autorisations d'utiliser un véhicule en France métropolitaine et en ce qui concerne les pays frontaliers de la région Grand Est, ainsi que les états de frais qui s'y rapportent, à l'exception des ordres de mission et autorisations d'utiliser un véhicule se rapportant à des déplacements hors de la France métropolitaine,
- en matière de gestion des ressources humaines, signer les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des personnels placés sous leur autorité.

Article 2 – Ordres de missions hors de la France métropolitaine

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées ci-après, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Grand Est au profit des directions territoriales de Pôle emploi, les ordres de mission des agents et autorisations d'utiliser un véhicule hors de France métropolitaine :

- monsieur David Gallier, directeur régional adjoint en charge des opérations,
- madame Francicia Courtois, directrice régionale adjointe en charge de la stratégie et relations extérieures,
- monsieur Abdelhak Nachit, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale,
- monsieur Thierry Clech, directeur régional en charge de l'administration, finances gestion,
- madame Nathalie Patureau, directrice maîtrise des risques,

Article 3 – Conventions départementales et locales de partenariat

Délégation de signature est également donnée aux personnes désignées à l'article 5 de la présente décision à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Grand Est aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, signer tout acte nécessaire à l'animation du service public départemental de l'emploi ainsi que :

- 1) signer les conventions conclues dans le cadre des accords cadres nationaux définissant des axes de coopération à la disposition du réseau avec une autonomie territoriale, à l'exception de celles entraînant un impact financier ou sur la gestion des ressources humaines de Pôle emploi ;
- 2) initier et signer les conventions départementales ou locales de subvention,
- 3) signer les autres accords dont la direction territoriale a pris l'initiative, à l'exception de celles entraînant un impact financier ou politique ou sur le système d'information ou la gestion des ressources humaines de Pôle emploi.

Article 4 - Marchés de prestations spécifiques aux demandeurs d'emploi

Délégation est également donnée aux personnes désignées à l'article 5 de la présente décision à l'effet de signer, lorsque leur montant est supérieur à 25 000 euros HT et inférieur à 144 000 euros HT, les marchés de prestations spécifiques aux demandeurs d'emploi.

Article 5 – Délégués

§ 1 Bénéficiaire des délégations visées aux articles 1, 3 et 4 à titre permanent :

- madame Catherine Haas, directrice territoriale Pôle emploi Haut-Rhin,
- monsieur Claude Rouillon, directeur territorial, Pôle emploi Bas-Rhin,
- madame Ivane Squelbut, directrice territoriale, Pôle emploi Meurthe et Moselle et Meuse,
- monsieur Patrick Guiné, directeur territorial, Pôle emploi Moselle,
- monsieur Fabrice Nourdin, directeur territorial Pôle emploi Vosges,
- monsieur Djellali Chaou, directeur territorial Pôle emploi Aube et Haute-Marne,
- monsieur Fabrice Herbert, directeur territorial Pôle emploi Marne,
- madame Chantal Sire, directrice territoriale Pôle emploi Ardennes,

§ 2 En cas d'absence ou d'empêchement des personnes visées au § 1 du présent article, bénéficiaire des mêmes délégations, à titre temporaire :

- monsieur Jean-Luc Kientz, directeur territorial délégué, Pôle emploi Haut-Rhin,
- monsieur François Braun, directeur territorial délégué, Pôle emploi Bas-Rhin,
- madame Florence Maier, directrice territoriale déléguée, Pôle emploi Bas-Rhin,
- monsieur Emmanuel Arveiler, directeur territorial délégué Pôle emploi Meurthe et Moselle et Meuse,
- monsieur Fiorenzo Fiorini, directeur territorial délégué Pôle emploi Meurthe et Moselle et Meuse,
- monsieur Philippe Weisseldinger, directeur territorial délégué au sein de la direction territoriale Pôle emploi Moselle,
- madame Nathalie Lacresse-Delorme, directrice territoriale déléguée Pôle emploi Moselle,
- madame Nathalie Poittevin, directrice territoriale déléguée Pôle emploi Aube et Haute Marne,
- monsieur Yann Eric Heintz, direction territoriale Pôle emploi Meuse,
- monsieur Pierre Corbin, direction territoriale Pôle emploi Vosges
- monsieur Joël Giebarck, directeur territorial délégué Pôle emploi Marne,
- monsieur Pascal Sarti, direction territoriale Pôle emploi Ardennes,
- monsieur Edgar Beau, direction territoriale Pôle emploi Aube,
- madame Marylène Grépinet direction territoriale Pôle emploi Haute-Marne.

Article 6 – Recours contre une décision de radiation ou une décision de radiation et de suppression du revenu de remplacement

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'article 7 de la présente décision à l'effet de signer au nom du directeur régional de Pôle emploi Grand Est, et pour les

manquements constatés à compter du 1^{er} janvier 2019, les recours préalables obligatoires formés contre les décisions de radiation et les décisions de radiation et de suppression de tout ou partie du revenu de remplacement prévus aux articles R. 5412-8 et R. 5426-11 du code du travail, pour l'ensemble du territoire de la région Grand Est,

Article 7 – Délégués

§ 1 - Bénéficiaires des délégations visées à l'article 6, à titre permanent :

- monsieur Fabrice Nourdin, directeur territorial Pôle emploi Vosges,
- madame Chantal Sire, directrice territoriale Pôle emploi Ardennes,
- monsieur Jean-Luc Kientz, directeur territorial délégué, Pôle emploi Haut-Rhin,
- monsieur François Braun, directeur territorial délégué, Pôle emploi Bas-Rhin,
- madame Florence Maier, directrice territoriale déléguée, Pôle emploi Bas-Rhin,
- monsieur Emmanuel Arveiler, directeur territorial délégué Pôle emploi Meurthe et Moselle et Meuse,
- monsieur Fiorenzo Fiorini, directeur territorial délégué Pôle emploi Meurthe et Moselle et Meuse,
- Vandoeuvre et Lunéville,
- monsieur Philippe Weisseldinger, directeur territorial délégué au sein de la direction territoriale Pôle emploi Moselle,
- madame Nathalie Lacresse-Delorme, directrice territoriale déléguée Pôle emploi Moselle,
- madame Nathalie Poittevin, directrice territoriale déléguée Pôle emploi Aube et Haute Marne
- monsieur Joël Giebarck, directeur territorial délégué Pôle emploi Marne,

§ 2 - En cas d'absence ou d'empêchement des personnes visées au § 1 du présent article, bénéficiaires des mêmes délégations, à titre temporaire :

- madame Catherine Haas, directrice territoriale Pôle emploi Haut-Rhin,
- monsieur Claude Rouillon, directeur territorial, Pôle emploi Bas-Rhin,
- madame Ivane Squelbut, directrice territoriale, Pôle emploi Meurthe et Moselle et Meuse,
- monsieur Patrick Guiné, directeur territorial, Pôle emploi Moselle,
- monsieur Djellali Chaou, directeur territorial Pôle emploi Aube et Haute-Marne,
- monsieur Fabrice Herbert, directeur territorial Pôle emploi Marne,
- monsieur David Gallier, directeur régional adjoint en charge des opérations,
- madame Francicia Courtois, directrice régionale adjointe stratégie et relations extérieures,
- monsieur Abdelhak Nachit, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale,
- monsieur Pascal Ritaine, directeur des opérations,
- monsieur Franco Fédérici, directeur performance du réseau.

Article 8 – Prestations en trop perçues : délais de remboursement, remise et admission en non-valeur

§ 1 – Délais de paiement

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes ci-après dénommées, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Grand Est :

- 1) dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage en trop perçues dans la limite de 36 mois,
- 2) dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, dans la limite de 36 mois.
 - o madame Catherine Haas, directrice territoriale Pôle emploi Haut-Rhin,
 - o monsieur Claude Rouillon, directeur territorial, Pôle emploi Bas-Rhin,
 - o madame Ivane Squelbut, directrice territoriale, Pôle emploi Meurthe et Moselle et Meuse,
 - o monsieur Patrick Guiné, directeur territorial, Pôle emploi Moselle,

- monsieur Fabrice Nourdin, directeur territorial Pôle emploi Vosges,
- monsieur Djellali Chaou, directeur territorial Pôle emploi Aube et Haute-Marne,
- monsieur Fabrice Herbert, directeur territorial Pôle emploi Marne,
- madame Chantal Sire, directrice territoriale Pôle emploi Ardennes,

En cas d'absence ou d'empêchement des personnes visées au § 1 du présent article, bénéficient des mêmes délégations, à titre temporaire :

- monsieur Jean-Luc Kientz, directeur territorial délégué, Pôle emploi Haut-Rhin,
- monsieur François Braun, directeur territorial délégué, Pôle emploi Bas-Rhin,
- madame Florence Maier, directrice territoriale déléguée, Pôle emploi Bas-Rhin,
- monsieur Emmanuel Arveiler, directeur territorial délégué Pôle emploi Meurthe et Moselle et Meuse,
- monsieur Fiorenzo Fiorini, directeur territorial délégué Pôle emploi Meurthe et Moselle et Meuse,
- monsieur Philippe Weisseldinger, directeur territorial délégué au sein de la direction territoriale Pôle emploi Moselle,
- madame Nathalie Lacresse-Delorme, directrice territoriale déléguée Pôle emploi Moselle,
- madame Nathalie Poittevin, directrice territoriale déléguée Pôle emploi Aube et Haute Marne,
- monsieur Yann Eric Heintz, direction territoriale Pôle emploi Meuse,
- monsieur Pierre Corbin, direction territoriale Pôle emploi Vosges,
- monsieur Joël Giebarck, directeur territorial délégué Pôle emploi Marne,
- monsieur Edgar Beau, direction territoriale Pôle emploi Aube,
- madame Marylène Grépinet direction territoriale Pôle emploi Haute-Marne,
- monsieur Pascal Sarti, direction territoriale Pôle emploi Ardennes.

§ 2 – Remise de dette

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes ci-après dénommées, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Grand Est dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur à 1000 euros :

- madame Catherine Haas, directrice territoriale Pôle emploi Haut-Rhin,
- monsieur Claude Rouillon, directeur territorial, Pôle emploi Bas-Rhin,
- madame Ivane Squelbut, directrice territoriale, Pôle emploi Meurthe et Moselle et Meuse,
- monsieur Patrick Guiné, directeur territorial, Pôle emploi Moselle,
- monsieur Fabrice Nourdin, directeur territorial Pôle emploi Vosges,
- monsieur Djellali Chaou, directeur territorial Pôle emploi Aube et Haute-Marne,
- monsieur Fabrice Herbert, directeur territorial Pôle emploi Marne,
- madame Chantal Sire, directrice territoriale Pôle emploi Ardennes,

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Jean-Luc Kientz, directeur territorial délégué, Pôle emploi Haut-Rhin,
- monsieur François Braun, directeur territorial délégué, Pôle emploi Bas-Rhin,
- madame Florence Maier, directrice territoriale déléguée, Pôle emploi Bas-Rhin,
- monsieur Emmanuel Arveiler, directeur territorial délégué Pôle emploi Meurthe et Moselle et Meuse,
- monsieur Fiorenzo Fiorini, directeur territorial délégué Pôle emploi Meurthe et Moselle et Meuse,
- monsieur Philippe Weisseldinger, directeur territorial délégué au sein de la direction territoriale Pôle emploi Moselle,
- madame Nathalie Lacresse-Delorme, directrice territoriale déléguée Pôle emploi Moselle,
- madame Nathalie Poittevin, directrice territoriale déléguée Pôle emploi Aube et Haute Marne,
- monsieur Yann Eric Heintz, direction territoriale Pôle emploi Meuse,
- monsieur Pierre Corbin, direction territoriale Pôle emploi Vosges,
- monsieur Joël Giebarck, directeur territorial délégué Pôle emploi Marne,

- monsieur Pascal Sarti, direction territoriale Pôle emploi Ardennes,
- monsieur Edgar Beau, direction territoriale Pôle emploi Aube,
- madame Marylène Grépinet direction territoriale Pôle emploi Haute-Marne.

§ 3 – Admission en non valeur

Délégation permanente de signature est aux personnes ci-après dénommées, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Grand Est dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes d'admission en non valeur des prestations indûment versées par Pôle emploi ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, irrécouvrables ou non recouvrées, lorsque le montant de ces prestations est inférieur à 1000 euros.

- madame Catherine Haas, directrice territoriale Pôle emploi Haut-Rhin,
- monsieur Claude Rouillon, directeur territorial, Pôle emploi Bas-Rhin,
- madame Ivane Squelbut, directrice territoriale, Pôle emploi Meurthe et Moselle et Meuse,
- monsieur Patrick Guiné, directeur territorial, Pôle emploi Moselle,
- monsieur Fabrice Nourdin, directeur territorial Pôle emploi Vosges,
- monsieur Djellali Chaou, directeur territorial Pôle emploi Aube et Haute-Marne,
- monsieur Fabrice Herbert, directeur territorial Pôle emploi Marne,
- madame Chantal Sire, directrice territoriale Pôle emploi Ardennes,

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Jean-Luc Kientz, directeur territorial délégué, Pôle emploi Haut-Rhin,
- monsieur François Braun, directeur territorial délégué, Pôle emploi Bas-Rhin,
- madame Florence Maier, directrice territoriale déléguée, Pôle emploi Bas-Rhin,
- monsieur Emmanuel Arveiler, directeur territorial délégué Pôle emploi Meurthe et Moselle et Meuse,
- monsieur Fiorenzo Fiorini, directeur territorial délégué Pôle emploi Meurthe et Moselle et Meuse,
- monsieur Philippe Weisseldinger, directeur territorial délégué au sein de la direction territoriale Pôle emploi Moselle,
- madame Nathalie Lacresse-Delorme, directrice territoriale déléguée Pôle emploi Moselle,
- madame Nathalie Poittevin, directrice territoriale déléguée Pôle emploi Aube et Haute Marne,
- monsieur Yann Eric Heintz, direction territoriale Pôle emploi Meuse,
- monsieur Pierre Corbin, direction territoriale Pôle emploi Vosges,
- monsieur Joël Giebarck, directeur territorial délégué Pôle emploi Marne,
- monsieur Pascal Sarti, direction territoriale Pôle emploi Ardennes,
- monsieur Edgar Beau, direction territoriale Pôle emploi Aube,
- madame Marylène Grépinet direction territoriale Pôle emploi Haute-Marne.

§ 4 – Recours gracieux

Délégation permanente de signature est donnée à aux personnes ci-après dénommées, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Grand Est les décisions prises sur les recours gracieux formés contre les décisions rendues au titre des § 1 et § 2 du présent article.

- madame Catherine Haas, directrice territoriale Pôle emploi Haut-Rhin,
- monsieur Claude Rouillon, directeur territorial, Pôle emploi Bas-Rhin,
- madame Ivane Squelbut, directrice territoriale, Pôle emploi Meurthe et Moselle et Meuse,
- monsieur Patrick Guiné, directeur territorial, Pôle emploi Moselle,
- monsieur Fabrice Nourdin, directeur territorial Pôle emploi Vosges,
- monsieur Djellali Chaou, directeur territorial Pôle emploi Aube et Haute-Marne,
- monsieur Fabrice Herbert, directeur territorial Pôle emploi Marne,
- madame Chantal Sire, directrice territoriale Pôle emploi Ardennes,

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Jean-Luc Kientz, directeur territorial délégué, Pôle emploi Haut-Rhin,

- monsieur François Braun, directeur territorial délégué, Pôle emploi Bas-Rhin,
- madame Florence Maier, directrice territoriale déléguée, Pôle emploi Bas-Rhin,
- monsieur Emmanuel Arveiler, directeur territorial délégué Pôle emploi Meurthe et Moselle et Meuse,
- monsieur Fiorenzo Fiorini, directeur territorial délégué Pôle emploi Meurthe et Moselle et Meuse,
- monsieur Philippe Weisseldinger, directeur territorial délégué au sein de la direction territoriale Pôle emploi Moselle,
- madame Nathalie Lacresse-Delorme, directrice territoriale déléguée Pôle emploi Moselle,
- madame Nathalie Poittevin, directrice territoriale déléguée Pôle emploi Aube et Haute Marne,
- monsieur Yann Eric Heintz, direction territoriale Pôle emploi Meuse,
- monsieur Pierre Corbin, direction territoriale Pôle emploi Vosges,
- monsieur Joël Giebarck, directeur territorial délégué Pôle emploi Marne,
- monsieur Edgar Beau, direction territoriale Pôle emploi Aube,
- madame Marylène Grépinet direction territoriale Pôle emploi Haute-Marne.
- monsieur Pascal Sarti, direction territoriale Pôle emploi Ardennes.

Article 9 – Plaintes sans constitution de partie civile

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes ci-après dénommées, à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Grand Est aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, porter plainte sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi, ou d'un tiers qu'il représente, pour tout fait ou acte intéressant la direction territoriale.

- madame Catherine Haas, directrice territoriale Pôle emploi Haut-Rhin,
- monsieur Claude Rouillon, directeur territorial, Pôle emploi Bas-Rhin,
- madame Ivane Squelbut, directrice territoriale, Pôle emploi Meurthe et Moselle et Meuse,
- monsieur Patrick Guiné, directeur territorial, Pôle emploi Moselle,
- monsieur Fabrice Nourdin, directeur territorial Pôle emploi Vosges,
- monsieur Djellali Chaou, directeur territorial Pôle emploi Aube et Haute-Marne,
- monsieur Fabrice Herbert, directeur territorial Pôle emploi Marne,
- madame Chantal Sire, directrice territoriale Pôle emploi Ardennes,

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Jean-Luc Kientz, directeur territorial délégué, Pôle emploi Haut-Rhin,
- monsieur François Braun, directeur territorial délégué, Pôle emploi Bas-Rhin,
- madame Florence Maier, directrice territoriale déléguée, Pôle emploi Bas-Rhin,
- monsieur Emmanuel Arveiler, directeur territorial délégué Pôle emploi Meurthe et Moselle et Meuse,
- monsieur Fiorenzo Fiorini, directeur territorial délégué Pôle emploi Meurthe et Moselle et Meuse,
- monsieur Philippe Weisseldinger, directeur territorial délégué au sein de la direction territoriale Pôle emploi Moselle,
- madame Nathalie Lacresse-Delorme, directrice territoriale déléguée Pôle emploi Moselle,
- madame Nathalie Poittevin, directrice territoriale déléguée Pôle emploi Aube et Haute Marne,
- monsieur Yann Eric Heintz, direction territoriale Pôle emploi Meuse,
- monsieur Pierre Corbin, direction territoriale Pôle emploi Vosges,
- monsieur Joël Giebarck, directeur territorial délégué Pôle emploi Marne,
- madame Marylène Grépinet direction territoriale Pôle emploi Haute-Marne.
- monsieur Edgar Beau, direction territoriale Pôle emploi Aube,
- monsieur Pascal Sarti, direction territoriale Pôle emploi Ardennes.

Article 10 – Abrogation

La décision GdE n° 2019-06 DS DT du 23 janvier 2019 est abrogée.

Article 11 – Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Strasbourg, le 1^{er} février 2019.

Philippe Siebert,
directeur régional
de Pôle emploi Grand Est

Décision GdE n° 2019-10 DS Agences du 1er février 2019

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Grand Est au sein des agences

Le directeur régional de Pôle emploi Grand Est,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-9, L. 5312-10, L. 5426-2, L. 5426-5, R. 5312-4 et R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel,

Vu le décret n° 2018-1335 du 28 décembre 2018 relatif aux droits et aux obligations des demandeurs d'emploi et au transfert du suivi de la recherche d'emploi,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié, fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la convention conclue entre l'Etat et Pôle emploi le 29 décembre 2017 relative à la gestion des allocations de solidarité,

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la délibération n° 2013-45 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la mobilité,

Vu la délibération n° 2013-46 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la garde d'enfants pour parents isolés,

Vu la délibération n° 2015-44 du 16 septembre 2015 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les modalités de mobilisation des dépenses d'intervention pour la mise en place de dispositifs locaux en faveur des demandeurs d'emploi,

Vu la décision n° 2009-2743 du 15 décembre 2009 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions complémentaires susceptibles d'être confiées à Pôle emploi services à compter du 1er janvier 2010,

Vu la décision n° 2018-113 du 29 novembre 2018 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive,

Décide :

Article 1 – Placement et service des prestations

§ 1 Aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, délégation permanente de signature est donnée :

- 1) à l'ensemble des agents exerçant au sein des agences à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Grand Est, procéder à l'inscription sur la liste des demandeurs d'emploi,
- 2) aux personnes désignées au présent paragraphe à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Grand Est, prendre l'ensemble des autres décisions en matière de gestion de la liste des demandeurs d'emploi, prendre l'ensemble des autres décisions en matière de gestion de la liste des demandeurs d'emploi, en particulier refuser une inscription, tenir à jour la liste, assurer le suivi et le contrôle de la recherche d'emploi, en particulier signer les décisions de radiation, radiation et suppression du revenu de remplacement, cessation d'inscription ou changement de catégorie, les décisions statuant sur les recours préalables obligatoires formés contre les décisions de cessation d'inscription ou changement de catégorie et, pour les manquements constatés jusqu'au 31 décembre 2018, formés contre les décisions de radiation :
 - o monsieur Hubert Heitz, directeur de l'agence pôle emploi Schiltigheim,

- madame Rachida Baidane, directrice de l'agence pôle emploi Strasbourg site Pont-Matthis,
- monsieur Gilles Hubsch, directeur de l'agence pôle emploi Strasbourg, site Danube,
- madame Muriel Elles, directrice de l'agence pôle emploi Strasbourg, site Meinau,
- madame Valérie Colella, directrice de l'agence pôle emploi Strasbourg, site Hautepierre,
- madame Pascale Mathey, directrice adjointe de l'agence pôle emploi Strasbourg, site Hautepierre,
- madame Sylvie Clauss, directrice de l'agence pôle emploi Strasbourg site Seyboth,
- madame Virginie Macchia, directrice de l'agence pôle emploi Lingolsheim,
- monsieur Philippe Jacquel, directeur de l'agence pôle emploi Haguenau,
- monsieur Vincent Schaad, directeur de l'agence pôle emploi Molsheim,
- madame Louise-Anne Pfeiffer, directrice de l'agence pôle emploi Saverne,
- monsieur Eric Bachschmidt, directeur de l'agence pôle emploi Sélestat et point relais de Sainte Marie 68,
- monsieur Rodolphe Rhit, directeur de l'agence pôle emploi Wissembourg,
- madame Stéphanie Lemoine, directrice de l'agence pôle emploi Mulhouse Porte de Bâle,
- monsieur Frédéric Dunand, directeur de l'agence pôle emploi Mulhouse Drouot,
- madame Valérie Bresteau, directrice de l'agence pôle emploi Mulhouse Verriers,
- madame Nathalie Zito, directrice de l'agence pôle emploi Mulhouse Doller,
- monsieur Christian Rateau, directeur de l'agence pôle emploi Altkirch,
- monsieur Rudy Tichy, directeur de l'agence pôle emploi Colmar Europe,
- monsieur François Picard, directeur de l'agence pôle emploi Colmar Lacarre,
- madame Lamia Idir, directrice de l'agence pôle emploi Guebwiller,
- monsieur Franck Cordier, directeur de l'agence pôle emploi Saint-Louis,
- madame Bénédicte Bacq, directrice de l'agence pôle emploi Thann,
- madame Sandrine Arendt, directrice adjointe d'agence de Schiltigheim
- madame Corinne Wiss, responsable d'équipe faisant fonction d'adjointe au directeur de l'agence pôle emploi Schiltigheim,
- madame Maud Brechbiehl, responsable d'équipe de pôle emploi Schiltigheim,
- madame Nadia Pawelec, responsable d'équipe de pôle emploi Schiltigheim,
- madame Marie Progin, de responsable d'équipe de pôle emploi Schiltigheim,
- madame Célia Monasson, responsable d'équipe de pôle emploi Schiltigheim,
- monsieur Frédéric Dieuaide, responsable d'accueil de pôle emploi Schiltigheim,
- monsieur Ersin Yildiz, référent métiers de pôle emploi Schiltigheim,
- madame Fabienne Guillaume, responsable d'équipe faisant fonction d'adjointe au directeur de l'agence pôle emploi de Strasbourg, site de Pont-Matthis,
- madame Sylvie Meisiek-Brancaz, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site de Pont-Matthis,
- madame Annick Omeyer-Vonesch, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Pont-Matthis,
- madame Rachel Deloecker, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Pont-Matthis,
- Monsieur Alexandre Boone, responsable d'accueil de pôle emploi Strasbourg, site Pont-Matthis,
- madame Isabelle Nagot, en mission de responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Pont-Matthis, jusqu'au 30 juin 2019,
- madame Odile Playoust, référente métiers de pôle emploi Strasbourg, site Pont-Matthis,
- madame Béatrice Simon, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Danube,
- madame Dominique Werlen, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Danube,
- madame Marie-Paule Zanardo, responsable d'équipe de de pôle emploi Strasbourg, site Danube,
- monsieur Nicolas Debrauwer, responsable d'équipe de de pôle emploi Strasbourg, site Danube,

- madame Valérie Dahmani-Moussa, référente métiers de pôle emploi Strasbourg, site Danube,
- monsieur Eric Chautant, directeur adjoint de l'agence pôle emploi Strasbourg, site Meinau,
- monsieur Mathieu Studer, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Meinau,
- madame Frédérique Lassault, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Meinau,
- monsieur Abdelkader Zennou, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Meinau,
- monsieur Nicola Loiacono, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Meinau,
- monsieur Johann Leclerc, responsable d'accueil de pôle emploi Strasbourg, site Meinau,
- madame Marie-Claude Egermann, référente métiers de pôle emploi Strasbourg, site Meinau,
- madame Frédérique Mangold, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Hautepierre,
- madame Pascale D'hau, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Hautepierre,
- madame Muriel Ducroq, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Hautepierre,
- monsieur Philippe Wotling, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Hautepierre,
- monsieur Serge Schneider, responsable d'accueil de pôle emploi Strasbourg, site Hautepierre,
- madame Vinela Moutous, référente métiers de pôle emploi Strasbourg, site Hautepierre,
- madame Oreda Anoun, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Seyboth,
- madame Sylvie Witz, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Seyboth,
- madame Anne-Catherine Schneider, responsable d'accueil de pôle emploi Strasbourg, site Seyboth,
- madame Elisabeth Conde, en mission de référente métiers de pôle emploi Strasbourg, site Seyboth jusqu'au 31 octobre 2019,
- monsieur Grégory Grosson, responsable d'équipe de pôle emploi Lingolsheim,
- madame Nathalie Seba, responsable d'équipe de pôle emploi Lingolsheim
- madame Sandrine Noir, responsable d'équipe de pôle emploi Lingolsheim,
- madame Hélène Constantin, responsable d'équipe de pôle emploi Lingolsheim,
- madame Sophie Noel, référente métiers de pôle emploi Lingolsheim,
- madame Nadine Grégoire, responsable d'équipe faisant fonction d'adjointe au directeur de l'agence pôle emploi Haguenau,
- madame Emmanuelle Colinet, responsable d'équipe de pôle emploi Haguenau,
- madame Nathalie Bisch, responsable d'équipe de pôle emploi Haguenau,
- monsieur Bernard Clauss, responsable d'équipe de pôle emploi Haguenau,
- madame Yvette Schmitt, responsable d'équipe de pôle emploi Haguenau,
- madame Christelle Ostrowski, référente métiers de pôle emploi Haguenau,
- madame Gaby Lien, responsable d'équipe faisant fonction d'adjointe à la directrice de l'agence pôle emploi Molsheim,
- madame Sylvie Heydt, responsable d'équipe de pôle emploi Molsheim,
- madame Anne Klauer, responsable d'équipe de pôle emploi Molsheim,
- madame Yoann Cesar, responsable d'équipe de pôle emploi Molsheim,
- monsieur Francis Weber, référent métiers de pôle emploi Molsheim
- monsieur Mickaël Jeva, responsable d'équipe de pôle emploi Saverne,
- madame Estelle Le Goff, responsable d'équipe de pôle emploi Saverne,
- madame Marie-Hélène Jaming, responsable d'équipe de pôle emploi Saverne,
- madame Isabelle Mourot, responsable d'équipe de pôle emploi Saverne,
- madame Christelle Stroh, mission référente métiers de pôle emploi Saverne,

- madame Anne Freyermuth, responsable d'équipe de pôle emploi Sélestat et point relais de Sainte Marie 68,
- madame Valérie Schweitzer, responsable d'équipe de pôle emploi Sélestat et point relais de Sainte Marie 68,
- madame Anne Matard, responsable d'équipe de pôle emploi Sélestat et point relais de Sainte Marie 68,
- madame Ingrid Verdin, responsable d'équipe de pôle emploi Sélestat et point relais de Sainte Marie 68,
- madame Florine Gringer, référente métiers de pôle emploi Sélestat et point relais de Sainte Marie 68,
- monsieur Nicolas Haas, responsable d'équipe de pôle emploi Wissembourg,
- madame Audrey Riehm, responsable d'équipe de pôle emploi Wissembourg,
- madame Marguerite Wingerling, référente métiers de pôle emploi Wissembourg,
- monsieur David Dubois, responsable d'équipe faisant fonction d'adjoint à la directrice de l'agence pôle emploi Mulhouse Porte de Bâle,
- madame Valérie Bruckert, responsable d'équipe de pôle emploi Mulhouse Porte de Bâle,
- madame Aurore Jessel, responsable d'équipe de pôle emploi Mulhouse Porte de Bâle,
- monsieur Gilles Dieterlen, référent métiers de pôle emploi Mulhouse Porte de Bâle,
- madame Régine Bourez, responsable d'équipe de pôle emploi Mulhouse Drouot,
- monsieur Olivier Genetin, responsable d'équipe de pôle emploi Mulhouse Drouot,
- madame Bernadette Tavone, responsable d'équipe de pôle emploi Mulhouse Drouot,
- monsieur Marcel Sanlaville, mission de responsable d'équipe de pôle emploi Mulhouse Drouot, jusqu'au 31 octobre 2019,
- monsieur Jean-Michel Rauch, référent métiers de pôle emploi Mulhouse Drouot,
- monsieur Jean-Philippe Weymann, responsable d'équipe de pôle emploi Mulhouse Verriers,
- madame Carine Hugot, responsable d'équipe de pôle emploi Mulhouse Verriers,
- madame Stéphanie Messara, responsable d'équipe de pôle emploi Mulhouse Verriers,
- monsieur Arnaud Gaine, référent métiers de pôle emploi Mulhouse Verriers,
- madame Céline Trunkwald, responsable d'équipe de pôle emploi Mulhouse Doller,
- madame Sandrine Graff, responsable d'équipe de l'agence pôle emploi Mulhouse Doller,
- madame Véronique Rossi, référente métiers de pôle emploi Mulhouse Doller,
- madame Fabienne Baguet, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Louis,
- madame Catherine Pillon, responsable d'équipe de l'agence pôle emploi Saint-Louis,
- madame Mouna Jaoudi, référente métiers pôle emploi Saint-Louis,
- madame Aude Cormaho, responsable d'équipe de pôle emploi Altkirch,
- madame Nathalie Maucieri, responsable d'équipe de pôle emploi Altkirch,
- monsieur Grégory Weber, en mission de responsable d'équipe de pôle emploi Altkirch jusqu'au 31 juillet 2019,
- madame Noelle Wodey, responsable d'équipe de l'agence pôle emploi Colmar Europe,
- madame Olivia Wermelinger, responsable d'équipe de pôle emploi Colmar Europe,
- madame Marie-Paule Jordy, responsable d'équipe de pôle emploi Colmar Europe,
- madame Caroline Kast, responsable d'équipe de pôle emploi Colmar Europe,
- madame Gaëlle Loria, responsable d'équipe de pôle emploi Colmar Europe,
- monsieur François Rencker, référent métiers de pôle emploi Colmar Europe,
- monsieur Emmanuel Rieth, responsable d'équipe de pôle emploi Colmar Lacarre,
- monsieur Serge Guiguen, référent métiers de pôle emploi Colmar Lacarre,
- monsieur Grégory Weitz, responsable d'équipe de pôle emploi Colmar Lacarre,
- monsieur Paul Hank, responsable d'équipe de pôle emploi Colmar Lacarre,
- madame Isabelle Perrin, responsable d'équipe de pôle emploi Colmar Lacarre,
- madame Séverine Kozlow, référente métiers de pôle emploi Colmar Lacarre,
- monsieur Mathias Esser, responsable d'équipe de pôle emploi Guebwiller,
- monsieur Eric Bixel, responsable d'équipe de pôle emploi Guebwiller,

- madame Isabelle Thomas, responsable d'équipe de pôle emploi Guebwiller,
- monsieur Patrick Marzullo, référent métiers de pôle emploi Guebwiller,
- madame Marie-Christine Waltersberger, responsable d'équipe de pôle emploi Thann,
- madame Véronique Humbert, responsable d'équipe de pôle emploi Thann,
- madame Marie Muller, en mission de responsable d'équipe de pôle emploi Thann, jusqu'au 30 novembre 2019,
- madame Céline Noel, référente métiers de pôle emploi Thann,
- monsieur Laurent Lambert, directeur de l'agence Reims Mont d'Arène,
- monsieur Hamid Roubahie Fissa, directeur de l'agence Reims La Neuville,
- monsieur Benoît Masingue, directeur de l'agence Reims Jeanne D'Arc,
- madame Sandrine Sabuco, directrice de l'agence Reims Bezannes,
- monsieur Christian Verheyden, directeur de l'agence Sézanne,
- monsieur Frédéric Serniclay, directeur de l'agence Chalons-en-Champagne,
- monsieur Freddy Boudesocque, directeur de l'agence Epernay,
- madame Valérie Guillaume, directrice de l'agence de l'agence Vitry-le-François
- monsieur Emmanuel Jacob, directeur de l'agence Chaumont,
- madame Anne-Marie Lomonaco, directrice de l'agence Saint-Dizier,
- madame Christèle Bonhomme, directrice de l'agence de l'agence Langres,
- madame Carole Mathé, directrice de l'agence Bar sur Aube,
- monsieur Cyril Le Nalbaut, directeur de l'agence Romilly sur Seine
- monsieur Florent Houdet, directeur de l'agence Troyes Romain Rolland,
- madame Sandrine Masson, directrice de l'agence Troyes Copainville,
- monsieur Christian Brandao, directeur de l'agence Troyes Langevin,
- monsieur Jean-Christophe Bouffin, directeur de l'agence Charleville-Mézières Val de Vence,
- monsieur Sylvain Pognon, directeur de l'agence Charleville-Mézières Montjoly,
- monsieur Gilles Michel, directeur de l'agence Sedan,
- madame Cathie Montbobier, directrice l'agence Rethel,
- madame Sylvie Lamau, directrice de l'agence Revin,
- monsieur Patrick Léon, directeur adjoint de l'agence Charleville-Mézières Val de Vence,
- monsieur Maurice Dureuil, responsable d'équipe de l'agence Charleville-Mézières Val de Vence,
- monsieur Etienne Michel, responsable d'équipe de l'agence Charleville-Mézières Val de Vence,
- monsieur Sylvain Barbier, responsable d'équipe de l'agence Charleville-Mézières Val de Vence,
- monsieur Sylvain Barbier, responsable d'équipe de l'agence Charleville-Mézières Val de Vence,
- madame Stéphanie Rochette, référente métiers de l'agence Charleville-Mézières Val de Vence,
- monsieur Dominique Dauchy, responsable d'équipe de l'agence Charleville-Mézières Montjoly,
- madame Julie Mouilleron, responsable d'équipe de l'agence Charleville-Mézières Montjoly,
- monsieur Patrice Marsilli, responsable d'équipe de l'agence Charleville-Mézières Montjoly,
- madame Soiny Decloux, responsable d'équipe de l'agence Charleville-Mézières Montjoly,
- monsieur Bernard Renault, référent métiers de l'agence Charleville-Mézières Montjoly,
- monsieur Jérôme Corme, responsable d'équipe de l'agence Revin,
- madame Anne Dassonville, responsable d'équipe de l'agence Revin,
- madame Véronique Feret du Longbois, référente métiers de l'agence Revin,
- monsieur Claude Henriet, directeur-adjoint de l'agence Sedan,
- monsieur Francis Hudec, responsable d'équipe de l'agence Sedan,
- monsieur Benoît Simon, responsable d'équipe de l'agence Sedan,
- madame Sophie Caussanel, responsable d'équipe de l'agence Sedan,

- madame Claudine Hons, référente métiers de l'agence Sedan,
- monsieur Emmanuel Payer, responsable d'équipe de l'agence Rethel,
- monsieur Sébastien Biez, responsable d'équipe de l'agence Rethel,
- monsieur Ludovic Hopin, référent métiers de l'agence Rethel,
- madame Sandrine Moret, responsable d'équipe de l'agence Troyes Romain Rolland,
- monsieur Mickael Ebtinger, responsable d'équipe de l'agence Troyes Romain Rolland,
- monsieur Emmanuel Genna, responsable d'équipe de l'agence Troyes Romain Rolland,
- monsieur Frédéric Charpentier, référent métiers de l'agence Troyes Romain Rolland,
- monsieur Francis Cornil, directeur-adjoint de l'agence Troyes Copainville,
- madame Arlette Lejeune, responsable d'équipe de l'agence Troyes Copainville,
- monsieur David Collignon, responsable d'équipe de l'agence Troyes Copainville,
- monsieur Philippe Chevance, responsable d'équipe de l'agence Troyes Copainville,
- monsieur Fabrice Moreau, responsable d'équipe de l'agence Troyes Copainville,
- monsieur Pascal Thavot, référent métiers de l'agence Troyes Copainville,
- monsieur Didier Geoffroy, référent métiers de l'agence Troyes Copainville,
- monsieur Yannick Turin, directeur-adjoint de l'agence Troyes Langevin,
- monsieur Charles Soret, responsable d'équipe de l'agence Troyes Langevin,
- madame Evelyne Vincent, responsable d'équipe de l'agence Troyes Langevin,
- madame Anne-Sophie Cantin, responsable d'équipe de l'agence Troyes Langevin,
- monsieur Jean-Paul Bertholle, responsable d'équipe de l'agence Troyes Langevin
- monsieur Stéphane Fleurquin, référent métiers applicatifs de l'agence Troyes Langevin,
- monsieur Eric Maire, responsable d'équipe de l'agence Bar sur Aube,
- madame Emma Jourdain, responsable d'accueil de l'agence Bar sur Aube,
- madame Stéphanie Monbillard, référente métiers de l'agence Bar sur Aube,
- madame Christine Roux, responsable d'équipe de l'agence Romilly sur Seine,
- madame Isabelle Piat, responsable d'équipe de l'agence Romilly Sur Seine,
- madame Murielle Doussot, référente métiers de l'agence Romilly Sur Seine,
- madame Véronique Lemaire, responsable d'équipe de l'agence Reims Bezannes,
- monsieur Arnaud Thiry, responsable d'équipe de l'agence Reims Bezannes,
- madame Annie Viellard, responsable d'équipe de l'agence Reims Bezannes,
- monsieur Stéphane Chetrit, référent métiers de l'agence Reims Bezannes,
- monsieur Kamel Lafsihane, responsable d'équipe de l'agence Reims Bezannes,
- monsieur Thierry Aksoul, responsable d'équipe de l'agence Reims Jeanne D'Arc,
- madame Nadine Chausson, responsable d'équipe de l'agence Reims Jeanne D'Arc,
- madame Valérie Lassaux, responsable d'équipe de l'agence Reims Jeanne D'Arc,
- madame Karine Bleadonu, référente métiers de l'agence Reims Jeanne d'Arc,
- monsieur Laurent Devillers, en mission de responsable accueil de l'agence Reims La Neuville jusqu'au 19 mars 2019,
- madame Sandrine Fulmart, responsable d'équipe de l'agence Reims La Neuville,
- monsieur Stéphane De Lima, responsable d'équipe de l'agence Reims La Neuville,
- madame Stéphanie François, en mission de responsable d'équipe de l'agence Reims La Neuville jusqu'au 16 mars 2019,
- madame Maggy Manichon, référente métiers de l'agence Reims La Neuville,
- monsieur Frédéric Donny, responsable d'équipe de l'agence Reims Mont d'Arène,
- madame Ludivine Varoqueaux, référente métiers de l'agence Reims Mont d'Arène,
- madame Anne-Lucie Coutereau, responsable d'équipe de l'agence de Reims Mont d'Arène,
- monsieur Zaher Zaidi, responsable d'équipe de l'agence Reims Mont d'Arène,
- monsieur Stéphane Siran, responsable d'équipe de l'agence de Reims Mont d'Arène,
- madame Sandrine François, directrice adjointe de l'agence Châlons-en-Champagne,
- monsieur Jérôme Barthe, responsable d'équipe de l'agence Châlons-en-Champagne,
- madame Marie Munoz-Puginier, responsable d'équipe de l'agence Châlons-en-Champagne
- monsieur Abdelbaki Mihoub, responsable d'équipe de l'agence pôle emploi Châlons-en-Champagne,

- madame Christelle Marquez, responsable d'équipe de l'agence pôle emploi Châlons-en-Champagne,
- madame Hélène Courtois Lecoeuvre, référente métiers de l'agence Châlons-en-Champagne,
- monsieur Jérôme Lohé, responsable d'équipe de l'agence Epernay,
- madame Claire De Sa Mendes responsable d'équipe de l'agence Epernay,
- madame Séverine Mercier, responsable d'équipe de l'agence Epernay,
- madame Myriam Albardier, référente métiers de l'agence Epernay,
- madame Armelle Caqueret, responsable d'équipe de l'agence Sézanne,
- madame Géraldine Marcoult, , responsable d'équipe de l'agence Sézanne,
- madame Sophie Hein, référente métiers de l'agence Sézanne,
- monsieur Régis Gérard, responsable d'équipe de l'agence Vitry-le-François
- madame Emeline Dez, référente métiers de l'agence Vitry-le-François,
- madame Brigitte Martin, responsable d'équipe de l'agence Chaumont,
- monsieur Sliman Charifi-Alaoui, responsable d'équipe de l'agence Chaumont,
- madame Corinne Alonso, responsable d'équipe de l'agence de Chaumont,
- madame Alexandra Duwez, référente métiers de l'agence Chaumont,
- monsieur Frédéric Janot, responsable d'équipe de l'agence Langres,
- monsieur Ludovic Perosa, responsable d'équipe de l'agence Langres,
- madame Roseline Bernard, référente métiers de l'agence Langres,
- monsieur Laurent Tabacchi, adjoint au directeur de l'agence Saint-Dizier,
- madame Barbara Cruz, responsable d'équipe de l'agence Saint-Dizier,
- monsieur Joël Elard, responsable d'équipe de l'agence Saint-Dizier,
- monsieur Raphaël Tremel, responsable d'équipe de l'agence Saint-Dizier,
- monsieur Ludovic Pigault, référent métiers de l'agence Saint-Dizier,
- monsieur Pascal Ritaine, directeur des opérations,
- monsieur François Cordier, référent métiers de la direction des opérations,
- madame Christelle Gil, responsable prestations aides et mesures, formations,
- madame Viviane Guéry, directrice de pôle emploi Bar le Duc,
- monsieur Michel Pajer, directeur de pôle emploi Briey,
- madame Fabienne Ugolini, directrice de pôle emploi Longwy,
- monsieur Stéphane Sandrin, directeur de pôle emploi Commercy,
- madame Stéphanie Stern, directrice de pôle emploi Creutzwald,
- madame Liliane Desgranges, directrice de pôle emploi Epinal Dutac,
- madame Nathalie Sabatella, directrice de pôle emploi Forbach Carrefour Europe,
- monsieur Pascal Thuillier, directeur de pôle emploi Forbach Ville Haute,
- madame Marie-Pierre Massul, directrice de pôle emploi Epinal Voivre,
- monsieur Jérôme Flesch, directeur de pôle emploi Gérardmer,
- monsieur Sébastien Couvreur, directeur de pôle emploi Hagondange,
- monsieur Pascal Sinnes, directeur de pôle emploi Hayange,
- madame Béatrice Vichard, directrice de pôle emploi Lunéville,
- madame Bernadette Hollender, directrice de pôle emploi Metz Blida,
- madame Catherine Zebo, directrice de pôle emploi Metz Sébastopol,
- madame Valérie Fabing, directrice de pôle emploi Metz Gare,
- monsieur Cyril Potin, directeur de pôle emploi Montigny les Metz,
- monsieur Emmanuel Salvisberg, directeur de pôle emploi Nancy Majorelle,
- madame Audrey Julière, directrice de pôle emploi Nancy Gentilly,
- monsieur Régis Classen, directeur de pôle emploi Nancy Cristallerie,
- madame Christine Buchmann, directrice de pôle emploi Nancy Joffre,
- monsieur David Fleurence, directeur de pôle emploi Neufchâteau,
- madame Elisabeth Birck, directrice de pôle emploi Pont-à-Mousson,
- monsieur Philippe Guery, directeur de pôle emploi Remiremont,
- monsieur Thierry Homberg, directeur de pôle emploi Saint-Avoid,
- monsieur Alain Humbert, directeur de pôle emploi Saint-Dié,
- madame Karine Schmitt, directrice de pôle emploi Sarrebourg,
- monsieur Jürgen Becker, directeur de pôle emploi Sarreguemines,
- monsieur Joseph Cua, directeur de pôle emploi Thionville Manom,
- madame Rosa Gambino, directrice de pôle emploi Thionville Beauregard,

- madame Frédérique Seigneur, directrice de pôle emploi Toul,
- monsieur Benoit Montigny, directeur de pôle emploi Vandoeuvre,
- monsieur François Corbin, directeur de pôle emploi Verdun,
- monsieur Armand Wagner, adjoint au directeur d'agence, responsable accueil de pôle emploi Briey,
- madame Marie Luce Fernandez, responsable d'équipe de pôle emploi Briey,
- monsieur Florian Ruggeri, responsable d'équipe de pôle emploi Briey,
- monsieur Guillaume Weiss, responsable d'équipe de pôle emploi Briey,
- madame Carole Fleurant, référente métiers de pôle emploi Briey,
- monsieur Christophe Liebnau, responsable d'équipe de pôle emploi Longwy,
- monsieur Sébastien Colonges, responsable d'équipe de pôle emploi Longwy,
- madame Sophia Saidj, responsable d'équipe de pôle emploi Longwy,
- madame Nora Djouder, référente métiers de pôle emploi Longwy,
- monsieur Eric Girard, responsable d'équipe de pôle emploi Lunéville,
- madame Sarah Collin, responsable d'équipe de pôle emploi Lunéville,
- madame Séverine Voison, en mission de responsable d'équipe de pôle emploi Lunéville jusqu'au 30 juin 2019,
- madame Chantal Housset, référente métiers de pôle emploi Lunéville,
- madame Francine Trompette, adjoint au directeur de pôle emploi Nancy Majorelle,
- madame Evelyne Voriot, référente métiers de pôle emploi Nancy Majorelle,
- madame Christelle Mezes, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Majorelle,
- madame Adeline Monnier-Poirieux, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Majorelle,
- monsieur Pascal Rivol, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Majorelle,
- madame Brigitte Drouville, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Majorelle,
- monsieur Pascal Renard, adjoint au directeur d'agence, responsable accueil de pôle emploi Nancy Gentilly,
- madame Eliane Legras, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Gentilly,
- monsieur Jean-Louis Mascioni, référent métiers de pôle emploi Nancy Gentilly,
- madame Valérie Azzis, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Gentilly,
- monsieur Julien Perrin, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Gentilly,
- monsieur Pascal Gaugler, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Cristallerie,
- monsieur Yvon Le Gall, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Cristallerie,
- madame Génylène Kartner, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Cristallerie,
- madame Aude Lamoureux, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Cristallerie,
- madame Caroline Cannenpasse Riffart, référente métiers de pôle emploi Nancy Cristallerie,
- madame Audrey Basinet, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Joffre,
- madame Edwige Orpheuille, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Joffre,
- monsieur Cyrille Becker, en mission de responsable accueil de pôle emploi Nancy Joffre, jusqu'au 30 juin 2019,
- monsieur Naman Cherier, en mission de référent métiers de pôle emploi Nancy Joffre, jusqu'au 30 juin 2019,
- monsieur Gaël Beauverger, responsable d'équipe de pôle emploi Pont-à-Mousson,
- madame Alexandrine Orlando, responsable accueil de pôle emploi Pont-à-Mousson,
- monsieur Gilles Polledri, responsable d'équipe de pôle emploi Pont-à-Mousson,
- madame Corinne Dieudonné, référente métiers de pôle emploi Pont-à-Mousson
- madame Pascale Daoud, adjointe à la directrice d'agence, référente métiers de pôle emploi Toul,
- madame Anne Morville, responsable d'équipe de pôle emploi Toul,
- monsieur Sébastien Sion, responsable d'équipe de pôle emploi Toul,
- monsieur Richard Maurice, directeur adjoint de pôle emploi Vandoeuvre,
- madame Marie-Thérèse Bontemps, responsable d'équipe de pôle emploi Vandoeuvre,
- madame Valérie Neyen, responsable d'équipe de pôle emploi Vandoeuvre,
- monsieur Hugues Vincent, responsable d'équipe de pôle emploi Vandoeuvre,
- madame Dorianne Pensalfini, référente métiers de pôle emploi Vandoeuvre,
- madame Régine Koël, directrice adjointe de pôle emploi Bar le Duc,

- madame Patricia Bessam, référente métiers de pôle emploi Bar le Duc,
- madame Corinne Larcher, responsable d'équipe de pôle emploi Bar le Duc,
- madame Laurence Filhol, responsable d'équipe de pôle emploi Bar le Duc,
- madame Corinne Blaison, adjointe au directeur d'agence de pôle emploi Commercy,
- madame Evelyne Marc, responsable d'équipe de pôle emploi Commercy,
- madame Caroline Vuillaume, responsable d'équipe de pôle emploi Commercy,
- madame Sophie Fouldrin, référente métiers de pôle emploi Commercy,
- madame Sonia Louis-Pizzagalli, directrice adjointe de pôle emploi Verdun,
- madame Edwige Mathieu, responsable d'équipe de pôle emploi Verdun,
- monsieur Christian Hugny, responsable d'équipe de pôle emploi Verdun,
- madame Marie Aline Pages, référente métiers de pôle emploi Verdun,
- madame Caroline Tilly, responsable d'équipe de pôle emploi Verdun,
- monsieur Jean-Pierre Fortin, adjoint à la directrice d'agence, responsable accueil, référent métiers de pôle emploi Creutzwald,
- monsieur Jean-Denis Dupont, responsable d'équipe de pôle emploi Creutzwald,
- monsieur Patrick Plage, responsable d'équipe de pôle emploi Creutzwald,
- madame Marie Serge Mathis, en mission de référente métiers de pôle emploi Creutzwald jusqu'au 31 juillet 2019,
- madame Carole Pernet, adjointe à la directrice d'agence, responsable accueil, référente métiers de pôle emploi Forbach Carrefour Europe,
- monsieur Marc Romang, directeur d'agence adjoint et responsable d'accueil de pôle emploi Forbach Carrefour Europe,
- madame Caroline Bildstein-Bouleau, responsable d'équipe de pôle emploi Forbach Carrefour Europe,
- madame Sophie Humbert, responsable d'équipe de pôle emploi Forbach Carrefour Europe,
- madame Carine Muller, responsable d'équipe de pôle emploi Forbach Carrefour Europe,
- madame Sarah Leroy, référente métiers de pôle emploi Forbach Ville Haute,
- monsieur Sébastien Mayery, responsable d'équipe de pôle emploi Forbach Ville Haute,
- monsieur Christophe Lux, responsable d'équipe de pôle emploi Forbach Ville Haute,
- monsieur Thomas Schumacher, responsable d'équipe de pôle emploi Hagondange,
- monsieur Jean-Claude Peiffer, responsable accueil de pôle emploi Hagondange,
- madame Sarah Lakhel, en mission de responsable d'équipe de pôle emploi Hagondange, jusqu'au 30 avril 2019,
- monsieur David Guelen, responsable d'équipe de pôle emploi Hagondange,
- madame Malika Benhamou, référente métiers de pôle emploi Hagondange,
- monsieur Patrick Jacquemin, responsable d'équipe de pôle emploi Hayange,
- madame Valérie Le Rest-Pommier, responsable d'équipe de pôle emploi Hayange,
- monsieur Julien Godefroid, responsable d'équipe de pôle emploi Hayange,
- madame Céline Peugeot, en mission de responsable d'équipe de pôle emploi Hayange jusqu'au 31/07/2019,
- monsieur Eric Amschler, référent métiers de pôle emploi Hayange,
- monsieur Philippe Moskal, responsable d'équipe de pôle emploi Metz Blida,
- madame Céline Kukovicic, responsable d'équipe de pôle emploi Metz Blida,
- madame Nadine Clément, responsable d'équipe de pôle emploi Metz Blida,
- monsieur Benoit Claude, référent métiers de pôle emploi Metz Blida,
- monsieur Serge Paradeis, directeur adjoint, responsable accueil de pôle emploi Metz Sébastopol,
- madame Sandrine Czarnota, référente métiers de pôle emploi Metz Sébastopol,
- madame Marie-Josée Guzzi, responsable d'équipe de pôle emploi Metz Sébastopol,
- madame Nathalie Raoul, responsable d'équipe de pôle emploi Metz Sébastopol,
- madame Marie-Claire Carl, responsable d'équipe de pôle emploi Metz Sébastopol,
- monsieur Laurent Werdenberg, responsable d'équipe de pôle emploi Metz Sébastopol,
- madame Isabelle Bucchi, responsable d'équipe de pôle emploi Metz Gare,
- madame Sandra Werdenberg, responsable d'équipe de pôle emploi Metz Gare,

- madame Schuler Aline, responsable d'équipe de pôle emploi Metz Gare,
- monsieur Thierry Normand, référent métiers de pôle emploi Metz Gare,
- monsieur Jean-Marc Solda, adjoint au directeur d'agence, responsable accueil de pôle emploi Montigny-les-Metz,
- madame Ariane Aubert, responsable d'équipe de pôle emploi Montigny-les-Metz,
- madame Zerhia Henni-Rached, responsable d'équipe de pôle emploi Montigny-les-Metz,
- madame Caroline Peviller, responsable d'équipe de pôle emploi Metz Sébastopol,
- madame Jocelyne Hennequin, référente métiers de pôle emploi Montigny-les-Metz,
- madame Nathalie Isel, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Avold,
- madame Martine Pistone, référente métiers de pôle emploi Saint-Avold,
- madame Marie Christine Thomas, responsable d'équipe de pôle emploi Saint Avold,
- madame Jocelyne Mehl, responsable d'équipe de pôle emploi Sarrebourg,
- madame Pascale Gaillot, responsable d'équipe de pôle emploi Sarrebourg,
- monsieur Stéphane Wojtecki, responsable d'accueil de pôle emploi Sarrebourg,
- madame Fabienne Dorsin角度 Canoni, référente métiers de pôle emploi Sarrebourg,
- monsieur Eric Haschnik, directeur d'agence adjoint et responsable accueil de pôle emploi Sarreguemines,
- madame Isabelle Aprêtre, responsable d'équipe de pôle emploi Sarreguemines,
- madame Jasmine Mallick-Jansem, responsable d'équipe de pôle emploi Sarreguemines,
- monsieur Jérôme Demeraux, référent métiers de pôle emploi Sarreguemines,
- monsieur Adil Mahraoui, responsable d'équipe de pôle emploi Sarreguemines,
- madame Marielle Kaiser, responsable d'équipe de pôle emploi Thionville Manom,
- monsieur Christophe Kehrer, responsable d'équipe de pôle emploi Thionville Manom,
- madame Maryline Berto, en mission de responsable d'équipe de pôle emploi Thionville Manom jusqu'au 31/07/2019,
- madame Agnès Schneider, référente métiers de pôle emploi Thionville Manom,
- madame Catherine Guedra, responsable d'équipe de pôle emploi Thionville Beauregard,
- madame Marlène Panetta, responsable d'équipe pôle emploi Thionville Beauregard,
- madame Fleur Duchatel, en mission de responsable d'équipe de pôle emploi Thionville Beauregard jusqu'au 31/07/2019,
- madame Hafida Harichane, référente métiers de pôle emploi Thionville Beauregard,
- madame Claire Schwartz, responsable d'équipe adjointe au directeur d'agence de pôle emploi Epinal Voivre,
- madame Catherine Morel, adjointe à la directrice d'agence de pôle emploi Epinal Dutac,
- madame Sandrine Humbert, responsable d'équipe de pôle emploi Epinal Dutac,
- madame Marylène Siméon, responsable d'équipe de pôle emploi Epinal Dutac,
- monsieur Thierry Pierre, responsable d'équipe de pôle emploi Epinal Dutac,
- madame Christel Lantoine, responsable d'équipe de pôle emploi Epinal Dutac,
- madame Peggy Pellis, référente métiers de pôle emploi Epinal Dutac,
- monsieur Nicolas Villière, responsable d'équipe de pôle emploi Epinal Voivre,
- madame Annick Descieux, référent métiers de pôle emploi Epinal Voivre,
- monsieur Thierry Schweitzer, responsable d'équipe de pôle emploi Epinal Voivre,
- madame Nathalie Valsecchi, responsable d'équipe de pôle emploi Gérardmer,
- madame Isabelle Roth, référente métiers de pôle emploi Gérardmer,
- madame Sandra Federspiel, responsable d'équipe de pôle emploi Neufchâteau,
- monsieur Yoan Uhrig, responsable d'équipe de pôle emploi Neufchâteau,
- monsieur Frédéric Furgaut, référent métiers de pôle emploi Neufchâteau,
- madame Catherine Claudel, responsable d'équipe de pôle emploi Remiremont,
- madame Aline Laurençon, référente métiers de pôle emploi Remiremont,
- monsieur Didier Houot, responsable d'équipe de pôle emploi Remiremont,
- monsieur Karine Korosek, responsable d'équipe de pôle emploi Remiremont,
- madame Isabelle Ambrosetti, responsable d'équipe pôle emploi Saint-Dié,
- monsieur Philippe Nicolle, référent métiers de pôle emploi Saint-Dié,
- madame Joëlle Maire, responsable accueil de pôle emploi Saint-Dié,

- monsieur Pascal Plantin, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Dié,
- monsieur Lionel Panot, responsable d'équipe pôle emploi Saint-Dié,

§ 2 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'article 6 à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Grand Est, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions :

- 1) prendre les décisions relatives au bénéfice des allocations, primes, aides et autres prestations versées par Pôle emploi, que ce soit pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, de l'Unédic, des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail - y compris dans les cas visés par l'accord d'application n°12 au règlement de l'assurance chômage lorsque la convention conclue avec ces employeurs dispose que Pôle emploi statue sur ces cas - ou de tout autre tiers et en demander le remboursement lorsqu'elles ont été en trop versées, à l'exception des décisions relatives au services des prestations pour lesquelles l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence nationale exclusive par décision du directeur général et des décisions relatives à ce service transférées à cet établissement par décision spécifique prise sur le fondement de la décision susvisée n° 2009-2743 du directeur général du 15 décembre 2009,
- 2) prendre les décisions et conclure les conventions mentionnées à l'article R. 5312-4 du code du travail,
- 3) prendre les décisions relatives à l'agrément des personnes en parcours d'insertion par l'activité économique (IAE) ainsi que les décisions de suspension, d'extension et de prolongation de cet agrément,
- 4) signer les bons d'aide à la mobilité, les bons SNCF ainsi que les bons de commande de prestations de service au bénéfice de demandeurs d'emploi,
- 5) prendre les décisions relatives à la conclusion, au suivi et à la rupture du contrat de transition professionnelle (CTP) et demander le remboursement des allocations, prestations ou aides versées à ce titre lorsqu'elles ont été indûment versées,
- 6) statuer sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent paragraphe.

§ 3 Délégation permanente de signature est également donnée à l'ensemble des conseillers au sein des agences à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Grand Est aux fins d'exécution du service public de l'emploi, signer les bons SNCF non dérogoires au bénéfice des demandeurs d'emploi.

Article 2 – Ordre de service, acte, correspondance, congés, autorisations d'absence et plaintes

Délégation permanente de signature est également donnée aux personnes à l'article 6 à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Grand Est et dans la limite de leurs attributions :

- signer tout ordre de service, acte et correspondance nécessaire au fonctionnement général de l'agence, ainsi que les ordres de mission des personnels placés sous leur autorité et autorisations d'utiliser un véhicule en France métropolitaine et en ce qui concerne les pays frontaliers de la région Grand Est ainsi que les états de frais qui s'y rapportent, à l'exception des ordres de mission et autorisations d'utiliser un véhicule se rapportant à des déplacements hors de la France métropolitaine,
- en matière de gestion des ressources humaines, signer les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des personnels placés sous leur autorité,
- porter plainte sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi, ou d'un tiers qu'il représente, pour tout fait ou acte intéressant l'agence.

Article 3 – Ordres de missions hors de France métropolitaine

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Grand Est, au profit des agences pôle emploi, les ordres de mission des agents et autorisations d'utiliser un véhicule hors de France métropolitaine.

§ 2 Bénéficiaire de la délégation visée au § 1 du présent article :

- monsieur David Gallier, directeur régional adjoint en charge des opérations,
- madame Francicia Courtois, directrice régionale adjointe en charge de la stratégie et relations extérieures,
- monsieur Abdelhak Nachit directeur régional adjoint en charge de la performance sociale,
- monsieur Thierry Clech, directeur administration, finances et gestion
- madame Nathalie Patureau, directrice maîtrise des risques,

Article 4 – Conventions locales de partenariat

Délégation de signature est également donnée aux personnes désignées à l'article 6 de la présente décision à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Grand Est, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, signer tout acte nécessaire à l'animation du service public local de l'emploi ainsi que :

- 1) signer les conventions conclues dans le cadre des accords-cadres nationaux définissant des axes de coopération à la disposition du réseau avec une autonomie locale, à l'exception de celles entraînant un impact financier ou sur la gestion des ressources humaines de Pôle emploi ;
- 2) initier les conventions locales de subvention ;
- 3) signer les autres accords dont la direction de l'agence a pris l'initiative, à l'exception de ceux entraînant un impact financier ou politique ou sur le système d'information ou la gestion des ressources humaines de Pôle emploi.

Article 5 – Marchés de prestations spécifiques aux demandeurs d'emploi

Délégation permanente est également donnée aux personnes désignées à l'article 6 de la présente décision à l'effet de signer, dans la limite d'un montant de 25 000 euros HT, les marchés de prestations spécifiques aux demandeurs d'emploi.

Article 6 – Délégués permanents

Bénéficient des délégations mentionnées au § 2 de l'article 1 et aux articles 2, 4 et 5 à titre permanent :

- monsieur Hubert Heitz, directeur de l'agence pôle emploi Schiltigheim,
- madame Rachida Baidane, directrice de l'agence pôle emploi Strasbourg site Pont-Matthis,
- monsieur Gilles Hubsch, directeur de l'agence pôle emploi Strasbourg, site Danube,
- madame Muriel Elles, directrice de l'agence pôle emploi Strasbourg, site Meinau,
- madame Valérie Colella, directrice de l'agence pôle emploi Strasbourg, site Hautepierre,
- madame Pascale Mathey, directrice adjointe de l'agence pôle emploi Strasbourg, site Hautepierre,
- madame Sylvie Clauss, directrice de l'agence pôle emploi Strasbourg site Seyboth,
- madame Virginie Macchia, directrice de l'agence pôle emploi Lingolsheim,
- monsieur Philippe Jacquel, directeur de l'agence pôle emploi Haguenau,
- monsieur Vincent Schaad, directeur de l'agence pôle emploi Molsheim,
- madame Louise-Anne Pfeiffer, directrice de l'agence pôle emploi Saverne,
- monsieur Eric Bachschmidt, directeur de l'agence pôle emploi Sélestat et point relais de Sainte Marie 68,
- monsieur Rodolphe Rhit, directeur de l'agence pôle emploi Wissembourg,
- madame Stéphanie Lemoine, directrice de l'agence pôle emploi Mulhouse Porte de Bâle,
- monsieur Frédéric Dunand, directeur de l'agence pôle emploi Mulhouse Drouot,
- madame Valérie Bresteau, directrice de l'agence pôle emploi Mulhouse Verriers,
- madame Nathalie Zito, directrice de l'agence pôle emploi Mulhouse Doller,
- monsieur Christian Rateau, directeur de l'agence pôle emploi Altkirch,
- monsieur Rudy Tichy, directeur de l'agence pôle emploi Colmar Europe,
- monsieur François Picard, directeur de l'agence pôle emploi Colmar Lacarre,
- madame Lamia Idir, directrice de l'agence pôle emploi Guebwiller,
- monsieur Franck Cordier, directeur de l'agence pôle emploi Saint-Louis,
- madame Bénédicte Bacq, directrice de l'agence pôle emploi Thann,
- monsieur Laurent Lambert, directeur de l'agence Reims Mont d'Arène,

- monsieur Hamid Roubahie Fissa, directeur de l'agence Reims La Neuville,
- monsieur Benoit Masingue, directeur de l'agence Reims Jeanne D'Arc,
- madame Sandrine Sabuco, directrice de l'agence Reims Bezannes,
- monsieur Christian Verheyden, directeur de l'agence Sézanne,
- monsieur Frédéric Serniclay, directeur de l'agence Châlons-en-Champagne,
- monsieur Freddy Boudesocque, directeur de l'agence Epernay,
- madame Valérie Guillaume, directrice de l'agence de l'agence Vitry-le-François,
- monsieur Emmanuel Jacob, directeur de l'agence Chaumont,
- madame Anne-Marie Lomonaco, directrice de l'agence Saint-Dizier
- madame Christèle Bonhomme, directrice de l'agence de l'agence Langres,
- madame Carole Mathé, directrice de l'agence Bar sur Aube,
- monsieur Cyril Le Nalbaut, directeur de l'agence Romilly sur Seine
- monsieur Florent Houdet, directeur de l'agence Troyes Romain Rolland,
- madame Sandrine Masson, directrice de l'agence Troyes Copainville,
- monsieur Christian Brandao, directeur de l'agence Troyes Langevin,
- monsieur Jean-Christophe Bouffin, directeur de l'agence Charleville-Mézières Val de Vence,
- monsieur Sylvain Pognon, directeur de l'agence Charleville-Mézières Montjoly,
- monsieur Gilles Michel, directeur de l'agence Sedan,
- madame Cathie Montbobier, directrice l'agence Rethel,
- madame Sylvie Lamau, directrice de l'agence Revin,
- madame Viviane Guéry, directrice de pôle emploi Bar le Duc,
- monsieur Michel Pajer, directeur de pôle emploi Briey,
- madame Fabienne Ugolini, directrice de pôle emploi Longwy,
- monsieur Stéphane Sandrin, directeur de pôle emploi Commercy,
- madame Stéphanie Stern, directrice de pôle emploi Creutzwald,
- madame Liliane Desgranges, directrice de pôle emploi Epinal Dutac,
- madame Nathalie Sabatella, directrice de pôle emploi Forbach Carrefour Europe,
- monsieur Pascal Thuillier, directeur de pôle emploi Forbach Ville Haute,
- madame Marie-Pierre Massul, directrice de pôle emploi Epinal Voivre,
- monsieur Jérôme Flesch, directeur de pôle emploi Gérardmer,
- monsieur Sébastien Couvreur, directeur de pôle emploi Hagondange,
- monsieur Pascal Sinnes, directeur de pôle emploi Hayange,
- madame Béatrice Vichard, directrice de pôle emploi Lunéville,
- madame Bernadette Hollender, directrice de pôle emploi Metz Blida,
- madame Catherine Zebo, directrice de pôle emploi Metz Sébastopol,
- madame Valérie Fabing, directrice de pôle emploi Metz Gare,
- monsieur Cyril Potin, directeur de pôle emploi Montigny les Metz,
- monsieur Emmanuel Salvisberg, directeur de pôle emploi Nancy Majorelle,
- monsieur Régis Classen, directeur de pôle emploi Nancy Cristallerie,
- madame Audrey Julière, directrice de pôle emploi Nancy Gentilly,
- madame Christine Buchmann, directrice de pôle emploi Nancy Joffre,
- monsieur David Fleurence, directeur de pôle emploi Neufchâteau,
- madame Elisabeth Birck, directrice de pôle emploi Pont-à-Mousson,
- monsieur Philippe Guery, directeur de pôle emploi Remiremont,
- monsieur Thierry Homberg, directeur de pôle emploi Saint-Avold,
- monsieur Alain Humbert, directeur de pôle emploi Saint-Dié,
- madame Karine Schmitt, directrice de pôle emploi Sarrebourg,
- monsieur Jürgen Becker, directeur de pôle emploi Sarreguemines,
- monsieur Joseph Cua, directeur de pôle emploi Thionville Manom,
- madame Rosa Gambino, directrice de pôle emploi Thionville Beauregard,
- madame Frédérique Seigneur, directrice de pôle emploi Toul,
- monsieur Benoit Montigny, directeur de pôle emploi Vandoeuvre,
- monsieur François Corbin, directeur de pôle emploi Verdun,
- madame Catherine Haas, directrice territoriale Pôle emploi Haut-Rhin,
- monsieur Claude Rouillon, directeur territorial, Pôle emploi Bas-Rhin,
- madame Ivane Squelbut, directrice territoriale, Pôle emploi Meurthe et Moselle et Meuse,
- monsieur Patrick Guiné, directeur territorial, Pôle emploi Moselle,
- monsieur Fabrice Nourdin, directeur territorial Pôle emploi Vosges,

- monsieur Djellali Chaou, directeur territorial Pôle emploi Aube et Haute-Marne,
- monsieur Fabrice Herbert, directeur territorial Pôle emploi Marne,
- madame Chantal Sire, directrice territoriale Pôle emploi Ardennes,
- monsieur Jean-Luc Kientz, directeur territorial délégué, Pôle emploi Haut-Rhin,
- monsieur François Braun, directeur territorial délégué, Pôle emploi Bas-Rhin,
- madame Florence Maier, directrice territoriale déléguée, Pôle emploi Bas-Rhin,
- monsieur Emmanuel Arveiler, directeur territorial délégué Pôle emploi Meurthe et Moselle et Meuse,
- monsieur Fiorenzo Fiorini, directeur territorial délégué Pôle emploi Meurthe et Moselle et Meuse
- monsieur Philippe Weisseldinger, directeur territorial délégué au sein de la direction territoriale Pôle emploi Moselle,
- madame Nathalie Lacresse-Delorme, directrice territoriale déléguée Pôle emploi Moselle,
- madame Nathalie Poittevin, directrice territoriale déléguée Pôle emploi Aube et la Haute Marne,
- monsieur Pascal Sarti, direction territoriale Pôle emploi Ardennes,
- monsieur Edgar Beau, direction territoriale Pôle emploi Aube,
- madame Marylène Grépinet, direction territoriale Pôle emploi Haute-Marne.

Article 7 – Délégués temporaires

En cas d'absence ou d'empêchement des personnes désignées à l'article 5 de la présente décision, bénéficiant, à titre temporaire, des délégations mentionnées :

Au § 2 de l'article 1 et aux articles 2, 4 et 5:

- madame Sandrine Arendt, directrice adjointe d'agence de Schiltigheim
- madame Corinne Wiss, responsable d'équipe faisant fonction d'adjointe au directeur de l'agence pôle emploi Schiltigheim,
- madame Maud Brechbühl, responsable d'équipe de pôle emploi Schiltigheim,
- madame Nadia Pawelec, responsable d'équipe de pôle emploi Schiltigheim,
- madame Marie Progin, de responsable d'équipe de pôle emploi Schiltigheim,
- madame Célia Monasson, responsable d'équipe de pôle emploi Schiltigheim,
- monsieur Frédéric Dieuaide, responsable d'accueil de pôle emploi Schiltigheim,
- monsieur Ersin Yildiz, référent métiers de pôle emploi Schiltigheim,
- madame Fabienne Guillaume, responsable d'équipe faisant fonction d'adjointe au directeur de l'agence pôle emploi de Strasbourg, site de Pont-Matthis,
- madame Sylvie Meisiek-Brancaz, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site de Pont-Matthis,
- madame Annick Omeyer-Vonesch, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Pont-Matthis,
- madame Rachel Deloecker, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Pont-Matthis,
- monsieur Alexandre Boone, responsable d'accueil de pôle emploi Strasbourg, site Pont-Matthis,
- madame Isabelle Nagot, en mission de responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Pont-Matthis, jusqu'au 30 juin 2019,
- madame Odile Playoust, référente métiers de pôle emploi Strasbourg, site Pont-Matthis,
- madame Béatrice Simon, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Danube,
- madame Dominique Werlen, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Danube,
- madame Marie-Paule Zanardo, responsable d'équipe de de pôle emploi Strasbourg, site Danube,
- monsieur Nicolas Debrauwer, responsable d'équipe de de pôle emploi Strasbourg, site Danube,
- madame Valérie Dahmani-Moussa, référente métiers de pôle emploi Strasbourg, site Danube
- monsieur Eric Chautant, directeur adjoint de l'agence pôle emploi Strasbourg, site Meinau,
- monsieur Mathieu Studer, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Meinau
- madame Frédérique Lassault, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Meinau,
- monsieur Abdelkader Zennou, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Meinau,

- monsieur Nicola Loiacono, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Meinau,
- monsieur Johann Leclerc, responsable d'accueil de pôle emploi Strasbourg, site Meinau,
- madame Marie-Claude Egermann, référente métiers de pôle emploi Strasbourg, site Meinau,
- madame Frédérique Mangold, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Hautepierre,
- madame Pascale D'hau, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Hautepierre,
- madame Muriel Ducroq, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Hautepierre,
- monsieur Philippe Wotling, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Hautepierre,
- monsieur Serge Schneider, responsable d'accueil de pôle emploi Strasbourg, site Hautepierre,
- madame Vanela Moutous, référente métiers de pôle emploi Strasbourg, site Hautepierre,
- madame Oreda Anoun, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Seyboth,
- madame Sylvie Witz, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Seyboth,
- madame Anne-Catherine Schneider, responsable d'accueil de pôle emploi Strasbourg, site Seyboth,
- madame Elisabeth Conde, en mission de référente métiers de pôle emploi Strasbourg, site Seyboth jusqu'au 31 octobre 2019,
- monsieur Grégory Grosson, responsable d'équipe de pôle emploi Lingolsheim,
- madame Nathalie Seba, responsable d'équipe de pôle emploi Lingolsheim
- madame Sandrine Noir, responsable d'équipe de pôle emploi Lingolsheim,
- madame Hélène Constantin, responsable d'équipe de pôle emploi Lingolsheim,
- madame Sophie Noel, référente métiers de pôle emploi Lingolsheim,
- madame Nadine Grégoire, responsable d'équipe faisant fonction d'adjointe au directeur de l'agence pôle emploi Haguenau,
- madame Emmanuelle Colinet, responsable d'équipe de pôle emploi Haguenau,
- madame Nathalie Bisch, responsable d'équipe de pôle emploi Haguenau,
- monsieur Bernard Clauss, responsable d'équipe de pôle emploi Haguenau,
- madame Yvette Schmitt, responsable d'équipe de pôle emploi Haguenau,
- madame Christelle Ostrowski, référente métiers de pôle emploi Haguenau,
- madame Gaby Lien, responsable d'équipe faisant fonction d'adjointe à la directrice de l'agence pôle emploi Molsheim,
- madame Sylvie Heydt, responsable d'équipe de pôle emploi Molsheim,
- madame Anne Klauer, responsable d'équipe de pôle emploi Molsheim,
- madame Yoann Cesar, responsable d'équipe de pôle emploi Molsheim,
- monsieur Francis Weber, référent métiers de pôle emploi Molsheim
- monsieur Mickaël Jeva, responsable d'équipe de pôle emploi Saverne,
- madame Estelle Le Goff, responsable d'équipe de pôle emploi Saverne,
- madame Marie-Hélène Jaming, responsable d'équipe de pôle emploi Saverne,
- madame Isabelle Mourot, responsable d'équipe de pôle emploi Saverne,
- madame Christelle Stroh, mission référente métiers de pôle emploi Saverne,
- madame Anne Freyermuth, responsable d'équipe de pôle emploi Sélestat et point relais de Sainte Marie 68,
- madame Valérie Schweitzer, responsable d'équipe de pôle emploi Sélestat et point relais de Sainte Marie 68,
- madame Anne Matard, responsable d'équipe de pôle emploi Sélestat et point relais de Sainte Marie 68,
- madame Ingrid Verdin, responsable d'équipe de pôle emploi Sélestat et point relais de Sainte Marie 68,
- madame Florine Gringer, référente métiers de pôle emploi Sélestat et point relais de Sainte Marie 68,
- monsieur Nicolas Haas, responsable d'équipe de pôle emploi Wissembourg,
- madame Audrey Riehm, responsable d'équipe de pôle emploi Wissembourg,
- madame Marguerite Wingerling, référente métiers de pôle emploi Wissembourg,
- monsieur David Dubois, responsable d'équipe faisant fonction d'adjoint à la directrice de l'agence pôle emploi Mulhouse Porte de Bâle,
- madame Valérie Bruckert, responsable d'équipe de pôle emploi Mulhouse Porte de Bâle,
- madame Aurore Jessel, responsable d'équipe de pôle emploi Mulhouse Porte de Bâle,
- monsieur Gilles Dieterlen, référent métiers de pôle emploi Mulhouse Porte de Bâle,

- madame Régine Bourez, responsable d'équipe de pôle emploi Mulhouse Drouot,
- monsieur Olivier Genetin, responsable d'équipe de pôle emploi Mulhouse Drouot,
- madame Bernadette Tavone, responsable d'équipe de pôle emploi Mulhouse Drouot,
- monsieur Marcel Sanlaville, mission de responsable d'équipe de pôle emploi Mulhouse Drouot, jusqu'au 31 octobre 2019,
- monsieur Jean-Michel Rauch, référent métiers de pôle emploi Mulhouse Drouot,
- monsieur Jean-Philippe Weymann, responsable d'équipe de pôle emploi Mulhouse Verriers,
- madame Carine Hugot, responsable d'équipe de pôle emploi Mulhouse Verriers,
- madame Stéphanie Messara, responsable d'équipe de pôle emploi Mulhouse Verriers,
- monsieur Arnaud Gaine, référent métiers de pôle emploi Mulhouse Verriers,
- madame Céline Trunkwald, responsable d'équipe de pôle emploi Mulhouse Doller,
- madame Sandrine Graff, responsable d'équipe de l'agence pôle emploi Mulhouse Doller,
- madame Véronique Rossi, référente métiers de pôle emploi Mulhouse Doller,
- madame Fabienne Baguet, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Louis,
- madame Catherine Pillon, responsable d'équipe de l'agence pôle emploi Saint-Louis,
- madame Mouna Jaoudi, référente métiers pôle emploi Saint-Louis,
- madame Aude Cormaho, responsable d'équipe de pôle emploi Altkirch,
- madame Nathalie Maucieri, responsable d'équipe de pôle emploi Altkirch,
- monsieur Grégory Weber, en mission de responsable d'équipe de pôle emploi Altkirch jusqu'au 31 juillet 2019,
- madame Noelle Wodey, responsable d'équipe de l'agence pôle emploi Colmar Europe,
- madame Olivia Wermelinger, responsable d'équipe de pôle emploi Colmar Europe,
- madame Marie-Paule Jordy, responsable d'équipe de pôle emploi Colmar Europe,
- madame Caroline Kast, responsable d'équipe de pôle emploi Colmar Europe,
- madame Gaëlle Loria, responsable d'équipe de pôle emploi Colmar Europe,
- monsieur François Rencker, référent métiers de pôle emploi Colmar Europe,
- monsieur Emmanuel Rieth, responsable d'équipe de pôle emploi Colmar Lacarre,
- monsieur Serge Guiguen, référent métiers de pôle emploi Colmar Lacarre,
- monsieur Grégory Weitz, responsable d'équipe de pôle emploi Colmar Lacarre,
- monsieur Paul Hank, responsable d'équipe de pôle emploi Colmar Lacarre,
- madame Isabelle Perrin, responsable d'équipe de pôle emploi Colmar Lacarre,
- madame Séverine Kozlow, référente métiers de pôle emploi Colmar Lacarre,
- monsieur Mathias Esser, responsable d'équipe de pôle emploi Guebwiller,
- monsieur Eric Bixel, responsable d'équipe de pôle emploi Guebwiller,
- madame Isabelle Thomas, responsable d'équipe de pôle emploi Guebwiller,
- monsieur Patrick Marzullo, référent métiers de pôle emploi Guebwiller,
- madame Marie-Christine Waltersberger, responsable d'équipe de pôle emploi Thann,
- madame Véronique Humbert, responsable d'équipe de pôle emploi Thann,
- madame Marie Muller, en mission de responsable d'équipe de pôle emploi Thann, jusqu'au 30 novembre 2019,
- madame Céline Noel, référente métiers de pôle emploi Thann,
- monsieur Patrick Léon, directeur adjoint de l'agence Charleville-Mézières Val de Vence,
- monsieur Maurice Dureuil, responsable d'équipe de l'agence Charleville-Mézières Val de Vence,
- monsieur Etienne Michel, responsable d'équipe de l'agence Charleville-Mézières Val de Vence,
- monsieur Sylvain Barbier, responsable d'équipe de l'agence Charleville-Mézières Val de Vence,
- madame Stéphanie Rochette, référente métiers de l'agence Charleville-Mézières Val de Vence,
- monsieur Dominique Dauchy, responsable d'équipe de l'agence Charleville-Mézières Montjoly,
- madame Julie Mouilleron, responsable d'équipe de l'agence Charleville-Mézières Montjoly,
- monsieur Patrice Marsilli, responsable d'équipe de l'agence Charleville-Mézières Montjoly,
- madame Soiny Decloux, responsable d'équipe de l'agence Charleville-Mézières Montjoly,
- monsieur Bernard Renault, référent métiers de l'agence Charleville-Mézières Montjoly,
- monsieur Jérôme Corme, responsable d'équipe de l'agence Revin,
- madame Anne Dassonville, responsable d'équipe de l'agence Revin,

- madame Véronique Feret du Longbois, référente métiers de l'agence Revin,
- monsieur Claude Henriet, directeur-adjoint de l'agence Sedan,
- monsieur Francis Hudec, responsable d'équipe de l'agence Sedan,
- monsieur Benoît Simon, responsable d'équipe de l'agence Sedan,
- madame Sophie Caussanel, responsable d'équipe de l'agence Sedan,
- madame Claudine Hons, référente métiers de l'agence Sedan,
- monsieur Emmanuel Payer, responsable d'équipe de l'agence Rethel,
- monsieur Sébastien Biez, responsable d'équipe de l'agence Rethel,
- monsieur Ludovic Hopin, référent métiers de l'agence Rethel,
- madame Sandrine Moret, responsable d'équipe de l'agence Troyes Romain Rolland,
- monsieur Mickael Ebtinger, responsable d'équipe de l'agence Troyes Romain Rolland,
- monsieur Emmanuel Genna, responsable d'équipe de l'agence Troyes Romain Rolland,
- monsieur Frédéric Charpentier, référent métiers de l'agence Troyes Romain Rolland,
- monsieur Francis Cornil, directeur-adjoint de l'agence Troyes Copainville,
- madame Arlette Lejeune, responsable d'équipe de l'agence Troyes Copainville,
- monsieur David Collignon, responsable d'équipe de l'agence Troyes Copainville,
- monsieur Philippe Chevance, responsable d'équipe de l'agence Troyes Copainville,
- monsieur Fabrice Moreau, responsable d'équipe de l'agence Troyes Copainville,
- monsieur Pascal Thavot, référent métiers de l'agence Troyes Copainville,
- monsieur Didier Geoffroy, référent métiers de l'agence Troyes Copainville,
- monsieur Yannick Turin, directeur-adjoint de l'agence Troyes Langevin,
- monsieur Charles Soret, responsable d'équipe de l'agence Troyes Langevin,
- madame Evelyne Vincent, responsable d'équipe de l'agence Troyes Langevin,
- madame Anne-Sophie Cantin, responsable d'équipe de l'agence Troyes Langevin,
- monsieur Jean-Paul Bertholle, responsable d'équipe de l'agence Troyes Langevin
- monsieur Stéphane Fleurquin, référent métiers applicatifs de l'agence Troyes Langevin,
- monsieur Eric Maire, responsable d'équipe de l'agence Bar sur Aube,
- madame Emma Jourdain, responsable d'accueil de l'agence Bar sur Aube,
- madame Stéphanie Monbillard, référente métiers de l'agence Bar sur Aube,
- madame Christine Roux, responsable d'équipe de l'agence Romilly sur Seine,
- madame Isabelle Piat, responsable d'équipe de l'agence Romilly Sur Seine,
- madame Murielle Doussot, référente métiers de l'agence Romilly Sur Seine,
- madame Véronique Lemaire, responsable d'équipe de l'agence Reims Bezannes,
- monsieur Arnaud Thiry, responsable d'équipe de l'agence Reims Bezannes,
- madame Annie Viellard, responsable d'équipe de l'agence Reims Bezannes,
- monsieur Stéphane Chetrit, référent métiers de l'agence Reims Bezannes,
- monsieur Kamel Lafsihane, responsable d'équipe de l'agence Reims Bezannes,
- monsieur Thierry Aksoul, responsable d'équipe de l'agence Reims Jeanne D'Arc,
- madame Nadine Chausson, responsable d'équipe de l'agence Reims Jeanne D'Arc,
- madame Valérie Lassaux, responsable d'équipe de l'agence Reims Jeanne D'Arc,
- madame Karine Bleadonu, référente métiers de l'agence Reims Jeanne d'Arc,
- monsieur Laurent Devillers, en mission de responsable accueil de l'agence Reims La Neuville jusqu'au 19 mars 2019,
- madame Sandrine Fulmart, responsable d'équipe de l'agence Reims La Neuville,
- monsieur Stéphane De Lima, responsable d'équipe de l'agence Reims La Neuville,
- madame Stéphanie François, en mission de responsable d'équipe de l'agence Reims La Neuville jusqu'au 16 mars 2019,
- madame Maggy Manichon, référente métiers de l'agence Reims La Neuville,
- monsieur Frédéric Donny, responsable d'équipe de l'agence Reims Mont d'Arène,
- madame Ludivine Varoqueaux, référente métiers de l'agence Reims Mont d'Arène,
- madame Anne-Lucie Coutereau, responsable d'équipe de l'agence de Reims Mont d'Arène,
- monsieur Zaher Zaidi, responsable d'équipe de l'agence Reims Mont d'Arène,
- monsieur Stéphane Siran, responsable d'équipe de l'agence de Reims Mont d'Arène,
- madame Sandrine François, directrice adjointe de l'agence Châlons-en-Champagne,
- monsieur Jérôme Barthe, responsable d'équipe de l'agence Châlons-en-Champagne,
- madame Marie Munoz-Puginier, responsable d'équipe de l'agence Châlons-en-Champagne
- monsieur Abdelbaki Mihoub, responsable d'équipe de l'agence pôle emploi Châlons-en-Champagne,

- madame Christelle Marquez, responsable d'équipe de l'agence pôle emploi Châlons-en-Champagne,
- madame Hélène Courtois Lecoeuvre, référente métiers de l'agence Châlons-en-Champagne,
- monsieur Jérôme Lohé, responsable d'équipe de l'agence Epernay,
- madame Claire De Sa Mendes responsable d'équipe de l'agence Epernay,
- madame Séverine Mercier, responsable d'équipe de l'agence Epernay,
- madame Myriam Albardier, référente métiers de l'agence Epernay,
- madame Armelle Caqueret, responsable d'équipe de l'agence Sézanne,
- madame Géraldine Marcoult, , responsable d'équipe de l'agence Sézanne,
- madame Sophie Hein, référente métiers de l'agence Sézanne,
- monsieur Régis Gérard, responsable d'équipe de l'agence Vitry-le-François
- madame Emeline Dez, référente métiers de l'agence Vitry-le-François,
- madame Brigitte Martin, responsable d'équipe de l'agence Chaumont,
- monsieur Sliman Charifi-Alaoui, responsable d'équipe de l'agence Chaumont,
- madame Corinne Alonso, responsable d'équipe de l'agence de Chaumont ,
- madame Alexandra Duwez, référente métiers de l'agence Chaumont,
- monsieur Frédéric Janot, responsable d'équipe de l'agence Langres,
- monsieur Ludovic Perosa, responsable d'équipe de l'agence Langres,
- madame Roseline Bernard, référente métiers de l'agence Langres,
- monsieur Laurent Tabacchi, adjoint au directeur de l'agence Saint-Dizier,
- madame Barbara Cruz, responsable d'équipe de l'agence Saint-Dizier,
- monsieur Joël Elard, responsable d'équipe de l'agence Saint-Dizier,
- monsieur Raphaël Tremel, responsable d'équipe de l'agence Saint-Dizier,
- monsieur Ludovic Pigault, référent métiers de l'agence Saint-Dizier,
- monsieur François Cordier, référent métiers de la direction des opérations,
- monsieur Armand Wagner, adjoint au directeur d'agence, responsable accueil de pôle emploi Briey,
- madame Marie Luce Fernandez, responsable d'équipe de pôle emploi Briey,
- monsieur Florian Ruggeri, responsable d'équipe de pôle emploi Briey,
- monsieur Guillaume Weiss, responsable d'équipe de pôle emploi Briey,
- madame Carole Fleurant, référente métiers de pôle emploi Briey,
- monsieur Christophe Liebnau, responsable d'équipe de pôle emploi Longwy,
- monsieur Sébastien Colonges, responsable d'équipe de pôle emploi Longwy,
- madame Sophia Saidj, responsable d'équipe de pôle emploi Longwy,
- madame Nora Djouder, référente métiers de pôle emploi Longwy,
- monsieur Eric Girard, responsable d'équipe de pôle emploi Lunéville,
- madame Sarah Collin, responsable d'équipe de pôle emploi Lunéville,
- madame Séverine Voison, en mission de responsable d'équipe de pôle emploi Lunéville jusqu'au 30 juin 2019,
- madame Chantal Housset, référente métiers de pôle emploi Lunéville,
- madame Francine Trompette, adjoint au directeur de pôle emploi Nancy Majorelle,
- madame Evelyne Voriot, référente métiers de pôle emploi Nancy Majorelle,
- madame Christelle Mezes, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Majorelle,
- madame Adeline Monnier-Poirieux, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Majorelle,
- monsieur Pascal Rivol, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Majorelle,
- madame Brigitte Drouville, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Majorelle,
- monsieur Pascal Renard, adjoint au directeur d'agence, responsable accueil de pôle emploi Nancy Gentilly,
- madame Eliane Legras, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Gentilly,
- monsieur Jean-Louis Mascioni, référent métiers de pôle emploi Nancy Gentilly,
- madame Valérie Azzis, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Gentilly,
- monsieur Julien Perrin, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Gentilly,
- monsieur Pascal Gaugler, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Cristallerie,
- monsieur Yvon Le Gall, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Cristallerie,
- madame Génylène Kartner, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Cristallerie,
- madame Aude Lamoureux, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Cristallerie,
- madame Caroline Cannenpasse Riffart, référente métiers de pôle emploi Nancy Cristallerie,
- madame Audrey Basinet, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Joffre

- madame Edwige Orpheuille, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Joffre,
- monsieur Cyrille Becker, en mission de responsable accueil de pôle emploi Nancy Joffre, jusqu'au 30 juin 2019,
- monsieur Naman Cherier, en mission de référent métiers de pôle emploi Nancy Joffre, jusqu'au 30 juin 2019
- monsieur Gaël Beauverger, responsable d'équipe de pôle emploi Pont-à-Mousson,
- madame Alexandrine Orlando, responsable accueil de pôle emploi Pont-à-Mousson,
- monsieur Gilles Polledri, responsable d'équipe de pôle emploi Pont-à-Mousson,
- madame Corinne Dieudonné, référente métiers de pôle emploi Pont-à-Mousson,
- madame Pascale Daoud, adjointe à la directrice d'agence, référente métiers de pôle emploi Toul,
- madame Anne Morville, responsable d'équipe de pôle emploi Toul,
- monsieur Sébastien Sion, responsable d'équipe de pôle emploi Toul,
- monsieur Richard Maurice, directeur adjoint de pôle emploi Vandoeuvre,
- madame Marie-Thérèse Bontemps, responsable d'équipe de pôle emploi Vandoeuvre,
- madame Valérie Neyen, responsable d'équipe de pôle emploi Vandoeuvre,
- monsieur Hugues Vincent, responsable d'équipe de pôle emploi Vandoeuvre,
- madame Dorianne Pensalfini, référente métiers de pôle emploi Vandoeuvre,
- madame Régine Koël, directrice adjointe de pôle emploi Bar le Duc,
- madame Patricia Bessam, référente métiers de pôle emploi Bar le Duc,
- madame Corinne Larcher, responsable d'équipe de pôle emploi Bar le Duc,
- madame Laurence Filhol, responsable d'équipe de pôle emploi Bar le Duc,
- madame Corinne Blaison, adjointe au directeur d'agence de pôle emploi Commercy,
- madame Evelyne Marc, responsable d'équipe de pôle emploi Commercy,
- madame Caroline Vuillaume, responsable d'équipe de pôle emploi Commercy,
- madame Sophie Fouldrin, référente métiers de pôle emploi Commercy,
- madame Sonia Louis-Pizzagalli, directrice adjointe de pôle emploi Verdun,
- madame Edwige Mathieu, responsable d'équipe de pôle emploi Verdun,
- monsieur Christian Hugny, responsable d'équipe de pôle emploi Verdun,
- madame Marie Aline Pages, référente métiers de pôle emploi Verdun,
- madame Caroline Tilly, responsable d'équipe de pôle emploi Verdun,
- monsieur Jean-Pierre Fortin, adjoint à la directrice d'agence, responsable accueil, référent métiers de pôle emploi Creutzwald,
- monsieur Jean-Denis Dupont, responsable d'équipe de pôle emploi Creutzwald,
- monsieur Patrick Plage, responsable d'équipe de pôle emploi Creutzwald,
- madame Marie Serge Mathis, en mission de référente métiers de pôle emploi Creutzwald jusqu'au 31/07/2019,
- madame Carole Pernet, adjointe à la directrice d'agence, responsable accueil, référente métiers de pôle emploi Forbach Carrefour Europe,
- monsieur Marc Romang, directeur d'agence adjoint et responsable d'accueil de pôle emploi Forbach Carrefour Europe,
- madame Caroline Bildstein-Bouleau, responsable d'équipe de pôle emploi Forbach Carrefour Europe,
- madame Sophie Humbert, responsable d'équipe de pôle emploi Forbach Carrefour Europe,
- madame Carine Muller, responsable d'équipe de pôle emploi Forbach Carrefour Europe,
- madame Sarah Leroy, référente métiers de pôle emploi Forbach Ville Haute,
- monsieur Sébastien Mayery, responsable d'équipe de pôle emploi Forbach Ville Haute,
- monsieur Christophe Lux, responsable d'équipe de pôle emploi Forbach Ville Haute,
- monsieur Thomas Schumacher, responsable d'équipe de pôle emploi Hagondange,
- monsieur Jean-Claude Peiffer, responsable accueil de pôle emploi Hagondange,
- madame Sarah Lakhal, en mission de responsable d'équipe de pôle emploi Hagondange, jusqu'au 30 avril 2019,
- monsieur David Guelen, responsable d'équipe de pôle emploi Hagondange,
- madame Malika Benhamou, référente métiers de pôle emploi Hagondange,
- monsieur Patrick Jacquemin, responsable d'équipe de pôle emploi Hayange,
- madame Valérie Le Rest-Pommier, responsable d'équipe de pôle emploi Hayange,
- monsieur Julien Godefroid, responsable d'équipe de pôle emploi Hayange,

- madame Céline Peugeot, en mission de responsable d'équipe de pôle emploi Hayange jusqu'au 31/07/2019,
- monsieur Eric Amschler, référent métiers de pôle emploi Hayange,
- monsieur Philippe Moskal, responsable d'équipe de pôle emploi Metz Blida,
- madame Céline Kukovicic, responsable d'équipe de pôle emploi Metz Blida,
- madame Nadine Clément, responsable d'équipe de pôle emploi Metz Blida,
- monsieur Benoit Claude, référent métiers de pôle emploi Metz Blida,
- monsieur Serge Paradeis, directeur adjoint, responsable accueil de pôle emploi Metz Sébastopol,
- madame Sandrine Czarnota, référente métiers de pôle emploi Metz Sébastopol,
- madame Marie-Josée Guzzi, responsable d'équipe de pôle emploi Metz Sébastopol,
- madame Nathalie Raoul, responsable d'équipe de pôle emploi Metz Sébastopol,
- madame Marie-Claire Carl, responsable d'équipe de pôle emploi Metz Sébastopol,
- monsieur Laurent Werdenberg, responsable d'équipe de pôle emploi Metz Sébastopol,
- madame Isabelle Bucchi, responsable d'équipe de pôle emploi Metz Gare,
- madame Sandra Werdenberg, responsable d'équipe de pôle emploi Metz Gare,
- madame Schuler Aline, responsable d'équipe de pôle emploi Metz Gare,
- monsieur Thierry Normand, référent métiers de pôle emploi Metz Gare,
- monsieur Jean-Marc Solda, adjoint au directeur d'agence, responsable accueil de pôle emploi Montigny-les-Metz,
- madame Ariane Aubert, responsable d'équipe de pôle emploi Montigny-les-Metz,
- madame Zerhia Henni-Rached, responsable d'équipe de pôle emploi Montigny-les-Metz,
- madame Caroline Peviller, responsable d'équipe de pôle emploi Metz Sébastopol,
- madame Jocelyne Hennequin, référente métiers de pôle emploi Montigny-les-Metz,
- madame Nathalie Isel, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Avold,
- madame Martine Pistone, référente métiers de pôle emploi Saint-Avold,
- madame Marie Christine Thomas, responsable d'équipe de pôle emploi Saint Avold,
- madame Jocelyne Mehl, responsable d'équipe de pôle emploi Sarrebourg,
- madame Pascale Gaillot, responsable d'équipe de pôle emploi Sarrebourg,
- monsieur Stéphane Wojtecki, responsable d'accueil de pôle emploi Sarrebourg,
- madame Fabienne Dorsinfang Canoni, référente métiers de pôle emploi Sarrebourg,
- monsieur Eric Haschnik, directeur d'agence adjoint et responsable accueil de pôle emploi Sarreguemines,
- madame Isabelle Auprêtre, responsable d'équipe de pôle emploi Sarreguemines,
- madame Jasmine Mallick-Janssem, responsable d'équipe de pôle emploi Sarreguemines,
- monsieur Jérôme Demeraux, référent métiers de pôle emploi Sarreguemines,
- monsieur Adil Mahraoui, responsable d'équipe de pôle emploi Sarreguemines,
- madame Marielle Kaiser, responsable d'équipe de pôle emploi Thionville Manom,
- monsieur Christophe Kehrer, responsable d'équipe de pôle emploi Thionville Manom,
- madame Maryline Berto, en mission de responsable d'équipe de pôle emploi Thionville Manom jusqu'au 31/07/2019,
- madame Agnès Schneider, référente métiers de pôle emploi Thionville Manom,
- madame Catherine Guedra, responsable d'équipe de pôle emploi Thionville Beauregard,
- madame Marlène Panetta, responsable d'équipe pôle emploi Thionville Beauregard,
- madame Fleur Duchatel, en mission de responsable d'équipe de pôle emploi Thionville Beauregard jusqu'au 31/07/2019,
- madame Hafida Harichane, référente métiers de pôle emploi Thionville Beauregard,
- madame Claire Schwartz, responsable d'équipe adjointe au directeur d'agence de pôle emploi Epinal Voivre,
- madame Catherine Morel, adjointe à la directrice d'agence de pôle emploi Epinal Dutac,
- madame Sandrine Humbert, responsable d'équipe de pôle emploi Epinal Dutac,
- madame Marylène Siméon, responsable d'équipe de pôle emploi Epinal Dutac,
- monsieur Thierry Pierre, responsable d'équipe de pôle emploi Epinal Dutac,
- madame Christel Lantoine, responsable d'équipe de pôle emploi Epinal Dutac,
- madame Peggy Pellis, référente métiers de pôle emploi Epinal Dutac,
- monsieur Nicolas Villière, responsable d'équipe de pôle emploi Epinal Voivre,
- madame Annick Descieux, référent métiers de pôle emploi Epinal Voivre,
- monsieur Thierry Schweitzer, responsable d'équipe de pôle emploi Epinal Voivre,

- madame Nathalie Valsecchi, responsable d'équipe de pôle emploi Gérardmer,
- madame Isabelle Roth, référente métiers de pôle emploi Gérardmer,
- madame Sandra Federspiel, responsable d'équipe de pôle emploi Neufchâteau,
- monsieur Yoan Uhrig, responsable d'équipe de pôle emploi Neufchâteau,
- monsieur Frédéric Furgaut, référent métiers de pôle emploi Neufchâteau,
- madame Catherine Claudel, responsable d'équipe de pôle emploi Remiremont,
- madame Aline Laurençon, référente métiers de pôle emploi Remiremont,
- monsieur Didier Houot, responsable d'équipe de pôle emploi Remiremont,
- monsieur Karine Korosek, responsable d'équipe de pôle emploi Remiremont,
- madame Isabelle Ambrosetti, responsable d'équipe pôle emploi Saint-Dié,
- monsieur Philippe Nicolle, référent métiers de pôle emploi Saint-Dié,
- madame Joëlle Maire, responsable accueil de pôle emploi Saint-Dié,
- monsieur Pascal Plantin, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Dié,
- monsieur Lionel Panot, responsable d'équipe pôle emploi Saint-Dié,

Article 8 – Prestations en trop versées : délais de remboursements, remise et admission en non-valeur

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Grand Est et dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels et par les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de remboursement des prestations d'assurance chômage ou de solidarité en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L.5424-1 du code du travail, ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion ou de l'assurance chômage et, s'ils estiment qu'il y a lieu d'en accorder, en consentir dans la limite de 24 mois, et statuer sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent paragraphe.

Bénéficiaires de la délégation visée à l'alinéa qui précède :

- monsieur Hubert Heitz, directeur de l'agence pôle emploi Schiltigheim,
- madame Rachida Baidane, directrice de l'agence pôle emploi Strasbourg site Pont-Matthis,
- monsieur Gilles Hubsch, directeur de l'agence pôle emploi Strasbourg, site Danube,
- madame Muriel Elles, directrice de l'agence pôle emploi Strasbourg, site Meinau,
- madame Valérie Colella, directrice de l'agence pôle emploi Strasbourg, site Hautepierre,
- madame Pascale Mathey, directrice adjointe de l'agence pôle emploi Strasbourg, site Hautepierre,
- madame Sylvie Clauss, directrice de l'agence pôle emploi Strasbourg site Seyboth,
- madame Virginie Macchia, directrice de l'agence pôle emploi Lingolsheim,
- monsieur Philippe Jacquel, directeur de l'agence pôle emploi Haguenau,
- monsieur Vincent Schaad, directeur de l'agence pôle emploi Molsheim,
- madame Louise-Anne Pfeiffer, directrice de l'agence pôle emploi Saverne,
- monsieur Eric Bachschmidt, directeur de l'agence pôle emploi Sélestat et point relais de Sainte Marie 68,
- monsieur Rodolphe Rhit, directeur de l'agence pôle emploi Wissembourg,
- madame Stéphanie Lemoine, directrice de l'agence pôle emploi Mulhouse Porte de Bâle,
- monsieur Frédéric Dunand, directeur de l'agence pôle emploi Mulhouse Drouot,
- madame Valérie Bresteau, directrice de l'agence pôle emploi Mulhouse Verriers,
- madame Nathalie Zito, directrice de l'agence pôle emploi Mulhouse Doller,
- monsieur Christian Rateau, directeur de l'agence pôle emploi Altkirch,
- monsieur Rudy Tichy, directeur de l'agence pôle emploi Colmar Europe,
- monsieur François Picard, directeur de l'agence pôle emploi Colmar Lacarre,
- madame Lamia Idir, directrice de l'agence pôle emploi Guebwiller,
- monsieur Franck Cordier, directeur de l'agence pôle emploi Saint-Louis,
- madame Bénédicte Bacq, directrice de l'agence pôle emploi Thann,
- madame Sandrine Arendt, directrice adjointe d'agence de Schiltigheim
- madame Corinne Wiss, responsable d'équipe faisant fonction d'adjointe au directeur de l'agence pôle emploi Schiltigheim,
- madame Maud Brechbiehl, responsable d'équipe de pôle emploi Schiltigheim,

- madame Nadia Pawelec, responsable d'équipe de pôle emploi Schiltigheim,
- madame Marie Progin, de responsable d'équipe de pôle emploi Schiltigheim,
- madame Célia Monasson, responsable d'équipe de pôle emploi Schiltigheim,
- monsieur Frédéric Dieuaide, responsable d'accueil de pôle emploi Schiltigheim,
- monsieur Ersin Yildiz, référent métiers de pôle emploi Schiltigheim,
- madame Fabienne Guillaume, responsable d'équipe faisant fonction d'adjointe au directeur de l'agence pôle emploi de Strasbourg, site de Pont-Matthis,
- madame Sylvie Meisiek-Brancaz, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site de Pont-Matthis,
- madame Annick Omeyer-Vonesch, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Pont-Matthis,
- madame Rachel Deloecker, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Pont-Matthis,
- monsieur Alexandre Boone, responsable d'accueil de pôle emploi Strasbourg, site Pont-Matthis,
- madame Isabelle Nagot, en mission de responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Pont-Matthis, jusqu'au 30 juin 2019,
- madame Odile Playoust, référente métiers de pôle emploi Strasbourg, site Pont-Matthis,
- madame Béatrice Simon, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Danube,
- madame Dominique Werlen, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Danube,
- madame Marie-Paule Zanardo, responsable d'équipe de de pôle emploi Strasbourg, site Danube,
- monsieur Nicolas Debrauwer, responsable d'équipe de de pôle emploi Strasbourg, site Danube,
- madame Valérie Dahmani-Moussa, référente métiers de pôle emploi Strasbourg, site Danube,
- monsieur Eric Chautant, directeur adjoint de l'agence pôle emploi Strasbourg, site Meinau,
- monsieur Mathieu Studer, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Meinau,
- madame Frédérique Lassault, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Meinau,
- monsieur Abdelkader Zennou, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Meinau,
- monsieur Nicola Loiacono, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Meinau,
- monsieur Johann Leclerc, responsable d'accueil de pôle emploi Strasbourg, site Meinau,
- madame Marie-Claude Egermann, référente métiers de pôle emploi Strasbourg, site Meinau,
- madame Frédérique Mangold, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Hautepierre,
- madame Pascale D'hau, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Hautepierre,
- madame Muriel Ducroq, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Hautepierre,
- monsieur Philippe Wotling, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Hautepierre,
- monsieur Serge Schneider, responsable d'accueil de pôle emploi Strasbourg, site Hautepierre,
- madame Vanela Moutous, référente métiers de pôle emploi Strasbourg, site Hautepierre,
- madame Oreda Anoun, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Seyboth,
- madame Sylvie Witz, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Seyboth,
- madame Anne-Catherine Schneider, responsable d'accueil de pôle emploi Strasbourg, site Seyboth,
- madame Elisabeth Conde, en mission de référente métiers de pôle emploi Strasbourg, site Seyboth jusqu'au 31 octobre 2019,
- monsieur Grégory Grosson, responsable d'équipe de pôle emploi Lingolsheim,
- madame Nathalie Seba, responsable d'équipe de pôle emploi Lingolsheim
- madame Sandrine Noir, responsable d'équipe de pôle emploi Lingolsheim,
- madame Hélène Constantin, responsable d'équipe de pôle emploi Lingolsheim,
- madame Sophie Noel, référente métiers de pôle emploi Lingolsheim,
- madame Nadine Grégoire, responsable d'équipe faisant fonction d'adjointe au directeur de l'agence pôle emploi Haguenau,
- madame Emmanuelle Colinet, responsable d'équipe de pôle emploi Haguenau,
- madame Nathalie Bisch, responsable d'équipe de pôle emploi Haguenau,
- monsieur Bernard Clauss, responsable d'équipe de pôle emploi Haguenau,
- madame Yvette Schmitt, responsable d'équipe de pôle emploi Haguenau,
- madame Christelle Ostrowski, référente métiers de pôle emploi Haguenau,

- madame Gaby Lien, responsable d'équipe faisant fonction d'adjointe à la directrice de l'agence pôle emploi Molsheim,
- madame Sylvie Heydt, responsable d'équipe de pôle emploi Molsheim,
- madame Anne Klauer, responsable d'équipe de pôle emploi Molsheim,
- madame Yoann Cesar, responsable d'équipe de pôle emploi Molsheim,
- monsieur Francis Weber, référent métiers de pôle emploi Molsheim,
- monsieur Mickaël Jeva, responsable d'équipe de pôle emploi Saverne,
- madame Estelle Le Goff, responsable d'équipe de pôle emploi Saverne,
- madame Marie-Hélène Jaming, responsable d'équipe de pôle emploi Saverne,
- madame Isabelle Mourot, responsable d'équipe de pôle emploi Saverne,
- madame Christelle Stroh, mission référente métiers de pôle emploi Saverne,
- madame Anne Freyermuth, responsable d'équipe de pôle emploi Sélestat et point relais de Sainte Marie 68,
- madame Valérie Schweitzer, responsable d'équipe de pôle emploi Sélestat et point relais de Sainte Marie 68,
- madame Anne Matard, responsable d'équipe de pôle emploi Sélestat et point relais de Sainte Marie 68,
- madame Ingrid Verdin, responsable d'équipe de pôle emploi Sélestat et point relais de Sainte Marie 68,
- madame Florine Gringer, référente métiers de pôle emploi Sélestat et point relais de Sainte Marie 68,
- monsieur Nicolas Haas, responsable d'équipe de pôle emploi Wissembourg,
- madame Audrey Riehm, responsable d'équipe de pôle emploi Wissembourg,
- madame Marguerite Wingerling, référente métiers de pôle emploi Wissembourg,
- monsieur David Dubois, responsable d'équipe faisant fonction d'adjoint à la directrice de l'agence pôle emploi Mulhouse Porte de Bâle,
- madame Valérie Bruckert, responsable d'équipe de pôle emploi Mulhouse Porte de Bâle,
- madame Aurore Jessel, responsable d'équipe de pôle emploi Mulhouse Porte de Bâle,
- monsieur Gilles Dieterlen, référent métiers de pôle emploi Mulhouse Porte de Bâle,
- madame Régine Bourez, responsable d'équipe de pôle emploi Mulhouse Drouot,
- monsieur Olivier Genetin, responsable d'équipe de pôle emploi Mulhouse Drouot,
- madame Bernadette Tavone, responsable d'équipe de pôle emploi Mulhouse Drouot,
- monsieur Marcel Sanlaville, mission de responsable d'équipe de pôle emploi Mulhouse Drouot, jusqu'au 31 octobre 2019,
- monsieur Jean-Michel Rauch, référent métiers de pôle emploi Mulhouse Drouot,
- monsieur Jean-Philippe Weymann, responsable d'équipe de pôle emploi Mulhouse Verriers,
- madame Carine Hugot, responsable d'équipe de pôle emploi Mulhouse Verriers,
- madame Stéphanie Messara, responsable d'équipe de pôle emploi Mulhouse Verriers,
- monsieur Arnaud Gainé, référent métiers de pôle emploi Mulhouse Verriers,
- madame Céline Trunkwald, responsable d'équipe de pôle emploi Mulhouse Doller,
- madame Sandrine Graff, responsable d'équipe de l'agence pôle emploi Mulhouse Doller,
- madame Véronique Rossi, référente métiers de pôle emploi Mulhouse Doller,
- madame Fabienne Baguet, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Louis,
- madame Catherine Pillon, responsable d'équipe de l'agence pôle emploi Saint-Louis,
- madame Mouna Jaoudi, référente métiers pôle emploi Saint-Louis,
- madame Aude Cormaho, responsable d'équipe de pôle emploi Altkirch,
- madame Nathalie Maucieri, responsable d'équipe de pôle emploi Altkirch,
- monsieur Grégory Weber, en mission de responsable d'équipe de pôle emploi Altkirch jusqu'au 31 juillet 2019,
- madame Noelle Wodey, responsable d'équipe de l'agence pôle emploi Colmar Europe,
- madame Olivia Wermelinger, responsable d'équipe de pôle emploi Colmar Europe,
- madame Marie-Paule Jordy, responsable d'équipe de pôle emploi Colmar Europe,
- madame Caroline Kast, responsable d'équipe de pôle emploi Colmar Europe,
- madame Gaëlle Loria, responsable d'équipe de pôle emploi Colmar Europe,
- monsieur François Rencker, référent métiers de pôle emploi Colmar Europe,
- monsieur Emmanuel Rieth, responsable d'équipe de pôle emploi Colmar Lacarre,
- monsieur Serge Guiguen, référent métiers de pôle emploi Colmar Lacarre,
- monsieur Grégory Weitz, responsable d'équipe de pôle emploi Colmar Lacarre,

- monsieur Paul Hank, responsable d'équipe de pôle emploi Colmar Lacarre,
- madame Isabelle Perrin, responsable d'équipe de pôle emploi Colmar Lacarre,
- madame Séverine Kozlow, référente métiers de pôle emploi Colmar Lacarre,
- monsieur Mathias Esser, responsable d'équipe de pôle emploi Guebwiller,
- monsieur Eric Bixel, responsable d'équipe de pôle emploi Guebwiller,
- madame Isabelle Thomas, responsable d'équipe de pôle emploi Guebwiller,
- monsieur Patrick Marzullo, référent métiers de pôle emploi Guebwiller,
- madame Marie-Christine Waltersberger, responsable d'équipe de pôle emploi Thann,
- madame Véronique Humbert, responsable d'équipe de pôle emploi Thann,
- madame Marie Muller, en mission de responsable d'équipe de pôle emploi Thann, jusqu'au 30 novembre 2019,
- madame Céline Noel, référente métiers de pôle emploi Thann,
- monsieur Laurent Lambert, directeur de l'agence Reims Mont d'Arène,
- monsieur Hamid Roubahie Fissa, directeur de l'agence Reims La Neuville,
- monsieur Benoit Masingue, directeur de l'agence Reims Jeanne D'Arc,
- madame Sandrine Sabuco, directrice de l'agence Reims Bezannes,
- monsieur Christian Verheyden, directeur de l'agence Sézanne,
- monsieur Frédéric Serniclay, directeur de l'agence Chalons-en-Champagne,
- monsieur Freddy Boudesocque, directeur de l'agence Epernay,
- madame Valérie Guillaume, directrice de l'agence de l'agence Vitry-le-François,
- monsieur Emmanuel Jacob, directeur de l'agence Chaumont,
- madame Anne-Marie Lomonaco, directrice de l'agence Saint-Dizier,
- madame Christèle Bonhomme, directrice de l'agence de l'agence Langres,
- madame Carole Mathé, directrice de l'agence Bar sur Aube,
- monsieur Cyril Le Nalbaut, directeur de l'agence Romilly sur Seine
- monsieur Florent Houdet, directeur de l'agence Troyes Romain Rolland,
- madame Sandrine Masson, directrice de l'agence Troyes Copainville,
- monsieur Christian Brandao, directeur de l'agence Troyes Langevin,
- monsieur Jean-Christophe Bouffin, directeur de l'agence Charleville-Mézières Val de Vence,
- monsieur Sylvain Pognon, directeur de l'agence Charleville-Mézières Montjoly,
- monsieur Gilles Michel, directeur de l'agence Sedan,
- madame Cathie Montbobier, directrice l'agence Rethel,
- madame Sylvie Lamau, directrice de l'agence Revin,
- monsieur Patrick Léon, directeur adjoint de l'agence Charleville-Mézières Val de Vence,
- monsieur Maurice Dureuil, responsable d'équipe de l'agence Charleville-Mézières Val de Vence,
- monsieur Etienne Michel, responsable d'équipe de l'agence Charleville-Mézières Val de Vence,
- monsieur Sylvain Barbier, responsable d'équipe de l'agence Charleville-Mézières Val de Vence,
- madame Stéphanie Rochette, référente métiers de l'agence Charleville-Mézières Val de Vence,
- monsieur Dominique Dauchy, responsable d'équipe de l'agence Charleville-Mézières Montjoly,
- madame Julie Mouilleron, responsable d'équipe de l'agence Charleville-Mézières Montjoly,
- monsieur Patrice Marsilli, responsable d'équipe de l'agence Charleville-Mézières Montjoly,
- madame Soiny Decloux, responsable d'équipe de l'agence Charleville-Mézières Montjoly,
- monsieur Bernard Renault, référent métiers de l'agence Charleville-Mézières Montjoly,
- monsieur Jérôme Corme, responsable d'équipe de l'agence Revin,
- madame Anne Dassonville, responsable d'équipe de l'agence Revin,
- madame Véronique Feret du Longbois, référente métiers de l'agence Revin,
- monsieur Claude Henriet, directeur-adjoint de l'agence Sedan,
- monsieur Francis Hudec, responsable d'équipe de l'agence Sedan,
- monsieur Benoît Simon, responsable d'équipe de l'agence Sedan,
- madame Sophie Caussanel, responsable d'équipe de l'agence Sedan,
- madame Claudine Hons, référente métiers de l'agence Sedan,
- monsieur Emmanuel Payer, responsable d'équipe de l'agence Rethel,
- monsieur Sébastien Biez, responsable d'équipe de l'agence Rethel,

- monsieur Ludovic Hopin, référent métiers de l'agence Rethel,
- madame Sandrine Moret, responsable d'équipe de l'agence Troyes Romain Rolland,
- monsieur Mickael Ebtinger, responsable d'équipe de l'agence Troyes Romain Rolland,
- monsieur Emmanuel Genna, responsable d'équipe de l'agence Troyes Romain Rolland,
- monsieur Frédéric Charpentier, référent métiers de l'agence Troyes Romain Rolland,
- monsieur Francis Cornil, directeur-adjoint de l'agence Troyes Copainville,
- madame Arlette Lejeune, responsable d'équipe de l'agence Troyes Copainville,
- monsieur David Collignon, responsable d'équipe de l'agence Troyes Copainville,
- monsieur Philippe Chevance, responsable d'équipe de l'agence Troyes Copainville,
- monsieur Fabrice Moreau, responsable d'équipe de l'agence Troyes Copainville,
- monsieur Pascal Thavot, référent métiers de l'agence Troyes Copainville,
- monsieur Didier Geoffroy, référent métiers de l'agence Troyes Copainville,
- monsieur Yannick Turin, directeur-adjoint de l'agence Troyes Langevin,
- monsieur Charles Soret, responsable d'équipe de l'agence Troyes Langevin,
- madame Evelyne Vincent, responsable d'équipe de l'agence Troyes Langevin,
- madame Anne-Sophie Cantin, responsable d'équipe de l'agence Troyes Langevin,
- monsieur Jean-Paul Bertholle, responsable d'équipe de l'agence Troyes Langevin
- monsieur Stéphane Fleurquin, référent métiers applicatifs de l'agence Troyes Langevin,
- monsieur Eric Maire, responsable d'équipe de l'agence Bar sur Aube,
- madame Emma Jourdain, responsable d'accueil de l'agence Bar sur Aube,
- madame Stéphanie Monbillard, référente métiers de l'agence Bar sur Aube,
- madame Christine Roux, responsable d'équipe de l'agence Romilly sur Seine,
- madame Isabelle Piat, responsable d'équipe de l'agence Romilly Sur Seine,
- madame Murielle Doussot, référente métiers de l'agence Romilly Sur Seine,
- madame Véronique Lemaire, responsable d'équipe de l'agence Reims Bezannes,
- monsieur Arnaud Thiry, responsable d'équipe de l'agence Reims Bezannes,
- madame Annie Viellard, responsable d'équipe de l'agence Reims Bezannes,
- monsieur Stéphane Chetrit, référent métiers de l'agence Reims Bezannes,
- monsieur Kamel Lafsihane, responsable d'équipe de l'agence Reims Bezannes,
- monsieur Thierry Aksoul, responsable d'équipe de l'agence Reims Jeanne D'Arc,
- madame Nadine Chausson, responsable d'équipe de l'agence Reims Jeanne D'Arc,
- madame Valérie Lassaux, responsable d'équipe de l'agence Reims Jeanne D'Arc,
- madame Karine Bleadonu, référente métiers de l'agence Reims Jeanne d'Arc,
- monsieur Laurent Devillers, en mission de responsable accueil de l'agence Reims La Neuville jusqu'au 19 mars 2019,
- madame Sandrine Fulmart, responsable d'équipe de l'agence Reims La Neuville,
- monsieur Stéphane De Lima, responsable d'équipe de l'agence Reims La Neuville,
- madame Stéphanie François, en mission de responsable d'équipe de l'agence Reims La Neuville jusqu'au 16 mars 2019,
- madame Maggy Manichon, référente métiers de l'agence Reims La Neuville,
- monsieur Frédéric Donny, responsable d'équipe de l'agence Reims Mont d'Arène,
- madame Ludivine Varoqueaux, référente métiers de l'agence Reims Mont d'Arène,
- madame Anne-Lucie Coutereau, responsable d'équipe de l'agence de Reims Mont d'Arène,
- monsieur Zaher Zaidi, responsable d'équipe de l'agence Reims Mont d'Arène,
- monsieur Stéphane Siran, responsable d'équipe de l'agence de Reims Mont d'Arène,
- madame Sandrine François, directrice adjointe de l'agence Châlons-en-Champagne,
- monsieur Jérôme Barthe, responsable d'équipe de l'agence Châlons-en-Champagne,
- madame Marie Munoz-Puginier, responsable d'équipe de l'agence Châlons-en-Champagne
- monsieur Abdelbaki Mihoub, responsable d'équipe de l'agence pôle emploi Châlons-en-Champagne,
- madame Christelle Marquez, responsable d'équipe de l'agence pôle emploi Châlons-en-Champagne,
- madame Hélène Courtois Lecoeuvre, référente métiers de l'agence Châlons-en-Champagne,
- monsieur Jérôme Lohé, responsable d'équipe de l'agence Epernay,
- madame Claire De Sa Mendes responsable d'équipe de l'agence Epernay,
- madame Séverine Mercier, responsable d'équipe de l'agence Epernay,
- madame Myriam Albardier, référente métiers de l'agence Epernay,
- madame Armelle Caqueret, responsable d'équipe de l'agence Sézanne,

- madame Géraldine Marcoult, , responsable d'équipe de l'agence Sézanne,
- madame Sophie Hein, référente métiers de l'agence Sézanne,
- monsieur Régis Gérard, responsable d'équipe de l'agence Vitry-le-François
- madame Emeline Dez, référente métiers de l'agence Vitry-le-François,
- madame Brigitte Martin, responsable d'équipe de l'agence Chaumont,
- monsieur Sliman Charifi-Alaoui, responsable d'équipe de l'agence Chaumont,
- madame Corinne Alonso, responsable d'équipe de l'agence de Chaumont ,
- madame Alexandra Duwez, référente métiers de l'agence Chaumont,
- monsieur Frédéric Janot, responsable d'équipe de l'agence Langres,
- monsieur Ludovic Perosa, responsable d'équipe de l'agence Langres,
- madame Roseline Bernard, référente métiers de l'agence Langres,
- monsieur Laurent Tabacchi, adjoint au directeur de l'agence Saint-Dizier,
- madame Barbara Cruz, responsable d'équipe de l'agence Saint-Dizier,
- monsieur Joël Elard, responsable d'équipe de l'agence Saint-Dizier,
- monsieur Raphaël Tremel, responsable d'équipe de l'agence Saint-Dizier,
- monsieur Ludovic Pigault, référent métiers de l'agence Saint-Dizier,
- monsieur Pascal Ritaine, directeur des opérations,
- monsieur François Cordier, référent métiers de la direction des opérations,
- madame Christelle Gil, responsable prestations aides et mesures, formations,
- madame Viviane Guéry, directrice de pôle emploi Bar le Duc,
- monsieur Michel Pajer, directeur de pôle emploi Briey,
- madame Fabienne Ugolini, directrice de pôle emploi Longwy,
- monsieur Stéphane Sandrin, directeur de pôle emploi Commercy,
- madame Stéphanie Stern, directrice de pôle emploi Creutzwald,
- madame Liliane Desgranges, directrice de pôle emploi Epinal Dutac,
- madame Nathalie Sabatella, directrice de pôle emploi Forbach Carrefour Europe,
- monsieur Pascal Thuillier, directeur de pôle emploi Forbach Ville Haute,
- madame Marie-Pierre Massul, directrice de pôle emploi Epinal Voivre,
- monsieur Jérôme Flesch, directeur de pôle emploi Gérardmer
- monsieur Sébastien Couvreur, directeur de pôle emploi Hagondange,
- monsieur Pascal Sinnes, directeur de pôle emploi Hayange,
- madame Béatrice Vichard, directrice de pôle emploi Lunéville,
- madame Bernadette Hollender, directrice de pôle emploi Metz Blida,
- madame Catherine Zebo, directrice de pôle emploi Metz Sébastopol,
- madame Valérie Fabing, directrice de pôle emploi Metz Gare,
- monsieur Cyril Potin, directeur de pôle emploi Montigny les Metz,
- monsieur Emmanuel Salvisberg, directeur de pôle emploi Nancy Majorelle,
- madame Audrey Julière, directrice de pôle emploi Nancy Gentilly,
- monsieur Régis Classen, directeur de pôle emploi Nancy Cristallerie,
- madame Christine Buchmann, directrice de pôle emploi Nancy Joffre,
- monsieur David Fleurence, directeur de pôle emploi Neufchâteau,
- madame Elisabeth Birck, directrice de pôle emploi Pont-à-Mousson,
- monsieur Philippe Guery, directeur de pôle emploi Remiremont,
- monsieur Thierry Homberg, directeur de pôle emploi Saint-Avold,
- monsieur Alain Humbert, directeur de pôle emploi Saint-Dié,
- madame Karine Schmitt, directrice de pôle emploi Sarrebourg,
- monsieur Jürgen Becker, directeur de pôle emploi Sarreguemines,
- monsieur Joseph Cua, directeur de pôle emploi Thionville Manom,
- madame Rosa Gambino, directrice de pôle emploi Thionville Beauregard,
- madame Frédérique Seigneur, directrice de pôle emploi Toul,
- monsieur Benoit Montigny, directeur de pôle emploi Vandoeuvre,
- monsieur François Corbin, directeur de pôle emploi Verdun,
- monsieur Armand Wagner, adjoint au directeur d'agence, responsable accueil de pôle emploi Briey,
- madame Marie Luce Fernandez, responsable d'équipe de pôle emploi Briey,
- monsieur Florian Ruggeri, responsable d'équipe de pôle emploi Briey,
- monsieur Guillaume Weiss, responsable d'équipe de pôle emploi Briey,
- madame Carole Fleurant,référente métiers de pôle emploi Briey,

- monsieur Christophe Liebnaou, responsable d'équipe de pôle emploi Longwy,
- monsieur Sébastien Colonges, responsable d'équipe de pôle emploi Longwy,
- madame Sophia Saidj, responsable d'équipe de pôle emploi Longwy,
- madame Nora Djouder, référente métiers de pôle emploi Longwy,
- monsieur Eric Girard, responsable d'équipe de pôle emploi Lunéville,
- madame Sarah Collin, responsable d'équipe de pôle emploi Lunéville,
- madame Séverine Voison, en mission de responsable d'équipe de pôle emploi Lunéville jusqu'au 30 juin 2019,
- madame Chantal Housset, référente métiers de pôle emploi Lunéville,
- madame Francine Trompette, adjoint au directeur de pôle emploi Nancy Majorelle,
- madame Evelyne Voriot, référente métiers de pôle emploi Nancy Majorelle,
- madame Christelle Mezes, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Majorelle,
- madame Adeline Monnier-Poirieux, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Majorelle,
- monsieur Pascal Rivol, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Majorelle,
- madame Brigitte Drouville, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Majorelle,
- monsieur Pascal Renard, adjoint au directeur d'agence, responsable accueil de pôle emploi Nancy Gentilly,
- madame Eliane Legras, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Gentilly,
- monsieur Jean-Louis Mascioni, référent métiers de pôle emploi Nancy Gentilly,
- madame Valérie Azzis, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Gentilly,
- monsieur Julien Perrin, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Gentilly,
- monsieur Pascal Gaugler, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Cristallerie,
- monsieur Yvon Le Gall, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Cristallerie,
- madame Génylène Kartner, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Cristallerie,
- madame Aude Lamoureux, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Cristallerie,
- madame Caroline Cannenpasse Riffart, référente métiers de pôle emploi Nancy Cristallerie,
- madame Audrey Basinet, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Joffre
- madame Edwige Orpheuille, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Joffre,
- monsieur Cyrille Becker, en mission de responsable accueil de pôle emploi Nancy Joffre, jusqu'au 30 juin 2019,
- monsieur Naman Cherier, en mission de référent métiers de pôle emploi Nancy Joffre, jusqu'au 30 juin 2019,
- monsieur Gaël Beauverger, responsable d'équipe de pôle emploi Pont-à-Mousson,
- madame Alexandrine Orlando, responsable accueil de pôle emploi Pont-à-Mousson,
- monsieur Gilles Polledri, responsable d'équipe de pôle emploi Pont-à-Mousson,
- madame Corinne Dieudonné, référente métiers de pôle emploi Pont-à-Mousson
- madame Pascale Daoud, adjointe à la directrice d'agence, référente métiers de pôle emploi Toul,
- madame Anne Morville, responsable d'équipe de pôle emploi Toul,
- monsieur Sébastien Sion, responsable d'équipe de pôle emploi Toul,
- monsieur Richard Maurice, directeur adjoint de pôle emploi Vandoeuvre,
- madame Marie-Thérèse Bontemps, responsable d'équipe de pôle emploi Vandoeuvre,
- madame Valérie Neyen, responsable d'équipe de pôle emploi Vandoeuvre,
- monsieur Hugues Vincent, responsable d'équipe de pôle emploi Vandoeuvre,
- madame Dorianne Pensalfini, référente métiers de pôle emploi Vandoeuvre,
- madame Régine Koël, directrice adjointe de pôle emploi Bar le Duc,
- madame Patricia Bessam, référente métiers de pôle emploi Bar le Duc,
- madame Corinne Larcher, responsable d'équipe de pôle emploi Bar le Duc,
- madame Laurence Filhol, responsable d'équipe de pôle emploi Bar le Duc,
- madame Corinne Blaison, adjointe au directeur d'agence de pôle emploi Commercy,
- madame Evelyne Marc, responsable d'équipe de pôle emploi Commercy,
- madame Caroline Vuillaume, responsable d'équipe de pôle emploi Commercy,
- madame Sophie Fouldrin, référente métiers de pôle emploi Commercy,
- madame Sonia Louis-Pizzagalli, directrice adjointe de pôle emploi Verdun,
- madame Edwige Mathieu, responsable d'équipe de pôle emploi Verdun,
- monsieur Christian Hugny, responsable d'équipe de pôle emploi Verdun,
- madame Marie Aline Pages, référente métiers de pôle emploi Verdun,
- madame Caroline Tilly, responsable d'équipe de pôle emploi Verdun,

- monsieur Jean-Pierre Fortin, adjoint à la directrice d'agence, responsable accueil, référent métiers de pôle emploi Creutzwald,
- monsieur Jean-Denis Dupont, responsable d'équipe de pôle emploi Creutzwald,
- monsieur Patrick Plage, responsable d'équipe de pôle emploi Creutzwald,
- madame Marie Serge Mathis, en mission de référente métiers de pôle emploi Creutzwald jusqu'au 31/07/2019,
- madame Carole Pernet, adjointe à la directrice d'agence, responsable accueil, référente métiers de pôle emploi Forbach Carrefour Europe,
- monsieur Marc Romang, directeur d'agence adjoint et responsable d'accueil de pôle emploi Forbach Carrefour Europe,
- madame Caroline Bildstein-Bouleau, responsable d'équipe de pôle emploi Forbach Carrefour Europe,
- madame Sophie Humbert, responsable d'équipe de pôle emploi Forbach Carrefour Europe,
- madame Carine Muller, responsable d'équipe de pôle emploi Forbach Carrefour Europe,
- madame Sarah Leroy, référente métiers de pôle emploi Forbach Ville Haute,
- monsieur Sébastien Mayery, responsable d'équipe de pôle emploi Forbach Ville Haute,
- monsieur Christophe Lux, responsable d'équipe de pôle emploi Forbach Ville Haute,
- monsieur Thomas Schumacher, responsable d'équipe de pôle emploi Hagondange,
- monsieur Jean-Claude Peiffer, responsable accueil de pôle emploi Hagondange,
- madame Sarah Lakhel, en mission de responsable d'équipe de pôle emploi Hagondange, jusqu'au 30 avril 2019,
- monsieur David Guelen, responsable d'équipe de pôle emploi Hagondange,
- madame Malika Benhamou, référente métiers de pôle emploi Hagondange,
- monsieur Patrick Jacquemin, responsable d'équipe de pôle emploi Hayange,
- madame Valérie Le Rest-Pommier, responsable d'équipe de pôle emploi Hayange,
- monsieur Julien Godefroid, responsable d'équipe de pôle emploi Hayange,
- madame Céline Peugeot, en mission de responsable d'équipe de pôle emploi Hayange jusqu'au 31/07/2019,
- monsieur Eric Amschler, référent métiers de pôle emploi Hayange,
- monsieur Philippe Moskal, responsable d'équipe de pôle emploi Metz Blida,
- madame Céline Kukovicic, responsable d'équipe de pôle emploi Metz Blida,
- madame Nadine Clément, responsable d'équipe de pôle emploi Metz Blida,
- monsieur Benoît Claude, référent métiers de pôle emploi Metz Blida,
- monsieur Serge Paradeis, directeur adjoint, responsable accueil de pôle emploi Metz Sébastopol,
- madame Sandrine Czarnota, référente métiers de pôle emploi Metz Sébastopol,
- madame Marie-Josée Guzzi, responsable d'équipe de pôle emploi Metz Sébastopol,
- madame Nathalie Raoul, responsable d'équipe de pôle emploi Metz Sébastopol,
- madame Marie-Claire Carl, responsable d'équipe de pôle emploi Metz Sébastopol,
- monsieur Laurent Werdenberg, responsable d'équipe de pôle emploi Metz Sébastopol,
- madame Schuler Aline, responsable d'équipe de pôle emploi Metz Gare,
- monsieur Thierry Normand, référent métiers de pôle emploi Metz Gare,
- madame Isabelle Bucchi, responsable d'équipe de pôle emploi Metz Gare,
- madame Sandra Werdenberg, responsable d'équipe de pôle emploi Metz Gare,
- monsieur Jean-Marc Solda, adjoint au directeur d'agence, responsable accueil de pôle emploi Montigny-les-Metz,
- madame Ariane Aubert, responsable d'équipe de pôle emploi Montigny-les-Metz,
- madame Zerhia Henni-Rached, responsable d'équipe de pôle emploi Montigny-les-Metz,
- madame Caroline Peviller, responsable d'équipe de pôle emploi Metz Sébastopol,
- madame Jocelyne Hennequin, référente métiers de pôle emploi Montigny-les-Metz,
- madame Nathalie Isel, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Avold,
- madame Martine Pistone, référente métiers de pôle emploi Saint-Avold,
- madame Marie Christine Thomas, responsable d'équipe de pôle emploi Saint Avold,
- madame Jocelyne Mehl, responsable d'équipe de pôle emploi Sarrebourg,
- madame Pascale Gaillot, responsable d'équipe de pôle emploi Sarrebourg,
- monsieur Stéphane Wojtecki, responsable d'accueil de pôle emploi Sarrebourg,
- madame Fabienne Dorsinfang Canoni, référente métiers de pôle emploi Sarrebourg,

- monsieur Eric Haschnik, directeur d'agence adjoint et responsable accueil de pôle emploi Sarreguemines,
- madame Isabelle Auprêtre, responsable d'équipe de pôle emploi Sarreguemines,
- madame Jasmine Mallick-Jansem, responsable d'équipe de pôle emploi Sarreguemines,
- monsieur Jérôme Demeraux, référent métiers de pôle emploi Sarreguemines,
- monsieur Adil Mahraoui, responsable d'équipe de pôle emploi Sarreguemines,
- madame Marielle Kaiser, responsable d'équipe de pôle emploi Thionville Manom,
- monsieur Christophe Kehrer, responsable d'équipe de pôle emploi Thionville Manom,
- madame Maryline Berto, en mission de responsable d'équipe de pôle emploi Thionville Manom jusqu'au 31/07/2019,
- madame Agnès Schneider, référente métiers de pôle emploi Thionville Manom,
- madame Catherine Guedra, responsable d'équipe de pôle emploi Thionville Beauregard,
- madame Marlène Panetta, responsable d'équipe pôle emploi Thionville Beauregard,
- madame Fleur Duchatel, en mission de responsable d'équipe de pôle emploi Thionville Beauregard jusqu'au 31/07/2019,
- madame Hafida Harichane, référente métiers de pôle emploi Thionville Beauregard,
- madame Claire Schwartz, responsable d'équipe adjointe au directeur d'agence de pôle emploi Epinal Voivre,
- madame Catherine Morel, adjointe à la directrice d'agence de pôle emploi Epinal Dutac,
- madame Sandrine Humbert, responsable d'équipe de pôle emploi Epinal Dutac,
- madame Marylène Siméon, responsable d'équipe de pôle emploi Epinal Dutac,
- monsieur Thierry Pierre, responsable d'équipe de pôle emploi Epinal Dutac,
- madame Christel Lantoine, responsable d'équipe de pôle emploi Epinal Dutac,
- madame Peggy Pellis, référente métiers de pôle emploi Epinal Dutac,
- monsieur Nicolas Villière, responsable d'équipe de pôle emploi Epinal Voivre,
- madame Annick Descieux, référent métiers de pôle emploi Epinal Voivre,
- monsieur Thierry Schweitzer, responsable d'équipe de pôle emploi Epinal Voivre,
- madame Nathalie Valsecchi, responsable d'équipe de pôle emploi Gérardmer,
- madame Isabelle Roth, référente métiers de pôle emploi Gérardmer,
- madame Sandra Federspiel, responsable d'équipe de pôle emploi Neufchâteau,
- monsieur Yoan Uhrig, responsable d'équipe de pôle emploi Neufchâteau,
- monsieur Frédéric Furgaut, référent métiers de pôle emploi Neufchâteau,
- madame Catherine Claudel, responsable d'équipe de pôle emploi Remiremont,
- madame Aline Laurençon, référente métiers de pôle emploi Remiremont,
- monsieur Didier Houot, responsable d'équipe de pôle emploi Remiremont,
- monsieur Karine Korosek, responsable d'équipe de pôle emploi Remiremont,
- madame Isabelle Ambrosetti, responsable d'équipe pôle emploi Saint-Dié,
- monsieur Philippe Nicolle, référent métiers de pôle emploi Saint-Dié,
- madame Joëlle Maire, responsable accueil de pôle emploi Saint-Dié,
- monsieur Pascal Plantin, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Dié,
- monsieur Lionel Panot, responsable d'équipe pôle emploi Saint-Dié,

§ 2 Délégation permanente de signature est donnée à l'ensemble des agents exerçant en agences, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Grand Est et dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels et par les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de remboursement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion ou de l'assurance chômage et, s'ils estiment qu'il y a lieu d'en accorder, en consentir dans la limite 12 mois, et statuer sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent paragraphe.

§ 3 – Remise de dette

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Grand Est dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour le compte de l'Etat, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion lorsque le montant de ces prestations est inférieur ou égal à

650 euros, et statuer sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent paragraphe.

Bénéficiaire de la délégation visée à l'alinéa qui précède :

- monsieur Hubert Heitz, directeur de l'agence pôle emploi Schiltigheim,
- madame Rachida Baidane, directrice de l'agence pôle emploi Strasbourg site Pont-Matthis,
- monsieur Gilles Hubsch, directeur de l'agence pôle emploi Strasbourg, site Danube,
- madame Muriel Elles, directrice de l'agence pôle emploi Strasbourg, site Meinau,
- madame Valérie Colella, directrice de l'agence pôle emploi Strasbourg, site Hautepierre,
- madame Pascale Mathey, directrice adjointe de l'agence pôle emploi Strasbourg, site Hautepierre,
- madame Sylvie Clauss, directrice de l'agence pôle emploi Strasbourg site Seyboth,
- madame Virginie Macchia, directrice de l'agence pôle emploi Lingolsheim,
- monsieur Philippe Jacquiel, directeur de l'agence pôle emploi Haguenau,
- monsieur Vincent Schaad, directeur de l'agence pôle emploi Molsheim,
- madame Louise-Anne Pfeiffer, directrice de l'agence pôle emploi Saverne,
- monsieur Eric Bachschmidt, directeur de l'agence pôle emploi Sélestat et point relais de Sainte Marie 68,
- monsieur Rodolphe Rhit, directeur de l'agence pôle emploi Wissembourg,
- madame Stéphanie Lemoine, directrice de l'agence pôle emploi Mulhouse Porte de Bâle,
- monsieur Frédéric Dunand, directeur de l'agence pôle emploi Mulhouse Drouot,
- madame Valérie Breteau, directrice de l'agence pôle emploi Mulhouse Verriers,
- madame Nathalie Zito, directrice de l'agence pôle emploi Mulhouse Doller,
- monsieur Christian Rateau, directeur de l'agence pôle emploi Altkirch,
- monsieur Rudy Tichy, directeur de l'agence pôle emploi Colmar Europe,
- monsieur François Picard, directeur de l'agence pôle emploi Colmar Lacarre,
- madame Lamia Idir, directrice de l'agence pôle emploi Guebwiller,
- monsieur Franck Cordier, directeur de l'agence pôle emploi Saint-Louis,
- madame Bénédicte Bacq, directrice de l'agence pôle emploi Thann,
- monsieur Laurent Lambert, directeur de l'agence Reims Mont d'Arène,
- monsieur Hamid Roubahie Fissa, directeur de l'agence Reims La Neuville,
- monsieur Benoît Masingue, directeur de l'agence Reims Jeanne D'Arc,
- madame Sandrine Sabuco, directrice de l'agence Reims Bezannes,
- monsieur Christian Verheyden, directeur de l'agence Sézanne,
- monsieur Frédéric Serniclay, directeur de l'agence Châlons-en-Champagne,
- monsieur Freddy Boudesocque, directeur de l'agence Epernay,
- madame Valérie Guillaume, directrice de l'agence de l'agence Vitry-le-François,
- monsieur Emmanuel Jacob, directeur de l'agence Chaumont,
- madame Anne-Marie Lomonaco, directrice de l'agence Saint-Dizier
- madame Christèle Bonhomme, directrice de l'agence de l'agence Langres,
- madame Carole Mathé, directrice de l'agence Bar sur Aube,
- monsieur Cyril Le Nalbaut, directeur de l'agence Romilly sur Seine
- monsieur Florent Houdet, directeur de l'agence Troyes Romain Rolland,
- madame Sandrine Masson, directrice de l'agence Troyes Copainville,
- monsieur Christian Brandao, directeur de l'agence Troyes Langevin,
- monsieur Jean-Christophe Bouffin, directeur de l'agence Charleville-Mézières Val de Vence,
- monsieur Sylvain Pognon, directeur de l'agence Charleville-Mézières Montjoly,
- monsieur Gilles Michel, directeur de l'agence Sedan,
- madame Cathie Montbobier, directrice l'agence Rethel,
- madame Sylvie Lamau, directrice de l'agence Revin,
- madame Viviane Guéry, directrice de pôle emploi Bar le Duc,
- monsieur Michel Pajer, directeur de pôle emploi Briey,
- madame Fabienne Ugolini, directrice de pôle emploi Longwy,
- monsieur Stéphane Sandrin, directeur de pôle emploi Commercy,
- madame Stéphanie Stern, directrice de pôle emploi Creutzwald,
- madame Liliane Desgranges, directrice de pôle emploi Epinal Dutac,
- madame Nathalie Sabatella, directrice de pôle emploi Forbach Carrefour Europe,
- monsieur Pascal Thuillier, directeur de pôle emploi Forbach Ville Haute,

- madame Marie-Pierre Massul, directrice de pôle emploi Epinal Voivre,
- monsieur Jérôme Flesch, directeur de pôle emploi Gérardmer
- monsieur Sébastien Couvreur, directeur de pôle emploi Hagondange,
- monsieur Pascal Sinnes, directeur de pôle emploi Hayange,
- madame Béatrice Vichard, directrice de pôle emploi Lunéville,
- madame Bernadette Hollender, directrice de pôle emploi Metz Blida,
- madame Catherine Zebo, directrice de pôle emploi Metz Sébastopol,
- madame Valérie Fabing, directrice de pôle emploi Metz Gare,
- monsieur Cyril Potin, directeur de pôle emploi Montigny les Metz,
- monsieur Emmanuel Salvisberg, directeur de pôle emploi Nancy Majorelle,
- madame Audrey Julière, directrice de pôle emploi Nancy Gentilly,
- monsieur Régis Classen, directeur de pôle emploi Nancy Cristallerie,
- monsieur David Fleurence, directeur de pôle emploi Neufchâteau,
- madame Elisabeth Birck, directrice de pôle emploi Pont-à-Mousson,
- monsieur Philippe Guery, directeur de pôle emploi Remiremont,
- monsieur Thierry Homberg, directeur de pôle emploi Saint-Avold,
- monsieur Alain Humbert, directeur de pôle emploi Saint-Dié,
- madame Karine Schmitt, directrice de pôle emploi Sarrebourg,
- monsieur Jürgen Becker, directeur de pôle emploi Sarreguemines,
- monsieur Joseph Cua, directeur de pôle emploi Thionville Manom,
- madame Rosa Gambino, directrice de pôle emploi Thionville Beaugard,
- madame Frédérique Seigneur, directrice de pôle emploi Toul,
- monsieur Benoit Montigny, directeur de pôle emploi Vandoeuvre,
- monsieur François Corbin, directeur de pôle emploi Verdun,

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Sandrine Arendt, directrice adjointe d'agence de Schiltigheim
- madame Corinne Wiss, responsable d'équipe faisant fonction d'adjointe au directeur de l'agence pôle emploi Schiltigheim,
- madame Maud Brechbiehl, responsable d'équipe de pôle emploi Schiltigheim,
- madame Nadia Pawelec, responsable d'équipe de pôle emploi Schiltigheim,
- madame Marie Progin, de responsable d'équipe de pôle emploi Schiltigheim,
- madame Célia Monasson, responsable d'équipe de pôle emploi Schiltigheim,
- monsieur Frédéric Dieuaide, responsable d'accueil de pôle emploi Schiltigheim,
- monsieur Ersin Yildiz, référent métiers de pôle emploi Schiltigheim,
- madame Fabienne Guillaume, responsable d'équipe faisant fonction d'adjointe au directeur de l'agence pôle emploi de Strasbourg, site de Pont-Matthis,
- madame Sylvie Meisiek-Brancaz, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site de Pont-Matthis,
- madame Annick Omeyer-Vonesch, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Pont-Matthis,
- madame Rachel Deloecker, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Pont-Matthis,
- monsieur Alexandre Boone, responsable d'accueil de pôle emploi Strasbourg, site Pont-Matthis,
- madame Isabelle Nagot, en mission de responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Pont-Matthis, jusqu'au 30 juin 2019,
- madame Odile Playoust, référente métiers de pôle emploi Strasbourg, site Pont-Matthis,
- madame Béatrice Simon, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Danube,
- madame Dominique Werlen, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Danube,
- madame Marie-Paule Zanardo, responsable d'équipe de de pôle emploi Strasbourg, site Danube,
- monsieur Nicolas Debrauwer, responsable d'équipe de de pôle emploi Strasbourg, site Danube,
- madame Valérie Dahmani-Moussa, référente métiers de pôle emploi Strasbourg, site Danube,
- monsieur Eric Chautant, directeur adjoint de l'agence pôle emploi Strasbourg, site Meinau,
- monsieur Mathieu Studer, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Meinau,

- madame Frédérique Lassault, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Meinau,
- monsieur Abdelkader Zennou, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Meinau,
- monsieur Nicola Loiacono, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Meinau,
- monsieur Johann Leclerc, responsable d'accueil de pôle emploi Strasbourg, site Meinau,
- madame Marie-Claude Egermann, référente métiers de pôle emploi Strasbourg, site Meinau,
- madame Frédérique Mangold, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Hautepierre,
- madame Pascale D'hau, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Hautepierre,
- madame Muriel Ducroq, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Hautepierre,
- monsieur Philippe Wotling, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Hautepierre,
- monsieur Serge Schneider, responsable d'accueil de pôle emploi Strasbourg, site Hautepierre,
- madame Virela Moutous, référente métiers de pôle emploi Strasbourg, site Hautepierre,
- madame Oreda Anoun, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Seyboth,
- madame Sylvie Witz, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Seyboth,
- madame Anne-Catherine Schneider, responsable d'accueil de pôle emploi Strasbourg, site Seyboth,
- madame Elisabeth Conde, en mission de référente métiers de pôle emploi Strasbourg, site Seyboth jusqu'au 31 octobre 2019,
- monsieur Grégory Grosson, responsable d'équipe de pôle emploi Lingolsheim,
- madame Nathalie Seba, responsable d'équipe de pôle emploi Lingolsheim
- madame Sandrine Noir, responsable d'équipe de pôle emploi Lingolsheim,
- madame Hélène Constantin, responsable d'équipe de pôle emploi Lingolsheim,
- madame Sophie Noel, référente métiers de pôle emploi Lingolsheim,
- madame Nadine Grégoire, responsable d'équipe faisant fonction d'adjointe au directeur de l'agence pôle emploi Haguenau,
- madame Emmanuelle Colinet, responsable d'équipe de pôle emploi Haguenau,
- madame Nathalie Bisch, responsable d'équipe de pôle emploi Haguenau,
- monsieur Bernard Clauss, responsable d'équipe de pôle emploi Haguenau,
- madame Yvette Schmitt, responsable d'équipe de pôle emploi Haguenau,
- madame Christelle Ostrowski, référente métiers de pôle emploi Haguenau,
- madame Gaby Lien, responsable d'équipe faisant fonction d'adjointe à la directrice de l'agence pôle emploi Molsheim,
- madame Sylvie Heydt, responsable d'équipe de pôle emploi Molsheim,
- madame Anne Klauer, responsable d'équipe de pôle emploi Molsheim,
- madame Yoann Cesar, responsable d'équipe de pôle emploi Molsheim,
- monsieur Francis Weber, référent métiers de pôle emploi Molsheim
- monsieur Mickaël Jeva, responsable d'équipe de pôle emploi Saverne,
- madame Estelle Le Goff, responsable d'équipe de pôle emploi Saverne,
- madame Marie-Hélène Jaming, responsable d'équipe de pôle emploi Saverne,
- madame Isabelle Mourot, responsable d'équipe de pôle emploi Saverne,
- madame Christelle Stroh, mission référente métiers de pôle emploi Saverne,
- madame Anne Freyermuth, responsable d'équipe de pôle emploi Sélestat et point relais de Sainte Marie 68,
- madame Valérie Schweitzer, responsable d'équipe de pôle emploi Sélestat et point relais de Sainte Marie 68,
- madame Anne Matard, responsable d'équipe de pôle emploi Sélestat et point relais de Sainte Marie 68,
- madame Ingrid Verdin, responsable d'équipe de pôle emploi Sélestat et point relais de Sainte Marie 68,
- madame Florine Gringer, référente métiers de pôle emploi Sélestat et point relais de Sainte Marie 68,
- monsieur Nicolas Haas, responsable d'équipe de pôle emploi Wissembourg,
- madame Audrey Riehm, responsable d'équipe de pôle emploi Wissembourg,
- madame Marguerite Wingerling, référente métiers de pôle emploi Wissembourg,
- monsieur David Dubois, responsable d'équipe faisant fonction d'adjoint à la directrice de l'agence pôle emploi Mulhouse Porte de Bâle,
- madame Valérie Bruckert, responsable d'équipe de pôle emploi Mulhouse Porte de Bâle,

- madame Aurore Jessel, responsable d'équipe de pôle emploi Mulhouse Porte de Bâle,
- monsieur Gilles Dieterlen, référent métiers de pôle emploi Mulhouse Porte de Bâle,
- madame Régine Bourez, responsable d'équipe de pôle emploi Mulhouse Drouot,
- monsieur Olivier Genetin, responsable d'équipe de pôle emploi Mulhouse Drouot,
- madame Bernadette Tavone, responsable d'équipe de pôle emploi Mulhouse Drouot,
- monsieur Marcel Sanlaville, mission de responsable d'équipe de pôle emploi Mulhouse Drouot, jusqu'au 31 octobre 2019,
- monsieur Jean-Michel Rauch, référent métiers de pôle emploi Mulhouse Drouot,
- monsieur Jean-Philippe Weymann, responsable d'équipe de pôle emploi Mulhouse Verriers,
- madame Carine Hugot, responsable d'équipe de pôle emploi Mulhouse Verriers,
- madame Stéphanie Messara, responsable d'équipe de pôle emploi Mulhouse Verriers,
- monsieur Arnaud Gainé, référent métiers de pôle emploi Mulhouse Verriers,
- madame Céline Trunkwald, responsable d'équipe de pôle emploi Mulhouse Doller,
- madame Sandrine Graff, responsable d'équipe de l'agence pôle emploi Mulhouse Doller,
- madame Véronique Rossi, référente métiers de pôle emploi Mulhouse Doller,
- madame Fabienne Baguet, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Louis,
- madame Catherine Pillon, responsable d'équipe de l'agence pôle emploi Saint-Louis,
- madame Mouna Jaoudi, référente métiers pôle emploi Saint-Louis,
- madame Aude Cormaho, responsable d'équipe de pôle emploi Altkirch,
- madame Nathalie Maucieri, responsable d'équipe de pôle emploi Altkirch,
- monsieur Grégory Weber, en mission de responsable d'équipe de pôle emploi Altkirch jusqu'au 31 juillet 2019,
- madame Noelle Wodey, responsable d'équipe de l'agence pôle emploi Colmar Europe,
- madame Olivia Wermelinger, responsable d'équipe de pôle emploi Colmar Europe,
- madame Marie-Paule Jordy, responsable d'équipe de pôle emploi Colmar Europe,
- madame Caroline Kast, responsable d'équipe de pôle emploi Colmar Europe,
- madame Gaëlle Loria, responsable d'équipe de pôle emploi Colmar Europe,
- monsieur François Rencker, référent métiers de pôle emploi Colmar Europe,
- monsieur Emmanuel Rieth, responsable d'équipe de pôle emploi Colmar Lacarre,
- monsieur Serge Guiguen, référent métiers de pôle emploi Colmar Lacarre,
- monsieur Grégory Weitz, responsable d'équipe de pôle emploi Colmar Lacarre,
- monsieur Paul Hank, responsable d'équipe de pôle emploi Colmar Lacarre,
- madame Isabelle Perrin, responsable d'équipe de pôle emploi Colmar Lacarre,
- madame Séverine Kozlow, référente métiers de pôle emploi Colmar Lacarre,
- monsieur Mathias Esser, responsable d'équipe de pôle emploi Guebwiller,
- monsieur Eric Bixel, responsable d'équipe de pôle emploi Guebwiller,
- madame Isabelle Thomas, responsable d'équipe de pôle emploi Guebwiller,
- monsieur Patrick Marzullo, référent métiers de pôle emploi Guebwiller
- madame Marie-Christine Waltersberger, responsable d'équipe de pôle emploi Thann,
- madame Véronique Humbert, responsable d'équipe de pôle emploi Thann,
- madame Marie Muller, en mission de responsable d'équipe de pôle emploi Thann, jusqu'au 30 novembre 2019,
- madame Céline Noel, référente métiers de pôle emploi Thann,
- monsieur Patrick Léon, directeur adjoint de l'agence Charleville-Mézières Val de Vence,
- monsieur Maurice Dureuil, responsable d'équipe de l'agence Charleville-Mézières Val de Vence,
- monsieur Etienne Michel, responsable d'équipe de l'agence Charleville-Mézières Val de Vence,
- monsieur Sylvain Barbier, responsable d'équipe de l'agence Charleville-Mézières Val de Vence,
- madame Stéphanie Rochette, référente métiers de l'agence Charleville-Mézières Val de Vence,
- monsieur Dominique Dauchy, responsable d'équipe de l'agence Charleville-Mézières Montjoly,
- madame Julie Mouilleron, responsable d'équipe de l'agence Charleville-Mézières Montjoly,
- monsieur Patrice Marsilli, responsable d'équipe de l'agence Charleville-Mézières Montjoly,
- madame Soiny Decloux, responsable d'équipe de l'agence Charleville-Mézières Montjoly,
- monsieur Bernard Renault, référent métiers de l'agence Charleville-Mézières Montjoly,

- monsieur Jérôme Corme, responsable d'équipe de l'agence Revin,
- madame Anne Dassonville, responsable d'équipe de l'agence Revin,
- madame Véronique Feret du Longbois, référente métiers de l'agence Revin,
- monsieur Claude Henriet, directeur-adjoint de l'agence Sedan,
- monsieur Francis Hudec, responsable d'équipe de l'agence Sedan,
- monsieur Benoît Simon, responsable d'équipe de l'agence Sedan,
- madame Sophie Caussanel, responsable d'équipe de l'agence Sedan,
- madame Claudine Hons, référente métiers de l'agence Sedan,
- monsieur Emmanuel Payer, responsable d'équipe de l'agence Rethel,
- monsieur Sébastien Biez, responsable d'équipe de l'agence Rethel,
- monsieur Ludovic Hopin, référent métiers de l'agence Rethel,
- madame Sandrine Moret, responsable d'équipe de l'agence Troyes Romain Rolland,
- monsieur Mickael Ebtinger, responsable d'équipe de l'agence Troyes Romain Rolland,
- monsieur Emmanuel Genna, responsable d'équipe de l'agence Troyes Romain Rolland,
- monsieur Frédéric Charpentier, référent métiers de l'agence Troyes Romain Rolland,
- monsieur Francis Cornil, directeur-adjoint de l'agence Troyes Copainville,
- madame Arlette Lejeune, responsable d'équipe de l'agence Troyes Copainville,
- monsieur David Collignon, responsable d'équipe de l'agence Troyes Copainville,
- monsieur Philippe Chevance, responsable d'équipe de l'agence Troyes Copainville,
- monsieur Fabrice Moreau, responsable d'équipe de l'agence Troyes Copainville,
- monsieur Pascal Thavot, référent métiers de l'agence Troyes Copainville,
- monsieur Didier Geoffroy, référent métiers de l'agence Troyes Copainville,
- monsieur Yannick Turin, directeur-adjoint de l'agence Troyes Langevin,
- monsieur Charles Soret, responsable d'équipe de l'agence Troyes Langevin,
- madame Evelyne Vincent, responsable d'équipe de l'agence Troyes Langevin,
- madame Anne-Sophie Cantin, responsable d'équipe de l'agence Troyes Langevin,
- monsieur Jean-Paul Bertholle, responsable d'équipe de l'agence Troyes Langevin
- monsieur Stéphane Fleurquin, référent métiers applicatifs de l'agence Troyes Langevin,
- monsieur Eric Maire, responsable d'équipe de l'agence Bar sur Aube,
- madame Emma Jourdain, responsable d'accueil de l'agence Bar sur Aube,
- madame Stéphanie Monbillard, référente métiers de l'agence Bar sur Aube,
- madame Christine Roux, responsable d'équipe de l'agence Romilly sur Seine,
- madame Isabelle Piat, responsable d'équipe de l'agence Romilly Sur Seine,
- madame Murielle Doussot, référente métiers de l'agence Romilly Sur Seine,
- madame Véronique Lemaire, responsable d'équipe de l'agence Reims Bezannes,
- monsieur Arnaud Thiry, responsable d'équipe de l'agence Reims Bezannes,
- madame Annie Viellard, responsable d'équipe de l'agence Reims Bezannes,
- monsieur Stéphane Chetrit, référent métiers de l'agence Reims Bezannes,
- monsieur Kamel Lafsihane, responsable d'équipe de l'agence Reims Bezannes,
- monsieur Thierry Aksoul, responsable d'équipe de l'agence Reims Jeanne D'Arc,
- madame Nadine Chausson, responsable d'équipe de l'agence Reims Jeanne D'Arc,
- madame Valérie Lassaux, responsable d'équipe de l'agence Reims Jeanne D'Arc,
- madame Karine Bleadonu, référente métiers de l'agence Reims Jeanne d'Arc,
- monsieur Laurent Devillers, en mission de responsable accueil de l'agence Reims La Neuville jusqu'au 19 mars 2019,
- madame Sandrine Fulmart, responsable d'équipe de l'agence Reims La Neuville,
- monsieur Stéphane De Lima, responsable d'équipe de l'agence Reims La Neuville,
- madame Stéphanie François, en mission de responsable d'équipe de l'agence Reims La Neuville jusqu'au 16 mars 2019,
- madame Maggy Manichon, référente métiers de l'agence Reims La Neuville,
- monsieur Frédéric Donny, responsable d'équipe de l'agence Reims Mont d'Arène,
- madame Ludivine Varoqueaux, référente métiers de l'agence Reims Mont d'Arène,
- madame Anne-Lucie Coutereau, responsable d'équipe de l'agence de Reims Mont d'Arène,
- monsieur Zaher Zaidi, responsable d'équipe de l'agence Reims Mont d'Arène,
- monsieur Stéphane Siran, responsable d'équipe de l'agence de Reims Mont d'Arène,
- madame Sandrine François, directrice adjointe de l'agence Châlons-en-Champagne,
- monsieur Jérôme Barthe, responsable d'équipe de l'agence Châlons-en-Champagne,
- madame Marie Munoz-Puginier, responsable d'équipe de l'agence Châlons-en-Champagne

- monsieur Abdelbaki Mihoub, responsable d'équipe de l'agence pôle emploi Châlons-en-Champagne,
- madame Christelle Marquez, responsable d'équipe de l'agence pôle emploi Châlons-en-Champagne,
- madame Hélène Courtois Lecoeuvre, référente métiers de l'agence Châlons-en-Champagne,
- monsieur Jérôme Lohé, responsable d'équipe de l'agence Epernay,
- madame Claire De Sa Mendes responsable d'équipe de l'agence Epernay,
- madame Séverine Mercier, responsable d'équipe de l'agence Epernay,
- madame Myriam Albardier, référente métiers de l'agence Epernay,
- madame Armelle Caqueret, responsable d'équipe de l'agence Sézanne,
- madame Géraldine Marcourt, responsable d'équipe de l'agence Sézanne,
- madame Sophie Hein, référente métiers de l'agence Sézanne,
- monsieur Régis Gérard, responsable d'équipe de l'agence Vitry-le-François
- madame Emeline Dez, référente métiers de l'agence Vitry-le-François,
- madame Brigitte Martin, responsable d'équipe de l'agence Chaumont,
- monsieur Sliman Charifi-Alaoui, responsable d'équipe de l'agence Chaumont,
- madame Corinne Alonso, responsable d'équipe de l'agence de Chaumont ,
- madame Alexandra Duwez, référente métiers de l'agence Chaumont,
- monsieur Frédéric Janot, responsable d'équipe de l'agence Langres,
- monsieur Ludovic Perosa, responsable d'équipe de l'agence Langres,
- madame Roseline Bernard, référente métiers de l'agence Langres,
- monsieur Laurent Tabacchi, adjoint au directeur de l'agence Saint-Dizier,
- madame Barbara Cruz, responsable d'équipe de l'agence Saint-Dizier,
- monsieur Joël Elard, responsable d'équipe de l'agence Saint-Dizier,
- monsieur Raphaël Tremel, responsable d'équipe de l'agence Saint-Dizier,
- monsieur Ludovic Pigault, référent métiers de l'agence Saint-Dizier,
- monsieur François Cordier, référent métiers de la direction des opérations,
- monsieur Armand Wagner, adjoint au directeur d'agence, responsable accueil de pôle emploi Brieu,
- madame Marie Luce Fernandez, responsable d'équipe de pôle emploi Brieu,
- monsieur Florian Ruggeri, responsable d'équipe de pôle emploi Brieu,
- monsieur Guillaume Weiss, responsable d'équipe de pôle emploi Brieu,
- madame Carole Fleurant, référente métiers de pôle emploi Brieu,
- monsieur Christophe Liebnu, responsable d'équipe de pôle emploi Longwy,
- monsieur Sébastien Colonges, responsable d'équipe de pôle emploi Longwy,
- madame Sophia Saidj, responsable d'équipe de pôle emploi Longwy,
- madame Nora Djouder, référente métiers de pôle emploi Longwy,
- monsieur Eric Girard, responsable d'équipe de pôle emploi Lunéville,
- madame Séverine Voison, en mission de responsable d'équipe de pôle emploi Lunéville jusqu'au 30 juin 2019,
- madame Chantal Housset, référente métiers de pôle emploi Lunéville,
- madame Sarah Collin, responsable d'équipe de pôle emploi Lunéville,
- madame Francine Trompette, adjoint au directeur de pôle emploi Nancy Majorelle,
- madame Evelyne Voriot, référente métiers de pôle emploi Nancy Majorelle,
- madame Christelle Mezes, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Majorelle,
- madame Adeline Monnier-Poirieux, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Majorelle,
- monsieur Pascal Rivol, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Majorelle,
- madame Brigitte Drouville, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Majorelle,
- monsieur Pascal Renard, adjoint au directeur d'agence, responsable accueil de pôle emploi Nancy Gentilly,
- madame Eliane Legras, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Gentilly,
- monsieur Jean-Louis Mascioni, référent métiers de pôle emploi Nancy Gentilly,
- madame Valérie Azzis, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Gentilly,
- monsieur Julien Perrin, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Gentilly,
- monsieur Pascal Gaugler, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Cristallerie,
- monsieur Yvon Le Gall, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Cristallerie,
- madame Génylène Kartner, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Cristallerie,
- madame Aude Lamoureux, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Cristallerie,

- madame Caroline Cannenpasse Riffart, référente métiers de pôle emploi Nancy Cristallerie,
- madame Audrey Basinet, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Joffre,
- madame Edwige Orpheuille, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Joffre,
- monsieur Cyrille Becker, en mission de responsable accueil de pôle emploi Nancy Joffre, jusqu'au 30 juin 2019,
- monsieur Naman Cherier, en mission de référent métiers de pôle emploi Nancy Joffre, jusqu'au 30 juin 2019,
- monsieur Gaël Beauverger, responsable d'équipe de pôle emploi Pont-à-Mousson,
- madame Alexandrine Orlando, responsable accueil de pôle emploi Pont-à-Mousson,
- monsieur Gilles Polledri, responsable d'équipe de pôle emploi Pont-à-Mousson,
- madame Corinne Dieudonné, référente métiers de pôle emploi Pont-à-Mousson
- madame Pascale Daoud, adjointe à la directrice d'agence, référente métiers de pôle emploi Toul,
- madame Anne Morville, responsable d'équipe de pôle emploi Toul,
- monsieur Sébastien Sion, responsable d'équipe de pôle emploi Toul,
- monsieur Richard Maurice, directeur adjoint de pôle emploi Vandoeuvre,
- madame Marie-Thérèse Bontemps, responsable d'équipe de pôle emploi Vandoeuvre,
- madame Valérie Neyen, responsable d'équipe de pôle emploi Vandoeuvre,
- monsieur Hugues Vincent, responsable d'équipe de pôle emploi Vandoeuvre,
- madame Dorianne Pensalfini, référente métiers de pôle emploi Vandoeuvre,
- madame Régine Koël, directrice adjointe de pôle emploi Bar le Duc,
- madame Patricia Bessam, référente métiers de pôle emploi Bar le Duc,
- madame Corinne Larcher, responsable d'équipe de pôle emploi Bar le Duc,
- madame Laurence Filhol, responsable d'équipe de pôle emploi Bar le Duc,
- madame Corinne Blaison, adjointe au directeur d'agence de pôle emploi Commercy,
- madame Evelyne Marc, responsable d'équipe de pôle emploi Commercy,
- madame Caroline Vuillaume, responsable d'équipe de pôle emploi Commercy,
- madame Sophie Fouldrin, référente métiers de pôle emploi Commercy,
- madame Sonia Louis-Pizzagalli, directrice adjointe de pôle emploi Verdun,
- madame Edwige Mathieu, responsable d'équipe de pôle emploi Verdun,
- monsieur Christian Hugny, responsable d'équipe de pôle emploi Verdun,
- madame Marie Aline Pages, référente métiers de pôle emploi Verdun,
- madame Caroline Tilly, responsable d'équipe de pôle emploi Verdun,
- monsieur Jean-Pierre Fortin, adjoint à la directrice d'agence, responsable accueil, référent métiers de pôle emploi Creutzwald,
- monsieur Jean-Denis Dupont, responsable d'équipe de pôle emploi Creutzwald,
- monsieur Patrick Plage, responsable d'équipe de pôle emploi Creutzwald,
- madame Marie Serge Mathis, en mission de référente métiers de pôle emploi Creutzwald jusqu'au 31/07/2019,
- madame Carole Pernet, adjointe à la directrice d'agence, responsable accueil, référente métiers de pôle emploi Forbach Carrefour Europe,
- monsieur Marc Romang, directeur d'agence adjoint et responsable d'accueil de pôle emploi Forbach Carrefour Europe,
- madame Caroline Bildstein-Bouleau, responsable d'équipe de pôle emploi Forbach Carrefour Europe,
- madame Sophie Humbert, responsable d'équipe de pôle emploi Forbach Carrefour Europe,
- madame Carine Muller, responsable d'équipe de pôle emploi Forbach Carrefour Europe,
- madame Sarah Leroy, référente métiers de pôle emploi Forbach Ville Haute,
- monsieur Sébastien Mayery, responsable d'équipe de pôle emploi Forbach Ville Haute,
- monsieur Christophe Lux, responsable d'équipe de pôle emploi Forbach Ville Haute,
- monsieur Thomas Schumacher, responsable d'équipe de pôle emploi Hagondange,
- monsieur Jean-Claude Peiffer, responsable accueil de pôle emploi Hagondange,
- madame Sarah Lakhal, en mission de responsable d'équipe de pôle emploi Hagondange, jusqu'au 30 avril 2019,
- monsieur David Guelen, responsable d'équipe de pôle emploi Hagondange,
- madame Malika Benhamou, référente métiers de pôle emploi Hagondange,
- monsieur Patrick Jacquemin, responsable d'équipe de pôle emploi Hayange,
- madame Valérie Le Rest-Pommier, responsable d'équipe de pôle emploi Hayange,

- monsieur Julien Godefroid, responsable d'équipe de pôle emploi Hayange,
- madame Céline Peugeot, en mission de responsable d'équipe de pôle emploi Hayange jusqu'au 31/07/2019,
- monsieur Eric Amschler, référent métiers de pôle emploi Hayange,
- monsieur Philippe Moskal, responsable d'équipe de pôle emploi Metz Blida,
- madame Céline Kukovicic, responsable d'équipe de pôle emploi Metz Blida,
- madame Nadine Clément, responsable d'équipe de pôle emploi Metz Blida,
- monsieur Benoit Claude, référent métiers de pôle emploi Metz Blida,
- monsieur Serge Paradeis, directeur adjoint, responsable accueil de pôle emploi Metz Sébastopol,
- madame Sandrine Czarnota, référente métiers de pôle emploi Metz Sébastopol,
- madame Marie-Josée Guzzi, responsable d'équipe de pôle emploi Metz Sébastopol,
- madame Nathalie Raoul, responsable d'équipe de pôle emploi Metz Sébastopol,
- madame Marie-Claire Carl, responsable d'équipe de pôle emploi Metz Sébastopol,
- monsieur Laurent Werdenberg, responsable d'équipe de pôle emploi Metz Sébastopol,
- madame Isabelle Bucchi, responsable d'équipe de pôle emploi Metz Gare,
- madame Sandra Werdenberg, responsable d'équipe de pôle emploi Metz Gare,
- madame Schuler Aline, responsable d'équipe de pôle emploi Metz Gare,
- monsieur Thierry Normand, référent métiers de pôle emploi Metz Gare,
- monsieur Jean-Marc Solda, adjoint au directeur d'agence, responsable accueil de pôle emploi Montigny-les-Metz,
- madame Ariane Aubert, responsable d'équipe de pôle emploi Montigny-les-Metz,
- madame Zerhia Henni-Rached, responsable d'équipe de pôle emploi Montigny-les-Metz,
- madame Caroline Peviller, responsable d'équipe de pôle emploi Metz Sébastopol,
- madame Jocelyne Hennequin, référente métiers de pôle emploi Montigny-les-Metz,
- madame Nathalie Isel, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Avold,
- madame Martine Pistone, référente métiers de pôle emploi Saint-Avold,
- madame Marie Christine Thomas, responsable d'équipe de pôle emploi Saint Avold,
- madame Jocelyne Mehl, responsable d'équipe de pôle emploi Sarrebourg,
- madame Pascale Gaillot, responsable d'équipe de pôle emploi Sarrebourg,
- monsieur Stéphane Wojtecki, responsable d'accueil de pôle emploi Sarrebourg,
- madame Fabienne Dorsinfang Canoni, référente métiers de pôle emploi Sarrebourg,
- monsieur Eric Haschnik, directeur d'agence adjoint et responsable accueil de pôle emploi Sarreguemines,
- madame Isabelle Aprêtre, responsable d'équipe de pôle emploi Sarreguemines,
- madame Jasmine Mallick-Janssem, responsable d'équipe de pôle emploi Sarreguemines,
- monsieur Jérôme Demeraux, référent métiers de pôle emploi Sarreguemines,
- monsieur Adil Mahraoui, responsable d'équipe de pôle emploi Sarreguemines,
- madame Marielle Kaiser, responsable d'équipe de pôle emploi Thionville Manom,
- monsieur Christophe Kehrer, responsable d'équipe de pôle emploi Thionville Manom,
- madame Maryline Berto, en mission de responsable d'équipe de pôle emploi Thionville Manom jusqu'au 31/07/2019,
- madame Agnès Schneider, référente métiers de pôle emploi Thionville Manom,
- madame Catherine Guedra, responsable d'équipe de pôle emploi Thionville Beauregard,
- madame Marlène Panetta, responsable d'équipe pôle emploi Thionville Beauregard,
- madame Fleur Duchatel, en mission de responsable d'équipe de pôle emploi Thionville Beauregard jusqu'au 31/07/2019,
- madame Hafida Harichane, référente métiers de pôle emploi Thionville Beauregard,
- madame Claire Schwartz, responsable d'équipe adjointe au directeur d'agence de pôle emploi Epinal Voivre,
- madame Catherine Morel, adjointe à la directrice d'agence de pôle emploi Epinal Dutac,
- madame Sandrine Humbert, responsable d'équipe de pôle emploi Epinal Dutac,
- madame Marylène Siméon, responsable d'équipe de pôle emploi Epinal Dutac,
- monsieur Thierry Pierre, responsable d'équipe de pôle emploi Epinal Dutac,
- madame Christel Lantoine, responsable d'équipe de pôle emploi Epinal Dutac,
- madame Peggy Pellis, référente métiers de pôle emploi Epinal Dutac,
- monsieur Nicolas Villière, responsable d'équipe de pôle emploi Epinal Voivre,
- madame Annick Descieux, référent métiers de pôle emploi Epinal Voivre,

- monsieur Thierry Schweitzer, responsable d'équipe de pôle emploi Epinal Voivre,
- madame Nathalie Valsecchi, responsable d'équipe de pôle emploi Gérardmer,
- madame Isabelle Roth, référente métiers de pôle emploi Gérardmer,
- madame Sandra Federspiel, responsable d'équipe de pôle emploi Neufchâteau,
- monsieur Yoan Uhrig, responsable d'équipe de pôle emploi Neufchâteau,
- monsieur Frédéric Furgaut, référent métiers de pôle emploi Neufchâteau,
- madame Catherine Claudel, responsable d'équipe de pôle emploi Remiremont,
- madame Aline Laurençon, référente métiers de pôle emploi Remiremont,
- monsieur Didier Houot, responsable d'équipe de pôle emploi Remiremont,
- monsieur Karine Korosek, responsable d'équipe de pôle emploi Remiremont,
- madame Isabelle Ambrosetti, responsable d'équipe pôle emploi Saint-Dié,
- monsieur Philippe Nicolle, référent métiers de pôle emploi Saint-Dié,
- madame Joëlle Maire, responsable accueil de pôle emploi Saint-Dié,
- monsieur Pascal Plantin, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Dié,
- monsieur Lionel Panot, responsable d'équipe pôle emploi Saint-Dié,

§ 4 – Admission en non-valeur

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Grand Est dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes d'admission en non-valeur des prestations en trop versées par Pôle emploi pour le compte de l'Etat, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion lorsque le montant de ces prestations est inférieur ou égal à 650 euros.

Bénéficiaires de la délégation visée à l'alinéa qui précède :

- monsieur Hubert Heitz, directeur de l'agence pôle emploi Schiltigheim,
- madame Rachida Baidane, directrice de l'agence pôle emploi Strasbourg site Pont-Matthis,
- monsieur Gilles Hubsch, directeur de l'agence pôle emploi Strasbourg, site Danube,
- madame Muriel Elles, directrice de l'agence pôle emploi Strasbourg, site Meinau,
- madame Valérie Colella, directrice de l'agence pôle emploi Strasbourg, site Hautepierre,
- madame Pascale Mathey, directrice adjointe de l'agence pôle emploi Strasbourg, site Hautepierre,
- madame Sylvie Clauss, directrice de l'agence pôle emploi Strasbourg site Seyboth,
- madame Virginie Macchia, directrice de l'agence pôle emploi Lingolsheim,
- monsieur Philippe Jacquel, directeur de l'agence pôle emploi Haguenau,
- monsieur Vincent Schaad, directeur de l'agence pôle emploi Molsheim,
- madame Louise-Anne Pfeiffer, directrice de l'agence pôle emploi Saverne,
- monsieur Eric Bachschmidt, directeur de l'agence pôle emploi Sélestat et point relais de Sainte Marie 68,
- monsieur Rodolphe Rhit, directeur de l'agence pôle emploi Wissembourg,
- madame Stéphanie Lemoine, directrice de l'agence pôle emploi Mulhouse Porte de Bâle,
- monsieur Frédéric Dunand, directeur de l'agence pôle emploi Mulhouse Drouot,
- madame Valérie Bresteau, directrice de l'agence pôle emploi Mulhouse Verriers,
- madame Nathalie Zito, directrice de l'agence pôle emploi Mulhouse Doller,
- monsieur Christian Rateau, directeur de l'agence pôle emploi Altkirch,
- monsieur Rudy Tichy, directeur de l'agence pôle emploi Colmar Europe,
- monsieur François Picard, directeur de l'agence pôle emploi Colmar Lacarre,
- madame Lamia Idir, directrice de l'agence pôle emploi Guebwiller,
- monsieur Franck Cordier, directeur de l'agence pôle emploi Saint-Louis,
- madame Bénédicte Bacq, directrice de l'agence pôle emploi Thann,
- monsieur Laurent Lambert, directeur de l'agence Reims Mont d'Arène,
- monsieur Hamid Roubahie Fissa, directeur de l'agence Reims La Neuville,
- monsieur Benoît Masingue, directeur de l'agence Reims Jeanne D'Arc,
- madame Sandrine Sabuco, directrice de l'agence Reims Bezannes,
- monsieur Christian Verheyden, directeur de l'agence Sézanne,
- monsieur Frédéric Serniclay, directeur de l'agence Châlons-en-Champagne,
- monsieur Freddy Boudesocque, directeur de l'agence Epernay,

- madame Valérie Guillaume, directrice de l'agence de l'agence Vitry-le-François,
- monsieur Emmanuel Jacob, directeur de l'agence Chaumont,
- madame Anne-Marie Lomonaco, directrice de l'agence Saint-Dizier
- madame Christèle Bonhomme, directrice de l'agence de l'agence Langres,
- madame Carole Mathé, directrice de l'agence Bar sur Aube,
- monsieur Cyril Le Nalbaut, directeur de l'agence Romilly sur Seine
- monsieur Florent Houdet, directeur de l'agence Troyes Romain Rolland,
- madame Sandrine Masson, directrice de l'agence Troyes Copainville,
- monsieur Christian Brandao, directeur de l'agence Troyes Langevin,
- monsieur Jean-Christophe Bouffin, directeur de l'agence Charleville-Mézières Val de Vence,
- monsieur Sylvain Pognon, directeur de l'agence Charleville-Mézières Montjoly,
- monsieur Gilles Michel, directeur de l'agence Sedan,
- madame Cathie Montbobier, directrice l'agence Rethel,
- madame Sylvie Lamau, directrice de l'agence Revin,
- madame Viviane Guéry, directrice de pôle emploi Bar le Duc,
- monsieur Michel Pajer, directeur de pôle emploi Briey,
- madame Fabienne Ugolini, directrice de pôle emploi Longwy,
- monsieur Stéphane Sandrin, directeur de pôle emploi Commercy,
- madame Stéphanie Stern, directrice de pôle emploi Creutzwald,
- madame Liliane Desgranges, directrice de pôle emploi Epinal Dutac,
- madame Nathalie Sabatella, directrice de pôle emploi Forbach Carrefour Europe,
- monsieur Pascal Thuillier, directeur de pôle emploi Forbach Ville Haute,
- madame Marie-Pierre Massul, directrice de pôle emploi Epinal Voivre,
- monsieur Jérôme Flesch, directeur de pôle emploi Gérardmer
- monsieur Sébastien Couvreur, directeur de pôle emploi Hagondange,
- monsieur Pascal Sinnes, directeur de pôle emploi Hayange,
- madame Béatrice Vichard, directrice de pôle emploi Lunéville,
- madame Bernadette Hollender, directrice de pôle emploi Metz Blida,
- madame Catherine Zebo, directrice de pôle emploi Metz Sébastopol,
- madame Valérie Fabing, directrice de pôle emploi Metz Gare,
- monsieur Cyril Potin, directeur de pôle emploi Montigny les Metz,
- monsieur Emmanuel Salvisberg, directeur de pôle emploi Nancy Majorelle,
- madame Audrey Julière, directrice de pôle emploi Nancy Gentilly,
- monsieur Régis Classen, directeur de pôle emploi Nancy Cristallerie,
- madame Christine Buchmann, directrice de pôle emploi Nancy Joffre,
- monsieur David Fleurence, directeur de pôle emploi Neufchâteau,
- madame Elisabeth Birck, directrice de pôle emploi Pont-à-Mousson,
- monsieur Philippe Guery, directeur de pôle emploi Remiremont,
- monsieur Thierry Homberg, directeur de pôle emploi Saint-Avold,
- monsieur Alain Humbert, directeur de l'agence de pôle emploi Saint-Dié,
- madame Karine Schmitt, directrice de pôle emploi Sarrebourg,
- monsieur Jürgen Becker, directeur de pôle emploi Sarreguemines,
- monsieur Joseph Cua, directeur de pôle emploi Thionville Manom,
- madame Rosa Gambino, directrice de pôle emploi Thionville Beauregard,
- madame Frédérique Seigneur, directrice de pôle emploi Toul,
- monsieur Benoit Montigny, directeur de pôle emploi Vandoeuvre,
- monsieur François Corbin, directeur de pôle emploi Verdun,

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Sandrine Arendt, directrice adjointe d'agence de Schiltigheim
- madame Corinne Wiss, responsable d'équipe faisant fonction d'adjointe au directeur de l'agence pôle emploi Schiltigheim,
- madame Maud Brechbiehl, responsable d'équipe de pôle emploi Schiltigheim,
- madame Nadia Pawelec, responsable d'équipe de pôle emploi Schiltigheim,
- madame Marie Progin, de responsable d'équipe de pôle emploi Schiltigheim,
- madame Célia Monasson, responsable d'équipe de pôle emploi Schiltigheim,
- monsieur Frédéric Dieuaide, responsable d'accueil de pôle emploi Schiltigheim,

- monsieur Ersin Yildiz, référent métiers de pôle emploi Schiltigheim,
- madame Fabienne Guillaume, responsable d'équipe faisant fonction d'adjointe au directeur de l'agence pôle emploi de Strasbourg, site de Pont-Matthis,
- madame Sylvie Meisiek-Brancaz, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site de Pont-Matthis,
- madame Annick Omeyer-Vonesch, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Pont-Matthis,
- madame Rachel Deloecker, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Pont-Matthis,
- monsieur Alexandre Boone, responsable d'accueil de pôle emploi Strasbourg, site Pont-Matthis,
- madame Isabelle Nagot, en mission de responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Pont-Matthis, jusqu'au 30 juin 2019,
- madame Odile Playoust, référente métiers de pôle emploi Strasbourg, site Pont-Matthis,
- madame Béatrice Simon, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Danube,
- madame Dominique Werlen, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Danube,
- madame Marie-Paule Zanardo, responsable d'équipe de de pôle emploi Strasbourg, site Danube,
- monsieur Nicolas Debrauwer, responsable d'équipe de de pôle emploi Strasbourg, site Danube,
- madame Valérie Dahmani-Moussa, référente métiers de pôle emploi Strasbourg, site Danube,
- monsieur Eric Chautant, directeur adjoint de l'agence pôle emploi Strasbourg, site Meinau,
- monsieur Mathieu Studer, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Meinau,
- madame Frédérique Lassault, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Meinau,
- monsieur Abdelkader Zennou, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Meinau,
- monsieur Nicola Loiacono, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Meinau,
- monsieur Johann Leclerc, responsable d'accueil de pôle emploi Strasbourg, site Meinau,
- madame Marie-Claude Egermann, référente métiers de pôle emploi Strasbourg, site Meinau,
- madame Frédérique Mangold, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Hautepierre,
- madame Pascale D'hau, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Hautepierre,
- madame Muriel Ducroq, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Hautepierre,
- monsieur Philippe Wotling, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Hautepierre,
- monsieur Serge Schneider, responsable d'accueil de pôle emploi Strasbourg, site Hautepierre,
- madame Vanela Moutous, référente métiers de pôle emploi Strasbourg, site Hautepierre,
- madame Oreda Anoun, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Seyboth,
- madame Sylvie Witz, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Seyboth,
- madame Anne-Catherine Schneider, responsable d'accueil de pôle emploi Strasbourg, site Seyboth,
- madame Elisabeth Conde, en mission de référente métiers de pôle emploi Strasbourg, site Seyboth jusqu'au 31 octobre 2019,
- monsieur Grégory Grosson, responsable d'équipe de pôle emploi Lingolsheim,
- madame Nathalie Seba, responsable d'équipe de pôle emploi Lingolsheim
- madame Sandrine Noir, responsable d'équipe de pôle emploi Lingolsheim,
- madame Hélène Constantin, responsable d'équipe de pôle emploi Lingolsheim,
- madame Sophie Noel, référente métiers de pôle emploi Lingolsheim,
- madame Nadine Grégoire, responsable d'équipe faisant fonction d'adjointe au directeur de l'agence pôle emploi Haguenau,
- madame Emmanuelle Colinet, responsable d'équipe de pôle emploi Haguenau,
- madame Nathalie Bisch, responsable d'équipe de pôle emploi Haguenau,
- monsieur Bernard Clauss, responsable d'équipe de pôle emploi Haguenau,
- madame Yvette Schmitt, responsable d'équipe de pôle emploi Haguenau,
- madame Christelle Ostrowski, référente métiers de pôle emploi Haguenau,
- madame Gaby Lien, responsable d'équipe faisant fonction d'adjointe à la directrice de l'agence pôle emploi Molsheim,
- madame Sylvie Heydt, responsable d'équipe de pôle emploi Molsheim,
- madame Anne Klauer, responsable d'équipe de pôle emploi Molsheim,

- madame Yoann Cesar, responsable d'équipe de pôle emploi Molsheim,
- monsieur Francis Weber, référent métiers de pôle emploi Molsheim
- monsieur Mickaël Jeva, responsable d'équipe de pôle emploi Saverne,
- madame Estelle Le Goff, responsable d'équipe de pôle emploi Saverne,
- madame Marie-Hélène Jaming, responsable d'équipe de pôle emploi Saverne,
- madame Isabelle Mourot, responsable d'équipe de pôle emploi Saverne,
- madame Christelle Stroh, mission référente métiers de pôle emploi Saverne,
- madame Anne Freyermuth, responsable d'équipe de pôle emploi Sélestat et point relais de Sainte Marie 68,
- madame Valérie Schweitzer, responsable d'équipe de pôle emploi Sélestat et point relais de Sainte Marie 68,
- madame Anne Matard, responsable d'équipe de pôle emploi Sélestat et point relais de Sainte Marie 68,
- madame Ingrid Verdin, responsable d'équipe de pôle emploi Sélestat et point relais de Sainte Marie 68,
- madame Florine Gringer, référente métiers de pôle emploi Sélestat et point relais de Sainte Marie 68,
- monsieur Nicolas Haas, responsable d'équipe de pôle emploi Wissembourg,
- madame Audrey Riehm, responsable d'équipe de pôle emploi Wissembourg,
- madame Marguerite Wingerling, référente métiers de pôle emploi Wissembourg,
- monsieur David Dubois, responsable d'équipe faisant fonction d'adjoint à la directrice de l'agence pôle emploi Mulhouse Porte de Bâle,
- madame Valérie Bruckert, responsable d'équipe de pôle emploi Mulhouse Porte de Bâle,
- madame Aurore Jessel, responsable d'équipe de pôle emploi Mulhouse Porte de Bâle,
- monsieur Gilles Dieterlen, référent métiers de pôle emploi Mulhouse Porte de Bâle,
- madame Régine Bourez, responsable d'équipe de pôle emploi Mulhouse Drouot,
- monsieur Olivier Genetin, responsable d'équipe de pôle emploi Mulhouse Drouot,
- madame Bernadette Tavone, responsable d'équipe de pôle emploi Mulhouse Drouot,
- monsieur Marcel Sanlaville, mission de responsable d'équipe de pôle emploi Mulhouse Drouot, jusqu'au 31 octobre 2019,
- monsieur Jean-Michel Rauch, référent métiers de pôle emploi Mulhouse Drouot,
- monsieur Jean-Philippe Weymann, responsable d'équipe de pôle emploi Mulhouse Verriers,
- madame Carine Hugot, responsable d'équipe de pôle emploi Mulhouse Verriers,
- madame Stéphanie Messara, responsable d'équipe de pôle emploi Mulhouse Verriers,
- monsieur Arnaud Gainé, référent métiers de pôle emploi Mulhouse Verriers,
- madame Céline Trunkwald, responsable d'équipe de pôle emploi Mulhouse Doller,
- madame Sandrine Graff, responsable d'équipe de l'agence pôle emploi Mulhouse Doller,
- madame Véronique Rossi, référente métiers de pôle emploi Mulhouse Doller,
- madame Fabienne Baguet, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Louis,
- madame Catherine Pillon, responsable d'équipe de l'agence pôle emploi Saint-Louis,
- madame Mouna Jaoudi, référente métiers pôle emploi Saint-Louis,
- madame Aude Cormaho, responsable d'équipe de pôle emploi Altkirch,
- madame Nathalie Maucieri, responsable d'équipe de pôle emploi Altkirch,
- monsieur Grégory Weber, en mission de responsable d'équipe de pôle emploi Altkirch jusqu'au 31 juillet 2019,
- madame Noelle Wodey, responsable d'équipe de l'agence pôle emploi Colmar Europe,
- madame Olivia Wermelinger, responsable d'équipe de pôle emploi Colmar Europe,
- madame Marie-Paule Jordy, responsable d'équipe de pôle emploi Colmar Europe,
- madame Caroline Kast, responsable d'équipe de pôle emploi Colmar Europe,
- madame Gaëlle Loria, responsable d'équipe de pôle emploi Colmar Europe,
- monsieur François Rencker, référent métiers de pôle emploi Colmar Europe,
- monsieur Emmanuel Rieth, responsable d'équipe de pôle emploi Colmar Lacarre,
- monsieur Serge Guiguen, référent métiers de pôle emploi Colmar Lacarre,
- monsieur Grégory Weitz, responsable d'équipe de pôle emploi Colmar Lacarre,
- monsieur Paul Hank, responsable d'équipe de pôle emploi Colmar Lacarre,
- madame Isabelle Perrin, responsable d'équipe de pôle emploi Colmar Lacarre,
- madame Séverine Kozlow, référente métiers de pôle emploi Colmar Lacarre,
- monsieur Mathias Esser, responsable d'équipe de pôle emploi Guebwiller,

- monsieur Eric Bixel, responsable d'équipe de pôle emploi Guebwiller,
- madame Isabelle Thomas, responsable d'équipe de pôle emploi Guebwiller,
- monsieur Patrick Marzullo, référent métiers de pôle emploi Guebwiller
- madame Marie-Christine Waltersberger, responsable d'équipe de pôle emploi Thann,
- madame Véronique Humbert, responsable d'équipe de pôle emploi Thann,
- madame Marie Muller, en mission de responsable d'équipe de pôle emploi Thann, jusqu'au 30 novembre 2019,
- madame Céline Noel, référente métiers de pôle emploi Thann,
- monsieur Patrick Léon, directeur adjoint de l'agence Charleville-Mézières Val de Vence,
- monsieur Maurice Dureuil, responsable d'équipe de l'agence Charleville-Mézières Val de Vence,
- monsieur Etienne Michel, responsable d'équipe de l'agence Charleville-Mézières Val de Vence,
- monsieur Sylvain Barbier, responsable d'équipe de l'agence Charleville-Mézières Val de Vence,
- madame Stéphanie Rochette, référente métiers de l'agence Charleville-Mézières Val de Vence,
- monsieur Dominique Dauchy, responsable d'équipe de l'agence Charleville-Mézières Montjoly,
- madame Julie Mouilleron, responsable d'équipe de l'agence Charleville-Mézières Montjoly,
- monsieur Patrice Marsilli, responsable d'équipe de l'agence Charleville-Mézières Montjoly,
- madame Soiny Decloux, responsable d'équipe de l'agence Charleville-Mézières Montjoly,
- monsieur Bernard Renault, référent métiers de l'agence Charleville-Mézières Montjoly,
- monsieur Jérôme Corme, responsable d'équipe de l'agence Revin,
- madame Anne Dassonville, responsable d'équipe de l'agence Revin,
- madame Véronique Feret du Longbois, référente métiers de l'agence Revin,
- monsieur Claude Henriet, directeur-adjoint de l'agence Sedan,
- monsieur Francis Hudec, responsable d'équipe de l'agence Sedan,
- monsieur Benoît Simon, responsable d'équipe de l'agence Sedan,
- madame Sophie Caussanel, responsable d'équipe de l'agence Sedan,
- madame Claudine Hons, référente métiers de l'agence Sedan,
- monsieur Emmanuel Payer, responsable d'équipe de l'agence Rethel,
- monsieur Sébastien Biez, responsable d'équipe de l'agence Rethel,
- monsieur Ludovic Hopin, référent métiers de l'agence Rethel,
- madame Sandrine Moret, responsable d'équipe de l'agence Troyes Romain Rolland,
- monsieur Mickael Ebtinger, responsable d'équipe de l'agence Troyes Romain Rolland,
- monsieur Emmanuel Genna, responsable d'équipe de l'agence Troyes Romain Rolland,
- monsieur Frédéric Charpentier, référent métiers de l'agence Troyes Romain Rolland,
- monsieur Francis Cornil, directeur-adjoint de l'agence Troyes Copainville,
- madame Arlette Lejeune, responsable d'équipe de l'agence Troyes Copainville,
- monsieur David Collignon, responsable d'équipe de l'agence Troyes Copainville,
- monsieur Philippe Chevance, responsable d'équipe de l'agence Troyes Copainville,
- monsieur Fabrice Moreau, responsable d'équipe de l'agence Troyes Copainville,
- monsieur Pascal Thavot, référent métiers de l'agence Troyes Copainville,
- monsieur Didier Geoffroy, référent métiers de l'agence Troyes Copainville,
- monsieur Yannick Turin, directeur-adjoint de l'agence Troyes Langevin,
- monsieur Charles Soret, responsable d'équipe de l'agence Troyes Langevin,
- madame Evelyne Vincent, responsable d'équipe de l'agence Troyes Langevin,
- madame Anne-Sophie Cantin, responsable d'équipe de l'agence Troyes Langevin,
- monsieur Jean-Paul Bertholle, responsable d'équipe de l'agence Troyes Langevin
- monsieur Stéphane Fleurquin, référent métiers applicatifs de l'agence Troyes Langevin,
- monsieur Eric Maire, responsable d'équipe de l'agence Bar sur Aube,
- madame Emma Jourdain, responsable d'accueil de l'agence Bar sur Aube,
- madame Stéphanie Monbillard, référente métiers de l'agence Bar sur Aube,
- madame Christine Roux, responsable d'équipe de l'agence Romilly sur Seine,
- madame Isabelle Piat, responsable d'équipe de l'agence Romilly Sur Seine,
- madame Murielle Doussot, référente métiers de l'agence Romilly Sur Seine,
- madame Véronique Lemaire, responsable d'équipe de l'agence Reims Bezannes,

- monsieur Arnaud Thiry, responsable d'équipe de l'agence Reims Bezannes,
- madame Annie Viellard, responsable d'équipe de l'agence Reims Bezannes,
- monsieur Stéphane Chetrit, référent métiers de l'agence Reims Bezannes,
- monsieur Kamel Lafsihane, responsable d'équipe de l'agence Reims Bezannes,
- monsieur Thierry Aksoul, responsable d'équipe de l'agence Reims Jeanne D'Arc,
- madame Nadine Chausson, responsable d'équipe de l'agence Reims Jeanne D'Arc,
- madame Valérie Lassaux, responsable d'équipe de l'agence Reims Jeanne D'Arc,
- madame Karine Bleadonu, référente métiers de l'agence Reims Jeanne d'Arc,
- monsieur Laurent Devillers, en mission de responsable accueil de l'agence Reims La Neuville jusqu'au 19 mars 2019,
- madame Sandrine Fulmart, responsable d'équipe de l'agence Reims La Neuville,
- monsieur Stéphane De Lima, responsable d'équipe de l'agence Reims La Neuville,
- madame Stéphanie François, en mission de responsable d'équipe de l'agence Reims La Neuville jusqu'au 16 mars 2019,
- madame Maggy Manichon, référente métiers de l'agence Reims La Neuville,
- monsieur Frédéric Donny, responsable d'équipe de l'agence Reims Mont d'Arène,
- madame Ludivine Varoqueaux, référente métiers de l'agence Reims Mont d'Arène,
- madame Anne-Lucie Coutereau, responsable d'équipe de l'agence de Reims Mont d'Arène,
- monsieur Zaher Zaidi, responsable d'équipe de l'agence Reims Mont d'Arène,
- monsieur Stéphane Siran, responsable d'équipe de l'agence de Reims Mont d'Arène,
- madame Sandrine François, directrice adjointe de l'agence Châlons-en-Champagne,
- monsieur Jérôme Barthe, responsable d'équipe de l'agence Châlons-en-Champagne,
- madame Marie Munoz-Puginier, responsable d'équipe de l'agence Châlons-en-Champagne
- monsieur Abdelbaki Mihoub, responsable d'équipe de l'agence pôle emploi Châlons-en-Champagne,
- madame Christelle Marquez, responsable d'équipe de l'agence pôle emploi Châlons-en-Champagne,
- madame Hélène Courtois Lecoivre, référente métiers de l'agence Châlons-en-Champagne,
- monsieur Jérôme Lohé, responsable d'équipe de l'agence Epernay,
- madame Claire De Sa Mendes responsable d'équipe de l'agence Epernay,
- madame Séverine Mercier, responsable d'équipe de l'agence Epernay,
- madame Myriam Albardier, référente métiers de l'agence Epernay,
- madame Armelle Caqueret, responsable d'équipe de l'agence Sézanne,
- madame Géraldine Marcourt, , responsable d'équipe de l'agence Sézanne,
- madame Sophie Hein, référente métiers de l'agence Sézanne,
- monsieur Régis Gérard, responsable d'équipe de l'agence Vitry-le-François
- madame Emeline Dez, référente métiers de l'agence Vitry-le-François,
- madame Brigitte Martin, responsable d'équipe de l'agence Chaumont,
- monsieur Sliman Charifi-Alaoui, responsable d'équipe de l'agence Chaumont,
- madame Corinne Alonso, responsable d'équipe de l'agence de Chaumont ,
- madame Alexandra Duwez, référente métiers de l'agence Chaumont,
- monsieur Frédéric Janot, responsable d'équipe de l'agence Langres,
- monsieur Ludovic Perosa, responsable d'équipe de l'agence Langres,
- madame Roseline Bernard, référente métiers de l'agence Langres,
- monsieur Laurent Tabacchi, adjoint au directeur de l'agence Saint-Dizier,
- madame Barbara Cruz, responsable d'équipe de l'agence Saint-Dizier,
- monsieur Joël Elard, responsable d'équipe de l'agence Saint-Dizier,
- monsieur Raphaël Tremel, responsable d'équipe de l'agence Saint-Dizier,
- monsieur Ludovic Pigault, référent métiers de l'agence Saint-Dizier,
- monsieur François Cordier, référent métiers de la direction des opérations,
- monsieur Armand Wagner, adjoint au directeur d'agence, responsable accueil de pôle emploi Brie,
- madame Marie Luce Fernandez, responsable d'équipe de pôle emploi Brie,
- monsieur Florian Ruggeri, responsable d'équipe de pôle emploi Brie,
- monsieur Guillaume Weiss, responsable d'équipe de pôle emploi Brie,
- madame Carole Fleurant, référente métiers de pôle emploi Brie,
- monsieur Christophe Liebnau, responsable d'équipe de pôle emploi Longwy,
- monsieur Sébastien Colonges, responsable d'équipe de pôle emploi Longwy,

- madame Sophia Saidj, responsable d'équipe de pôle emploi Longwy,
- madame Nora Djouder, référente métiers de pôle emploi Longwy,
- monsieur Eric Girard, responsable d'équipe de pôle emploi Lunéville,
- madame Séverine Voison, en mission de responsable d'équipe de pôle emploi Lunéville jusqu'au 30 juin 2019,
- madame Chantal Housset, référente métiers de pôle emploi Lunéville,
- madame Sarah Collin, responsable d'équipe de pôle emploi Lunéville,
- madame Francine Trompette, adjoint au directeur de pôle emploi Nancy Majorelle,
- madame Evelyne Voriot, référente métiers de pôle emploi Nancy Majorelle,
- madame Christelle Mezes, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Majorelle,
- madame Adeline Monnier-Poirieux, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Majorelle,
- monsieur Pascal Rivol, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Majorelle,
- madame Brigitte Drouville, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Majorelle,
- monsieur Pascal Renard, adjoint au directeur d'agence, responsable accueil de pôle emploi Nancy Gentilly,
- madame Eliane Legras, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Gentilly,
- monsieur Jean-Louis Mascioni, référent métiers de pôle emploi Nancy Gentilly,
- madame Valérie Azzis, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Gentilly,
- monsieur Julien Perrin, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Gentilly,
- monsieur Pascal Gaugler, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Cristallerie,
- monsieur Yvon Le Gall, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Cristallerie,
- madame Génylène Kartner, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Cristallerie,
- madame Aude Lamoureux, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Cristallerie,
- madame Caroline Cannenpasse Riffart, référente métiers de pôle emploi Nancy Cristallerie,
- madame Audrey Basinet, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Joffre
- madame Edwige Orpheuille, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Joffre,
- monsieur Cyrille Becker, en mission de responsable accueil de pôle emploi Nancy Joffre jusqu'au 30 juin 2019,
- monsieur Naman Cherier, en mission de référent métiers de pôle emploi Nancy Joffre, jusqu'au 30 juin 2019,
- monsieur Gaël Beauverger, responsable d'équipe de pôle emploi Pont-à-Mousson,
- madame Alexandrine Orlando, responsable accueil de pôle emploi Pont-à-Mousson,
- monsieur Gilles Polledri, responsable d'équipe de pôle emploi Pont-à-Mousson,
- madame Corinne Dieudonné, référente métiers de pôle emploi Pont-à-Mousson
- madame Pascale Daoud, adjointe à la directrice d'agence, référente métiers de pôle emploi Toul,
- madame Anne Morville, responsable d'équipe de pôle emploi Toul,
- monsieur Sébastien Sion, responsable d'équipe de pôle emploi Toul,
- monsieur Richard Maurice, directeur adjoint de pôle emploi Vandoeuvre,
- madame Marie-Thérèse Bontemps, responsable d'équipe de pôle emploi Vandoeuvre,
- madame Valérie Neyen, responsable d'équipe de pôle emploi Vandoeuvre,
- monsieur Hugues Vincent, responsable d'équipe de pôle emploi Vandoeuvre,
- madame Dorianne Pensalfini, référente métiers de pôle emploi Vandoeuvre,
- madame Régine Koël, directrice adjointe de pôle emploi Bar le Duc,
- madame Patricia Bessam, référente métiers de pôle emploi Bar le Duc,
- madame Corinne Larcher, responsable d'équipe de pôle emploi Bar le Duc,
- madame Laurence Filhol, responsable d'équipe de pôle emploi Bar le Duc,
- madame Corinne Blaison, adjointe au directeur d'agence de pôle emploi Commercy,
- madame Evelyne Marc, responsable d'équipe de pôle emploi Commercy,
- madame Caroline Vuillaume, responsable d'équipe de pôle emploi Commercy,
- madame Sophie Fouldrin, référente métiers de pôle emploi Commercy,
- madame Sonia Louis-Pizzagalli, directrice adjointe de pôle emploi Verdun,
- madame Edwige Mathieu, responsable d'équipe de pôle emploi Verdun,
- monsieur Christian Hugny, responsable d'équipe de pôle emploi Verdun,
- madame Marie Aline Pages, référente métiers de pôle emploi Verdun,
- madame Caroline Tilly, responsable d'équipe de pôle emploi Verdun,
- monsieur Jean-Pierre Fortin, adjoint à la directrice d'agence, responsable accueil, référent métiers de pôle emploi Creutzwald,

- monsieur Jean-Denis Dupont, responsable d'équipe de pôle emploi Creutzwald,
- monsieur Patrick Plage, responsable d'équipe de pôle emploi Creutzwald,
- madame Marie Serge Mathis, en mission de référente métiers de pôle emploi Creutzwald jusqu'au 31/07/2019,
- madame Carole Pernet, adjointe à la directrice d'agence, responsable accueil, référente métiers de pôle emploi Forbach Carrefour Europe,
- monsieur Marc Romang, directeur d'agence adjoint et responsable d'accueil de pôle emploi Forbach Carrefour Europe,
- madame Caroline Bildstein-Bouleau, responsable d'équipe de pôle emploi Forbach Carrefour Europe,
- madame Sophie Humbert, responsable d'équipe de pôle emploi Forbach Carrefour Europe,
- madame Carine Muller, responsable d'équipe de pôle emploi Forbach Carrefour Europe,
- madame Sarah Leroy, référente métiers de pôle emploi Forbach Ville Haute,
- monsieur Sébastien Mayery, responsable d'équipe de pôle emploi Forbach Ville Haute,
- monsieur Christophe Lux, responsable d'équipe de pôle emploi Forbach Ville Haute
- monsieur Thomas Schumacher, responsable d'équipe de pôle emploi Hagondange,
- monsieur Jean-Claude Peiffer, responsable accueil de pôle emploi Hagondange,
- madame Sarah Lakhel, en mission de responsable d'équipe de pôle emploi Hagondange, jusqu'au 30 avril 2019,
- monsieur David Guelen, responsable d'équipe de pôle emploi Hagondange,
- madame Malika Benhamou, référente métiers de pôle emploi Hagondange,
- monsieur Patrick Jacquemin, responsable d'équipe de pôle emploi Hayange,
- madame Valérie Le Rest-Pommier, responsable d'équipe de pôle emploi Hayange,
- monsieur Julien Godefroid, responsable d'équipe de pôle emploi Hayange,
- madame Céline Peugeot, en mission de responsable d'équipe de pôle emploi Hayange jusqu'au 31/07/2019,
- monsieur Eric Amschler, référent métiers de pôle emploi Hayange,
- monsieur Philippe Moskal, responsable d'équipe de pôle emploi Metz Blida,
- madame Céline Kukovicic, responsable d'équipe de pôle emploi Metz Blida,
- madame Nadine Clément, responsable d'équipe de pôle emploi Metz Blida,
- monsieur Benoit Claude, référent métiers de pôle emploi Metz Blida,
- monsieur Serge Paradeis, directeur adjoint, responsable accueil de pôle emploi Metz Sébastopol,
- madame Sandrine Czarnota, référente métiers de pôle emploi Metz Sébastopol,
- madame Marie-Josée Guzzi, responsable d'équipe de pôle emploi Metz Sébastopol,
- madame Nathalie Raoul, responsable d'équipe de pôle emploi Metz Sébastopol,
- madame Marie-Claire Carl, responsable d'équipe de pôle emploi Metz Sébastopol,
- monsieur Laurent Werdenberg, responsable d'équipe de pôle emploi Metz Sébastopol,
- madame Isabelle Bucchini, responsable d'équipe de pôle emploi Metz Gare,
- madame Sandra Werdenberg, responsable d'équipe de pôle emploi Metz Gare,
- madame Schuler Aline, responsable d'équipe de pôle emploi Metz Gare,
- monsieur Thierry Normand, référent métiers de pôle emploi Metz Gare,
- monsieur Jean-Marc Solda, adjoint au directeur d'agence, responsable accueil de pôle emploi Montigny-les-Metz,
- madame Ariane Aubert, responsable d'équipe de pôle emploi Montigny-les-Metz,
- madame Zerhia Henni-Rached, responsable d'équipe de pôle emploi Montigny-les-Metz,
- madame Caroline Peviller, responsable d'équipe de pôle emploi Metz Sébastopol,
- madame Jocelyne Hennequin, référente métiers de pôle emploi Montigny-les-Metz,
- madame Nathalie Isel, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Avold,
- madame Martine Pistone, référente métiers de pôle emploi Saint-Avold,
- madame Marie Christine Thomas, responsable d'équipe de pôle emploi Saint Avold,
- madame Jocelyne Mehl, responsable d'équipe de pôle emploi Sarrebourg,
- madame Pascale Gaillot, responsable d'équipe de pôle emploi Sarrebourg,
- monsieur Stéphane Wojtecki, responsable d'accueil de pôle emploi Sarrebourg,
- madame Fabienne Dorsin角度 Canoni, référente métiers de pôle emploi Sarrebourg,
- monsieur Eric Haschnik, directeur d'agence adjoint et responsable accueil de pôle emploi Sarreguemines,
- madame Isabelle Auprêtre, responsable d'équipe de pôle emploi Sarreguemines,

- madame Jasmine Mallick-Jansem, responsable d'équipe de pôle emploi Sarreguemines,
- monsieur Jérôme Demeraux, référent métiers de pôle emploi Sarreguemines,
- monsieur Adil Mahraoui, responsable d'équipe de pôle emploi Sarreguemines,
- madame Marielle Kaiser, responsable d'équipe de pôle emploi Thionville Manom,
- monsieur Christophe Kehrer, responsable d'équipe de pôle emploi Thionville Manom,
- madame Maryline Berto, en mission de responsable d'équipe de pôle emploi Thionville Manom jusqu'au 31/07/2019,
- madame Agnès Schneider, référente métiers de pôle emploi Thionville Manom,
- madame Catherine Guedra, responsable d'équipe de pôle emploi Thionville Beauregard,
- madame Marlène Panetta, responsable d'équipe pôle emploi Thionville Beauregard,
- madame Fleur Duchatel, en mission de responsable d'équipe de pôle emploi Thionville Beauregard jusqu'au 31/07/2019,
- madame Hafida Harichane, référente métiers de pôle emploi Thionville Beauregard,
- madame Claire Schwartz, responsable d'équipe adjointe au directeur d'agence de pôle emploi Epinal Voivre,
- madame Catherine Morel, adjointe à la directrice d'agence de pôle emploi Epinal Dutac,
- madame Sandrine Humbert, responsable d'équipe de pôle emploi Epinal Dutac,
- madame Marylène Siméon, responsable d'équipe de pôle emploi Epinal Dutac,
- monsieur Thierry Pierre, responsable d'équipe de pôle emploi Epinal Dutac,
- madame Christel Lantoiné, responsable d'équipe de pôle emploi Epinal Dutac,
- madame Peggy Pellis, référente métiers de pôle emploi Epinal Dutac,
- monsieur Nicolas Villière, responsable d'équipe de pôle emploi Epinal Voivre,
- madame Annick Descieux, référent métiers de pôle emploi Epinal Voivre,
- monsieur Thierry Schweitzer, responsable d'équipe de pôle emploi Epinal Voivre,
- madame Nathalie Valsecchi, responsable d'équipe de pôle emploi Gérardmer,
- madame Isabelle Roth, référente métiers de pôle emploi Gérardmer,
- madame Sandra Federspiel, responsable d'équipe de pôle emploi Neufchâteau,
- monsieur Yoan Uhrig, responsable d'équipe de pôle emploi Neufchâteau,
- monsieur Frédéric Furgaut, référent métiers de pôle emploi Neufchâteau,
- madame Catherine Claudel, responsable d'équipe de pôle emploi Remiremont,
- madame Aline Laurençon, référente métiers de pôle emploi Remiremont,
- monsieur Didier Houot, responsable d'équipe de pôle emploi Remiremont,
- monsieur Karine Korosek, responsable d'équipe de pôle emploi Remiremont,
- madame Isabelle Ambrosetti, responsable d'équipe pôle emploi Saint-Dié,
- monsieur Philippe Nicolle, référent métiers de pôle emploi Saint-Dié,
- madame Joëlle Maire, responsable accueil de pôle emploi Saint-Dié,
- monsieur Pascal Plantin, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Dié,
- monsieur Lionel Panot, responsable d'équipe pôle emploi Saint-Dié,

Article 9 – Abrogation

La décision GdE n° 2019-05 DS Agences du 23 janvier 2019 est abrogée.

Article 10 – Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Strasbourg, le 1^{er} février 2019.

Philippe Siebert,
directeur régional
de Pôle emploi Grand Est

Décision GdE n° 2019-11 DS IPR du 1er février 2019

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Grand Est à certains de ses collaborateurs pour statuer, dans certaines conditions et limites, dans les cas visés par l'accord d'application n° 12 du règlement de l'assurance chômage et sur l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage et cotisations Ags irrécouvrables

Le directeur régional de Pôle emploi Grand Est,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-6, L. 5312-10, L. 5422-20, R. 5312-19, R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu le code de commerce, notamment les articles L. 626-6 et D.626-9 à D.626-15, et les décrets n° 2007-153 du 5 février 2007 et n° 2007-686 du 4 mai 2007,

Vu la convention du 27 juin 2011 relative à la mise en œuvre du CSP et ses avenants, et la convention du 19 juillet 2011 relative au CSP et ses avenants,

Vu la loi n° 2011-893 du 28 juillet 2011 pour le développement de l'alternance et de la sécurisation des parcours professionnels

Vu l'accord national interprofessionnel du 8 décembre 2014 relatif au contrat de sécurisation professionnelle,

Vu la convention du 26 janvier 2015 relative au contrat de sécurisation professionnelle,

Vu, ensemble, la convention du 14 avril 2017 relative à l'indemnisation du chômage, le règlement qui y est annexé et les textes pris pour leur application, en particulier l'accord d'application n° 12,

Vu la délibération du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-33 du 3 juin 2009 portant acceptation de la décision du bureau de l'Unédic du 22 avril 2009 relative à l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables,

Vu les délibérations du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-49 du 10 juillet 2009 et n° 2014-49 du 26 novembre 2014 portant respectivement acceptation des décisions du bureau et du conseil d'administration de l'Unédic des 26 juin 2009 et 24 octobre 2014,

Vu, ensemble, la décision du directeur général de Pôle emploi n° 2018-113 du 29 novembre 2018 relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive et les décisions par lesquelles le directeur général a transféré à cet établissement des missions complémentaires précédemment exercées par la direction de Pôle emploi Grand Est,

Décide :

Article 1 – Décisions relatives au versement des allocations d'assurance chômage

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Grand Est, et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord n° 12 pris pour l'application du règlement de l'assurance chômage, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction des demandes :

- 1) admettre un demandeur d'emploi au bénéfice des allocations en cas de départ volontaire d'un emploi précédemment occupé,
- 2) prendre en compte, dans le salaire de référence servant à calculer le montant des allocations, des majorations de rémunérations autres que celles visées au § 1er et à l'alinéa 1er du § 2 de l'accord n° 6 pris pour l'application du règlement de l'assurance chômage,
- 3) accorder le bénéfice des allocations dans les quatre situations visées au § 3 de l'accord d'application n° 12,

- 4) accorder le maintien du versement des prestations au titre de l'article 9 § 3 du règlement de l'assurance chômage dans les deux cas visés au § 4 de l'accord d'application n° 12.

§ 2 Bénéficiaire de la délégation donnée au § 1er du présent article :

- madame Catherine Haas, directrice territoriale Pôle emploi Haut-Rhin,
- monsieur Jean-Luc Kientz, directeur territorial délégué, Pôle emploi Haut-Rhin,
- monsieur Claude Rouillon, directeur territorial Pôle emploi Bas-Rhin,
- monsieur François Braun, directeur territorial délégué, Pôle emploi Bas-Rhin,
- madame Florence Maier, directrice territoriale déléguée, Pôle emploi Bas-Rhin,
- madame Ivane Squelbut, directrice territoriale Pôle emploi Meurthe et Moselle,
- madame Ivane Squelbut, directrice territoriale, Pôle emploi Meuse,
- monsieur Patrick Guiné, directeur territorial Pôle emploi Moselle,
- monsieur Fabrice Nourdin, directeur territorial Pôle emploi Vosges,
- monsieur Emmanuel Arveiler, directeur territorial délégué Pôle emploi Meurthe et Moselle,
- monsieur Emmanuel Arveiler, directeur territorial délégué Pôle emploi Meuse,
- monsieur Fiorenzo Fiorini, directeur territorial délégué Pôle emploi Meuse,
- monsieur Fiorenzo Fiorini, directeur territorial délégué Pôle emploi Meurthe et Moselle,
- monsieur Philippe Weisseldinger, directeur territorial délégué Pôle emploi Moselle,
- madame Nathalie Lacresse-Delorme, directrice territoriale déléguée Pôle emploi Moselle,
- madame Nathalie Poitevin, directrice territoriale déléguée Pôle emploi Aube,
- madame Nathalie Poitevin, directrice territoriale déléguée Pôle emploi Haute Marne,
- monsieur Fabrice Herbert, directeur territorial Pôle emploi de la Marne,
- monsieur Joël Giebarck, directeur territorial délégué Pôle emploi de la Marne,
- monsieur Djellali Chaou, directeur territorial Pôle emploi de l'Aube,
- monsieur Djellali Chaou, directeur territorial Pôle emploi Haute Marne,
- madame Chantal Sire, directrice territoriale Pôle emploi des Ardennes,
- monsieur Hubert Heitz, directeur de l'agence pôle emploi Schiltigheim,
- madame Rachida Baidane, directrice de l'agence pôle emploi Strasbourg site Pont-Matthis,
- monsieur Gilles Hubsch, directeur de l'agence pôle emploi Strasbourg, site Danube,
- madame Muriel Elles, directrice de l'agence pôle emploi Strasbourg, site Meinau,
- madame Valérie Colella, directrice de l'agence pôle emploi Strasbourg, site Hautepierre,
- madame Pascale Mathey, directrice adjointe de l'agence pôle emploi Strasbourg, site Hautepierre,
- madame Sylvie Clauss, directrice de l'agence pôle emploi Strasbourg site Seyboth
- madame Virginie Macchia, directrice de l'agence pôle emploi Lingolsheim,
- monsieur Philippe Jacquel, directeur de l'agence pôle emploi Haguenau,
- monsieur Vincent Schaad, directeur de l'agence pôle emploi Molsheim,
- madame Louise-Anne Pfeiffer, directrice de l'agence pôle emploi Saverne,
- monsieur Eric Bachschmidt, directeur de l'agence pôle emploi Sélestat et point relais de Sainte Marie 68,
- monsieur Rodolphe Rhit, directeur de l'agence pôle emploi Wissembourg,
- madame Stéphanie Lemoine, directrice de l'agence pôle emploi Mulhouse Porte de Bâle,
- monsieur Frédéric Dunand, directeur de l'agence pôle emploi Mulhouse Drouot,
- madame Valérie Bresteau, directrice de l'agence pôle emploi Mulhouse Verriers,
- madame Nathalie Zito, directrice de l'agence pôle emploi Mulhouse Doller,
- monsieur Christian Rateau, directeur de l'agence pôle emploi Altkirch,
- monsieur Rudy Tichy, directeur de l'agence pôle emploi Colmar Europe,
- monsieur François Picard, directeur de l'agence pôle emploi Colmar Lacarre,
- madame Lamia Idir, directrice de l'agence pôle emploi Guebwiller,
- monsieur Franck Cordier, directeur de l'agence pôle emploi Saint-Louis,
- madame Bénédicte Bacq, directrice de l'agence pôle emploi Thann,
- madame Viviane Guéry, directrice de pôle emploi Bar le Duc,
- monsieur Michel Pajer, directeur de pôle emploi Briey,
- madame Fabienne Ugolini, directrice de pôle emploi Longwy,
- monsieur Stéphane Sandrin, directeur de pôle emploi Commercy,
- madame Stéphanie Stern, directrice de pôle emploi Creutzwald,
- madame Liliane Desgranges, directrice de pôle emploi Epinal Dutac,
- madame Nathalie Sabatella, directrice de pôle emploi Forbach Carrefour Europe,

- monsieur Pascal Thuillier, directeur de pôle emploi Forbach Ville Haute,
- madame Marie-Pierre Massul, directrice de pôle emploi Epinal Voivre,
- monsieur Jérôme Flesch, directeur de pôle emploi Gérardmer,
- monsieur Sébastien Couvreur, directeur de pôle emploi Hagondange,
- monsieur Pascal Sinnes, directeur de pôle emploi Hayange,
- madame Béatrice Vichard, directrice de pôle emploi Lunéville,
- madame Bernadette Hollender, directrice de pôle emploi Metz Blida,
- madame Catherine Zebo, directrice de pôle emploi Metz Sébastopol,
- madame Valérie Fabing, directrice de pôle emploi Metz Gare,
- monsieur Cyril Potin, directeur de pôle emploi Montigny les Metz,
- monsieur Emmanuel Salvisberg, directeur de pôle emploi Nancy Majorelle,
- madame Audrey Julière, directrice de pôle emploi Nancy Gentilly,
- monsieur Régis Classen, directeur de pôle emploi Nancy Cristallerie,
- madame Christine Buchmann, directrice de pôle emploi Nancy Thiébaud,
- monsieur David Fleurence, directeur de pôle emploi Neufchâteau,
- madame Elisabeth Birck, directeur de pôle emploi Pont-à-Mousson,
- monsieur Philippe Guery, directeur de pôle emploi Remiremont,
- monsieur Thierry Homberg, directeur de pôle emploi Saint-Avold,
- monsieur Alain Humbert, directeur de pôle emploi Saint-Dié,
- madame Karine Schmitt, directrice de pôle emploi Sarrebourg,
- monsieur Jürgen Becker, directeur de pôle emploi Sarreguemines,
- monsieur Joseph Cua, directeur de pôle emploi Thionville Manom,
- madame Rosa Gambino, directrice de pôle emploi Thionville Beauregard,
- madame Frédérique Seigneur, directrice de pôle emploi Toul,
- monsieur Benoit Montigny directeur de pôle emploi Vandoeuvre,
- monsieur François Corbin, directeur de pôle emploi Verdun,
- monsieur Laurent Lambert, directeur de l'agence Reims Mont d'Arène,
- monsieur Hamid Roubahie Fissa, directeur de l'agence Reims La Neuville,
- monsieur Benoit Masingue, directeur de l'agence Reims Jeanne D'Arc,
- madame Sandrine Sabuco, directrice de l'agence Reims Bezannes,
- monsieur Christian Verheyden, directeur de l'agence Sézanne,
- monsieur Frédéric Serniclay, directeur de l'agence Châlons-en-Champagne,
- monsieur Freddy Boudesocque, directeur de l'agence Epernay,
- madame Valérie Guillaume, directrice de l'agence de l'agence Vitry-le-François,
- monsieur Emmanuel Jacob, directeur de l'agence Chaumont,
- madame Anne-Marie Lomonaco, directrice de l'agence Saint Dizier
- madame Christèle Bonhomme, directrice de l'agence de l'agence Langres,
- madame Carole Mathé, directrice de l'agence Bar sur Aube,
- monsieur Cyril Le Nalbaut, directeur de l'agence Romilly sur Seine
- monsieur Florent Houdet, directeur de l'agence Troyes Romain Rolland,
- madame Sandrine Masson, directrice de l'agence Troyes Copainville,
- monsieur Christian Brandao, directeur de l'agence Troyes Langevin,
- monsieur Jean-Christophe Bouffin, directeur de l'agence Charleville-Mézières Val de Vence,
- monsieur Sylvain Pognon, directeur de l'agence Charleville-Mézières Montjoly,
- monsieur Gilles Michel, directeur de l'agence Sedan,
- madame Cathie Montbobier, directrice l'agence Rethel,
- madame Sylvie Lamau, directrice de l'agence Revin,
- monsieur Pascal Ritaine, directeur des opérations,
- monsieur Frédéric Bizet, directeur de la plateforme de services pour les Ardennes, l'Aube, la Haute-Marne et la Marne,
- monsieur Guy Hassenfratz, responsable de service règlementaire-indemnisation.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficiant de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Sandrine Arendt, directrice adjointe d'agence de Schiltigheim
- madame Corinne Wiss, responsable d'équipe faisant fonction d'adjointe au directeur de l'agence pôle emploi Schiltigheim,
- madame Maud Brechbühl, responsable d'équipe de pôle emploi Schiltigheim,

- madame Nadia Pawelec, responsable d'équipe de pôle emploi Schiltigheim,
- madame Célia Monasson, responsable d'équipe de pôle emploi Schiltigheim,
- monsieur Frédéric Dieuaide, responsable d'accueil de pôle emploi Schiltigheim
- monsieur Ersin Yildiz, référent métiers de pôle emploi Schiltigheim
- madame Fabienne Guillaume, responsable d'équipe faisant fonction d'adjointe au directeur de l'agence pôle emploi de Strasbourg, site de Pont-Matthis,
- madame Sylvie Meisiek-Brancaz, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site de Pont-Matthis,
- madame Annick Omeyer-Vonesch, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Pont-Matthis,
- madame Rachel Deloecker, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Pont-Matthis,
- monsieur Alexandre Boone, responsable d'accueil de pôle emploi Strasbourg, site Pont-Matthis,
- madame Isabelle Nagot, en mission de responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Pont-Matthis, jusqu'au 30 juin 2019,
- madame Odile Playoust, référente métiers de pôle emploi Strasbourg, site Pont-Matthis,
- madame Béatrice Simon, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Danube,
- madame Dominique Werlen, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Danube,
- madame Marie-Paule Zanardo, responsable d'équipe de de pôle emploi Strasbourg, site Danube,
- monsieur Nicolas Debrauwer, responsable d'équipe de de pôle emploi Strasbourg, site Danube,
- madame Valérie Dahmani-Moussa, référente métiers de pôle emploi Strasbourg, site Danube,
- monsieur Eric Chautant, directeur adjoint de l'agence pôle emploi Strasbourg, site Meinau,
- monsieur Mathieu Studer, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Meinau,
- madame Frédérique Lassault, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Meinau,
- monsieur Abdelkader Zennou, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Meinau,
- monsieur Nicola Loiacono, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Meinau,
- monsieur Johann Leclerc, responsable d'accueil de pôle Strasbourg, site Meinau,
- madame Marie-Claude Egermann, référente métiers de pôle emploi Strasbourg, site Meinau,
- madame Frédérique Mangold, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Hautepierre,
- madame Pascale D'hau, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Hautepierre,
- madame Muriel Ducroq, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Hautepierre,
- monsieur Philippe Wotling, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Hautepierre,
- monsieur Serge Schneider, responsable d'accueil de pôle emploi Strasbourg, site Hautepierre,
- madame Vanela Moutous, référente métiers de pôle emploi Strasbourg, site Hautepierre,
- madame Oreda Anoun, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Seyboth,
- madame Sylvie Witz, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Seyboth,
- madame Anne-Catherine Schneider, responsable d'accueil de pôle emploi Strasbourg, site Seyboth,
- madame Elisabeth Conde, en mission de référente métiers de pôle emploi Strasbourg, site Seyboth jusqu'au 31 octobre 2019,
- monsieur Grégory Grosson, responsable d'équipe de pôle emploi Lingolsheim,
- madame Nathalie Seba, responsable d'équipe de pôle emploi Lingolsheim
- madame Sandrine Noir, responsable d'équipe de pôle emploi Lingolsheim,
- madame Hélène Constantin, responsable d'équipe de pôle emploi Lingolsheim,
- madame Sophie Noel, référente métiers de pôle emploi Lingolsheim,
- madame Nadine Grégoire, responsable d'équipe faisant fonction d'adjointe au directeur de l'agence pôle emploi Haguenau,
- madame Emmanuelle Colinet, responsable d'équipe de pôle emploi Haguenau,
- madame Nathalie Bisch, responsable d'équipe de pôle emploi Haguenau,
- monsieur Bernard Clauss, responsable d'équipe de pôle emploi Haguenau,
- madame Yvette Schmitt, responsable d'équipe de pôle emploi Haguenau,
- madame Christelle Ostrowski, référente métiers de pôle emploi Haguenau,

- madame Gaby Lien, responsable d'équipe faisant fonction d'adjointe à la directrice de l'agence pôle emploi Molsheim,
- madame Sylvie Heydt, responsable d'équipe de pôle emploi Molsheim,
- madame Anne Klauer, responsable d'équipe de pôle emploi Molsheim ,
- madame Yoann Cesar, responsable d'équipe de pôle emploi Molsheim,
- monsieur Francis Weber, référente métiers de pôle emploi Molsheim,
- monsieur Mickaël Jeva, responsable d'équipe de pôle emploi Saverne,
- madame Estelle Le Goff, responsable d'équipe de pôle emploi Saverne,
- madame Marie-Hélène Jaming, responsable d'équipe de pôle emploi Saverne,
- madame Isabelle Mourot, responsable d'équipe de pôle emploi Saverne,
- madame cristelle Stroh, mission référente métiers de pôle emploi Saverne,
- madame Anne Freyermuth, responsable d'équipe de pôle emploi Sélestat et point relais de Sainte Marie 68,
- madame Valérie Schweitzer, responsable d'équipe de pôle emploi Sélestat et point relais de Sainte Marie 68,
- madame Anne Matard, responsable d'équipe de pôle emploi Sélestat et point relais de Sainte Marie 68,
- madame Ingrid Verdin, responsable d'équipe de pôle emploi Sélestat et point relais de Sainte Marie 68,
- madame Florine Gringer, référente métiers de pôle emploi Sélestat et point relais de Sainte Marie 68,
- monsieur Nicolas Haas, responsable d'équipe de pôle emploi Wissembourg,
- madame Audrey Riehm, responsable d'équipe de pôle emploi Wissembourg,
- madame Marguerite Wingerling, référente métiers de pôle emploi Wissembourg,
- monsieur David Dubois, responsable d'équipe faisant fonction d'adjoint à la directrice de l'agence pôle emploi Mulhouse Porte de Bâle,
- madame Valérie Bruckert, responsable d'équipe de pôle emploi Mulhouse Porte de Bâle,
- madame Aurore Jessel, responsable d'équipe de pôle emploi Mulhouse Porte de Bâle,
- monsieur Gilles Dieterlen, référent métiers de pôle emploi Mulhouse Porte de Bâle,
- madame Régine Bourez, responsable d'équipe de pôle emploi Mulhouse Drouot,
- monsieur Olivier Genetin, responsable d'équipe de pôle emploi Mulhouse Drouot,
- madame Bernadette Tavone, responsable d'équipe de pôle emploi Mulhouse Drouot,
- monsieur Marcel Sanlaville, mission de responsable d'équipe de pôle emploi Mulhouse Drouot, jusqu'au 31 octobre 2019,
- monsieur Jean-Michel Rauch, référent métiers de pôle emploi Mulhouse Drouot,
- monsieur Jean-Philippe Weymann, responsable d'équipe de pôle emploi Mulhouse Verriers,
- madame Carine Hugot, responsable d'équipe de pôle emploi Mulhouse Verriers,
- madame Stéphanie Messara, responsable d'équipe de pôle emploi Mulhouse Verriers,
- monsieur Arnaud Gaine, référent métiers de pôle emploi Mulhouse Verriers,
- madame Céline Trunkwald, responsable d'équipe de pôle emploi Mulhouse Doller,
- madame Sandrine Graff, responsable d'équipe de l'agence pôle emploi Mulhouse Doller,
- madame Véronique Rossi, référente métiers de pôle emploi Mulhouse Doller,
- madame Fabienne Baguet, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Louis,
- madame Catherine Pillon, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Louis,
- madame Mouna Jaoudi, référente métiers pôle emploi Saint-Louis,
- madame Aude Cormaho, responsable d'équipe de pôle emploi Altkirch,
- madame Nathalie Maucieri, responsable d'équipe de pôle emploi Altkirch,
- monsieur Grégory Weber, en mission de responsable d'équipe de pôle emploi Altkirch jusqu'au 31 juillet 2019,
- madame Noëlle Wodey, responsable d'équipe de pôle emploi Colmar Europe,
- madame Olivia Wermelinger, responsable d'équipe de pôle emploi Colmar Europe,
- madame Marie-Paule Jordy, responsable d'équipe de pôle emploi Colmar Europe,
- madame Caroline Kast, responsable d'équipe de pôle emploi Colmar Europe,
- madame Gaëlle Loria, responsable d'équipe de pôle emploi Colmar Europe,
- monsieur François Rencker, référent métiers de pôle emploi Colmar Europe,
- monsieur Emmanuel Rieth, responsable d'équipe de pôle emploi Colmar Lacarre,
- monsieur Serge Guiguen, référent métiers de pôle emploi Colmar Lacarre,
- monsieur Grégory Weitz, responsable d'équipe de pôle emploi Colmar Lacarre,

- monsieur Paul Hank, responsable d'équipe de pôle emploi Colmar Lacarre,
- madame Isabelle Perrin, responsable d'équipe de pôle emploi Colmar Lacarre,
- madame Séverine Kozlow, référente métiers de pôle emploi Colmar Lacarre,
- monsieur Mathias Esser, responsable d'équipe de pôle emploi Guebwiller,
- monsieur Eric Bixel, responsable d'équipe de pôle emploi Guebwiller,
- madame Isabelle Thomas, responsable d'équipe de pôle emploi Guebwiller,
- monsieur Patrick Marzullo, référent métiers de pôle emploi Guebwiller,
- madame Marie-Christine Waltersberger, responsable d'équipe de pôle emploi Thann,
- madame Véronique Humbert, responsable d'équipe de pôle emploi Thann,
- madame Marie Muller, en mission de responsable d'équipe de pôle emploi Thann, jusqu'au 30 novembre 2019,
- madame Céline Noel, référente métiers de pôle emploi Thann,
- monsieur Armand Wagner, adjoint au directeur d'agence, responsable accueil de pôle emploi Briey,
- madame Marie Luce Fernandez, responsable d'équipe de pôle emploi Briey,
- monsieur Florian Ruggeri, responsable d'équipe de pôle emploi Briey,
- monsieur Guillaume Weiss, responsable d'équipe de pôle emploi Briey,
- madame Carole Fleurant, référente métiers de pôle emploi Briey,
- monsieur Christophe Liebnau, responsable d'équipe insertion de pôle emploi Longwy,
- monsieur Sébastien Colonges, responsable d'équipe de pôle emploi Longwy,
- madame Sophia Saidj, responsable d'équipe de pôle emploi Longwy,
- madame Nora Djouder, référente métiers de pôle emploi Longwy,
- monsieur Eric Girard, responsable d'équipe de pôle emploi Lunéville,
- madame Sarah Collin, responsable d'équipe de pôle emploi Lunéville,
- madame Séverine Voison, en mission de responsable d'équipe de pôle emploi Lunéville jusqu'au 30 juin 2019,
- madame Chantal Housset, référente métiers de pôle emploi Lunéville,
- madame Francine Trompette, adjoint au directeur de pôle emploi Nancy Majorelle,
- madame Evelyne Voriot, référente métiers de pôle emploi Nancy Majorelle,
- madame Christelle Mezes, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Majorelle,
- madame Adeline Monnier-Poirieux, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Majorelle,
- monsieur Pascal Rivol, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Majorelle,
- madame Brigitte Drouville, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Majorelle,
- monsieur Pascal Renard, adjoint au directeur d'agence, responsable accueil de pôle emploi Nancy Gentilly,
- madame Eliane Legras, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Gentilly,
- monsieur Jean-Louis Mascioni, référent métiers de pôle emploi Nancy Gentilly,
- madame Valérie Azzis, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Gentilly,
- monsieur Julien Perrin, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Gentilly,
- monsieur Pascal Gaugler, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Cristallerie,
- monsieur Yvon Le Gall, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Cristallerie,
- madame Aude Lamoureux, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Cristallerie,
- madame Génylène Kartner, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Cristallerie,
- madame Caroline Cannenpasse Riffart, référente métiers de pôle emploi Nancy Cristallerie,
- madame Audrey Basinet, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Joffre
- madame Edwige Orpheuille, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Joffre,
- monsieur Cyrille Becker, en mission de responsable accueil de pôle emploi Nancy Joffre, jusqu'au 30 juin 2019,
- monsieur Naman Cherier, en mission de référent métiers de pôle emploi Nancy Joffre, jusqu'au 30 juin 2019,
- monsieur Gaël Beauverger, responsable d'équipe de pôle emploi Pont-à-Mousson,
- madame Alexandrine Orlando, responsable accueil de pôle emploi Pont-à-Mousson,
- monsieur Gilles Polledri, responsable d'équipe de pôle emploi Pont-à-Mousson,
- madame Corinne Dieudonné, référente métiers de pôle emploi Pont-à-Mousson
- madame Pascale Daoud, adjointe à la directrice d'agence, référente métiers de pôle emploi Toul,
- madame Anne Morville, responsable d'équipe de pôle emploi Toul,
- monsieur Sébastien Sion, responsable d'équipe de pôle emploi Toul,

- monsieur Richard Maurice, directeur adjoint de pôle emploi Vandoeuvre,
- madame Valérie Neyen, responsable d'équipe de pôle emploi Vandoeuvre,
- monsieur Hugues Vincent, responsable d'équipe de pôle emploi Vandoeuvre,
- madame Marie-Thérèse Bontemps, responsable d'équipe de pôle emploi Vandoeuvre,
- madame Dorianne Pensalfini, référente métiers de pôle emploi Vandoeuvre,
- madame Régine Koël, directrice adjointe de pôle emploi Bar le Duc,
- madame Patricia Bessam, référente métiers de pôle emploi Bar le Duc,
- madame Corinne Larcher, responsable d'équipe de pôle emploi Bar le Duc,
- madame Laurence Filhol, responsable d'équipe de pôle emploi Bar le Duc,
- madame Corinne Blaison, adjointe au directeur d'agence de pôle emploi Commercy,
- madame Evelyne Marc, responsable d'équipe de pôle emploi Commercy,
- madame Caroline Vuillaume, responsable d'équipe de pôle emploi Commercy,
- madame Sophie Fouldrin, référente métiers de pôle emploi Commercy,
- madame Sonia Louis-Pizzagalli, directrice adjointe de pôle emploi Verdun,
- madame Edwige Mathieu, responsable d'équipe de pôle emploi Verdun,
- monsieur Christian Hugny, responsable d'équipe de pôle emploi Verdun,
- madame Marie Aline Pages, référente métiers de pôle emploi Verdun,
- madame Caroline Tilly, responsable d'équipe de pôle emploi Verdun,
- monsieur Jean-Pierre Fortin, adjoint à la directrice d'agence, responsable accueil, référent métiers de pôle emploi Creutzwald,
- monsieur Jean-Denis Dupont, responsable d'équipe de pôle emploi Creutzwald,
- monsieur Patrick Plage, responsable d'équipe de pôle emploi Creutzwald,
- madame Marie Serge Mathis, en mission de référente métiers de pôle emploi Creutzwald jusqu'au 31/07/2019,
- madame Carole Pernet, adjointe à la directrice d'agence, responsable accueil, référente métiers de pôle emploi Forbach Carrefour Europe,
- monsieur Marc Romang, directeur d'agence adjoint et responsable d'accueil de pôle emploi Forbach Carrefour Europe,
- madame Caroline Bildstein-Bouleau, responsable d'équipe de pôle emploi Forbach Carrefour Europe,
- madame Sophie Humbert, responsable d'équipe de pôle emploi Forbach Carrefour Europe,
- madame Carine Muller, responsable d'équipe de pôle emploi Forbach Carrefour Europe,
- madame Sarah Leroy, référente métiers de pôle emploi Forbach Ville Haute,
- monsieur Christophe Lux, responsable d'équipe de pôle emploi Forbach Ville Haute,
- monsieur Sébastien Mayery, responsable d'équipe de pôle emploi Forbach Ville Haute,
- monsieur Thomas Schumacher, responsable d'équipe de pôle emploi Hagondange,
- monsieur Jean-Claude Peiffer, responsable accueil de pôle emploi Hagondange,
- madame Sarah Lakhel, en mission de responsable d'équipe de pôle emploi Hagondange, jusqu'au 30 avril 2019,
- monsieur David Guelen, responsable d'équipe de pôle emploi Hagondange,
- madame Malika Benhamou, référente métiers de pôle emploi Hagondange,
- monsieur Patrick Jacquemin, responsable d'équipe de pôle emploi Hayange,
- madame Valérie Le Rest-Pommier, responsable d'équipe de pôle emploi Hayange,
- monsieur Julien Godefroid, responsable d'équipe de pôle emploi Hayange,
- madame Céline Peugeot, en mission de responsable d'équipe de pôle emploi Hayange jusqu'au 31/07/2019,
- monsieur Eric Amschler, référent métiers de pôle emploi Hayange,
- monsieur Philippe Moskal, responsable d'équipe de pôle emploi Metz Blida,
- madame Céline Kukovicic, responsable d'équipe de pôle emploi Metz Blida,
- madame Nadine Clément, responsable d'équipe de pôle emploi Metz Blida,
- monsieur Benoit Claude, référent métiers de pôle emploi Metz Blida,
- monsieur Serge Paradeis, directeur adjoint, responsable accueil de pôle emploi Metz Sébastopol,
- madame Sandrine Czarnota, référente métiers de pôle emploi Metz Sébastopol,
- madame Marie-Josée Guzzi, responsable d'équipe de pôle emploi Metz Sébastopol,
- madame Nathalie Raoul, responsable d'équipe de pôle emploi Metz Sébastopol,
- madame Marie-Claire Carl, responsable d'équipe de pôle emploi Metz Sébastopol,
- monsieur Laurent Werdenberg, responsable d'équipe de pôle emploi Metz Sébastopol,

- madame Isabelle Bucchi, responsable d'équipe de pôle emploi Metz Gare,
- madame Schuler Aline, responsable d'équipe de pôle emploi Metz Gare,
- madame Sandra Werdenberg, responsable d'équipe de pôle emploi Metz Gare,
- monsieur Thierry Normand, référent métiers de pôle emploi Metz Gare,
- monsieur Jean-Marc Solda, adjoint au directeur d'agence, responsable accueil de pôle emploi Montigny-les-Metz,
- madame Ariane Aubert, responsable d'équipe de pôle emploi Montigny-les-Metz,
- madame Zerhia Henni-Rached, responsable d'équipe de pôle emploi Montigny-les-Metz,
- madame Caroline Peviller, responsable d'équipe de pôle emploi Montigny les Metz,
- madame Jocelyne Hennequin, référente métiers de pôle emploi Montigny-les-Metz,
- madame Nathalie Isel, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Avold,
- madame Marie Christine Thomas, responsable d'équipe de pôle emploi Saint Avold,
- madame Martine Pistone, référente métiers de pôle emploi Saint-Avold,
- madame Jocelyne Mehl, responsable d'équipe de pôle emploi Sarrebourg,
- madame Pascale Gaillot, responsable d'équipe de pôle emploi Sarrebourg,
- monsieur Stéphane Wojtecki, responsable d'accueil de pôle emploi Sarrebourg,
- madame Fabienne Dorsinfang Canoni, référente métiers de pôle emploi Sarrebourg,
- monsieur Eric Haschnik, directeur d'agence adjoint et responsable accueil de pôle emploi Sarreguemines,
- madame Isabelle Auprêtre, responsable d'équipe de pôle emploi Sarreguemines,
- madame Jasmine Mallick-Jansem, responsable d'équipe de pôle emploi Sarreguemines,
- monsieur Jérôme Demeraux, référent métiers de pôle emploi Sarreguemines,
- monsieur Adil Mahraoui, responsable d'équipe de pôle emploi Sarreguemines,
- madame Marielle Kaiser, responsable d'équipe de pôle emploi Thionville Manom,
- monsieur Christophe Kehrer, responsable d'équipe de pôle emploi Thionville Manom,
- madame Maryline Berto, en mission de responsable d'équipe de pôle emploi Thionville Manom jusqu'au 31/07/2019,
- madame Agnès Schneider, référente métiers de pôle emploi Thionville Manom,
- madame Catherine Guedra, responsable d'équipe de pôle emploi Thionville Beauregard,
- madame Marlène Panetta, responsable d'équipe pôle emploi Thionville Beauregard,
- madame Fleur Duchatel, en mission de responsable d'équipe de pôle emploi Thionville Beauregard jusqu'au 31/07/2019,
- madame Hafida Harichane, référente métiers de pôle emploi Thionville Beauregard,
- madame Catherine Morel, adjointe à la directrice d'agence de pôle emploi Epinal Dutac,
- madame Sandrine Humbert, responsable d'équipe de pôle emploi Epinal Dutac,
- madame Marylène Siméon, responsable d'équipe de pôle emploi Epinal Dutac,
- monsieur Thierry Pierre, responsable d'équipe de pôle emploi Epinal Dutac,
- madame Christel Lantoine, responsable d'équipe de pôle emploi Epinal Dutac,
- madame Peggy Pellis, référente métiers de pôle emploi Epinal Dutac,
- madame Claire Schwartz, responsable d'équipe , adjointe au directeur d'agence de pôle emploi Epinal Voivre,
- monsieur Nicolas Villière, responsable d'équipe de pôle emploi Epinal Voivre,
- madame Annick Descieux, référente métiers de pôle emploi Epinal Voivre,
- monsieur Thierry Schweitzer, responsable d'équipe de pôle emploi Epinal Voivre,
- madame Nathalie Valsecchi, responsable d'équipe de pôle emploi Gérardmer,
- madame Isabelle Roth, référente métiers de pôle emploi Gérardmer,
- madame Sandra Federspiel, responsable d'équipe de pôle emploi Neufchâteau,
- monsieur Yoan Uhrig, responsable d'équipe de pôle emploi Neufchâteau,
- monsieur Frédéric Furgaut, référent métiers de pôle emploi Neufchâteau,
- madame Catherine Claudel, responsable d'équipe de pôle emploi Remiremont,
- madame Aline Laurençon, référente métiers de pôle emploi Remiremont,
- monsieur Didier Houot, responsable d'équipe de pôle emploi Remiremont,
- madame Korosec Karine, responsable d'équipe de pôle emploi Remiremont,
- madame Isabelle Ambrossetti, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Dié,
- monsieur Philippe Nicolle, référent métiers de pôle emploi Saint-Dié,
- madame Joëlle Maire, responsable accueil de pôle emploi Saint-Dié,
- monsieur Pascal Plantin, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Dié,
- monsieur Lionel Panot, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Dié,

- monsieur Patrick Léon, directeur adjoint de l'agence Charleville-Mézières Val de Vence,
- monsieur Maurice Dureuil, responsable d'équipe de l'agence Charleville-Mézières Val de Vence,
- monsieur Etienne Michel, responsable d'équipe de l'agence Charleville-Mézières Val de Vence,
- monsieur Sylvain Barbier, responsable d'équipe de l'agence Charleville-Mézières Val de Vence,
- madame Stéphanie Rochette, référente métiers de l'agence Charleville-Mézières Val de Vence,
- monsieur Dominique Dauchy, responsable d'équipe de l'agence Charleville-Mézières Montjoly,
- madame Julie Mouilleron, responsable d'équipe de l'agence Charleville-Mézières Montjoly,
- monsieur Patrice Marsilli, responsable d'équipe de l'agence Charleville-Mézières Montjoly,
- madame Soiny Decloux, responsable d'équipe de l'agence de services spécialisés Charleville-Mézières,
- monsieur Bernard Renault, référent métiers de l'agence Charleville-Mézières Montjoly,
- monsieur Jérôme Corme, responsable d'équipe de l'agence Revin,
- madame Anne Dassonville, responsable d'équipe de l'agence Revin,
- madame Véronique Feret du Longbois, référente métiers de l'agence Revin,
- monsieur Claude Henriet, directeur-adjoint de l'agence Sedan,
- monsieur Francis Hudec, responsable d'équipe de l'agence Sedan,
- monsieur Benoît Simon, responsable d'équipe de l'agence Sedan,
- madame Sophie Causanel, responsable d'équipe de l'agence Sedan,
- madame Claudine Hons, référente métiers de l'agence Sedan,
- monsieur Emmanuel Payer, responsable d'équipe de l'agence Rethel,
- monsieur Sébastien Biez, responsable d'équipe de l'agence Rethel,
- monsieur Ludovic Hopin, référent métiers de l'agence Rethel,
- madame Sandrine Moret, responsable d'équipe de l'agence Troyes Romain Rolland,
- monsieur Mickael Ebtinger, responsable d'équipe de l'agence Troyes Romain Rolland,
- monsieur Emmanuel Genna, responsable d'équipe de l'agence Troyes Romain Rolland,
- monsieur Frédéric Charpentier, référent métiers de l'agence Troyes Romain Rolland,
- monsieur Francis Cornil, directeur-adjoint de l'agence Troyes Copainville,
- madame Arlette Lejeune, responsable d'équipe de l'agence Troyes Copainville,
- monsieur David Collignon, responsable d'équipe de l'agence Troyes Copainville,
- monsieur Philippe Chevance, responsable d'équipe de l'agence Troyes Copainville,
- monsieur Fabrice Moreau, responsable d'équipe de l'agence Troyes Copainville,
- monsieur Pascal Thavot, référent métiers applicatifs de l'agence Troyes Copainville,
- monsieur Didier Geoffroy, référent métiers de l'agence Troyes Copainville,
- monsieur Yannick Turin, directeur-adjoint de l'agence Troyes Langevin,
- monsieur Charles Soret, responsable d'équipe de l'agence Troyes Langevin,
- madame Evelyne Vincent, responsable d'équipe de l'agence Troyes Langevin,
- madame Anne-Sophie Cantin, responsable d'équipe de l'agence Troyes Langevin,
- monsieur Jean-Paul Bertholle, responsable d'équipe de l'agence Troyes Langevin,
- monsieur Stéphane Fleurquin, référente métiers de l'agence Troyes Langevin,
- monsieur Eric Maire, responsable d'équipe de l'agence Bar sur Aube,
- madame Emma Jourdain, responsable d'accueil de l'agence Bar sur Aube,
- madame Stéphanie Monbillard, référente métiers de l'agence Bar sur Aube,
- madame Christine Roux, responsable d'équipe de l'agence Romilly sur Seine,
- madame Isabelle Piat, responsable d'équipe de l'agence Romilly Sur Seine,
- madame Murielle Doussot, référente métiers de l'agence Romilly Sur Seine,
- madame Véronique Lemaire, responsable d'équipe de l'agence Reims Bezannes,
- monsieur Arnaud Thiry, responsable d'équipe de l'agence Reims Bezannes,
- madame Annie Viellard, responsable d'équipe de l'agence Reims Bezannes,
- monsieur Stéphane Chetrit, référent métiers de l'agence Reims Bezannes,
- monsieur Kamel Lafsihane, responsable d'équipe de l'agence Reims Bezannes,
- monsieur Thierry Aksoul, responsable d'équipe de l'agence Reims Jeanne D'Arc,
- madame Nadine Chausson, responsable d'équipe de l'agence Reims Jeanne D'Arc,
- madame Valérie Lassaux, responsable d'équipe de l'agence Reims Jeanne D'Arc,

- madame Karine Bleadonu, référente métiers de l'agence Reims Jeanne d'Arc,
- monsieur Laurent Devillers, en mission de responsable accueil de l'agence Reims La Neuville jusqu'au 19 mars 2019,
- madame Sandrine Fulmart, responsable d'équipe de l'agence Reims La Neuville,
- monsieur Stéphane De Lima, responsable d'équipe de l'agence Reims La Neuville,
- madame Stéphanie François, en mission de responsable d'équipe de l'agence Reims La Neuville jusqu'au 16 mars 2019,
- madame Maggy Manichon, référente métiers de l'agence Reims La Neuville,
- monsieur Frédéric Donny, responsable d'équipe de l'agence Reims Mont d'Arène,
- madame Ludivine Varoqueaux, référente métiers de l'agence Reims Mont d'Arène,
- madame Anne-Lucie Coutereau, responsable d'équipe de l'agence de Reims Mont d'Arène,
- monsieur Zaher Zaidi, responsable d'équipe de l'agence Reims Mont d'Arène,
- monsieur Stéphane Siran, responsable d'équipe de l'agence Reims Mont d'Arène,
- madame Sandrine François, directrice adjointe de l'agence Châlons-en-Champagne,
- monsieur Jérôme Barthe, responsable d'équipe de l'agence Châlons-en-Champagne,
- madame Marie Munoz-Puginier, responsable d'équipe de l'agence Châlons-en-Champagne
- monsieur Abdelbaki Mihoub, responsable d'équipe de l'agence pôle emploi Châlons-en-Champagne,
- madame Christelle Marquez, responsable d'équipe de l'agence pôle emploi Châlons-en-Champagne,
- madame Hélène Courtois Lecoeuvre, référente métiers de l'agence Châlons-en-Champagne,
- monsieur Jérôme Lohé, responsable d'équipe de l'agence Epernay,
- madame Claire De Sa Mendes responsable d'équipe de l'agence Epernay,
- madame Séverine Mercier, responsable d'équipe de l'agence Epernay,
- madame Myriam Albardier, référente métiers de l'agence Epernay,
- madame Armelle Caqueret, responsable d'équipe de l'agence Sézanne,
- madame Géraldine Marcoult, responsable d'équipe de l'agence Sézanne,
- madame Sophie Hein, référente métiers de l'agence Sézanne,
- monsieur Régis Gérard, responsable d'équipe de l'agence Vitry-le-François
- madame Emeline Dez, référente métiers de l'agence Vitry-le-François,
- madame Brigitte Martin, responsable d'équipe de l'agence Chaumont,
- monsieur Sliman Charifi-Alaoui, responsable d'équipe de l'agence Chaumont,
- madame Corine Alonso, responsable d'équipe de l'agence Chaumont,
- madame Alexandra Duwez, référente métiers de l'agence Chaumont,
- monsieur Frédéric Janot, responsable d'équipe de l'agence Langres,
- monsieur Ludovic Perosa, responsable d'équipe de l'agence Langres,
- madame Roseline Bernard, référente métiers de l'agence Langres,
- monsieur Laurent Tabacchi, adjoint au directeur de l'agence Saint-Dizier,
- madame Barbara Cruz, responsable d'équipe de l'agence Saint-Dizier,
- monsieur Joël Elard, responsable d'équipe de l'agence Saint-Dizier,
- monsieur Raphaël Tremel, responsable d'équipe de l'agence Saint-Dizier,
- monsieur Ludovic Pigault, référente métiers de l'agence Saint-Dizier,
- monsieur François Cordier, référente métiers de la direction des opérations,
- monsieur Pascal Sarti, direction territoriale des Ardennes,
- monsieur Edgar Beau, direction territoriale de l'Aube,
- madame Marylène Grepinet, direction territoriale de la Haute Marne.

Article 2 – Remises des allocations et/ou prestations indûment versées

§ 1 Déléation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Grand Est, et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction des demandes, accorder, en tout ou en partie, la remise des allocations et/ou prestations indûment versées au titre de la convention d'assurance chômage, de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) pour une raison autre que l'existence d'une fraude ou d'une fausse déclaration, établie par le juge ou alléguée par les services de Pôle emploi, pour un montant maximal de 650 euros.

§ 2 Bénéficiaire de la délégation visée au § 1er du présent article :

- madame Catherine Haas, directrice territoriale Pôle emploi Haut-Rhin,
- monsieur Jean-Luc Kientz, directeur territorial délégué, Pôle emploi Haut-Rhin,
- monsieur Claude Rouillon, directeur territorial Pôle emploi Bas-Rhin,
- monsieur François Braun, directeur territorial délégué, Pôle emploi Bas-Rhin,
- madame Florence Maier, directrice territoriale déléguée, Pôle emploi Bas-Rhin,
- madame Ivane Squelbut, directrice territoriale Pôle emploi Meurthe et Moselle,
- madame Ivane Squelbut, directrice territoriale, Pôle emploi Meuse,
- monsieur Patrick Guiné, directeur territorial Pôle emploi Moselle,
- monsieur Fabrice Nourdin, directeur territorial Pôle emploi Vosges,
- monsieur Emmanuel Arveiler, directeur territorial délégué Pôle emploi Meurthe et Moselle,
- monsieur Emmanuel Arveiler, directeur territorial délégué Pôle emploi Meuse,
- monsieur Fiorenzo Fiorini, directeur territorial délégué Pôle emploi Meuse,
- monsieur Fiorenzo Fiorini, directeur territorial délégué Pôle emploi Meurthe et Moselle,
- monsieur Philippe Weisseldinger, directeur territorial délégué Pôle emploi Moselle,
- madame Nathalie Lacresse-Delorme, directrice territoriale déléguée Pôle emploi Moselle,
- monsieur Fabrice Herbert, directeur territorial Pôle emploi de la Marne,
- monsieur Joël Giebarck, directeur territorial délégué Pôle emploi de la Marne,
- monsieur Djellali Chaou, directeur territorial Pôle emploi de l'Aube
- monsieur Djellali Chaou, directeur territorial Pôle emploi Haute Marne,
- madame Chantal Sire, directrice territoriale Pôle emploi des Ardennes,
- monsieur Pascal Sarti, direction territoriale Pôle emploi des Ardennes,
- monsieur Edgar Beau, direction territoriale Pôle emploi de l'Aube,
- madame Marylène Grepinet, direction territoriale Pôle emploi de la Haute Marne,
- monsieur David Gallier, directeur régional adjoint en charge des opérations,
- monsieur Pascal Ritaine, directeur des opérations,
- monsieur Guy Hassenfratz, responsable de service règlementaire indemnisation,
- monsieur Jean-Paul Bachelair, responsable de service création d'entreprise frontaliers, secteur public, dispositifs spécifiques,
- madame Laure Vicherat, responsable de service pilotage opérationnel, aides et mesures solidarité,
- monsieur Gwénaél Valet, directeur coordination des plateformes de services centralisés,
- madame Laurence Lefèvre Corcy, directrice adjointe coordination des plateformes de services centralisés,
- monsieur Lionel Dubourg, directeur de la plateforme de services, pour la Meuse, la Meurthe-et-Moselle, la Moselle et les Vosges,,
- madame Agnès Bertin directrice adjointe de la plateforme de services, pour la Meuse, la Meurthe-et-Moselle, la Moselle et les Vosges,
- madame Astrid Fisne, responsable d'équipe, pour la Meuse, la Meurthe-et-Moselle, la Moselle et les Vosges,
- madame Selima Gomri, responsable d'équipe pour la Meuse, la Meurthe-et-Moselle, la Moselle et les Vosges,
- monsieur Frédéric Bizet, directeur de la plateforme de services pour les Ardennes, l'Aube, la Haute-Marne et la Marne,
- monsieur Jean-Michel Chevaillier, responsable recouvrement, contentieux employeurs et demandeurs d'emploi, pour les Ardennes, l'Aube, la Haute-Marne et la Marne,
- madame Anne Planté, ajointe au responsable recouvrement contentieux employeurs et demandeurs d'emploi, pour les Ardennes, l'Aube, la Haute-Marne et la Marne,
- madame Martine Vollmer, directrice de la plateforme de services, pour le Haut-Rhin et le Bas-Rhin,
- madame Séverine Vogel, responsable d'équipe de la plateforme de services pour le Bas-Rhin et le Haut-Rhin,
- monsieur Hubert Heitz, directeur de l'agence pôle emploi Schiltigheim,
- madame Rachida Baidane, directrice de l'agence pôle emploi Strasbourg site Pont-Matthis,
- monsieur Gilles Hubsch, directeur de l'agence pôle emploi Strasbourg, site Danube,
- madame Muriel Elles, directrice de l'agence pôle emploi Strasbourg, site Meinau,
- madame Valérie Colella, directrice de l'agence pôle emploi Strasbourg, site Hautepierre,

- madame Pascale Mathey, directrice adjointe de l'agence pôle emploi Strasbourg, site Hautepierre,
- madame Sylvie Clauss, directrice de l'agence pôle emploi Strasbourg site Seyboth,
- madame Virginie Macchia, directrice de l'agence pôle emploi Lingolsheim,
- monsieur Philippe Jacquel, directeur de l'agence pôle emploi Haguenau,
- monsieur Vincent Schaad, directeur de l'agence pôle emploi Molsheim,
- madame Louise-Anne Pfeiffer, directrice de l'agence pôle emploi Saverne,
- monsieur Eric Bachschmidt, directeur de l'agence pôle emploi Sélestat et point relais de Sainte Marie 68,
- monsieur Rodolphe Rhit, directeur de l'agence pôle emploi Wissembourg,
- madame Stéphanie Lemoine, directrice de l'agence pôle emploi Mulhouse Porte de Bâle,
- monsieur Frédéric Dunand, directeur de l'agence pôle emploi Mulhouse Drouot,
- madame Valérie Bresteau, directrice de l'agence pôle emploi Mulhouse Verriers,
- madame Nathalie Zito, directrice de l'agence pôle emploi Mulhouse Doller,
- monsieur Christian Rateau, directeur de l'agence pôle emploi Altkirch,
- monsieur Rudy Tichy, directeur de l'agence pôle emploi Colmar Europe,
- monsieur François Picard, directeur de l'agence pôle emploi Colmar Lacarre,
- madame Lamia Idir, directrice de l'agence pôle emploi Guebwiller,
- monsieur Franck Cordier, directeur de l'agence pôle emploi Saint-Louis,
- madame Bénédicte Bacq, directrice de l'agence pôle emploi Thann,
- madame Viviane Guéry, directrice de pôle emploi Bar le Duc,
- monsieur Michel Pajer, directeur de pôle emploi Briey,
- madame Fabienne Ugolini, directrice de pôle emploi Longwy,
- monsieur Stéphane Sandrin, directeur de pôle emploi Commercy,
- madame Stéphanie Stern, directrice de pôle emploi Creutzwald,
- madame Liliane Desgranges, directrice de pôle emploi Epinal Dutac,
- madame Nathalie Sabatella, directrice de pôle emploi Forbach Carrefour Europe,
- monsieur Pascal Thuillier, directeur de pôle emploi Forbach Ville Haute,
- madame Marie-Pierre Massul, directrice de pôle emploi Epinal Voivre,
- monsieur Jérôme Flesch, directeur de pôle emploi Gérardmer,
- monsieur Sébastien Couvreur, directeur de pôle emploi Hagondange,
- monsieur Pascal Sinnes, directeur de pôle emploi Hayange,
- madame Béatrice Vichard, directrice de pôle emploi Lunéville,
- madame Bernadette Hollender, directrice de pôle emploi Metz Blida,
- madame Catherine Zebo, directrice de pôle emploi Metz Sébastopol,
- madame Valérie Fabing, directrice de pôle emploi Metz Gare,
- monsieur Cyril Potin, directeur de pôle emploi Montigny les Metz,
- monsieur Emmanuel Salvisberg, directeur de pôle emploi Nancy Majorelle,
- madame Audrey Julière, directrice de pôle emploi Nancy Gentilly,
- monsieur Régis Classen, directeur de pôle emploi Nancy Cristallerie,
- madame Christine Buchmann, directrice de pôle emploi Nancy Thiébaud,
- monsieur David Fleurence, directeur de pôle emploi Neufchâteau,
- madame Elisabeth Birck, directrice de pôle emploi Pont-à-Mousson,
- monsieur Philippe Guery, directeur de pôle emploi Remiremont,
- monsieur Thierry Homberg, directeur de pôle emploi Saint-Avold,
- monsieur Alain Humbert, directeur de l'agence de pôle emploi Saint-Dié,
- madame Karine Schmitt, directrice de pôle emploi Sarrebourg,
- monsieur Jürgen Becker, directeur de pôle emploi Sarreguemines,
- monsieur Joseph Cua, directeur de pôle emploi Thionville Manom,
- madame Rosa Gambino, directrice de pôle emploi Thionville Beauregard,
- madame Frédérique Seigneur, directrice de pôle emploi Toul,
- monsieur Benoît Montigny directeur de pôle emploi Vandoeuvre,
- monsieur François Corbin, directeur de pôle emploi Verdun,
- monsieur Laurent Lambert, directeur de l'agence Reims Mont d'Arène,
- monsieur Hamid Roubahie Fissa, directeur de l'agence Reims La Neuville,
- monsieur Benoît Masingue, directeur de l'agence Reims Jeanne D'Arc,
- madame Sandrine Sabuco, directrice de l'agence Reims Bezannes,
- monsieur Christian Verheyden, directeur de l'agence Sézanne,

- monsieur Frédéric Serniclay, directeur de l'agence Châlons-en-Champagne,
- monsieur Freddy Boudesocque, directeur de l'agence Epernay,
- madame Valérie Guillaume, directrice de l'agence de l'agence Vitry-le-François,
- monsieur Emmanuel Jacob, directeur de l'agence Chaumont,
- madame Anne-Marie Lomonaco, directrice de l'agence Saint Dizier
- madame Christèle Bonhomme, directrice de l'agence de l'agence Langres,
- madame Carole Mathé, directrice de l'agence Bar sur Aube,
- monsieur Cyril Le Nalbaut, directeur de l'agence Romilly sur Seine
- monsieur Florent Houdet, directeur de l'agence Troyes Romain Rolland,
- madame Sandrine Masson, directrice de l'agence Troyes Copainville,
- monsieur Christian Brandao, directeur de l'agence Troyes Langevin,
- monsieur Jean-Christophe Bouffin, directeur de l'agence Charleville-Mézières Val de Vence,
- monsieur Sylvain Pognon, directeur de l'agence Charleville-Mézières Montjoly,
- monsieur Gilles Michel, directeur de l'agence Sedan,
- madame Cathie Montbobier, directrice l'agence Rethel,
- madame Sylvie Lamau, directrice de l'agence Revin.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Sandrine Arendt, directrice adjointe d'agence de Schiltigheim
- madame Corinne Wiss, responsable d'équipe faisant fonction d'adjointe au directeur de l'agence pôle emploi Schiltigheim,
- madame Maud Brechbiehl, responsable d'équipe de pôle emploi Schiltigheim,
- madame Nadia Pawelec, responsable d'équipe de pôle emploi Schiltigheim,
- madame Célia Monasson, responsable d'équipe de pôle emploi Schiltigheim,
- monsieur Frédéric Dieuaide, responsable d'accueil de pôle emploi Schiltigheim
- monsieur Ersin Yıldiz, référent métiers de pôle emploi Schiltigheim
- madame Fabienne Guillaume, responsable d'équipe faisant fonction d'adjointe au directeur de l'agence pôle emploi de Strasbourg, site de Pont-Matthis,
- madame Sylvie Meisiek-Brancaz, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site de Pont-Matthis,
- madame Annick Omeyer-Vonesch, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Pont-Matthis,
- madame Rachel Deloecker, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Pont-Matthis,
- monsieur Alexandre Boone, responsable d'accueil de pôle emploi Strasbourg, site Pont-Matthis,
- madame Isabelle Nagot, en mission de responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Pont-Matthis, jusqu'au 30 juin 2019,
- madame Odile Playoust, référente métiers de pôle emploi Strasbourg, site Pont-Matthis,
- madame Béatrice Simon, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Danube,
- madame Dominique Werlen, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Danube,
- madame Marie-Paule Zanardo, responsable d'équipe de de pôle emploi Strasbourg, site Danube,
- monsieur Nicolas Debrauwer, responsable d'équipe de de pôle emploi Strasbourg, site Danube,
- madame Valérie Dahmani-Moussa, référente métiers de pôle emploi Strasbourg, site Danube,
- monsieur Eric Chautant, directeur adjoint de l'agence pôle emploi Strasbourg, site Meinau,
- monsieur Mathieu Studer, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Meinau,
- madame Frédérique Lassault, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Meinau,
- monsieur Abdelkader Zennou, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Meinau,
- monsieur Nicola Loiacono, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Meinau,
- monsieur Johann Leclerc, responsable d'accueil de pôle Strasbourg, site Meinau,
- madame Marie-Claude Egermann, référente métiers de pôle emploi Strasbourg, site Meinau,
- madame Frédérique Mangold, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Hautepierre,
- madame Pascale D'hau, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Hautepierre,
- madame Muriel Ducroq, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Hautepierre,

- monsieur Philippe Wotling, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Hautepierre,
- monsieur Serge Schneider, responsable d'accueil de pôle emploi Strasbourg, site Hautepierre,
- madame Vanela Moutous, référente métiers de pôle emploi Strasbourg, site Hautepierre,
- madame Oreda Anoun, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Seyboth,
- madame Sylvie Witz, responsable d'équipe de pôle emploi Strasbourg, site Seyboth,
- madame Anne-Catherine Schneider, responsable d'accueil de pôle emploi Strasbourg, site Seyboth,
- madame Elisabeth Conde, en mission de référente métiers de pôle emploi Strasbourg, site Seyboth jusqu'au 31 octobre 2019,
- monsieur Grégory Grosson, responsable d'équipe de pôle emploi Lingolsheim,
- madame Nathalie Seba, responsable d'équipe de pôle emploi Lingolsheim
- madame Sandrine Noir, responsable d'équipe de pôle emploi Lingolsheim,
- madame Hélène Constantin, responsable d'équipe de pôle emploi Lingolsheim,
- madame Sophie Noel, référente métiers de pôle emploi Lingolsheim,
- madame Nadine Grégoire, responsable d'équipe faisant fonction d'adjointe au directeur de l'agence pôle emploi Haguenau,
- madame Emmanuelle Colinet, responsable d'équipe de pôle emploi Haguenau,
- madame Nathalie Bisch, responsable d'équipe de pôle emploi Haguenau,
- monsieur Bernard Clauss, responsable d'équipe de pôle emploi Haguenau,
- madame Yvette Schmitt, responsable d'équipe de pôle emploi Haguenau,
- madame Christelle Ostrowski, référente métiers de pôle emploi Haguenau,
- madame Gaby Lien, responsable d'équipe faisant fonction d'adjointe à la directrice de l'agence pôle emploi Molsheim,
- madame Sylvie Heydt, responsable d'équipe de pôle emploi Molsheim,
- madame Anne Klauer, responsable d'équipe de pôle emploi Molsheim ,
- madame Yoann Cesar, responsable d'équipe de pôle emploi Molsheim,
- monsieur Francis Weber, référente métiers de pôle emploi Molsheim,
- monsieur Mickaël Jeva, responsable d'équipe de pôle emploi Saverne,
- madame Estelle Le Goff, responsable d'équipe de pôle emploi Saverne,
- madame Marie-Hélène Jaming, responsable d'équipe de pôle emploi Saverne,
- madame Isabelle Mourot, responsable d'équipe de pôle emploi Saverne,
- madame cristelle Stroh, mission référente métiers de pôle emploi Saverne,
- madame Anne Freyermuth, responsable d'équipe de pôle emploi Sélestat et point relais de Sainte Marie 68,
- madame Valérie Schweitzer, responsable d'équipe de pôle emploi Sélestat et point relais de Sainte Marie 68,
- madame Anne Matard, responsable d'équipe de pôle emploi Sélestat et point relais de Sainte Marie 68,
- madame Ingrid Verdin, responsable d'équipe de pôle emploi Sélestat et point relais de Sainte Marie 68,
- madame Florine Gringer, référente métiers de pôle emploi Sélestat et point relais de Sainte Marie 68,
- monsieur Nicolas Haas, responsable d'équipe de pôle emploi Wissembourg,
- madame Audrey Riehm, responsable d'équipe de pôle emploi Wissembourg,
- madame Marguerite Wingerling, référente métiers de pôle emploi Wissembourg,
- monsieur David Dubois, responsable d'équipe faisant fonction d'adjoint à la directrice de l'agence pôle emploi Mulhouse Porte de Bâle,
- madame Valérie Bruckert, responsable d'équipe de pôle emploi Mulhouse Porte de Bâle,
- madame Aurore Jessel, responsable d'équipe de pôle emploi Mulhouse Porte de Bâle,
- monsieur Gilles Dieterlen, référent métiers de pôle emploi Mulhouse Porte de Bâle,
- madame Régine Bourez, responsable d'équipe de pôle emploi Mulhouse Drouot,
- monsieur Olivier Genetin, responsable d'équipe de pôle emploi Mulhouse Drouot,
- madame Bernadette Tavone, responsable d'équipe de pôle emploi Mulhouse Drouot,
- monsieur Marcel Sanlaville, mission de responsable d'équipe de pôle emploi Mulhouse Drouot, jusqu'au 31 octobre 2019,
- monsieur Jean-Michel Rauch, référent métiers de pôle emploi Mulhouse Drouot,
- monsieur Jean-Philippe Weymann, responsable d'équipe de pôle emploi Mulhouse Verriers,

- madame Carine Hugot, responsable d'équipe de pôle emploi Mulhouse Verriers,
- madame Stéphanie Messara, responsable d'équipe de pôle emploi Mulhouse Verriers,
- monsieur Arnaud Gaine, référent métiers de pôle emploi Mulhouse Verriers,
- madame Céline Trunkwald, responsable d'équipe de pôle emploi Mulhouse Doller,
- madame Sandrine Graff, responsable d'équipe de l'agence pôle emploi Mulhouse Doller,
- madame Véronique Rossi, référente métiers de pôle emploi Mulhouse Doller,
- madame Fabienne Baguet, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Louis,
- madame Catherine Pillon, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Louis,
- madame Mouna Jaoudi, référente métiers pôle emploi Saint-Louis,
- madame Aude Cormaho, responsable d'équipe de pôle emploi Altkirch,
- madame Nathalie Maucieri, responsable d'équipe de pôle emploi Altkirch,
- monsieur Grégory Weber, en mission de responsable d'équipe de pôle emploi Altkirch jusqu'au 31 juillet 2019,
- madame Noëlle Wodey, responsable d'équipe de pôle emploi Colmar Europe,
- madame Olivia Wermelinger, responsable d'équipe de pôle emploi Colmar Europe,
- madame Marie-Paule Jordy, responsable d'équipe de pôle emploi Colmar Europe,
- madame Caroline Kast, responsable d'équipe de pôle emploi Colmar Europe,
- madame Gaëlle Loria, responsable d'équipe de pôle emploi Colmar Europe,
- monsieur François Rencker, référent métiers de pôle emploi Colmar Europe,
- monsieur Emmanuel Rieth, responsable d'équipe de pôle emploi Colmar Lacarre,
- monsieur Serge Guiguen, référent métiers de pôle emploi Colmar Lacarre,
- monsieur Grégory Weitz, responsable d'équipe de pôle emploi Colmar Lacarre,
- monsieur Paul Hank, responsable d'équipe de pôle emploi Colmar Lacarre,
- madame Isabelle Perrin, responsable d'équipe de pôle emploi Colmar Lacarre,
- madame Séverine Kozlow, référente métiers de pôle emploi Colmar Lacarre,
- monsieur Mathias Esser, responsable d'équipe de pôle emploi Guebwiller,
- monsieur Eric Bixel, responsable d'équipe de pôle emploi Guebwiller,
- madame Isabelle Thomas, responsable d'équipe de pôle emploi Guebwiller,
- monsieur Patrick Marzullo, référent métiers de pôle emploi Guebwiller,
- madame Marie-Christine Waltersberger, responsable d'équipe de pôle emploi Thann,
- madame Véronique Humbert, responsable d'équipe de pôle emploi Thann,
- madame Marie Muller, en mission de responsable d'équipe de pôle emploi Thann, jusqu'au 30 novembre 2019,
- madame Céline Noel, référente métiers de pôle emploi Thann,
- monsieur Armand Wagner, adjoint au directeur d'agence, responsable accueil de pôle emploi Briey,
- madame Marie Luce Fernandez, responsable d'équipe de pôle emploi Briey,
- monsieur Florian Ruggeri, responsable d'équipe de pôle emploi Briey
- monsieur Guillaume Weiss, responsable d'équipe de pôle emploi Briey,
- madame Carole Fleurant, référente métiers de pôle emploi Briey,
- monsieur Christophe Liebnau, responsable d'équipe insertion de pôle emploi Longwy,
- monsieur Sébastien Colonges, responsable d'équipe de pôle emploi Longwy,
- madame Sophia Saidj, responsable d'équipe de pôle emploi Longwy,
- madame Nora Djouder, référente métiers de pôle emploi Longwy,
- monsieur Eric Girard, responsable d'équipe de pôle emploi Lunéville,
- madame Sarah Collin, responsable d'équipe de pôle emploi Lunéville,
- madame Séverine Voison, en mission de responsable d'équipe de pôle emploi Lunéville jusqu'au 30 juin 2019,
- madame Chantal Housset, référente métiers de pôle emploi Lunéville,
- madame Francine Trompette, adjoint au directeur de pôle emploi Nancy Majorelle,
- madame Evelyne Voriot, référente métiers de pôle emploi Nancy Majorelle,
- madame Christelle Mezes, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Majorelle,
- madame Adeline Monnier-Poirieux, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Majorelle,
- monsieur Pascal Rivol, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Majorelle,
- madame Brigitte Drouville, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Majorelle,
- monsieur Pascal Renard, adjoint au directeur d'agence, responsable accueil de pôle emploi Nancy Gentilly,
- madame Eliane Legras, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Gentilly,

- monsieur Jean-Louis Mascioni, référent métiers de pôle emploi Nancy Gentilly,
- madame Valérie Azzis, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Gentilly,
- monsieur Julien Perrin, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Gentilly,
- monsieur Pascal Gaugler, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Cristallerie,
- monsieur Yvon Le Gall, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Cristallerie,
- madame Aude Lamoureux, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Cristallerie,
- madame Génylène Kartner, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Cristallerie,
- madame Caroline Cannenpasse Riffart, référente métiers de pôle emploi Nancy Cristallerie,
- madame Audrey Basinet, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Joffre
- madame Edwige Orpheuille, responsable d'équipe de pôle emploi Nancy Joffre,
- monsieur Cyrille Becker, en mission de responsable accueil de pôle emploi Nancy Joffre, jusqu'au 30 juin 2019,
- monsieur Naman Cherier, en mission de référent métiers de pôle emploi Nancy Joffre, jusqu'au 30 juin 2019,
- monsieur Gaël Beauverger, responsable d'équipe de pôle emploi Pont-à-Mousson,
- madame Alexandrine Orlando, responsable accueil, responsable d'équipe de pôle emploi Pont-à-Mousson,
- monsieur Gilles Polledri, responsable d'équipe de pôle emploi Pont-à-Mousson,
- madame Corinne Dieudonné, référente métiers de pôle emploi Pont-à-Mousson
- madame Pascale Daoud, adjointe à la directrice d'agence, référente métiers de pôle emploi Toul,
- madame Anne Morville, responsable d'équipe de pôle emploi Toul,
- monsieur Sébastien Sion, responsable d'équipe de pôle emploi Toul,
- monsieur Richard Maurice, directeur adjoint de pôle emploi Vandoeuvre,
- madame Valérie Neyen, responsable d'équipe de pôle emploi Vandoeuvre,
- monsieur Hugues Vincent, responsable d'équipe de pôle emploi Vandoeuvre,
- madame Marie-Thérèse Bontemps, responsable d'équipe de pôle emploi Vandoeuvre,
- madame Dorianne Pensalfini, référente métiers de pôle emploi Vandoeuvre,
- madame Régine Koël, directrice adjointe de pôle emploi Bar le Duc,
- madame Patricia Bessam, référente métiers de pôle emploi Bar le Duc,
- madame Corinne Larcher, responsable d'équipe de pôle emploi Bar le Duc,
- madame Laurence Filhol, responsable d'équipe de pôle emploi Bar le Duc,
- madame Corinne Blaison, adjointe au directeur d'agence de pôle emploi Commercy,
- madame Evelyne Marc, responsable d'équipe de pôle emploi Commercy,
- madame Caroline Vuillaume, responsable d'équipe de pôle emploi Commercy,
- madame Sophie Fouldrin, référente métiers de pôle emploi Commercy,
- madame Sonia Louis-Pizzagalli, directrice adjointe de pôle emploi Verdun,
- madame Edwige Mathieu, responsable d'équipe de pôle emploi Verdun,
- monsieur Christian Hugny, responsable d'équipe de pôle emploi Verdun,
- madame Marie Aline Pages, référente métiers de pôle emploi Verdun,
- madame Caroline Tilly, responsable d'équipe de pôle emploi Verdun,
- monsieur Jean-Pierre Fortin, adjoint à la directrice d'agence, responsable accueil, référent métiers de pôle emploi Creutzwald,
- monsieur Jean-Denis Dupont, responsable d'équipe de pôle emploi Creutzwald,
- monsieur Patrick Plage, responsable d'équipe de pôle emploi Creutzwald,
- madame Marie Serge Mathis, en mission de référente métiers de pôle emploi Creutzwald jusqu'au 31/07/2019,
- madame Carole Pernet, adjointe à la directrice d'agence, responsable accueil, référente métiers de pôle emploi Forbach Carrefour Europe,
- monsieur Marc Romang, directeur d'agence adjoint et responsable d'accueil de pôle emploi Forbach Carrefour Europe,
- madame Caroline Bildstein-Bouleau, responsable d'équipe de pôle emploi Forbach Carrefour Europe,
- madame Sophie Humbert, responsable d'équipe de pôle emploi Forbach Carrefour Europe,
- madame Carine Muller, responsable d'équipe de pôle emploi Forbach Carrefour Europe,
- madame Sarah Leroy, référente métiers de pôle emploi Forbach Ville Haute,
- monsieur Christophe Lux, responsable d'équipe de pôle emploi Forbach Ville Haute,
- monsieur Sébastien Mayery, responsable d'équipe de pôle emploi Forbach Ville Haute,

- monsieur Thomas Schumacher, responsable d'équipe de pôle emploi Hagondange,
- monsieur Jean-Claude Peiffer, responsable accueil de pôle emploi Hagondange,
- madame Sarah Lakhali, en mission de responsable d'équipe de pôle emploi Hagondange, jusqu'au 30 avril 2019,
- monsieur David Guelen, responsable d'équipe de pôle emploi Hagondange,
- madame Malika Benhamou, référente métiers de pôle emploi Hagondange,
- monsieur Patrick Jacquemin, responsable d'équipe de pôle emploi Hayange,
- madame Valérie Le Rest-Pommier, responsable d'équipe de pôle emploi Hayange,
- monsieur Julien Godefroid, responsable d'équipe de pôle emploi Hayange,
- madame Céline Peugeot, en mission de responsable d'équipe de pôle emploi Hayange jusqu'au 31/07/2019,
- monsieur Eric Amschler, référent métiers de pôle emploi Hayange,
- monsieur Philippe Moskal, responsable d'équipe de pôle emploi Metz Blida,
- madame Céline Kukovicic, responsable d'équipe de pôle emploi Metz Blida,
- madame Nadine Clément, responsable d'équipe de pôle emploi Metz Blida,
- monsieur Benoit Claude, référent métiers de pôle emploi Metz Blida,
- monsieur Serge Paradeis, directeur adjoint, responsable accueil de pôle emploi Metz Sébastopol,
- madame Sandrine Czarnota, référente métiers de pôle emploi Metz Sébastopol,
- madame Marie-Josée Guzzi, responsable d'équipe de pôle emploi Metz Sébastopol,
- madame Nathalie Raoul, responsable d'équipe de pôle emploi Metz Sébastopol,
- madame Marie-Claire Carl, responsable d'équipe de pôle emploi Metz Sébastopol,
- monsieur Laurent Werdenberg, responsable d'équipe de pôle emploi Metz Sébastopol,
- madame Isabelle Bucchi, responsable d'équipe de pôle emploi Metz Gare,
- madame Schuler Aline, responsable d'équipe de pôle emploi Metz Gare,
- madame Sandra Werdenberg, responsable d'équipe de pôle emploi Metz Gare,
- monsieur Thierry Normand, référent métiers de pôle emploi Metz Metz Gare,
- monsieur Jean-Marc Solda, adjoint au directeur d'agence, responsable accueil de pôle emploi Montigny-les-Metz,
- madame Ariane Aubert, responsable d'équipe de pôle emploi Montigny-les-Metz,
- madame Zerhia Henni-Rached, responsable d'équipe de pôle emploi Montigny-les-Metz,
- madame Caroline Peviller, responsable d'équipe de pôle emploi Montigny les Metz,
- madame Jocelyne Hennequin, référente métiers de pôle emploi Montigny-les-Metz,
- madame Nathalie Isel, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Avold,
- madame Marie Christine Thomas, responsable d'équipe de pôle emploi Saint Avold,
- madame Martine Pistone, référente métiers de pôle emploi Saint-Avold,
- madame Jocelyne Mehl, responsable d'équipe de pôle emploi Sarrebourg,
- madame Pascale Gaillot, responsable d'équipe de pôle emploi Sarrebourg,
- monsieur Stéphane Wojtecki, responsable d'accueil de pôle emploi Sarrebourg,
- madame Fabienne Dorsinfang Canoni, référente métiers de pôle emploi Sarrebourg,
- monsieur Eric Haschnik, directeur d'agence adjoint et responsable accueil de pôle emploi Sarreguemines,
- madame Isabelle Auprêtre, responsable d'équipe de pôle emploi Sarreguemines,
- madame Jasmine Mallick-Jansem, responsable d'équipe de pôle emploi Sarreguemines,
- monsieur Jérôme Demeraux, référent métiers de pôle emploi Sarreguemines,
- monsieur Adil Mahraoui, responsable d'équipe de pôle emploi Sarreguemines,
- madame Marielle Kaiser, responsable d'équipe de pôle emploi Thionville Manom,
- monsieur Christophe Kehrer, responsable d'équipe de pôle emploi Thionville Manom,
- madame Maryline Berto, en mission de responsable d'équipe de pôle emploi Thionville Manom jusqu'au 31/07/2019,
- madame Agnès Schneider, référente métiers de pôle emploi Thionville Manom,
- madame Catherine Guedra, responsable d'équipe de pôle emploi Thionville Beauregard,
- madame Marlène Panetta, responsable d'équipe pôle emploi Thionville Beauregard,
- madame Fleur Duchatel, en mission de responsable d'équipe de pôle emploi Thionville Beauregard jusqu'au 31/07/2019,
- madame Hafida Harichane, référente métiers de pôle emploi Thionville Beauregard,
- madame Catherine Morel, adjointe à la directrice d'agence de pôle emploi Epinal Dutac,
- madame Sandrine Humbert, responsable d'équipe de pôle emploi Epinal Dutac,

- madame Marylène Siméon, responsable d'équipe de pôle emploi Epinal Dutac,
- monsieur Thierry Pierre, responsable d'équipe de pôle emploi Epinal Dutac,
- madame Christel Lantoine, responsable d'équipe de pôle emploi Epinal Dutac,
- madame Peggy Pellis, référente métiers de pôle emploi Epinal Dutac,
- madame Claire Schwartz, responsable d'équipe , adjointe au directeur d'agence de pôle emploi Epinal Voivre,
- monsieur Nicolas Villière, responsable d'équipe de pôle emploi Epinal Voivre,
- madame Annick Descieux, référente métiers de pôle emploi Epinal Voivre,
- monsieur Thierry Schweitzer, responsable d'équipe de pôle emploi Epinal Voivre,
- madame Nathalie Valsecchi, responsable d'équipe de pôle emploi Gérardmer,
- madame Isabelle Roth, référente métiers de pôle emploi Gérardmer,
- monsieur Yoan Uhrig, responsable d'équipe de pôle emploi Neufchâteau,
- madame Sandra Federspiel, responsable d'équipe de pôle emploi Neufchâteau,
- monsieur Frédéric Furgaut, référent métiers de pôle emploi Neufchâteau,
- madame Catherine Claudel, responsable d'équipe de pôle emploi Remiremont,
- madame Aline Laurençon, référente métiers de pôle emploi Remiremont,
- monsieur Didier Houot, responsable d'équipe de pôle emploi Remiremont,
- madame Korosec Karine, responsable d'équipe de pôle emploi Remiremont,
- madame Isabelle Ambrossetti, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Dié,
- monsieur Philippe Nicolle, référent métiers de pôle emploi Saint-Dié,
- madame Joëlle Maire, responsable accueil de pôle emploi Saint-Dié,
- monsieur Pascal Plantin, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Dié,
- monsieur Lionel Panot, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Dié,
- monsieur Patrick Léon, directeur adjoint de l'agence Charleville-Mézières Val de Vence,
- monsieur Maurice Dureuil, responsable d'équipe de l'agence Charleville-Mézières Val de Vence,
- monsieur Etienne Michel, responsable d'équipe de l'agence Charleville-Mézières Val de Vence,
- monsieur Sylvain Barbier, responsable d'équipe de l'agence Charleville-Mézières Val de Vence,
- madame Stéphanie Rochette, référente métiers de l'agence Charleville-Mézières Val de Vence,
- monsieur Dominique Dauchy, responsable d'équipe de l'agence Charleville-Mézières Montjoly,
- madame Julie Mouilleron, responsable d'équipe de l'agence Charleville-Mézières Montjoly,
- monsieur Patrice Marsilli, responsable d'équipe de l'agence Charleville-Mézières Montjoly,
- madame Soiny Decloux, responsable d'équipe de l'agence de services spécialisés Charleville-Mézières,
- monsieur Bernard Renault, référent métiers de l'agence Charleville-Mézières Montjoly,
- monsieur Jérôme Corme, responsable d'équipe de l'agence Revin,
- madame Anne Dassonville, responsable d'équipe de l'agence Revin,
- madame Véronique Feret du Longbois, référente métiers de l'agence Revin,
- monsieur Claude Henriet, directeur-adjoint de l'agence Sedan,
- monsieur Francis Hudec, responsable d'équipe de l'agence Sedan,
- monsieur Benoît Simon, responsable d'équipe de l'agence Sedan,
- madame Sophie Caussanel, responsable d'équipe de l'agence Sedan,
- madame Claudine Hons, référente métiers de l'agence Sedan,
- monsieur Emmanuel Payer, responsable d'équipe de l'agence Rethel,
- monsieur Sébastien Biez, responsable d'équipe de l'agence Rethel,
- monsieur Ludovic Hopin, référent métiers de l'agence Rethel,
- madame Sandrine Moret, responsable d'équipe de l'agence Troyes Romain Rolland,
- monsieur Mickael Ebtinger, responsable d'équipe de l'agence Troyes Romain Rolland,
- monsieur Emmanuel Genna, responsable d'équipe de l'agence Troyes Romain Rolland,
- monsieur Frédéric Charpentier, référent métiers de l'agence Troyes Romain Rolland,
- monsieur Francis Cornil, directeur-adjoint de l'agence Troyes Copainville,
- madame Arlette Lejeune, responsable d'équipe de l'agence Troyes Copainville,
- monsieur David Collignon, responsable d'équipe de l'agence Troyes Copainville,
- monsieur Philippe Chevance, responsable d'équipe de l'agence Troyes Copainville,

- monsieur Fabrice Moreau, responsable d'équipe de l'agence Troyes Copainville,
- monsieur Pascal Thavot, référent métiers applicatifs de l'agence Troyes Copainville,
- monsieur Didier Geoffroy, référent métiers de l'agence Troyes Copainville,
- monsieur Yannick Turin, directeur-adjoint de l'agence Troyes Langevin,
- monsieur Charles Soret, responsable d'équipe de l'agence Troyes Langevin,
- madame Evelyne Vincent, responsable d'équipe de l'agence Troyes Langevin,
- madame Anne-Sophie Cantin, responsable d'équipe de l'agence Troyes Langevin,
- monsieur Jean-Paul Bertholle, responsable d'équipe de l'agence Troyes Langevin
- monsieur Stéphane Fleurquin, référente métiers de l'agence Troyes Langevin,
- monsieur Eric Maire, responsable d'équipe de l'agence Bar sur Aube,
- madame Emma Jourdain, responsable d'accueil de l'agence Bar sur Aube,
- madame Stéphanie Monbillard, référente métiers de l'agence Bar sur Aube,
- madame Christine Roux, responsable d'équipe de l'agence Romilly sur Seine,
- madame Isabelle Piat, responsable d'équipe de l'agence Romilly Sur Seine,
- madame Murielle Doussot, référente métiers de l'agence Romilly Sur Seine,
- madame Véronique Lemaire, responsable d'équipe de l'agence Reims Bezannes,
- monsieur Arnaud Thiry, responsable d'équipe de l'agence Reims Bezannes,
- madame Annie Viellard, responsable d'équipe de l'agence Reims Bezannes,
- monsieur Stéphane Chetrit, référent métiers de l'agence Reims Bezannes,
- monsieur Kamel Lafsihane, responsable d'équipe de l'agence Reims Bezannes,
- monsieur Thierry Aksoul, responsable d'équipe de l'agence Reims Jeanne D'Arc,
- madame Nadine Chausson, responsable d'équipe de l'agence Reims Jeanne D'Arc,
- madame Valérie Lassaux, responsable d'équipe de l'agence Reims Jeanne D'Arc,
- madame Karine Bleadonu, référente métiers de l'agence Reims Jeanne d'Arc,
- monsieur Laurent Devillers, en mission de responsable accueil de l'agence Reims La Neuville jusqu'au 19 mars 2019,
- madame Sandrine Fulmart, responsable d'équipe de l'agence Reims La Neuville,
- monsieur Stéphane De Lima, responsable d'équipe de l'agence Reims La Neuville,
- madame Stéphanie François, en mission de responsable d'équipe de l'agence Reims La Neuville jusqu'au 16 mars 2019,
- madame Maggy Manichon, référente métiers de l'agence Reims La Neuville,
- monsieur Frédéric Donny, responsable d'équipe de l'agence Reims Mont d'Arène,
- madame Ludivine Varoqueaux, référente métiers de l'agence Reims Mont d'Arène,
- madame Anne-Lucie Coutereau, responsable d'équipe de l'agence de Reims Mont d'Arène,
- monsieur Zaher Zaidi, responsable d'équipe de l'agence Reims Mont d'Arène,
- monsieur Stéphane Siran, responsable d'équipe de l'agence Reims Mont d'Arène,
- madame Sandrine François, directrice adjointe de l'agence Châlons-en-Champagne,
- monsieur Jérôme Barthe, responsable d'équipe de l'agence Châlons-en-Champagne,
- madame Marie Munoz-Puginier, responsable d'équipe de l'agence Châlons-en-Champagne
- monsieur Abdelbaki Mihoub, responsable d'équipe de l'agence pôle emploi Châlons-en-Champagne,
- madame Christelle Marquez, responsable d'équipe de l'agence pôle emploi Châlons-en-Champagne,
- madame Hélène Courtois Lecoeuvre, référente métiers de l'agence Châlons-en-Champagne,
- monsieur Jérôme Lohé, responsable d'équipe de l'agence Epernay,
- madame Claire De Sa Mendes responsable d'équipe de l'agence Epernay,
- madame Séverine Mercier, responsable d'équipe de l'agence Epernay,
- madame Myriam Albardier, référente métiers de l'agence Epernay,
- madame Armelle Caqueret, responsable d'équipe de l'agence Sézanne,
- madame Géraldine Marcoult, responsable d'équipe de l'agence Sézanne,
- madame Sophie Hein, référente métiers de l'agence Sézanne,
- monsieur Régis Gérard, responsable d'équipe de l'agence Vitry-le-François
- madame Emeline Dez, référente métiers de l'agence Vitry-le-François,
- madame Brigitte Martin, responsable d'équipe de l'agence Chaumont,
- monsieur Sliman Charifi-Alaoui, responsable d'équipe de l'agence Chaumont,
- madame Corine Alonso, responsable d'équipe de l'agence Chaumont,
- madame Alexandra Duwez, référente métiers de l'agence Chaumont,
- monsieur Frédéric Janot, responsable d'équipe de l'agence Langres,

- monsieur Ludovic Perosa, responsable d'équipe de l'agence Langres,
- madame Roseline Bernard, référente métiers de l'agence Langres,
- monsieur Laurent Tabacchi, adjoint au directeur de l'agence Saint-Dizier,
- madame Barbara Cruz, responsable d'équipe de l'agence Saint-Dizier,
- monsieur Joël Elard, responsable d'équipe de l'agence Saint-Dizier,
- monsieur Raphaël Tremel, responsable d'équipe de l'agence Saint-Dizier,
- monsieur Ludovic Pigault, référente métiers de l'agence Saint-Dizier,
- monsieur François Cordier, référente métiers de la direction des opérations.

Article 3 – Remises de majorations de retard et/ou de pénalités hors CCSF

Délégation permanente de signature est donnée, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Grand Est, et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, après instruction des demandes, accorder en tout ou en partie, ou refuser, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué dans le cadre des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, la remise de tout ou partie des majorations dues en raison du retard de paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (Ags) et/ou des contributions, participations financières et autres sommes dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs :

- 1) dans la limite, en cas d'acceptation, de 6 000 euros à :
 - o monsieur David Gallier, directeur régional adjoint en charge des opérations,
 - o madame Francicia Courtois, directrice régionale adjointe en charge de la stratégie et relations extérieures
 - o monsieur Pascal Ritaine, directeur des opérations,
 - o monsieur Franco Fédérici, directeur performance du réseau,
 - o monsieur Gwénaél Valet, directeur coordination des plateformes de services centralisés,
 - o madame Laurence Lefèvre Corcy, directrice adjointe coordination des plateformes de services centralisés,
 - o monsieur Frédéric Bizet, directeur de la plateforme de services pour les Ardennes, l'Aube, la Haute-Marne et la Marne,
 - o monsieur Lionel Dubourg, directeur de la plateforme de services, pour la Meuse, la Meurthe-et-Moselle, la Moselle et les Vosges,
 - o madame Agnès Bertin, directrice adjointe de la plateforme de services, pour la Meuse, la Meurthe-et-Moselle, la Moselle et les Vosges,
 - o madame Martine Vollmer, directrice de la plateforme de services, pour le Haut-Rhin et le Bas-Rhin.
- 2) dans la limite, en cas d'acceptation, de 4 000 euros, à :
 - o madame Astrid Fisne, responsable d'équipe, pour la Meuse, la Meurthe-et-Moselle, la Moselle et les Vosges,
 - o monsieur Alain Risse, responsable d'équipe, pour la Meuse, la Meurthe-et-Moselle, la Moselle et les Vosges,
 - o madame Selima Gomri, responsable d'équipe pour la Meuse, la Meurthe-et-Moselle, la Moselle et les Vosges,
 - o monsieur Jean-Michel Chevaillier, responsable recouvrement, contentieux employeurs et demandeurs d'emploi, pour les Ardennes, l'Aube, la Haute-Marne et la Marne,
 - o madame Anne Planté, adjointe au responsable recouvrement contentieux employeurs et demandeurs d'emploi, pour les Ardennes, l'Aube, la Haute-Marne et la Marne,
 - o madame Séverine Vogel, responsable d'équipe de la plateforme de services pour le Bas-Rhin et le Haut-Rhin,

Article 4 – Délais de paiement de contributions, cotisations et autres ressources hors CCSF

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Grand Est, dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction, statuer sur les demandes de délais de paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (Ags) et/ou des contributions, participations financières et autres sommes dues par les employeurs au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs :

- 1) lorsque le montant total des créances est inférieur ou égal à 25 000 euros, dans la limite, en cas d'acceptation, d'une durée maximale de 6 mois, à :
 - o monsieur David Gallier, directeur régional adjoint en charge des opérations,
 - o madame Francicia Courtois, directrice régionale adjointe en charge de la stratégie et relations extérieures,
 - o monsieur Pascal Ritaine, directeur des opérations,
 - o monsieur Franco Fédérici, directeur performance du réseau,
 - o monsieur Gwénaél Valet, directeur coordination des plateformes de services centralisés
 - o madame Laurence Lefèvre Corcy, directrice adjointe coordination des plateformes de services centralisés,
 - o monsieur Frédéric Bizet, directeur de la plateforme de services pour les Ardennes, l'Aube, la Haute-Marne et la Marne,
 - o monsieur Lionel Dubourg, directeur de la plateforme de services, pour la Meuse, la Meurthe-et-Moselle, la Moselle et les Vosges,
 - o madame Agnès Bertin, directrice adjointe de la plateforme de services, pour la Meuse, la Meurthe-et-Moselle, la Moselle et les Vosges,
 - o madame Martine Vollmer, directrice de la plateforme de services, pour le Haut-Rhin et le Bas-Rhin.
- 2) lorsque le montant total des créances est inférieur ou égal à 10 000 euros, dans la limite, en cas d'acceptation, d'une durée maximale de 3 mois, à :
 - o madame Astrid Fisne, responsable d'équipe, pour la Meuse, la Meurthe-et-Moselle, la Moselle et les Vosges,
 - o monsieur Alain Risse, responsable d'équipe, pour la Meuse, la Meurthe-et-Moselle, la Moselle et les Vosges,
 - o madame Selima Gomri, responsable d'équipe pour la Meuse, la Meurthe-et-Moselle, la Moselle et les Vosges,
 - o monsieur Jean-Michel Chevaillier, responsable recouvrement, contentieux employeurs et demandeurs d'emploi, pour les Ardennes, l'Aube, la Haute-Marne et la Marne,
 - o madame Anne Planté, adjointe au responsable recouvrement contentieux employeurs et demandeurs d'emploi, pour les Ardennes, l'Aube, la Haute-Marne et la Marne
 - o madame Séverine Vogel, responsable d'équipe de la plateforme de services pour le Bas-Rhin et le Haut-Rhin,

Article 5 – Report de paiement de contributions, cotisations et accessoires

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Grand Est, et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, accepter les demandes de report de paiement des contributions, cotisations et accessoires dans la limite de 3 mois ou les refuser.

§ 2 Bénéficiaire de la délégation visée au § 1er du présent article :

- monsieur David Gallier, directeur régional adjoint en charge des opérations,
- madame Francicia Courtois, directrice régionale adjointe en charge de la stratégie et relations extérieures,
- monsieur Pascal Ritaine, directeur des opérations,
- monsieur Franco Fédérici, directeur performance du réseau,
- monsieur Gwénaél Valet, directeur coordination des plateformes de services centralisés,
- madame Laurence Lefèvre Corcy, directrice adjointe coordination des plateformes de services centralisés,
- monsieur Frédéric Bizet, directeur de la plateforme de services pour les Ardennes, l'Aube, la Haute-Marne et la Marne,
- monsieur Lionel Dubourg, directeur de la plateforme de services, pour la Meuse, la Meurthe-et-Moselle, la Moselle et les Vosges,
- madame Agnès Bertin, directrice adjointe de la plateforme de services, pour la Meuse, la Meurthe-et-Moselle, la Moselle et les Vosges,
- madame Martine Vollmer, directrice de la plateforme de services, pour le Haut-Rhin et le Bas-Rhin.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficiaire de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Astrid Fisne, responsable d'équipe, pour la Meuse, la Meurthe-et-Moselle, la Moselle et les Vosges,
- monsieur Alain Risse, responsable d'équipe, pour la Meuse, la Meurthe-et-Moselle, la Moselle et les Vosges,
- madame Selima Gomri, responsable d'équipe pour la Meuse, la Meurthe-et-Moselle, la Moselle et les Vosges,
- monsieur Jean-Michel Chevaillier, responsable recouvrement, contentieux employeurs et demandeurs d'emploi, pour les Ardennes, l'Aube, la Haute-Marne et la Marne,
- madame Anne Planté, adjointe au responsable recouvrement contentieux employeurs et demandeurs d'emploi, pour les Ardennes, l'Aube, la Haute-Marne et la Marne,
- madame Séverine Vogel, responsable d'équipe de la plateforme de services pour le Bas-Rhin et le Haut-Rhin,

Article 6 – Ressources : remises et délais examinés en CCSF

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes visées au § 2 du présent article, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Grand Est, et dans les conditions et limites fixées par le code de commerce, les décrets régissant la matière, les accords d'assurance chômage et le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, accorder ou refuser, dans les cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision :

- des délais pour le paiement des créances dues par les employeurs exigibles à la date de réception de la demande, formulées dans le cadre des procédures de conciliation, de sauvegarde ou de redressement judiciaire dans les conditions et limites fixées aux articles D. 626-9 à D. 626-15 du code de commerce et, accorder des délais de paiement, dans la limite maximale de 12 mois ou, lorsque l'ensemble des autres membres de la CCSF est disposé à consentir des délais de paiement excédant 12 mois, dans la limite maximale de 36 mois ou refuser d'accorder des délais ;
- une remise de la part patronale des contributions dues à l'assurance chômage, des cotisations dues à l'Agcs, des majorations de retard, des frais de poursuite et des sanctions, exigibles à la date de réception de la demande de remise, formulées dans le cadre des procédures de conciliation, de sauvegarde ou de redressement judiciaire dans les conditions et limites fixées aux articles D. 626-9 à D. 626-15 du code de commerce. En cas de liquidation judiciaire, aucune des créances restant dues à l'institution par l'employeur ne peut donner lieu à une remise.

§ 2 Bénéficiaire de la délégation visée au § 1er du présent article :

- monsieur David Gallier, directeur régional adjoint en charge des opérations,
- madame Francicia Courtois, directrice régionale adjointe en charge de la stratégie et relations
- madame Nathalie Patureau, directrice maîtrise des risques,
- monsieur Pascal Ritaine, directeur des opérations,
- monsieur Franco Fédérici, directeur performance du réseau,
- monsieur Alain Grosrenaud, responsable de service affaires juridiques,
- monsieur Gwénaél Valet, directeur coordination des plateformes de services centralisés,
- madame Laurence Lefèvre Corcy, directrice adjointe coordination des plateformes de services centralisés,
- monsieur Frédéric Bizet, directeur de la plateforme de services pour les Ardennes, l'Aube, la Haute-Marne et la Marne,
- monsieur Lionel Dubourg, directeur de la plateforme de services, pour la Meuse, la Meurthe-et-Moselle, la Moselle et les Vosges,
- madame Agnès Bertin, directrice adjointe de la plateforme de services, pour la Meuse, la Meurthe-et-Moselle, la Moselle et les Vosges,
- madame Martine Vollmer, directrice de la plateforme de services, pour le Haut-Rhin et le Bas-Rhin.
- madame Astrid Fisne, responsable d'équipe, pour la Meuse, la Meurthe-et-Moselle, la Moselle et les Vosges,
- monsieur Alain Risse, responsable d'équipe, pour la Meuse, la Meurthe-et-Moselle, la Moselle et les Vosges,
- madame Selima Gomri, responsable d'équipe pour la Meuse, la Meurthe-et-Moselle, la Moselle et les Vosges,
- monsieur Jean-Michel Chevaillier, responsable recouvrement, contentieux employeurs et demandeurs d'emploi, pour les Ardennes, l'Aube, la Haute-Marne et la Marne,
- madame Anne Planté, adjointe au responsable recouvrement contentieux employeurs et demandeurs d'emploi, pour les Ardennes, l'Aube, la Haute-Marne et la Marne,
- madame Séverine Vogel, responsable d'équipe de la plateforme de services pour le Bas-Rhin et le Haut-Rhin,
- monsieur Fabrice Herbert, directeur territorial Pôle emploi Marne,
- monsieur Joël Giebarck, directeur territorial délégué Pôle emploi Marne,
- monsieur Djellali Chaou, directeur territorial Pôle emploi Aube
- monsieur Djellali Chaou, directeur territorial Pôle emploi Haute Marne,
- madame Chantal Sire, directrice territoriale Pôle emploi Ardennes,
- monsieur Pascal Sarti, direction territoriale Pôle emploi Ardennes,
- monsieur Edgard Beau, direction territoriale Pôle emploi Aube,
- madame Marylène Grepinet, direction territoriale de Pôle emploi Haute Marne.

Article 7 – Admission en non-valeur des créances irrécouvrables

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Grand Est, dans les conditions et limites fixées par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic et acceptées par le conseil d'administration de Pôle emploi et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, statuer sur l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables dont le montant, accessoires compris, est inférieur à :

- 1) 22 500 euros s'il s'agit de cotisations à l'Ags, à 10 000 euros s'il s'agit de contributions à l'assurance chômage, ou de cotisations, participations financières ou autres sommes dues par l'employeur au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et à 1 000 euros s'il s'agit d'allocations ou aides indûment versées au titre de l'assurance chômage, de la CRP ou du CSP, à :
 - o monsieur David Gallier, directeur régional adjoint en charge des opérations,
 - o madame Francicia Courtois, directrice régionale adjointe en charge de la stratégie et relations extérieures
 - o monsieur Pascal Ritaine, directeur des opérations,
 - o monsieur Franco Fédérici, directeur performance du réseau,
 - o monsieur Nicolas Buchmann, responsable de service offre de service demandeurs d'emploi,

- monsieur Gwénaél Valet, directeur coordination des plateformes de services centralisés,
 - madame Laurence Lefèvre Corcy, directrice adjointe coordination des plateformes de services centralisés,
 - monsieur Frédéric Bizet, directeur de la plateforme de services pour les Ardennes, l'Aube, la Haute-Marne et la Marne,
 - monsieur Lionel Dubourg, directeur de la plateforme de services, pour la Meuse, la Meurthe-et-Moselle, la Moselle et les Vosges,
 - madame Agnès Bertin, directrice adjointe de la plateforme de services, pour la Meuse, la Meurthe-et-Moselle, la Moselle et les Vosges,
 - madame Martine Vollmer, directrice de la plateforme de services, pour le Haut-Rhin et le Bas-Rhin.
- 2) 5 000 euros s'il s'agit de contributions à l'assurance chômage, de cotisations à l'Ags, ou de cotisations, participations financières ou autres sommes dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et inférieur à 500 euros s'il s'agit d'allocations ou aides indûment versées au titre de l'assurance chômage, de la CRP ou du CSP, à :
- madame Astrid Fisne, responsable d'équipe, pour la Meuse, la Meurthe-et-Moselle, la Moselle et les Vosges,
 - madame Selima Gomri, responsable d'équipe pour la Meuse, la Meurthe-et-Moselle, la Moselle et les Vosges,
 - monsieur Jean-Michel Chevaillier, responsable recouvrement, contentieux employeurs et demandeurs d'emploi, pour les Ardennes, l'Aube, la Haute-Marne et la Marne,
 - madame Anne Planté, adjointe au responsable recouvrement contentieux employeurs et demandeurs d'emploi, pour les Ardennes, l'Aube, la Haute-Marne et la Marne,
 - madame Séverine Vogel, responsable d'équipe de la plateforme de services pour le Bas-Rhin et le Haut-Rhin,
- 3) 1 000 euros, s'il s'agit de contributions à l'assurance chômage, de cotisations à l'Ags, ou de cotisations, participations financières ou autres sommes dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) à :
- monsieur Alain Risse, responsable d'équipe, pour la Meuse, la Meurthe-et-Moselle, la Moselle et les Vosges,

Article 8 – Restriction

Lorsque, par décision du directeur général, l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence pour gérer une mission déterminée, les délégataires constitués dans la présente décision ne disposent plus, à compter de la date d'effet de la décision du directeur général, de la compétence pour statuer dans les dossiers afférents à cette mission lorsque l'établissement Pôle emploi services a le pouvoir de décider.

Article 9 – Incompatibilité

Lorsque le bénéficiaire d'une délégation de signature constate qu'il est parent ou allié du demandeur d'emploi ou de l'employeur sur la situation duquel il est appelé à statuer, ou lié à celui-ci, sous quelque forme que ce soit, il ne peut ni prendre de décision, ni donner un avis sur la décision à prendre dans le dossier concerné.

Article 10 – Abrogation

La décision GdE n° 2019-02 DS IPR du 2 janvier 2019 est abrogée.

Article 11 – Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Strasbourg, le 1^{er} février 2019.

Philippe Siebert,
directeur régional
de Pôle emploi Grand Est

Décision Gu n° 2019-04 DS Agences du 1er février 2019

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Guyane au sein des agences

Le directeur régional de Pôle emploi Guyane,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-9, L. 5312-10, L. 5426-2, L. 5426-5, R. 5312-4 et R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel,

Vu le décret n° 2018-1335 du 28 décembre 2018 relatif aux droits et aux obligations des demandeurs d'emploi et au transfert du suivi de la recherche d'emploi,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié, fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la convention conclue entre l'Etat et Pôle emploi le 29 décembre 2017 relative à la gestion des allocations de solidarité,

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la délibération n° 2013-45 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la mobilité,

Vu la délibération n° 2013-46 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la garde d'enfants pour parents isolés,

Vu la délibération n° 2015-44 du 16 septembre 2015 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les modalités de mobilisation des dépenses d'intervention pour la mise en place de dispositifs locaux en faveur des demandeurs d'emploi,

Vu la décision n° 2009-2743 du 15 décembre 2009 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions complémentaires susceptibles d'être confiées à Pôle emploi services à compter du 1^{er} janvier 2010,

Vu la décision n° 2018-113 du 29 novembre 2018 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive,

Décide :

Article 1 – Placement et service des prestations

§ 1 Aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, délégation permanente de signature est donnée :

- 1) à l'ensemble des agents exerçant au sein des agences à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane, procéder à l'inscription sur la liste des demandeurs d'emploi,
- 2) aux personnes désignées au présent paragraphe à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane, prendre l'ensemble des autres décisions en matière de gestion de la liste des demandeurs d'emploi, en particulier refuser une inscription, tenir à jour la liste, assurer le suivi et le contrôle de la recherche d'emploi, en particulier signer les décisions de radiation, radiation et suppression du revenu de remplacement, cessation d'inscription ou changement de catégorie, les décisions statuant sur les recours préalables obligatoires formés contre les décisions de cessation d'inscription ou changement de catégorie et, pour les manquements constatés jusqu'au 31 décembre 2018, formés contre les décisions de radiation :
 - o madame Marie Botonnet, directrice de pôle emploi Kourou (1 rue de la Crèche)

- madame Reine Chatenay, directrice de Pôle emploi Cayenne Montabo (chemin Grant)
- monsieur Laurent Delon, directeur de Pôle emploi Saint-Laurent du Maroni (1 allée des Ibis)
- madame Nathalie Demba, directrice de Pôle emploi Cayenne Collery (Place Marengo)
- monsieur Jean-Yves Ursule, directeur des opérations & maîtrise des risques
- madame Nadia Vero, directrice de Pôle emploi Cayenne Baduel (14 Lot.Héliconias, rte de Baduel)

§ 2 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'article 5 à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions :

- 1) prendre les décisions relatives au bénéfice des allocations, primes, aides et autres prestations versées par Pôle emploi, que ce soit pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, de l'Unédic, des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail - y compris dans les cas visés par l'accord d'application n°12 au règlement de l'assurance chômage lorsque la convention conclue avec ces employeurs dispose que Pôle emploi statue sur ces cas - ou de tout autre tiers et en demander le remboursement lorsqu'elles ont été en trop versées, à l'exception des décisions relatives au services des prestations pour lesquelles l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence nationale exclusive par décision du directeur général et des décisions relatives à ce service transférées à cet établissement par décision spécifique prise sur le fondement de la décision susvisée n° 2009-2743 du directeur général du 15 décembre 2009,
- 2) prendre les décisions et conclure les conventions mentionnées à l'article R. 5312-4 du code du travail,
- 3) prendre les décisions relatives à l'agrément des personnes en parcours d'insertion par l'activité économique (IAE) ainsi que les décisions de suspension, d'extension et de prolongation de cet agrément,
- 4) signer les bons d'aide à la mobilité ainsi que les bons de commande de prestations de service au bénéfice de demandeurs d'emploi,
- 5) dans les conditions et limites fixées par les textes applicables, prendre les décisions relatives à la conclusion, au suivi et à la rupture du contrat de transition professionnelle (CTP) et demander le remboursement des allocations y afférentes lorsqu'elles ont été indûment versées,
- 6) statuer sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent paragraphe.

§ 3 Délégation permanente de signature est également donnée à l'ensemble des conseillers au sein des agences à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane, aux fins d'exécution du service public de l'emploi, signer les bons SNCF non dérogoratoires au bénéfice des demandeurs d'emploi.

Article 2 – Ordre de service, acte, correspondance, congés, autorisations d'absence et plaintes

§ 1 Délégation permanente est également donnée aux personnes désignées à l'article 5 à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane, et dans la limite de leurs attributions :

- signer tout ordre de service, acte et correspondance nécessaire au fonctionnement général de l'agence, ainsi que les ordres de mission des personnels placés sous leur autorité et autorisations d'utiliser un véhicule, à l'exception des ordres de mission et autorisations d'utiliser un véhicule se rapportant à des déplacements hors de la région,
- en matière de gestion des ressources humaines, signer les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des personnels placés sous leur autorité,

- porter plainte sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi, ou d'un tiers qu'il représente, pour tout fait ou acte intéressant l'agence.

Article 3 – Conventions locales de partenariat

Délégation permanente est également donnée aux personnes désignées à l'article 5 de la présente décision à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, signer tout acte nécessaire à l'animation du service public local de l'emploi ainsi que :

- 1) signer les conventions conclues dans le cadre des accords cadres nationaux définissant des axes de coopération à la disposition du réseau avec une autonomie locale, à l'exception de celles entraînant un impact financier ou sur la gestion des ressources humaines de Pôle emploi ;
- 2) initier et signer les conventions locales de subvention ;
- 3) signer les autres accords dont la direction de l'agence a pris l'initiative, à l'exception de ceux entraînant un impact financier ou politique ou sur le système d'information ou la gestion des ressources humaines de Pôle emploi.

Article 4 – Marchés de prestations spécifiques aux demandeurs d'emploi

Délégation permanente est également donnée aux personnes désignées à l'article 5 de la présente décision à l'effet de signer, dans la limite d'un montant de 25 000 euros HT, les marchés de prestations spécifiques aux demandeurs d'emploi.

Article 5 – Délégués permanents

Bénéficient des délégations mentionnées au § 2 de l'article 1 et aux articles 2, 3 et 4, à titre permanent :

- madame Marie Botonnet, directrice de Pôle emploi Kourou (1 rue de la Crèche)
- madame Reine Chatenay, directrice de Pôle emploi Cayenne Montabo (chemin Grant)
- monsieur Laurent Delon, directeur de Pôle emploi Saint-Laurent du Maroni (1 allée des Ibis)
- madame Nathalie Demba, directrice de Pôle emploi Cayenne Collery (Place Marengo)
- monsieur Jean-Yves Ursule, directeur des opérations & maîtrise des risques
- madame Nadia Vero, directrice de Pôle emploi Cayenne Baduel (14 Lot.Héliconias, rte de Baduel).

Article 6 – Délégués temporaires

En cas d'absence ou d'empêchement des personnes désignées à l'article 5 de la présente décision, bénéficient, à titre temporaire, des délégations mentionnées :

- Aux § 2 de l'article 1 et §1 de l'article 2 :
 - o madame Sylvie Ajax, responsable d'équipe, au sein de Pôle emploi Baduel
 - o monsieur Jonathan Catan, responsable d'équipe, au sein de Pôle emploi Cayenne Montabo
 - o monsieur Luc Coma, responsable d'équipe à la Plateforme de production Cayenne
 - o madame Lyndia Ho-Kon-Tiat, responsable d'équipe, au sein de Pôle emploi St Laurent
 - o madame Marie-Laurence Noël, responsable d'équipe, au sein de Pôle emploi Collery
 - o monsieur Nicolas Rocher, responsable d'équipe au sein de Pôle emploi Baduel
 - o madame Erika Radjou, responsable d'équipe, au sein de Pôle emploi Cayenne Montabo
 - o monsieur Sydney Toulemonde, responsable d'équipe aux Point-relais de St Georges et Maripasoula

Article 7 – Prestations en trop versées : délais de remboursement, remise et admission en non-valeur

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane et dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels et par les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de remboursement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion ou de l'assurance chômage et, s'ils estiment qu'il y a lieu d'en accorder, en consentir dans la limite de 12 mois.

Bénéficiaire de la délégation visée à l'alinéa qui précède :

- madame Marie Bottonnet, directrice de Pôle emploi Kourou (1 rue de la Crèche)
- madame Reine Chatenay, directrice de Pôle emploi Cayenne Montabo (chemin Grant)
- monsieur Laurent Delon, directeur de Pôle emploi Saint-Laurent du Maroni (1 allée des Ibis)
- madame Nathalie Demba, directrice de Pôle emploi Cayenne Collery (Place Marengo)
- monsieur Jean-Yves Ursule, directeur des opérations & maîtrise des risques
- madame Nadia Vero, directrice de Pôle emploi Cayenne Baduel (14 Lot.Héliconias, rte de Baduel)
- madame Sylvie Ajax, responsable d'équipe, au sein de Pôle emploi Baduel
- monsieur Jonathan Catan, responsable d'équipe, au sein de Pôle emploi Cayenne Montabo
- monsieur Luc Coma, responsable d'équipe à la Plateforme de production Cayenne
- madame Lyndia Ho-Kon-Tiat, responsable d'équipe, au sein de Pôle emploi St Laurent
- madame Marie-Laurence Noël, responsable d'équipe, au sein de Pôle emploi Collery
- monsieur Nicolas Rocher, responsable d'équipe au sein de Pôle emploi Baduel
- madame Erika Radjou, responsable d'équipe, au sein de Pôle emploi Cayenne Montabo
- monsieur Sydney Toulemonde, responsable d'équipe aux Point-relais de St Georges et Maripasoula

§ 2 Délégation permanente de signature est donnée à l'ensemble des agents exerçant en agences, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane et dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels et par les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de remboursement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion ou de l'assurance chômage et, s'ils estiment qu'il y a lieu d'en accorder, en consentir dans la limite de 6 mois.

§ 3 – Remise de dette

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur ou égal à 650 euros.

- madame Marie Bottonnet, directrice de Pôle emploi Kourou (1 rue de la Crèche)
- madame Reine Chatenay, directrice de Pôle emploi Cayenne Montabo (chemin Grant)
- monsieur Laurent Delon, directeur de Pôle emploi Saint-Laurent du Maroni (1 allée des Ibis)
- madame Nathalie Demba, directrice de Pôle emploi Cayenne Collery (Place Marengo)
- monsieur Jean-Yves Ursule, directeur des opérations & maîtrise des risques
- madame Nadia Vero, directrice de Pôle emploi Cayenne Baduel (14 Lot.Héliconias, rte de Baduel).

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficiaire de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Sylvie Ajax, responsable d'équipe, au sein de Pôle emploi Baduel
- monsieur Jonathan Catan, responsable d'équipe, au sein de Pôle emploi Cayenne Montabo
- monsieur Luc Coma, responsable d'équipe à la Plateforme de production Cayenne
- madame Lyndia Ho-Kon-Tiat, responsable d'équipe, au sein de Pôle emploi St Laurent
- madame Marie-Laurence Noël, responsable d'équipe, au sein de Pôle emploi Collery
- monsieur Nicolas Rocher, responsable d'équipe au sein de Pôle emploi Baduel
- madame Erika Radjou, responsable d'équipe, au sein de Pôle emploi Cayenne Montabo
- monsieur Sydney Toulemonde, responsable d'équipe aux Point-relais de St Georges et Maripasoula

§ 4 – Admission en non valeur

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes d'admission en non valeur des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, irrécouvrables ou non recouvrées, lorsque le montant de ces prestations est inférieur ou égal à 650 euros.

- madame Marie Bottonnet, directrice de Pôle emploi Kourou (1 rue de la Crèche)
- madame Reine Chatenay, directrice de Pôle emploi Cayenne Montabo (chemin Grant)
- monsieur Laurent Delon, directeur de Pôle emploi Saint-Laurent du Maroni (1 allée des Ibis)
- madame Nathalie Demba, directrice de Pôle emploi Cayenne Collery (Place Marengo)
- monsieur Jean-Yves Ursule, directeur des opérations & maîtrise des risques
- madame Nadia Vero, directrice de Pôle emploi Cayenne Baduel (14 Lot.Héliconias, rte de Baduel).

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficiant de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Sylvie Ajax, responsable d'équipe, au sein de Pôle emploi Baduel
- monsieur Jonathan Catan, responsable d'équipe, au sein de Pôle emploi Cayenne Montabo
- monsieur Luc Coma, responsable d'équipe à la Plateforme de production Cayenne
- madame Lyndia Ho-Kon-Tiat, responsable d'équipe, au sein de Pôle emploi St Laurent
- madame Marie-Laurence Noël, responsable d'équipe, au sein de Pôle emploi Collery
- monsieur Nicolas Rocher, responsable d'équipe au sein de Pôle emploi Baduel
- madame Erika Radjou, responsable d'équipe, au sein de Pôle emploi Cayenne Montabo
- monsieur Sydney Toulemonde, responsable d'équipe aux Point-relais de St Georges et Maripasoula

§ 5 – Recours gracieux

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane, les décisions prises sur les recours gracieux formés contre les décisions prises au titre des paragraphes 1, 2 et 3 du présent article.

- madame Marie Bottonnet, directrice de Pôle emploi Kourou (1 rue de la Crèche)
- madame Reine Chatenay, directrice de Pôle emploi Cayenne Montabo (chemin Grant)
- monsieur Laurent Delon, directeur de Pôle emploi Saint-Laurent du Maroni (1 allée des Ibis)
- madame Nathalie Demba, directrice de Pôle emploi Cayenne Collery (Place Marengo)
- monsieur Jean-Yves Ursule, directeur des opérations & maîtrise des risques
- madame Nadia Vero, directrice de Pôle emploi Cayenne Baduel (14 Lot.Héliconias, rte de Baduel).

Article 8 – Abrogation

La décision Gu n° 2018-07 DS Agences du 1er juillet 2018 est abrogée.

Article 9 – Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Cayenne, le 1er février 2019.

Stéphane Bailly,
directeur régional
de Pôle emploi Guyane

Décision Gu n° 2019-05 DS IPR du 1er février 2019

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Guyane à certains de ses collaborateurs pour statuer, dans certaines conditions et limites, dans les cas visés par l'accord d'application n°12 du règlement de l'assurance chômage et sur l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables

Le directeur régional de Pôle emploi Guyane,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-6, L. 5312-10, L. 5422-20, R. 5312-19, R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu le code de commerce, notamment les articles L. 626-6 et D.626-9 à D.626-15, et les décrets n° 2007-153 du 5 février 2007 et n° 2007-686 du 4 mai 2007,

Vu la convention du 27 juin 2011 relative à la mise en œuvre du CSP et ses avenants, et la convention du 19 juillet 2011 relative au CSP et ses avenants,

Vu, ensemble, la convention du 14 avril 2017 relative à l'indemnisation du chômage, le règlement qui y est annexé et les textes pris pour leur application, en particulier l'accord d'application n° 12,

Vu la délibération du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-33 du 3 juin 2009 portant acceptation de la décision du bureau de l'Unédic du 22 avril 2009 relative à l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables,

Vu les délibérations du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-49 du 10 juillet 2009 et n° 2014-49 du 26 novembre 2014 portant respectivement acceptation des décisions du bureau et du conseil d'administration de l'Unédic des 26 juin 2009 et 24 octobre 2014,

Vu, ensemble, la décision du directeur général de Pôle emploi n° 2018-113 du 29 novembre 2018 relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive et les décisions par lesquelles le directeur général a transféré à cet établissement des missions complémentaires précédemment exercées par la direction régionale de Pôle emploi Guyane,

Décide :

Article 1 – Décisions relatives au versement des allocations d'assurance chômage

§ 1 - Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord n°12 pris pour l'application du règlement de l'assurance chômage, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction des demandes :

- 1) admettre un demandeur d'emploi au bénéfice des allocations en cas de départ volontaire d'un emploi précédemment occupé,
- 2) prendre en compte, dans le salaire de référence servant à calculer le montant des allocations, des majorations de rémunérations autres que celles visées au § 1 et à l'alinéa 1er du § 2 de l'accord n° 6 pris pour l'application du règlement de l'assurance chômage,
- 3) accorder le bénéfice des allocations dans les quatre situations visées au § 3 de l'accord d'application n°12,
- 4) accorder le maintien du versement des prestations au titre de l'article 9 § 3 du règlement de l'assurance chômage dans les deux cas visés au § 4 de l'accord d'application n°12.

§ 2 - Bénéficiaire de la délégation donnée au § 1^{er} du présent article :

- madame Marie Botonnet, directrice de pôle emploi Kourou (1 rue de la Crèche)

- madame Reine Chatenay, directrice de pôle emploi Cayenne Montabo (chemin Grant)
- monsieur Laurent Delon, directeur de pôle emploi Saint-Laurent du Maroni (1 allée des Ibis)
- madame Nathalie Demba, directrice de pôle emploi Cayenne Collery (Place Marengo)
- madame Nadia Vero, directrice de pôle emploi Cayenne Baduel (14 Lot.Héliconias, rte de Baduel)

Article 2 – Remises des allocations et/ou prestations indûment versées

§ 1 - Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n°12, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction des demandes, accorder, en tout ou en partie, la remise des allocations et/ou prestations indûment versées au titre de la convention d'assurance chômage, de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) pour une raison autre que l'existence d'une fraude ou d'une fausse déclaration, établie par le juge ou alléguée par les services de Pôle emploi, pour un montant maximal de 650 euros,

§ 2 - Bénéficiaire de la délégation visée au § 1^{er} du présent article :

- madame Marie Bottonnet, directrice de Pôle emploi Kourou (1 rue de la Crèche)
- madame Reine Chatenay, directrice de Pôle emploi Cayenne Montabo (chemin Grant)
- monsieur Laurent Delon, directeur de Pôle emploi Saint-Laurent du Maroni (1 allée des Ibis)
- madame Nathalie Demba, directrice de Pôle emploi Cayenne Collery (Place Marengo)
- madame Nadia Vero, directrice de Pôle emploi Cayenne Baduel (14 Lot.Héliconias, rte de Baduel)

Article 3 – Remises de majorations de retard et/ou de pénalités hors CCSF

§ 1 - Délégation permanente de signature est donnée, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n°12, par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, après instruction des demandes, accorder en tout ou en partie, ou refuser, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué dans le cadre des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, la remise de tout ou partie des majorations dues en raison du retard de paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (Ags) et/ou des contributions, participations financières et autres sommes dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs :

- 1) dans la limite, en cas d'acceptation, de 6 000 euros à monsieur François Dumora, directeur régional adjoint aux opérations,

Article 4 – Délais de paiement de contributions, cotisations et autres ressources hors CCSF

§ 1 - Délégation permanente de signature est donnée, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane, dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n°12, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction, statuer sur les demandes de délais de paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (Ags) et/ou des contributions, participations financières et autres sommes dues par les employeurs au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs :

- 1) lorsque le montant total des créances est inférieur ou égal à 25 000 euros, dans la limite, en cas d'acceptation, d'une durée maximale de 6 mois à monsieur François Dumora, directeur régional adjoint aux opérations,
- 2) lorsque le montant total des créances est inférieur ou égal à 10 000 euros, dans la limite, en cas d'acceptation, d'une durée maximale de 3 mois, à :
 - o madame Marie Botonnet, directrice de Pôle emploi Kourou (1 rue de la Crèche)
 - o madame Reine Chatenay, directrice de Pôle emploi Cayenne Montabo (chemin Grant)
 - o monsieur Laurent Delon, directeur de Pôle emploi Saint-Laurent du Maroni (1 allée des Ibis)
 - o madame Nathalie Demba, directrice de Pôle emploi Cayenne Collery (Place Marengo)
 - o madame Nadia Vero, directrice de Pôle emploi Cayenne Baduel (14 Lot.Héliconias, rte de Baduel)

§ 2 - En cas d'absence ou d'empêchement des personnes visées au § 1 du présent article, bénéficient de cette même délégation, à titre temporaire :

- madame Sylvie Ajax, responsable d'équipe, au sein de Pôle emploi Baduel
- monsieur Jonathan Catan, responsable d'équipe, au sein de Pôle emploi Cayenne Montabo
- monsieur Luc Coma, responsable d'équipe à la Plateforme de production Cayenne
- madame Lyndia Ho-Kon-Tiat, responsable d'équipe, au sein de Pôle emploi St Laurent
- madame Marie-Laurence Noël, responsable d'équipe, au sein de Pôle emploi Collery
- monsieur Nicolas Rocher, responsable d'équipe au sein de Pôle emploi Baduel
- madame Erika Radjou, responsable d'équipe, au sein de Pôle emploi Cayenne Montabo
- monsieur Sydney Toulemonde, responsable d'équipe aux Point-relais de St Georges et Maripasoula

Article 5 – Report de paiement de contributions, cotisations et accessoires

§ 1 - Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane, dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, accepter les demandes de report de paiement des contributions, cotisations et accessoires dans la limite de 3 mois ou les refuser.

§ 2 - Bénéficient de la délégation visée au § 1^{er} du présent article :

- madame Marie Botonnet, directrice de Pôle emploi Kourou (1 rue de la Crèche)
- madame Reine Chatenay, directrice de Pôle emploi Cayenne Montabo (chemin Grant)
- monsieur Laurent Delon, directeur de Pôle emploi Saint-Laurent du Maroni (1 allée des Ibis)
- madame Nathalie Demba, directrice de Pôle emploi Cayenne Collery (Place Marengo)
- madame Nadia Vero, directrice de Pôle emploi Cayenne Baduel (14 Lot.Héliconias, rte de Baduel)

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficient de cette même délégation, à titre temporaire :

- madame Sylvie Ajax, responsable d'équipe, au sein de Pôle emploi Baduel
- monsieur Jonathan Catan, responsable d'équipe, au sein de Pôle emploi Cayenne Montabo
- monsieur Luc Coma, responsable d'équipe à la Plateforme de production Cayenne
- madame Lyndia Ho-Kon-Tiat, responsable d'équipe, au sein de Pôle emploi St Laurent
- madame Marie-Laurence Noël, responsable d'équipe, au sein de Pôle emploi Collery
- monsieur Nicolas Rocher, responsable d'équipe au sein de Pôle emploi Baduel
- madame Erika Radjou, responsable d'équipe, au sein de Pôle emploi Cayenne Montabo

- monsieur Sydney Toulemonde, responsable d'équipe aux Point-relais de St Georges et Maripasoula

Article 6 – Ressources : remises et délais examinés en CCSF

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée à la personne visée au § 2 du présent article , pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane et dans les conditions et limites fixées par le code de commerce, les décrets régissant la matière, les accords d'assurance chômage et le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, accorder ou refuser, dans les cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision :

- des délais pour le paiement des créances dues par les employeurs exigibles à la date de réception de la demande, formulées dans le cadre des procédures de conciliation, de sauvegarde ou de redressement judiciaire dans les conditions et limites fixées aux articles D. 626-9 à D. 626-15 du code de commerce et, accorder des délais de paiement, dans la limite maximale de 12 mois - ou, lorsque l'ensemble des autres membres de la CCSF est disposé à consentir des délais de paiement excédant 12 mois, dans la limite maximale de 36 mois - ou refuser d'accorder des délais ;
- une remise de la part patronale des contributions dues à l'assurance chômage, des cotisations dues à l'Ags, des majorations de retard, des frais de poursuite et des sanctions, exigibles à la date de réception de la demande de remise, formulées dans le cadre des procédures de conciliation, de sauvegarde ou de redressement judiciaire dans les conditions et limites fixées aux articles D. 626-9 à D. 626-15 du code de commerce. En cas de liquidation judiciaire, aucune des créances restant dues à l'institution par l'employeur ne peut donner lieu à une remise.

§ 2 - Bénéficie de la délégation visée au § 1^{er} du présent article :

- monsieur François Dumora, directeur régional adjoint aux opérations.

Article 7 – Admission en non-valeur des créances irrécouvrables

§ 1 - Délégation permanente de signature est donnée, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane, dans les conditions et limites fixées par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic et acceptées par le conseil d'administration de Pôle emploi et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, statuer sur l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables dont le montant, accessoires compris, est inférieur à :

- 1) 22 500 euros s'il s'agit de cotisations à l'Ags, à 10 000 euros s'il s'agit de contributions à l'assurance chômage, ou de cotisations, participations financières ou autres sommes dues par l'employeur au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et à 1 000 euros s'il s'agit d'allocations ou aides indûment versées au titre de l'assurance chômage, de la CRP ou du CSP , à monsieur François Dumora, directeur régional adjoint aux opérations
- 2) 5 000 euros s'il s'agit de contributions à l'assurance chômage, de cotisations à l'Ags, ou de cotisations, participations financières ou autres sommes dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et inférieur à 500 euros s'il s'agit d'allocations ou aides indûment versées au titre de l'assurance chômage, de la CRP ou du CSP, à madame Jocelyne CLAIRE, directrice de Cabinet

Article 8 – Restriction

Lorsque, par décision du directeur général, l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence pour gérer une mission déterminée, les délégués constitués dans la présente décision ne disposent plus, à compter de la date d'effet de la décision du directeur général, de la compétence

pour statuer dans les dossiers afférents à cette mission lorsque l'établissement Pôle emploi services a le pouvoir de décider.

Article 9 – Incompatibilités

Lorsque le bénéficiaire d'une délégation de signature constate qu'il est parent ou allié du demandeur d'emploi ou de l'employeur sur la situation duquel il est appelé à statuer, ou lié à celui-ci, sous quelque forme que ce soit, il ne peut ni prendre de décision, ni donner un avis sur la décision à prendre dans le dossier concerné.

Article 10 – Abrogation

La décision Gu n° 2018-04 DS IPR du 1er juillet 2018 est abrogée.

Article 11 – Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Cayenne, le 1er février 2019.

Stéphane Bailly
directeur régional
de Pôle emploi Guyane

Décision Gu n° 2019-06 CMC du 1^{er} février 2019

Composition de la commission des marchés publics constituée auprès du directeur régional de Pôle emploi Guyane

Le directeur régional de Pôle emploi Guyane,

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-6, L. 5312-8, L. 5312-10, R. 5312-6 19°), R. 5312-23, R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu le règlement intérieur des marchés publics de Pôle emploi approuvé par délibération n° 2017-24 du 18 octobre 2017 du conseil d'administration de Pôle emploi, notamment son article 9,

Vu la décision n° 2017-117 du 31 décembre 2017 du directeur général de Pôle emploi actualisant les seuils du règlement intérieur des marchés publics de Pôle emploi,

Décide :

Article 1

Sont membres, avec voix délibérative, de la commission des marchés publics constituée auprès du directeur régional de Pôle emploi Guyane en application des dispositions de l'article 9 du règlement intérieur susvisé :

- monsieur François Dumora directeur régional adjoint en charge des opérations, qui en assure la présidence,
- un représentant du ou des services à l'origine du marché public ou, en cas de marché public coordonné dans les conditions prévues au chapitre III de la partie I du règlement intérieur susvisé, un représentant de chacune des structures participant à la coordination ou, en cas de marché public coordonné répondant aux besoins en formation, hébergement et restauration d'un campus, un représentant de chacune des directions régionales et du campus concernés,
- un représentant de de la direction des affaires financières et de contrôle de gestion
- un représentant de la direction des affaires financières et de contrôle de gestion qui en assure le secrétariat,
- un représentant du Cabinet pour constituer le cinquième membre à voix délibérative de la commission.

Sont en outre membres, avec voix consultative, de la commission des marchés publics constituée auprès du directeur régional de Pôle emploi Guyane en application des dispositions de l'article 9 du règlement intérieur susvisé :

- le contrôleur général économique et financier auprès de Pôle emploi ou son représentant,
- le cas échéant, un ou plusieurs agents de Pôle emploi ou personnalités extérieures dont la participation présente un intérêt au regard de l'objet de la consultation, convoqués pour la réunion considérée de la commission.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de monsieur François Dumora directeur régional adjoint en charge des opérations, monsieur Jean-Yves Ursule directeur des opérations & maîtrise des risques assure la présidence de la commission. En cas d'absence ou d'empêchement de monsieur François Dumora et de monsieur Jean-Yves Ursule directeur du réseau & des opérations, madame Jocelyne Claire directrice de cabinet assure la présidence de la commission.

Article 3

La décision Gu n° 2018-11 CMC du 13 août 2018 est abrogée.

Article 4

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Cayenne, le 1^{er} février 2019.

Stéphane Bailly,
directeur régional
de Pôle emploi Guyane

Décision Oc n° 2019-08 DS Agences du 4 février 2019

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Occitanie au sein des agences

Le directeur régional de Pôle emploi Occitanie,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-9, L. 5312-10, L.5426-2, L.5426-5, R. 5312-4, R. 5312-25, R. 5312-26,

Vu la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel,

Vu le décret n° 2018-1335 du 28 décembre 2018 relatif aux droits et aux obligations des demandeurs d'emploi et au transfert du suivi de la recherche d'emploi,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié, fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la convention conclue entre l'Etat et Pôle emploi le 29 décembre 2017 relative à la gestion des allocations de solidarité,

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la décision n° 2009/2743 du 15 décembre 2009 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions complémentaires susceptibles d'être confiées à Pôle emploi services à compter du 1er janvier 2010,

Vu la décision n° 2018-75 du 26 juin 2018 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive,

Vu la délibération n° 2013-45 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la mobilité,

Vu la délibération n° 2013-46 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la garde d'enfants pour parents isolés,

Vu la délibération n° 2015-44 du 16 septembre 2015 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les modalités de mobilisation des dépenses d'intervention pour la mise en place de dispositifs locaux en faveur des demandeurs d'emploi,

Vu la décision n° 2018-113 du 29 novembre 2018 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive,

Décide :

Article 1 – Placement et service des prestations

§ 1 Aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, délégation permanente de signature est donnée :

- 1) à l'ensemble des agents exerçant au sein des agences à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Occitanie, procéder à l'inscription sur la liste des demandeurs d'emploi,
- 2) aux personnes désignées ci-dessous à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Occitanie, prendre l'ensemble des autres décisions en matière de gestion de la liste des demandeurs d'emploi, en particulier refuser une inscription, tenir à jour la liste, assurer le suivi et le contrôle de la recherche d'emploi, en particulier signer les décisions de radiation, radiation et suppression du revenu de remplacement, cessation d'inscription ou changement de catégorie, les décisions statuant sur les recours préalables obligatoires formés contre les décisions de cessation d'inscription ou changement de catégorie et, pour les manquements constatés jusqu'au 31 décembre 2018, formés contre les décisions de radiation :

Direction territoriale Aude / Ariège

- madame Anne Combes, directrice de pôle emploi Carcassonne
- madame Béatrice Alloul, directrice adjointe de pôle emploi Carcassonne
- madame Sandrine Le Goff, directrice adjointe de pôle emploi Carcassonne
- madame Christiane Rouge, responsable d'équipe de pôle emploi Carcassonne
- madame Anne-Lise Carre, responsable d'équipe de pôle emploi Carcassonne
- monsieur Pierre Berge, responsable d'équipe de pôle emploi Carcassonne
- monsieur Pierre Marchand, responsable d'équipe de pôle emploi Carcassonne
- monsieur Alain Sampietro, responsable d'équipe de pôle emploi Carcassonne
- madame Françoise Mailhebiau, responsable d'équipe de pôle emploi Carcassonne
- monsieur François Richard, responsable d'équipe de pôle emploi Carcassonne
- madame Béatrice Martin, référente métiers de pôle emploi Carcassonne
- madame Yolande Zorzi, référente métiers de pôle emploi Carcassonne
- monsieur Hervé Lantelme, directeur d'agence de pôle emploi Castelnaudary
- madame Fabienne Torresin, responsable d'équipe de pôle emploi Castelnaudary
- monsieur Pascal Leroy, responsable d'équipe de pôle emploi Castelnaudary
- madame Ingrid Blume, référente métiers de pôle emploi Castelnaudary
- madame Evelyne Roche, directrice d'agence de pôle emploi Limoux
- madame Christine Jontes, responsable d'équipe de pôle emploi Limoux
- madame Axelle Berger, responsable d'équipe de pôle emploi Limoux
- madame Geneviève Boutière, référente métiers de pôle emploi Limoux
- monsieur Pierre Gouzy, directeur de pôle emploi Narbonne
- madame Claire Tassin, directrice adjointe de pôle emploi Narbonne
- madame Christel Arabeyre, responsable d'équipe de pôle emploi Narbonne
- madame Françoise Letitre, responsable d'équipe de pôle emploi Narbonne
- madame Laurie Padrines, responsable d'équipe de pôle emploi Narbonne
- monsieur Gaël Lalys, responsable d'équipe de pôle emploi Narbonne
- monsieur Farad Beldjoudi, responsable d'équipe de pôle emploi Narbonne
- madame Claudine Delsol, référente métiers de pôle emploi Narbonne
- monsieur Gilbert Rasse, référent métiers de pôle emploi Narbonne
- madame Patricia Dandeu, directrice de pôle emploi Lézignan
- madame Caroline Cathala, responsable d'équipe de pôle emploi Lézignan
- madame Linda Auteau, responsable d'équipe de pôle emploi Lézignan
- madame Virginie Piérard, référente métiers de pôle emploi Lézignan
- monsieur Boris Fourcade, directeur de pôle emploi Foix
- monsieur Sébastien Gobert, responsable d'équipe de pôle emploi Foix
- madame Isabelle Rouzet, responsable d'équipe de pôle emploi Foix
- madame Pascale Pont, référente métiers de pôle emploi Foix
- madame Barbara Garnaud, directrice de pôle emploi Lavelanet
- madame Marie-Hélène Gourdou, responsable d'équipe de pôle emploi Lavelanet
- madame Delphine Carrola, référente métiers de pôle emploi Lavelanet
- madame Nathalie Cambarot, directrice de pôle emploi Pamiers
- monsieur Alexandre Rieux, responsable d'équipe ad interim de pôle emploi Pamiers
- madame Aurore Gandolfe, responsable d'équipe de pôle emploi Pamiers
- monsieur Philippe Teyssieux, référent métiers de pôle emploi Pamiers
- monsieur Miguel Iglésias, directeur de pôle emploi Saint Girons
- monsieur Gérald Leplay, responsable d'équipe de pôle emploi Saint Girons
- madame Cristelle Roux, responsable d'équipe de pôle emploi Saint Girons
- madame Martine Combier, référente métiers de pôle emploi Saint Girons

Direction territoriale Gard / Lozère

- madame Marie-Claude Tuffery, directrice de pôle emploi Alès Gardon
- madame Christine Michaut, directrice adjointe de pôle emploi Alès Gardon
- monsieur Philippe Bourdon, responsable d'équipe de pôle emploi Alès Gardon
- madame Kathy Vinson, responsable d'équipe de pôle emploi Alès Gardon

- madame Delphine Mathieu, responsable d'équipe de pôle emploi Alès Gardon
- madame Sophie Caron, référente métiers de pôle emploi Alès Gardon
- madame Hélène Astruc, directrice de pôle emploi Alès Avène
- madame Fabienne Guy-Bauzon, directrice adjointe de pôle emploi Alès Avène
- madame Emma Ribes, responsable d'équipe de pôle emploi Alès Avène
- madame Anne Gagliardo, responsable d'équipe de pôle emploi Alès Avène
- madame Céline Lesne, responsable d'équipe de pôle emploi Alès Avène
- madame Danielle Ienny, référente métiers de pôle emploi Alès Avène
- madame Evelyne Belot, directrice de pôle emploi Bagnols sur Cèze
- monsieur Cédric Herbé, directeur adjoint de pôle emploi Bagnols sur Cèze
- madame Frédérique Gervot, responsable d'équipe de pôle emploi Bagnols sur Cèze
- madame Nathalie Vallat, responsable d'équipe de pôle emploi Bagnols sur Cèze
- madame Patricia Dehan, responsable d'équipe de pôle emploi Bagnols sur Cèze
- madame Nathalie Ferre, référente métiers de pôle emploi Bagnols sur Cèze
- madame Catherine Roy, directrice de pôle emploi Beaucaire
- monsieur Guérin L'Hermite, responsable d'équipe de pôle emploi Beaucaire
- madame Claire Montbrun-Mutschler, responsable d'équipe de pôle emploi Beaucaire
- madame Sandra Dauphin, référente métiers de pôle emploi Beaucaire
- madame Florence Masse-Navette, directrice de pôle emploi Mende
- madame Sylvie Filip directrice adjointe de pôle emploi Mende
- monsieur Georges Merle, responsable d'équipe de pôle emploi Mende
- monsieur Yannick Soulier, responsable d'équipe de pôle emploi Mende
- madame Catherine Piolle, référente métiers de pôle emploi Mende
- monsieur William Galtier, directeur de pôle emploi Nîmes 7 Collines
- monsieur Emmanuel Paris, directeur adjoint de pôle emploi Nîmes 7 collines
- madame Béatrice Malakoff, responsable d'équipe de pôle emploi Nîmes 7 Collines
- madame Maryline Hofer, responsable d'équipe de pôle emploi Nîmes 7 Collines
- monsieur Thierry Calmon, référent métiers de pôle emploi Nîmes 7 Collines
- madame Lydie Hébert, responsable d'équipe de pôle emploi Nîmes 7 Collines
- madame Anne Claire Germain, responsable d'équipe de pôle emploi Nîmes 7 Collines
- madame, Rose Marie Gallardo, directrice de pôle emploi Nîmes Courbessac
- monsieur Eric Michard, directeur adjoint de pôle emploi Nîmes Courbessac
- madame Pascale Peybernes, responsable d'équipe de pôle emploi Nîmes Courbessac
- madame Marie-Pierre Bonhomme, responsable d'équipe de pôle emploi Nîmes Courbessac
- madame Catherine Py, responsable d'équipe de pôle emploi Nîmes Courbessac
- madame Roselyne Calmettes, responsable d'équipe de pôle emploi Nîmes Courbessac
- madame Julie Durand, responsable d'équipe de pôle emploi Nîmes Courbessac
- monsieur Jérémie Cadiou, responsable d'équipe de pôle emploi Nîmes Courbessac
- madame Michèle Donelli, référente métiers de pôle emploi Nîmes Courbessac
- madame Virginie Soja, référente métiers de pôle emploi Nîmes Courbessac
- madame Pascale Violet, directrice de pôle emploi Nîmes Saint Cézaire
- madame Catherine Guillaume, directrice adjointe de pôle emploi Nîmes Saint Cézaire
- madame Valérie Reboul-Sabadel, responsable d'équipe de pôle emploi Nîmes Saint Cézaire
- madame Céline Jahier, responsable d'équipe de pôle emploi Nîmes Saint Cézaire
- madame Séverine Paris, responsable d'équipe de pôle emploi Nîmes Saint Cézaire
- madame Radia Barbach, responsable d'équipe de pôle emploi Nîmes Saint Cézaire
- madame Catherine Vaschalde, responsable d'équipe de pôle emploi Nîmes Saint Cézaire
- madame Aurore Mardille-Vidal, référente métiers de pôle emploi Nîmes Saint Cézaire
- monsieur Frédéric Besset, directeur de pôle emploi Vauvert
- madame Jessica Gueydan, responsable d'équipe de pôle emploi Vauvert
- madame Virginie Quillard, responsable d'équipe de pôle emploi Vauvert
- madame Céline Bosatelli, responsable d'équipe de pôle emploi Vauvert
- monsieur Ghislain Fourcadier, référent métiers de pôle emploi Vauvert
- madame Carine Valencia, directrice de pôle emploi Le Vigan
- monsieur Yannick Vayssettes, responsable d'équipe de pôle emploi Le Vigan
- madame Caroline Sarran, responsable d'équipe de pôle emploi Le Vigan
- madame Hélène Graneris, référente métiers de pôle emploi Le Vigan
- monsieur Youssef El Ghouch, référent métiers de pôle emploi Le Vigan

- madame Cathy Peene, directrice de pôle emploi Villeneuve les Avignon
- madame Claire Mazellier, responsable d'équipe de pôle emploi Villeneuve les Avignon
- madame Carole Noto, responsable d'équipe de pôle emploi Villeneuve-lès-Avignon
- madame Karine Dumont, référente métiers de pôle emploi Villeneuve les Avignon

Direction territoriale Hérault

- madame Sandrine Cavoleau, directrice de pôle emploi Agde
- madame Céline Decanis, responsable d'équipe de pôle emploi Agde
- madame Angélique Daumergue, responsable d'équipe de pôle emploi Agde
- madame Frédérique Delbecq, responsable d'équipe de pôle emploi Agde
- madame Muriel Sireyjol, référente métiers de pôle emploi Agde
- madame Anne-Marie Ferrandez, directrice de pôle emploi Béziers Courondelle
- madame Chloé Ferré-Devillers, directrice adjointe de pôle emploi Béziers Courondelle
- monsieur Christophe Saint-Martin, responsable d'équipe de pôle emploi Béziers Courondelle
- madame Marie Renaud, responsable d'équipe de pôle emploi Béziers Courondelle
- madame Marie-Claude Mendez, responsable d'équipe de pôle emploi Béziers Courondelle
- monsieur Olivier Paikert, responsable d'équipe de pôle emploi Béziers Courondelle
- monsieur Guillaume Ramin, responsable d'équipe de pôle emploi Béziers Courondelle
- madame Virginie Ourahli, référente métiers de pôle emploi Béziers Courondelle
- monsieur Paul Vallve, référent métiers de pôle emploi Béziers Courondelle
- monsieur Frédéric Ferré, directeur de pôle emploi Béziers Capiscol
- madame Sandrine Sierecki, directrice adjointe de pôle emploi Béziers Capiscol
- monsieur Nicolas Pau, responsable d'équipe de pôle emploi Béziers Capiscol
- monsieur Jean-Jacques Rosado, responsable d'équipe de pôle emploi Béziers Capiscol
- madame Magali Dussel, responsable d'équipe de pôle emploi Béziers Capiscol
- madame Dorothée Roc, responsable d'équipe de pôle emploi Béziers Capiscol
- madame Agnès Lacroux, référente métiers de pôle emploi Béziers Capiscol
- monsieur Alexandre Brechenmacher, référent métiers de pôle emploi Béziers Capiscol
- madame Josephine Legier, responsable d'équipe de pôle emploi Béziers Capiscol
- madame Elisabeth Frindel, directrice de pôle emploi Clermont l'Hérault
- monsieur Marc Vigne, responsable d'équipe de pôle emploi Clermont l'Hérault
- madame Nathalie Bastoul, responsable d'équipe de pôle emploi Clermont l'Hérault
- monsieur Ludovic Leclerc, responsable d'équipe de pôle emploi Clermont l'Hérault
- monsieur Karim Taalat, responsable d'équipe de pôle emploi Clermont l'Hérault
- madame Jeannine Verdeil, référente métiers de pôle emploi Clermont l'Hérault
- madame Sylvie Alégret, référente métiers de pôle emploi Clermont l'Hérault
- monsieur Didier Sultana, directeur de pôle emploi Lunel
- monsieur Stéphane Grillet, responsable d'équipe de pôle emploi Lunel
- madame Sophie Volle, responsable d'équipe de pôle emploi Lunel
- madame Sandrine Le Gall, responsable d'équipe de pôle emploi Lunel
- madame Catherine Chaneaux, référente métiers de pôle emploi Lunel
- madame Sylvia Nastorg, référente métiers de pôle emploi Lunel
- madame Odile Schaller, référente métiers de pôle emploi Lunel
- madame Eva Rimini, directrice de pôle emploi Montpellier Castelnau
- madame Fabienne Bouchet, directrice adjointe de pôle emploi Montpellier Castelnau
- madame Sandrine Perez-Vitou, directrice adjointe de pôle emploi Montpellier Castelnau
- madame Marie-Agnès Recordier, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Castelnau
- madame Isabelle Sommier, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Castelnau
- madame Céline Gardes, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Castelnau
- madame Marie Gianordoli, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Castelnau
- madame Géraldine Liconnet, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Castelnau
- monsieur David Richardson, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Castelnau
- madame Julie Baque, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Castelnau
- madame Catherine Chatti, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Castelnau
- madame Valérie Muess, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Castelnau
- monsieur Seddik Houari, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Castelnau

- madame Françoise Argenson, référente métiers de pôle emploi Montpellier Castelnaud
- madame Elisabeth Sentenac, référente métiers de pôle emploi Montpellier Castelnaud
- monsieur Frédéric Clément, référent métiers de pôle emploi Montpellier Castelnaud
- madame Dominique Basse, directrice de pôle emploi Montpellier Cévennes
- madame Marie-Paule Rostan, directrice adjointe de pôle emploi Montpellier Cévennes
- monsieur Gaëtan Lermusieaux, directeur adjoint de pôle emploi Montpellier Cévennes
- monsieur Franck Cardona, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Cévennes
- madame Anne Bournonville, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Cévennes
- madame Caroline Gomes, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Cévennes
- madame Brigitte Garcia, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Cévennes
- madame Martine Bretl, référente métiers de pôle emploi Montpellier Cévennes
- madame Catherine Munteanu, référente métiers de pôle emploi Montpellier Cévennes
- madame Marine Chaillot, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Cévennes
- monsieur Antony Cuzzit, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Cévennes
- madame Claudie Mercier, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Cévennes
- madame Marie-Pierre De Vichet, référente métiers de pôle emploi Montpellier Cévennes
- monsieur Gérald Testard, directeur de pôle emploi Montpellier Méditerranée
- monsieur Eric Sanchez, directeur adjoint au sein de pôle emploi Montpellier Méditerranée
- madame Delphine Lermusieaux, directrice adjointe de pôle emploi Montpellier Méditerranée
- madame Pascale Baudry, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Méditerranée
- monsieur Xavier Consigny, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Méditerranée
- madame Sophie Robin, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Méditerranée
- madame Céline Orempuller, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Méditerranée
- madame Monique Pradel, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Méditerranée
- madame Lydia Lescot, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Méditerranée
- monsieur Julien Boissière, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Méditerranée
- monsieur Frédéric Douard, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Méditerranée
- madame Frédérique Mauro, référente métiers de pôle emploi Montpellier Méditerranée
- madame Françoise Poulain, référente métiers de pôle emploi Montpellier Méditerranée
- madame Laurence Cordier, référente métiers de pôle emploi Montpellier Méditerranée
- madame Joëlle Betz-Emonet, directrice de pôle emploi Montpellier Mas de grille
- madame Sophie Bernhart, directrice adjointe de pôle emploi Montpellier Mas de grille
- madame Michèle Bouquet, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Mas de grille
- madame Joëlle Benezech, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Mas de grille
- madame Linda Pellet, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Mas de grille
- madame Perrine Coury, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Mas de grille
- madame Sandra Loizon, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Mas de grille
- madame Marion Vieira Ricard, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Mas de grille
- madame Dominique Lezaud, référente métiers de pôle emploi Montpellier Mas de grille
- madame Hélène Delmas, directrice de pôle emploi Pézenas
- madame Catherine Marchese-Nofre, responsable d'équipe de pôle emploi Pézenas
- madame Corinne Vernet Fontaine, responsable d'équipe de pôle emploi Pézenas
- madame Isabelle Blazy, référente métiers de pôle emploi Pézenas
- monsieur Sébastien Ganvey, référent métiers de pôle emploi Pézenas
- madame Christine Lutigneaux, directrice de pôle emploi Sète
- madame Françoise Boj, directrice adjointe de pôle emploi Sète
- monsieur Cédric Rodriguez, responsable d'équipe de pôle emploi Sète
- madame Nathalie Rousselle, responsable d'équipe de pôle emploi Sète
- monsieur Olivier Lefoyer, responsable d'équipe de pôle emploi Sète
- madame Sandrine Veyrinque, responsable d'équipe de pôle emploi Sète
- madame Fabienne Batinelli, référente métiers de pôle emploi Sète
- madame Catherine Bariolle, référente métiers de pôle emploi Sète
- monsieur Cyril Paloc, responsable d'équipe de pôle emploi Sète

Direction territoriale Pyrénées-Orientales

- madame Mireille Hannet, directrice de pôle emploi Argelès

- madame Isabelle Bérard, responsable d'équipe de pôle emploi Argelès
- monsieur Jean-François Delporte, responsable d'équipe de pôle emploi Argelès
- madame Virginie Wieczorek, référente métiers de pôle emploi Argelès
- monsieur Bertin Ngoma, directeur de pôle emploi Céret
- monsieur Sébastien Chabannes, responsable d'équipe de pôle emploi Céret
- madame Isabelle Delmas, responsable d'équipe de pôle emploi Céret
- madame Sylvie Alvarez, référente métiers de pôle emploi Céret
- monsieur Abdel Akim Benrabia, directeur de pôle emploi Saint-Assisclè
- monsieur Antoine Fonseca, directeur adjoint de pôle emploi Saint-Assisclè
- monsieur Laurent Garcia, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Assisclè
- madame Delphine Rouchy, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Assisclè
- madame Marianne Leroy, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Assisclè
- monsieur Patrice Houms, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Assisclè
- madame Ingrid Anfruns, référente métiers de pôle emploi Saint-Assisclè
- madame Stéphanie Michaux, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Assisclè
- monsieur Stéphane Baron, directeur de pôle emploi Sant-Vicens
- madame Catherine Salies, directrice adjointe de pôle emploi Sant-Vicens
- monsieur Jean-Noël Sans, directeur adjoint de pôle emploi Sant-Vicens
- madame Virginie Bataille, responsable d'équipe de pôle emploi Sant-Vicens
- monsieur Gaël Le Squer, responsable d'équipe de pôle emploi Sant-Vicens
- madame Christine Rosell, responsable d'équipe de pôle emploi Sant-Vicens
- madame Sophie Lopez, responsable d'équipe de pôle emploi Sant-Vicens
- monsieur Mickaël Bansept, responsable d'équipe de pôle emploi Sant-Vicens
- madame Aurélie Verrouil, responsable d'équipe de pôle emploi Sant-Vicens
- madame Marie-Laure Dupuy, responsable d'équipe de pôle emploi Sant-Vicens
- madame Elisabeth Parra, référente métiers de pôle emploi Sant-Vicens
- madame Stéphanie Vivenzi, référente métiers de pôle emploi Sant-Vicens
- madame Christine Davesne, directrice de pôle emploi Perpignan Polygone
- madame Martine Saout, responsable d'équipe de pôle emploi Perpignan Polygone
- madame Cathy Di Prata, responsable d'équipe de pôle emploi Perpignan Polygone
- monsieur Jacy Kacha, responsable d'équipe de pôle emploi Perpignan Polygone
- madame Ange Assoumin, responsable d'équipe de pôle emploi Perpignan Polygone
- monsieur Nicolas Pesquet, responsable d'équipe de pôle emploi Perpignan Polygone
- monsieur David Condoret, référent métiers de pôle emploi Perpignan Polygone
- madame Caroline Durand Rous, référente métiers de pôle emploi Perpignan Polygone
- monsieur Stéphane Lavigne, directeur de pôle emploi Prades
- madame Carole Maillard, responsable d'équipe de pôle emploi Prades
- monsieur Christophe Massif, responsable d'équipe de pôle emploi Prades
- monsieur Tony Weis, référent métiers de pôle emploi Prades

Direction territoriale Tarn / Aveyron

- madame Vanessa Serrato, directrice de pôle emploi Castres
- monsieur David Bernet, directeur adjoint de pôle emploi Castres
- monsieur Joël Guirao, responsable d'équipe de pôle emploi Castres
- madame Stéphanie Simon, responsable d'équipe de pôle emploi Castres
- monsieur Benjamin Dulon, responsable d'équipe de pôle emploi Castres
- madame Sandrine Scattolin, référente métiers de pôle emploi Castres
- monsieur Yannick Dijols, directeur de pôle emploi Rodez
- madame Carole Galinier, directrice adjointe de pôle emploi Rodez
- monsieur Pierre Bonnefous, responsable d'équipe de pôle emploi Rodez
- madame Marie-Hélène Combacau, responsable d'équipe de pôle emploi Rodez
- madame Ludivine Verrier, référente métiers de pôle emploi Rodez
- monsieur Marc Ginestet, responsable d'équipe de pôle emploi Rodez
- madame Catherine Cabrit, directrice de pôle emploi Graulhet
- monsieur Jérôme Vasseur, responsable d'équipe de pôle emploi Graulhet
- madame Elsa Calleja, responsable d'équipe de pôle emploi Graulhet

- monsieur Francis Auriol, référent métiers de pôle emploi Graulhet
- madame Anne Dherbecourt, directrice de pôle emploi Millau
- madame Marie-Joseph Cubaynes, responsable d'équipe de pôle emploi Millau
- madame Delphine Mialet, responsable d'équipe de pôle emploi Millau
- madame Hélène Nogueira, référente métiers de pôle emploi Millau
- madame Delphine Pujol, directrice adjointe de pôle emploi Albi
- monsieur François Rogister, directeur de pôle emploi Albi
- madame Laurence Farges, responsable d'équipe de pôle emploi Albi
- madame Stéphanie Guichard, responsable d'équipe de pôle emploi Albi
- monsieur Franck Héberlé, responsable d'équipe de pôle emploi Albi
- monsieur Benoît Manuel, responsable d'équipe de pôle emploi Albi
- madame Audrey Rollet, référente métiers de pôle emploi Albi
- monsieur Jorge Sousa, directeur de pôle emploi Aussillon-Mazamet
- monsieur Alexis Mouret, responsable d'équipe de pôle emploi Aussillon-Mazamet
- madame Claire Desmoulins, responsable d'équipe de pôle emploi Aussillon-Mazamet
- madame Nathalie Deltrieu, référente métiers de pôle emploi Aussillon-Mazamet
- monsieur Alain Vanhaesebrouck, directeur de pôle emploi Carmaux
- monsieur Jean-Pierre Olle, responsable d'équipe de pôle emploi Carmaux
- madame Nathalie Laine, responsable d'équipe de pôle emploi Carmaux
- madame Cécile Etienne, référente métiers de pôle emploi Carmaux
- madame Marie-Paule Solofrizzo, directrice de pôle emploi Decazeville
- monsieur Dominique De Laet, responsable d'équipe de pôle emploi Decazeville
- monsieur Patrice Bras, référent métiers de pôle emploi Decazeville
- monsieur Stéphane Adalid, directeur de pôle emploi Gaillac
- madame Laurence Marro, responsable d'équipe de pôle emploi Gaillac
- madame Juliette Lamare, responsable d'équipe de pôle emploi Gaillac
- madame Nadège Nonorgues, responsable d'équipe de pôle emploi Gaillac
- madame Cécile Ramel, référente métiers de pôle emploi Gaillac
- madame Florence Viargues, directrice de pôle emploi Villefranche de Rouergue
- monsieur David Coulon, responsable d'équipe de pôle emploi Villefranche de Rouergue
- madame Sylvie Diane Gastellu, référente métiers de pôle emploi Villefranche de Rouergue

Direction territoriale Lot / Tarn et Garonne

- monsieur Brice Semis, directeur de pôle emploi Montauban Albasud
- monsieur Xavier Pocous, directeur adjoint de pôle emploi Montauban Albasud
- madame Sophie Molinié, responsable d'équipe de pôle emploi Montauban Albasud
- madame Céline Delorme, responsable d'équipe de pôle emploi Montauban Albasud
- madame Marina Recroix, directrice de pôle emploi Montauban Nord
- monsieur Eric Gil, directeur adjoint de pôle emploi Montauban Nord
- madame Anne Cavallini, responsable d'équipe de pôle emploi Montauban Nord
- madame Christelle Robert, responsable d'équipe de pôle emploi Montauban Nord
- madame Isabelle Rech, responsable d'équipe de pôle emploi Montauban Nord
- madame Natacha De La Ballina, référente métiers de pôle emploi Montauban Nord
- monsieur Régis Ollier, directeur de pôle emploi Cahors
- monsieur Jean-Yves Guiot, responsable d'équipe de pôle emploi Cahors
- madame Rachel Gil, responsable d'équipe de pôle emploi Cahors
- madame Christelle Alrivie, responsable d'équipe de pôle emploi Cahors
- monsieur Alain Calmon, référent métiers de pôle emploi Cahors
- madame Cécile Mermilliod, directrice de pôle emploi Castelsarrasin
- monsieur Jean-Philippe Vanhaecke, responsable d'équipe de pôle emploi Castelsarrasin
- monsieur David Couzinet, responsable d'équipe de pôle emploi Castelsarrasin
- madame Céline Sibue, responsable d'équipe de pôle emploi Castelsarrasin
- madame Mary Eve Budin, référente métiers de pôle emploi Castelsarrasin
- madame Germaine Claire, directrice de pôle emploi Figeac
- madame Marie-Claire Gutierrez, responsable d'équipe de pôle emploi Figeac
- monsieur Sébastien Dehesdin, responsable d'équipe de Pôle emploi Figeac

- madame Claudine Munoz, responsable d'équipe de pôle emploi Figeac
- madame Marie-Pierre Bousquet, référente métiers de pôle emploi Figeac
- madame Brigitte Compere Tichoux, directrice de pôle emploi Souillac
- madame Laurence Joubert, responsable d'équipe de pôle emploi Souillac
- madame Colette Ansel, responsable d'équipe de pôle emploi Souillac
- madame Adeline Tremouille, référente métiers de pôle emploi Souillac

Direction territoriale Gers / Hautes-Pyrénées

- madame Florence Fournié, directrice de pôle emploi Auch
- madame, Véronique Richard Nabais, responsable d'équipe de pôle emploi Auch
- monsieur David Gracia, responsable d'équipe de pôle emploi Auch
- monsieur Sébastien Pieters, responsable d'équipe de pôle emploi Auch
- monsieur Marc Gabarret, référent métiers de pôle emploi Auch
- monsieur Jean-Luc Bonnet, directeur de pôle emploi Condom
- monsieur Damien Lafont, responsable d'équipe de pôle emploi Condom
- madame Aïcha Boumaza, responsable d'équipe de pôle emploi Condom
- madame Brigitte Maury, référente métiers de pôle emploi Condom
- monsieur Jean-Rémy Berdeaux, directeur de pôle emploi Isle Jourdain
- monsieur Alexandre Laffont, responsable d'équipe de pôle emploi Isle Jourdain
- monsieur David Lopes, référent métiers de pôle emploi Isle Jourdain
- madame Sonia Puysegur, directrice de pôle emploi Lannemezan
- monsieur Stéphane Di Prata, responsable d'équipe de pôle emploi Lannemezan
- monsieur Jean-Christophe Gaillard, responsable d'équipe de pôle emploi Lannemezan
- madame Valérie Tourancheau, référente métiers de pôle emploi Lannemezan
- monsieur Philippe Martel, directeur de pôle emploi Lourdes
- monsieur Jean-Gabriel Mallart, responsable d'équipe de pôle emploi Lourdes
- madame Diana Pellefigues, responsable d'équipe de pôle emploi Lourdes
- madame Corinne Germon, responsable d'équipe de pôle emploi Lourdes
- monsieur Thibaut Charron, responsable d'équipe de pôle emploi Lourdes
- madame Béatrice Sartegou, responsable d'équipe de pôle emploi Lourdes
- madame Nathalie Chaim, référente métiers de pôle emploi Lourdes
- monsieur Stéphane Cros, directeur de pôle emploi Tarbes Arsenal
- madame Mayalen Peterson, directrice adjointe de pôle emploi Tarbes Arsenal
- madame Dominique Poujol, responsable d'équipe de pôle emploi Tarbes Arsenal
- madame Sabine Portefaix, responsable d'équipe de pôle emploi Tarbes Arsenal
- madame Emilie Vamour, responsable d'équipe de pôle emploi Tarbes Arsenal
- madame Véronique Menvielle, référente métiers de pôle emploi Tarbes Arsenal
- madame Corinne Guijarro, directrice de pôle emploi Tarbes Pyrénées
- madame Christelle Viard, responsable d'équipe de pôle emploi Tarbes Pyrénées
- madame Michelle Martel, responsable d'équipe de pôle emploi Tarbes Pyrénées
- madame Karine Dubie, responsable d'équipe de pôle emploi Tarbes Pyrénées
- monsieur Jean-Marc Redon, responsable d'équipe de pôle emploi Tarbes Pyrénées
- monsieur Patrice Blanc, responsable d'équipe de pôle emploi Tarbes Pyrénées
- madame Sandrine Deluit, référente métiers de pôle emploi Tarbes Pyrénées

Direction territoriale Haute-Garonne

- monsieur Jacques Vollmer, directeur de pôle emploi Toulouse Borderouge
- madame Marie-Laure Terrade, directrice adjointe de pôle emploi Toulouse Borderouge
- monsieur Luc André Penniello, directeur adjoint de pôle emploi Toulouse Borderouge
- madame Sandrine Stramare, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Borderouge
- monsieur Abdallah Benzaoui, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Borderouge
- madame Laure Cantan, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Borderouge
- madame Christine Page, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Borderouge
- madame Agnès Llado, référente métiers de pôle emploi Toulouse Borderouge
- madame Anne Moyer, directrice de pôle emploi Toulouse Céprière

- monsieur Abdelaziz Saibi, directeur adjoint de pôle emploi Toulouse Cépière
- madame Karine Pauly, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Cépière
- madame Evelyne Thomas, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Cépière
- madame Nadine Agnès Lagravere, responsable d'équipe pôle emploi Toulouse Cépière
- monsieur Jordy Grammontin, référent métiers de pôle emploi Toulouse Cépière
- monsieur Hamid Lanani, directeur de pôle emploi Toulouse Jolimont
- madame Elisabeth Bouvarel, directrice adjointe de pôle emploi Toulouse Jolimont
- madame Anne Buscail, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Jolimont
- madame Christiane Durand, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Jolimont
- madame Christine Rodella, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Jolimont
- madame Valérie Villemur, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Jolimont
- madame Rosine Pietravalle référente métiers de pôle emploi Toulouse Jolimont
- madame Sylvie Denègre, directrice de pôle emploi Toulouse Occitane
- madame Christine Ordy-Lalanne, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Occitane
- monsieur Charles Antonio, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Occitane
- madame Amandine Rouby Valette, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Occitane
- madame Pascale Le Rouzic, référente métiers de pôle emploi Toulouse Occitane
- monsieur Jean-Paul Garcia, directeur de pôle emploi Toulouse Saint-Michel
- madame Nathalie Bianchini, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Saint-Michel
- madame Pascale Bonevie, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Saint-Michel
- madame Sandra Barone, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Saint-Michel
- madame Nathalie Cauchard, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Saint-Michel
- monsieur Nicolas Lebret, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Saint-Michel
- madame Agnès Desplanque, référente métiers de pôle emploi Toulouse Saint-Michel
- monsieur François Jurquet, directeur de pôle emploi Castelginest
- madame Céline Laborie-Fulchic, directrice adjointe de pôle emploi Castelginest
- madame Nathalie Denève, responsable d'équipe de pôle emploi Castelginest
- monsieur Sébastien Pipy, responsable d'équipe de pôle emploi Castelginest
- madame Marie-Ange Uebelhart, responsable d'équipe de pôle emploi Castelginest
- madame Martine Raynal, référente métiers de pôle emploi Castelginest
- madame Monique Rouby, directrice de pôle emploi Colomiers
- madame Marina Gérard, directrice adjointe de pôle emploi Colomiers
- madame Lucie Descazeaux, responsable d'équipe de pôle emploi Colomiers
- madame Brigitte Dubourg, responsable d'équipe de pôle emploi Colomiers
- madame Marie Simonetti, responsable d'équipe de pôle emploi Colomiers
- monsieur François Pires, responsable d'équipe de pôle emploi Colomiers
- madame Chantal Maisonnier, référente métiers de pôle emploi Colomiers
- monsieur Anouar Krouk, directeur de pôle emploi Muret
- monsieur Olivier Garrigou, directeur adjoint de pôle emploi Muret
- madame Françoise Guenot, responsable d'équipe de pôle emploi Muret
- madame Emmanuelle Médina-Foussadier, responsable d'équipe de pôle emploi Muret
- madame Karine Vidal, responsable d'équipe de pôle emploi Muret
- madame Raymonde Henry Atzori, référente métiers de pôle emploi Muret
- monsieur Jacques Cathala, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Audiovisuel Spectacle et International
- monsieur François Vergnes, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Audiovisuel Spectacle et International
- madame Hélène Troger, directrice de pôle emploi La Cartoucherie
- madame Marie-Josèphe Luczynski, directrice adjointe de pôle emploi La Cartoucherie
- madame Françoise Tribut, responsable d'équipe de pôle emploi La Cartoucherie
- madame Agnès Arnault, responsable d'équipe de pôle emploi La Cartoucherie
- madame Cécile Martin, responsable d'équipe de pôle emploi La Cartoucherie
- monsieur Vincent Tempère, responsable d'équipe de pôle emploi La Cartoucherie
- monsieur Jean Jacques Paone, référent métiers de pôle emploi La Cartoucherie
- monsieur Nicolas Chevalier, référent métiers de pôle emploi La Cartoucherie
- madame Caroline Pailhassard, directrice de pôle emploi Toulouse Bellefontaine
- madame Blandine Porte, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Bellefontaine
- madame Nathalie Soria, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Bellefontaine

- madame Sandrine Robert, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Bellefontaine
- monsieur Vincent Greffier, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Bellefontaine
- madame Isabelle Riera, référente métiers de pôle emploi Toulouse Bellefontaine
- madame Lyne Lehoux, directrice de pôle emploi Toulouse La Plaine
- madame Pascale Tardivon, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse La Plaine
- madame Sophie Castagne, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse La Plaine
- madame Fabienne Perrodin, référente métiers de pôle emploi Toulouse La Plaine
- madame Isabelle Salvador, directrice de pôle emploi Blagnac
- madame Aïcha Henni, responsable d'équipe de pôle emploi Blagnac
- madame Isabelle Germain, responsable d'équipe de pôle emploi Blagnac
- madame Nathalie Levigne, responsable d'équipe de pôle emploi Blagnac
- madame Christelle Fis, référente métiers de pôle emploi Blagnac
- monsieur Michel Mirouse, directeur de pôle emploi Labège
- madame Héléne Verhaege, directrice adjointe de pôle emploi Labège
- madame Martine Meiller, responsable d'équipe de pôle emploi Labège
- monsieur Jean-François Marolda, responsable d'équipe de pôle emploi Labège
- madame Céline Condoumy, responsable d'équipe de pôle emploi Labège
- madame Florence Rebillot, responsable d'équipe de pôle emploi Labège
- madame Anne Durou, responsable d'équipe de pôle emploi Labège
- monsieur Nouridine Aissani, référent métiers de pôle emploi Labège
- monsieur Philippe Souquet, directeur de pôle emploi Portet-sur-Garonne
- madame Valérie Kempa Greneux, responsable d'équipe de pôle emploi Portet-sur-Garonne
- madame Dorothée Hamelin, responsable d'équipe de pôle emploi Portet-sur-Garonne
- madame Emilie Xixonet, responsable d'équipe de pôle emploi Portet-sur-Garonne
- madame Nelly Lopez Vilagines, référente métiers de pôle emploi Portet-sur-Garonne
- madame Sandrine Fayet, directrice de pôle emploi Saint Gaudens
- madame Gaëlle Goriou, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Gaudens
- madame Pascale Aubac, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Gaudens
- monsieur Jamil Benlahassen, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Gaudens
- madame Anne Pellarrey, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Gaudens
- madame Dominique Politano, référente métiers de pôle emploi Saint-Gaudens
- monsieur Thierry Depeyre, directeur de pôle emploi Saint Jean
- monsieur André Franzen, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Jean
- madame Patricia Barlet, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Jean
- madame Sylvie Speed, responsable d'équipe au sien de pôle emploi Saint-Jean
- madame Nathalie Leduc, référente métiers de pôle emploi Saint-Jean
- monsieur Alexandre Clavel, directeur de pôle emploi Villefranche de Lauragais
- madame Karine Nicollin, responsable d'équipe de pôle emploi Villefranche de Lauragais
- madame Cécile Panizzutti, responsable d'équipe de pôle emploi Villefranche de Lauragais
- monsieur Laurent Gailhaguet, référent métiers de pôle emploi Villefranche de Lauragais

Direction production

- madame Carole Vivent, directrice de pôle emploi Liberté
- monsieur Hervé Dodier, responsable d'équipe de pôle emploi Liberté
- madame Béatrice Zéghadi, responsable d'équipe de pôle emploi Liberté
- madame Céliane Leverdier, responsable d'équipe de pôle emploi Liberté
- madame Pascale Bruno, référent métiers de pôle emploi Liberté
- monsieur François Jacquemier, directeur ad interim de pôle emploi Ovalie
- madame Yasmina Boucenna, responsable d'équipe contentieux de pôle emploi Ovalie
- monsieur François Berenguier, référent métiers de pôle emploi Ovalie
- monsieur Charles Pipitone, directeur de pôle emploi PrestaForm
- madame Patricia Andres, responsable d'équipe au sein de pôle emploi Prestaform
- madame Nathalie Girardeau, responsable d'équipe au sein de pôle emploi Prestaform
- monsieur Gilles Levy, directeur production
- monsieur Jean-François Vergnières, responsable service production centralisée
- monsieur Thierry Brousses, responsable service prestations et service recouvrement

- madame Martine Sarny, responsable d'équipe production centralisée
- madame Anne-Charlotte Naveau, responsable d'équipe production centralisée
- madame Marie Verdel, chargée de mission à la direction production
- madame Sandra Ribeiro, référente métiers direction production
- madame Christelle Torralba, référente métiers direction production
- madame Gaëlle Larroque, responsable d'équipe services à distance
- madame Laurence Mercier, responsable d'équipe services à distance

§ 2 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'article 5 § 1 à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Occitanie, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions :

- 1) prendre les décisions relatives au bénéfice des allocations, primes, aides et autres prestations versées par Pôle emploi, que ce soit pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, de l'Unédic, des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail y compris dans les cas visés par l'accord d'application n°12 au règlement de l'assurance chômage lorsque la convention conclue avec ces employeurs dispose que Pôle emploi statue sur ces cas ou de tout autre tiers et en demander le remboursement lorsqu'elles ont été en trop versées, à l'exception des décisions relatives au service des prestations pour lesquelles l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence nationale exclusive par décision du directeur général et des décisions relatives à ce service transférées à cet établissement par décision spécifique prise sur le fondement de la décision susvisée n° 2009/2743 du directeur général du 15 décembre 2009,
- 2) prendre les décisions et conclure les conventions mentionnées à l'article R. 5312-4 du code du travail,
- 3) prendre les décisions relatives à l'agrément des personnes en parcours d'insertion par l'activité économique (IAE) ainsi que les décisions de suspension, d'extension et de prolongation de cet agrément,
- 4) signer les bons d'aide à la mobilité, les bons SNCF ainsi que les bons de commande de prestations de service au bénéfice de demandeurs d'emploi,
- 5) dans les conditions et limites fixées par les textes applicables, prendre les décisions relatives à la conclusion, au suivi et à la rupture du contrat de transition professionnelle (CTP) et demander le remboursement des allocations y afférentes lorsqu'elles ont été indûment versées,
- 6) statuer sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent paragraphe.

§ 3 Délégation permanente de signature est également donnée à l'ensemble des conseillers au sein des agences à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Occitanie, aux fins d'exécution du service public de l'emploi, signer les bons SNCF non dérogoratoires au bénéfice des demandeurs d'emploi.

Article 2 – Ordre de service, acte, correspondance, congés, autorisations d'absence et plaintes

Délégation permanente de signature est également donnée aux personnes désignées à l'article 5 à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Occitanie, et dans la limite de leurs attributions :

- signer tout ordre de service, acte et correspondance nécessaire au fonctionnement général de l'agence, ainsi que les ordres de mission des personnels placés sous leur autorité et autorisations d'utiliser un véhicule, à l'exception des ordres de mission et autorisations d'utiliser un véhicule se rapportant à des déplacements hors de France métropolitaine,
- en matière de gestion des ressources humaines, signer les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des personnels placés sous leur autorité,
- porter plainte sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi, ou d'un tiers qu'elles représentent, pour tout fait ou acte intéressant l'agence.

Article 3 – Conventions locales de partenariat

Délégation permanente est également donnée aux personnes désignées à l'article 5 § 1 de la présente décision à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Occitanie, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, signer tout acte nécessaire à l'animation du service public local de l'emploi ainsi que :

- 1) signer les conventions conclues dans le cadre des accords cadres nationaux définissant des axes de coopération à la disposition du réseau avec une autonomie locale,
- 2) initier et signer les conventions locales de subvention ;
- 3) signer les autres accords dont la direction de l'agence a pris l'initiative.

Article 4 – Marchés d'achat de prestations spécifiques passés par les agences

Délégation permanente est également donnée aux personnes désignées à l'article 5 § 1 de la présente décision à l'effet de signer, dans la limite d'un montant de 25 000 euros HT, les marchés d'achat de prestations spécifiques aux demandeurs d'emploi.

Article 5 – Délégués permanents

§ 1 Bénéficiaire des délégations mentionnées à l'article 1 § 2 et aux articles 2, 3 et 4 à titre permanent :

Direction territoriale Aude / Ariège

- madame Anne Combes, directrice de pôle emploi Carcassonne
- madame Evelyne Roche, directrice de pôle emploi Limoux
- monsieur Hervé Lantelme, directeur de pôle emploi Castelnaudary
- monsieur Pierre Gouzy, directeur de pôle emploi Narbonne
- madame Patricia Dandeu, directrice de pôle emploi Lézignan
- monsieur Miguel Iglésias, directeur de pôle emploi Saint Girons
- monsieur Boris Fourcade, directeur de pôle emploi Foix
- madame Barbara Garnaud, directrice de pôle emploi Lavelanet
- madame Nathalie Cambarot, directrice de pôle emploi Pamiers

Direction territoriale Gard / Lozère

- madame Hélène Astruc, directrice de pôle emploi Alès Avène
- madame Marie-Claude Tuffery, directrice de pôle emploi Alès Gardon
- madame Evelyne Belot, directrice de pôle emploi Bagnols sur Cèze
- madame Catherine Roy, directrice de pôle emploi Beaucaire
- madame Florence Masse-Navette, directrice de pôle emploi Mende
- monsieur William Galtier, directeur de pôle emploi Nîmes 7 Collines
- madame Pascale Violet, directrice de pôle emploi Nîmes Saint Cézaire
- madame Rose-Marie Gallardo, directrice de pôle emploi Nîmes Courbessac
- monsieur Frédéric Besset, directeur de pôle emploi Vauvert
- madame Carine Valencia, directrice de pôle emploi Le Vigan
- madame Cathy Peene, directrice de pôle emploi Villeneuve les Avignon

Direction territoriale Hérault

- madame Sandrine Cavoleau, directrice de pôle emploi Agde
- monsieur Frédéric Ferré, directeur de pôle emploi Béziers Capiscol
- madame Anne-Marie Ferrandez, directrice de pôle emploi Béziers Courondelle
- madame Elisabeth Frindel, directrice de pôle emploi Clermont l'Hérault
- monsieur Didier Sultana, directeur de pôle emploi Lunel
- madame Eva Rimini, directrice de pôle emploi Montpellier Castelnau
- madame Joëlle Betz-Emonet, directrice de pôle emploi Montpellier Mas de Grille

- madame Dominique Basse, directrice de pôle emploi Montpellier Cévennes
- monsieur Gérald Testard, directeur de pôle emploi Montpellier Méditerranée
- madame Hélène Delmas, directrice de pôle emploi Pézenas
- madame Christine Lutigneaux, directrice de pôle emploi Sète

Direction territoriale Pyrénées-Orientales

- madame Mireille Hannet, directrice de pôle emploi Argelès
- monsieur Bertin Ngoma, directeur de pôle emploi Céret
- monsieur Abdel Akim Benrabia, directeur de pôle emploi Perpignan Saint-Assiscle
- monsieur Stéphane Baron, directeur de pôle emploi Perpignan Sant-Vicens
- madame Christine Davesne, directrice de pôle emploi Perpignan Polygone
- monsieur Stéphane Lavigne, directeur de pôle emploi Prades

Direction territoriale Tarn / Aveyron

- monsieur François Rogister, directeur de pôle emploi Albi
- madame Vanessa Serrato, directrice de pôle emploi Castres
- monsieur Jorge Sousa, directeur de pôle emploi Aussillon-Mazamet
- monsieur Alain Vanhaesebrouck, directeur de pôle emploi Carmaux
- madame Marie-Paule Solofrizzo, directrice de pôle emploi Decazeville
- monsieur Stéphane Adalid, directeur de pôle emploi Gaillac
- madame Catherine Cabrit, directrice de pôle emploi Graulhet
- madame Anne Dherbecourt, directrice de pôle emploi Millau
- monsieur Yannick Dijols, directeur de pôle emploi Rodez
- madame Florence Viargues, directrice de pôle emploi Villefranche de Rouergue

Direction territoriale Lot / Tarn et Garonne

- monsieur Régis Ollier, directeur de pôle emploi Cahors
- madame Cécile Mermilliod, directrice de pôle emploi Castelsarrasin
- madame Marina Recroix, directrice de pôle emploi Montauban Nord
- monsieur Brice Semis, directeur de pôle emploi Montauban Albasud
- madame Brigitte Compere Tichoux, directrice de pôle emploi Souillac
- madame Germaine Claire, directrice de pôle emploi Figeac

Direction territoriale Gers / Hautes-Pyrénées

- madame Florence Fournié, directrice de pôle emploi Auch
- monsieur Jean-Luc Bonnet, directeur de pôle emploi Condom
- monsieur Jean-Rémy Berdeaux, directeur de pôle emploi Isle Jourdain
- monsieur Philippe Martel, directeur de pôle emploi Lourdes
- monsieur Stéphane Cros, directeur de pôle emploi Tarbes Arsenal
- madame Corinne Guijarro, directrice de pôle emploi Tarbes Pyrénées
- madame Sonia Puysegur, directrice de pôle emploi Lannemezan

Direction territoriale Haute-Garonne

- madame Hélène Troger, directrice de pôle emploi La Cartoucherie
- madame Caroline Pailhassard, directrice de pôle emploi Toulouse Bellefontaine
- monsieur Jacques Vollmer, directeur de pôle emploi Toulouse Borderouge
- madame Anne Moyen, directrice de pôle emploi Toulouse Cépière
- monsieur Hamid Lanani, directeur de pôle emploi Toulouse Jolimont
- madame Lyne Lehoux, directrice de pôle emploi Toulouse La Plaine
- madame Sylvie Denègre, directrice de pôle emploi Toulouse Occitane
- monsieur Philippe Souquet, directeur de pôle emploi Portet-sur-Garonne

- monsieur Jean-Paul Garcia, directeur de pôle emploi Toulouse Saint-Michel
- madame Isabelle Salvador, directrice de pôle emploi Blagnac
- monsieur François Jurquet, directeur de pôle emploi Castelginest
- madame Monique Rouby, directrice de pôle emploi Colomiers
- monsieur Michel Mirouse, directeur de pôle emploi Labège
- monsieur Anouar Krouk, directeur de pôle emploi Muret
- madame Sandrine Fayet, directrice de pôle emploi Saint Gaudens
- monsieur Thierry Depeyre, directeur de pôle emploi Saint Jean
- monsieur Alexandre Clavel, directeur de pôle emploi Villefranche de Lauragais

Direction de la production

- monsieur Gilles Levy, directeur direction production
- monsieur Jean-François Vergnières, responsable service production centralisée
- madame Carole Vivent, directrice de pôle emploi Liberté
- monsieur Charles Pipitone, directeur de pôle emploi PrestaForm
- monsieur Thierry Brousses, responsable service prestations et service recouvrement

§ 2 Bénéficient également de la présente délégation à titre permanent, au titre de l'article 2 :

Direction territoriale Aude / Ariège

- madame Béatrice Alloul, directrice adjointe de pôle emploi Carcassonne
- madame Sandrine Le Goff, directrice adjointe de pôle emploi Carcassonne
- monsieur Pierre Marchand, responsable d'équipe de pôle emploi Carcassonne
- madame Christiane Rouge, responsable d'équipe de pôle emploi Carcassonne
- madame Anne-Lise Carre, responsable d'équipe de pôle emploi Carcassonne
- monsieur Pierre Berge, responsable d'équipe de pôle emploi Carcassonne
- monsieur Alain Sampietro, responsable d'équipe de pôle emploi Carcassonne
- madame Françoise Mailhebiau, responsable d'équipe de pôle emploi Carcassonne
- monsieur François Richard, responsable d'équipe de pôle emploi Carcassonne
- madame Fabienne Torresin, responsable d'équipe de pôle emploi Castelnaudary
- monsieur Pascal Leroy, responsable d'équipe de pôle emploi Castelnaudary
- madame Caroline Cathala, responsable d'équipe de pôle emploi Lézignan
- madame Linda Auteau, responsable d'équipe de pôle emploi Lézignan
- madame Christine Jontes, responsable d'équipe de pôle emploi Limoux
- madame Axelle Berger, responsable d'équipe de pôle emploi Limoux
- madame Claire Tassin, directrice adjointe de pôle emploi Narbonne
- madame Christel Arabeyre, responsable d'équipe de pôle emploi Narbonne
- madame Françoise Letitre, responsable d'équipe de pôle emploi Narbonne
- madame Laurie Padrines, responsable d'équipe de pôle emploi Narbonne
- monsieur Gaël Lalys, responsable d'équipe de pôle emploi Narbonne
- monsieur Farad Beldjoudi, responsable d'équipe de pôle emploi Narbonne
- monsieur Alexandre Rieux, responsable d'équipe ad interim de pôle emploi Pamiers
- madame Aurore Gandolfe, responsable d'équipe de pôle emploi Pamiers
- madame Marie-Hélène Gourdou, responsable d'équipe de pôle emploi Lavelanet
- monsieur Sébastien Gobert, responsable d'équipe de pôle emploi Foix
- madame Isabelle Rouzet, responsable d'équipe de pôle emploi Foix
- monsieur Gérald Leplay, responsable d'équipe de pôle emploi Saint Girons
- madame Cristelle Roux, responsable d'équipe de pôle emploi Saint Girons

Direction territoriale Gard / Lozère

- madame Fabienne Guy-Bauzon, directrice adjointe de pôle emploi Alès Avène
- madame Anne Gagliardo, responsable d'équipe de pôle emploi Alès Avène
- madame Emma Ribes, responsable d'équipe de pôle emploi Alès Avène
- madame Céline Lesne, responsable d'équipe de pôle emploi Alès Avène

- madame Christine Michaut, directrice adjointe de pôle emploi Alès Gardon
- madame Kathy Vinson, responsable d'équipe de pôle emploi Alès Gardon
- madame Delphine Mathieu, responsable d'équipe de pôle emploi Alès Gardon
- monsieur Philippe Bourdon, responsable d'équipe de pôle emploi Alès Gardon
- monsieur Cédric Herbé, directeur adjoint de pôle emploi Bagnols sur Cèze
- madame Frédérique Gervot, responsable d'équipe de pôle emploi Bagnols sur Cèze
- madame Nathalie Vallat, responsable d'équipe de pôle emploi Bagnols sur Cèze
- madame Patricia Dehan, responsable d'équipe de pôle emploi Bagnols sur Cèze
- monsieur Guervin L'Hermite, responsable d'équipe de pôle emploi Beaucaire
- madame Claire Montbrun-Mutschler, responsable d'équipe de pôle emploi Beaucaire
- madame Sylvie Filip, directrice adjointe de pôle emploi Mende
- monsieur Georges Merle, responsable d'équipe de pôle emploi Mende
- monsieur Yannick Soulier, responsable d'équipe de pôle emploi Mende
- monsieur Emmanuel Paris, directeur adjoint de pôle emploi Nîmes 7 Collines
- madame Béatrice Malakoff, responsable d'équipe de pôle emploi Nîmes 7 Collines
- madame Maryline Hofer, responsable d'équipe de pôle emploi Nîmes 7 Collines
- madame Lydie Hébert, responsable d'équipe de pôle emploi Nîmes 7 Collines
- madame Anne Claire Germain, responsable d'équipe de pôle emploi Nîmes 7 Collines
- monsieur Eric Michard, directeur adjoint de pôle emploi Nîmes Courbessac
- madame Pascale Peybernes, responsable d'équipe de pôle emploi Nîmes Courbessac
- madame Marie-Pierre Bonhomme, responsable d'équipe de pôle emploi Nîmes Courbessac
- madame Catherine Py, responsable d'équipe de pôle emploi Nîmes Courbessac
- madame Roselyne Calmettes, responsable d'équipe de pôle emploi Nîmes Courbessac
- madame Julie Durand, responsable d'équipe de pôle emploi Nîmes Courbessac
- monsieur Jérémie Cadiou, responsable d'équipe de pôle emploi Nîmes Courbessac
- madame Catherine Guillaume, directrice adjointe de pôle emploi Nîmes Saint Cézaire
- madame Valérie Reboul-Sabadel, responsable d'équipe de pôle emploi Nîmes Saint Cézaire
- madame Céline Jahier, responsable d'équipe de pôle emploi Nîmes Saint Cézaire
- madame Séverine Paris, responsable d'équipe de pôle emploi Nîmes Saint Cézaire
- madame Radia Barbach, responsable d'équipe de pôle emploi Nîmes Saint Cézaire
- madame Catherine Vaschalde, responsable d'équipe de pôle emploi Nîmes Saint Cézaire
- madame Jessica Gueydan, responsable d'équipe de pôle emploi Vauvert
- madame Virginie Quillard, responsable d'équipe de pôle emploi Vauvert
- madame Céline Bosatelli, responsable d'équipe de pôle emploi Vauvert
- monsieur Yannick Vaysettes, responsable d'équipe de pôle emploi Le Vigan
- madame Caroline Sarran, responsable d'équipe de pôle emploi Le Vigan
- madame Claire Mazellier, responsable d'équipe de pôle emploi Villeneuve-lès Avignon
- madame Carole Noto, responsable d'équipe de pôle emploi Villeneuve-lès-Avignon

Direction territoriale Hérault

- madame Céline Decanis, responsable d'équipe de pôle emploi Agde
- madame Angélique Daumergue, responsable d'équipe de pôle emploi Agde
- madame Frédérique Delbecq, responsable d'équipe de pôle emploi Agde
- madame Sandrine Sierecki, directrice adjointe de de pôle emploi Béziers Courondelle
- monsieur Christophe Saint-Martin, responsable d'équipe de pôle emploi Béziers Courondelle
- madame Marie Renaud, responsable d'équipe de pôle emploi Béziers Courondelle
- monsieur Olivier Paikert, responsable d'équipe de pôle emploi Béziers Courondelle
- madame Marie-Claude Mendez, responsable d'équipe de pôle emploi Béziers Courondelle
- monsieur Guillaume Ramin, responsable d'équipe de pôle emploi Béziers Courondelle
- madame Chloé Ferre Devillers, directrice adjointe de pôle emploi Béziers Capiscol
- monsieur Nicolas Pau, responsable d'équipe de pôle emploi Béziers Capiscol
- monsieur Jean-Jacques Rosado, responsable d'équipe de pôle emploi Béziers Capiscol
- madame Magali Dussel, responsable d'équipe de pôle emploi Béziers Capiscol
- madame Dorothée Roc, responsable d'équipe de pôle emploi Béziers Capiscol
- madame Josephine Legier, responsable d'équipe de pôle emploi Béziers Capiscol
- monsieur Marc Vigne, responsable d'équipe de pôle emploi Clermont l'Hérault

- madame Nathalie Bastoul, responsable d'équipe de pôle emploi Clermont l'Hérault
- monsieur Ludovic Leclerc, responsable d'équipe de pôle emploi Clermont l'Hérault
- monsieur Karim Taalat, responsable d'équipe de pôle emploi Clermont l'Hérault
- monsieur Stéphane Grillet, responsable d'équipe de pôle emploi Lunel
- madame Sophie Volle, responsable d'équipe de pôle emploi Lunel
- madame Sandrine Le Gall, responsable d'équipe de pôle emploi Lunel
- madame Fabienne Bouchet, directrice adjointe de pôle emploi Montpellier Castelnau
- madame Sandrine Perez-Vitou, directrice adjointe de pôle emploi Montpellier Castelnau
- madame Marie-Agnès Recordier, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Castelnau
- madame Isabelle Sommier, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Castelnau
- madame Céline Gardes, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Castelnau
- madame Marie Gianordoli, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Castelnau
- madame Géraldine Liconnet, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Castelnau
- monsieur David Richardson, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Castelnau
- madame Julie Baque, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Castelnau
- madame Catherine Chatti, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Castelnau
- madame Valérie Muess, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Castelnau
- monsieur Seddik Houari, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Castelnau
- madame Marie-Paule Rostan, directrice adjointe de pôle emploi Montpellier Cévennes
- monsieur Gaëtan Lermusieux, directeur adjoint de pôle emploi Montpellier Cévennes
- monsieur Franck Cardona, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Cévennes
- madame Anne Bournonville, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Cévennes
- madame Caroline Gomes, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Cévennes
- madame Brigitte Garcia, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Cévennes
- madame Marine Chaillot, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Cévennes
- monsieur Antony Cuzzit, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Cévennes
- madame Claudie Mercier, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Cévennes
- monsieur Eric Sanchez, directeur adjoint de pôle emploi Montpellier Méditerranée
- madame Delphine Lermusieux, directrice adjointe de pôle emploi Montpellier Méditerranée
- madame Pascale Baudry, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Méditerranée
- monsieur Xavier Consigny, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Méditerranée
- madame Sophie Robin, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Méditerranée
- madame Céline Orepuller, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Méditerranée
- madame Monique Pradel, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Méditerranée
- monsieur Julien Boissière, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Méditerranée
- madame Lydia Lescot, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Méditerranée
- monsieur Frédéric Douard, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Méditerranée
- madame Sophie Bernhart, directrice adjointe de pôle emploi Montpellier Mas de Grille
- madame Michèle Bouquet, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Mas de Grille
- madame Joëlle Benezech, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Mas de Grille
- madame Linda Pellet, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Mas de Grille
- madame Perrine Coury, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Mas de Grille
- madame Sandra Loizon, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Mas de Grille
- madame Marion Vieira Ricard, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Mas de Grille
- madame Catherine Marchese-Nofre, responsable d'équipe de pôle emploi Pézenas
- madame Corinne Vernet Fontaine, responsable d'équipe de pôle emploi Pézenas
- madame Nathalie Rousselle, responsable d'équipe de pôle emploi Sète
- madame Françoise Boj, directrice adjointe de pôle emploi Sète
- monsieur Cédric Rodriguez, responsable d'équipe de pôle emploi Sète
- monsieur Olivier Lefoyer, responsable d'équipe de pôle emploi Sète
- madame Sandrine Veyrinque, responsable d'équipe de pôle emploi Sète
- monsieur Cyril Paloc, responsable d'équipe de pôle emploi Sète

Direction territoriale Pyrénées-Orientales

- madame Isabelle Bérard, responsable d'équipe de pôle emploi Argelès
- monsieur Jean-François Delporte, responsable d'équipe de pôle emploi Argelès

- monsieur Sébastien Chabannes, responsable d'équipe de pôle emploi Céret
- madame Isabelle Delmas, responsable d'équipe de pôle emploi Céret
- monsieur Antoine Fonseca, directeur adjoint de pôle emploi Perpignan Saint-Assisclé
- monsieur Laurent Garcia, responsable d'équipe de pôle emploi Perpignan Saint-Assisclé
- madame Delphine Rouchy, responsable d'équipe de pôle emploi Perpignan Saint-Assisclé
- madame Marianne Leroy, responsable d'équipe de pôle emploi Perpignan Saint-Assisclé
- monsieur Patrice Houms, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Assisclé
- madame Stéphanie Michaux, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Assisclé
- madame Catherine Salies, directrice adjointe de pôle emploi Perpignan Sant-Vicens
- monsieur Jean-Noël Sans, directeur adjoint de pôle emploi Perpignan Sant-Vicens
- madame Virginie Bataille, responsable d'équipe de pôle emploi Perpignan Sant-Vicens
- monsieur Gaël Le Squer, responsable d'équipe de pôle emploi Perpignan Sant-Vicens
- madame Christine Rosell, responsable d'équipe de pôle emploi Perpignan Sant-Vicens
- madame Sophie Lopez, responsable d'équipe de pôle emploi Perpignan Sant-Vicens
- madame Aurélia Verrouil, responsable d'équipe de pôle emploi Perpignan Sant-Vicens
- monsieur Mickaël Bansept, responsable d'équipe de pôle emploi Perpignan Sant-Vicens
- madame Marie-Laure Dupuy, responsable d'équipe de pôle emploi Perpignan Sant-Vicens
- madame Martine Saout, responsable d'équipe de pôle emploi Perpignan Polygone
- madame Cathy Di Prata, responsable d'équipe de pôle emploi Perpignan Polygone
- madame Ange Assoumin, responsable d'équipe de pôle emploi Perpignan Polygone
- monsieur Jacy Kacha, responsable d'équipe de pôle emploi Perpignan Polygone
- monsieur Nicolas Pesquet, responsable d'équipe de pôle emploi Perpignan Polygone
- madame Carole Maillard, responsable d'équipe de pôle emploi Prades
- monsieur Christophe Massif, responsable d'équipe de pôle emploi Prades

Direction territoriale Tarn / Aveyron

- monsieur David Bernet, directeur adjoint de pôle emploi Castres
- monsieur Joël Guirao, responsable d'équipe de pôle emploi Castres
- madame Stéphanie Simon, responsable d'équipe de pôle emploi Castres
- monsieur Benjamin Dulon, responsable d'équipe de pôle emploi Castres
- madame Carole Galinier, directrice adjointe de pôle emploi Rodez
- monsieur Pierre Bonnefous, responsable d'équipe de pôle emploi Rodez
- madame Marie-Hélène Combacau, responsable d'équipe de pôle emploi Rodez
- monsieur Marc Ginestet, responsable d'équipe de pôle emploi Rodez
- monsieur David Coulon, responsable d'équipe de pôle emploi Villefranche de Rouergue
- monsieur Jérôme Vasseur, responsable d'équipe de pôle emploi Graulhet
- madame Elsa Calleja, responsable d'équipe de pôle emploi Graulhet
- madame Marie-Joseph Cubaynes, responsable d'équipe de pôle emploi Millau
- madame Delphine Mialet, responsable d'équipe de pôle emploi Millau
- madame Delphine Pujol, directrice adjointe de pôle emploi Albi
- madame Laurence Farges, responsable d'équipe de pôle emploi Albi
- madame Stéphanie Guichard, responsable d'équipe de pôle emploi Albi
- monsieur Franck Héberlé, responsable d'équipe de pôle emploi Albi
- monsieur Benoit Manuel, responsable d'équipe de pôle emploi Albi
- monsieur Alexis Mouret, responsable d'équipe de pôle emploi Aussillon-Mazamet
- madame Claire Desmoulins, responsable d'équipe de pôle emploi Aussillon-Mazamet
- monsieur Jean-Pierre Olle, responsable d'équipe de pôle emploi Carmaux
- madame Nathalie Laine, responsable d'équipe de pôle emploi Carmaux
- monsieur Dominique De Laet, responsable d'équipe de pôle emploi Decazeville
- madame Laurence Marro, responsable d'équipe de pôle emploi Gaillac
- madame Juliette Lamare, responsable d'équipe de pôle emploi Gaillac
- madame Nadège Nonorgues, responsable d'équipe de pôle emploi Gaillac

Direction territoriale Lot / Tarn et Garonne

- monsieur Xavier Pocous, directeur adjoint de pôle emploi Montauban Albasud

- madame Sophie Molinié, responsable d'équipe de pôle emploi Montauban Albasud
- madame Céline Delorme, responsable d'équipe de pôle emploi Montauban Albasud
- monsieur Eric Gil, directeur adjoint de pôle emploi Montauban Nord
- madame Anne Cavallini, responsable d'équipe de pôle emploi Montauban Nord
- madame Christelle Robert, responsable d'équipe de pôle emploi Montauban Nord
- madame Isabelle Rech, responsable d'équipe de pôle emploi Montauban Nord
- madame Laurence Joubert, responsable d'équipe de pôle emploi Souillac
- madame Colette Ansel, responsable d'équipe de pôle emploi Souillac
- monsieur Jean-Yves Guiot, responsable d'équipe de pôle emploi Cahors
- madame Rachel Gil, responsable d'équipe de pôle emploi Cahors
- madame Christelle Alrivie, responsable d'équipe de pôle emploi Cahors
- monsieur Jean-Philippe Vanhaecke, responsable d'équipe de pôle emploi Castelsarrasin
- monsieur David Couzinet, responsable d'équipe de pôle emploi Castelsarrasin
- madame Céline Sibue, responsable d'équipe de pôle emploi Castelsarrasin
- madame Marie-Claire Gutierrez, responsable d'équipe de pôle emploi Figeac
- monsieur Sébastien Dehesdin, responsable d'équipe de Pôle emploi Figeac
- madame Claudine Munoz, responsable d'équipe de pôle emploi Figeac

Direction territoriale Gers / Hautes-Pyrénées

- madame, Véronique Richard Nabais, responsable d'équipe de pôle emploi Auch
- monsieur David Gracia, responsable d'équipe de pôle emploi Auch
- monsieur Sébastien Pieters, responsable d'équipe de pôle emploi Auch
- monsieur Damien Lafont, responsable d'équipe de pôle emploi Condom
- madame Aïcha Boumaza, responsable d'équipe de pôle emploi Condom
- monsieur Alexandre Laffont, responsable d'équipe de pôle emploi Isle Jourdain
- monsieur Stéphane Di Prata, responsable d'équipe de pôle emploi Lannemezan
- monsieur Jean-Christophe Gaillard, responsable d'équipe de pôle emploi Lannemezan
- monsieur Jean-Gabriel Mallart, responsable d'équipe de pôle emploi Lourdes
- madame Diana Pellefigues, responsable d'équipe de pôle emploi Lourdes
- monsieur Thibaut Charron, responsable d'équipe de pôle emploi Lourdes
- madame Béatrice Sartegou, responsable d'équipe de pôle emploi Lourdes
- madame Mayalen Peterson, directrice adjointe de Tarbes Arsenal
- madame Dominique Poujol, responsable d'équipe de pôle emploi Tarbes Arsenal
- madame Sabine Portefaix, responsable d'équipe de pôle emploi Tarbes Arsenal
- madame Emilie Vamour, responsable d'équipe de pôle emploi Tarbes Arsenal
- madame Christelle Viard, responsable d'équipe de pôle emploi Tarbes Pyrénées
- madame Michelle Martel, responsable d'équipe de pôle emploi Tarbes Pyrénées
- madame Karine Dubie, responsable d'équipe de pôle emploi Tarbes Pyrénées
- monsieur Jean-Marc Redon, responsable d'équipe de pôle emploi Tarbes Pyrénées
- monsieur Patrice Blanc, responsable d'équipe de pôle emploi Tarbes Pyrénées

Direction territoriale Haute-Garonne

- madame Marie-Laure Terrade, directrice adjointe de pôle emploi Toulouse Borderouge
- monsieur Luc-André Penniello, directeur adjoint de pôle emploi Toulouse Borderouge
- madame Sandrine Stramare, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Borderouge
- monsieur Abdallah Benzaoui, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Borderouge
- madame Laure Cantan, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Borderouge
- madame Christine Page, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Borderouge
- monsieur Abdelaziz Saibi, directeur adjoint de pôle emploi Toulouse Cépière
- madame Karine Pauly, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Cépière
- madame Evelyne Thomas, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Cépière
- madame Nadine Agnès Lagraverre, responsable d'équipe pôle emploi Toulouse Cépière
- madame Elisabeth Bouvarel, directrice adjointe de pôle emploi Toulouse Jolimont
- madame Anne Buscail, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Jolimont
- madame Christiane Durand, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Jolimont

- madame Christine Rodella, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Jolimont
- madame Valérie Villemur, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Jolimont
- madame Christine Ordy-Lalanne, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Occitane
- madame Amandine Rouby Valette, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Occitane
- monsieur Charles Antonio, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Occitane
- madame Nathalie Bianchini, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Saint-Michel
- madame Pascale Bonevie, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Saint-Michel
- madame Sandra Barone, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Saint-Michel
- madame Nathalie Cauchard, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Saint-Michel
- monsieur Nicolas Lebret, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Saint-Michel
- madame Céline Laborie-Fulchic, directrice adjointe de pôle emploi Castelginest
- madame Nathalie Denève, responsable d'équipe de pôle emploi Castelginest
- monsieur Sébastien Pipy, responsable d'équipe de pôle emploi Castelginest
- madame Marie-Ange Uebelhart, responsable d'équipe de pôle emploi Castelginest
- madame Marina Gérard, directrice adjointe de pôle emploi Colomiers
- madame Lucie Descazeaux, responsable d'équipe de pôle emploi Colomiers
- madame Brigitte Dubourg, responsable d'équipe de pôle emploi Colomiers
- madame Marie Simonetti, responsable d'équipe de pôle emploi Colomiers
- monsieur François Pires, responsable d'équipe de pôle emploi Colomiers
- monsieur Olivier Garrigou, directeur adjoint de pôle emploi Muret
- madame Françoise Guenot, responsable d'équipe de pôle emploi Muret
- madame Emmanuelle Médina-Foussadier, responsable d'équipe de pôle emploi Muret
- madame Karine Vidal, responsable d'équipe de pôle emploi Muret
- monsieur Jacques Cathala, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Audiovisuel Spectacle et International
- monsieur François Vergnes, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Audiovisuel Spectacle et International
- madame Marie-Josèphe Luczynski, directrice adjointe de pôle emploi La Cartoucherie
- madame Cécile Martin, responsable d'équipe de pôle emploi La Cartoucherie
- monsieur Vincent Tempère, responsable d'équipe de pôle emploi La Cartoucherie
- madame Françoise Tribut, responsable d'équipe de pôle emploi La Cartoucherie
- madame Agnès Arnault, responsable d'équipe de pôle emploi La Cartoucherie
- madame Blandine Porte, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Bellefontaine
- madame Nathalie Soria, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Bellefontaine
- madame Sandrine Robert, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Bellefontaine
- monsieur Vincent Greffier, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Bellefontaine
- madame Pascale Tardivon, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse La Plaine
- madame Sophie Castagne, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse La Plaine
- madame Aïcha Henni, responsable d'équipe de pôle emploi Blagnac
- madame Isabelle Germain, responsable d'équipe de pôle emploi Blagnac
- madame Nathalie Levigne, responsable d'équipe de pôle emploi Blagnac
- madame Hélène Verhaege, directrice adjointe de pôle emploi Labège
- madame Martine Meiller, responsable d'équipe de pôle emploi Labège
- monsieur Jean-François Marolda, responsable d'équipe de pôle emploi Labège
- madame Céline Condoumy, responsable d'équipe de pôle emploi Labège
- madame Florence Rebillot, responsable d'équipe de pôle emploi Labège
- madame Anne Durou, responsable d'équipe de pôle emploi Labège
- madame Valérie Kempa Greneux, responsable d'équipe de pôle emploi Portet-sur-Garonne
- madame Dorothée Hamelin, responsable d'équipe de pôle emploi Portet-sur-Garonne
- madame Emilie Xixonet, responsable d'équipe de pôle emploi Portet-sur-Garonne
- madame Gaëlle Goriou, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Gaudens
- madame Pascale Aubac, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Gaudens
- monsieur Jamil Benlahassen, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Gaudens
- madame Anne Pellarrey, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Gaudens
- monsieur André Franzen, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Jean
- madame Patricia Barlet, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Jean
- madame Sylvie Speed, responsable d'équipe au sien de pôle emploi Saint-Jean
- madame Karine Nicollin, responsable d'équipe de pôle emploi Villefranche de Lauragais

- madame Cécile Panizzutti, responsable d'équipe de pôle emploi Villefranche de Lauragais

Article 6 – Déléataires temporaires

§ 1 En cas d'absence ou d'empêchement des personnes désignées à l'article 5 de la présente décision, bénéficient, à titre temporaire, des délégations mentionnées à l'article 1 § 2 :

Direction territoriale Aude / Ariège

- madame Béatrice Alloul, directrice adjointe de pôle emploi Carcassonne
- madame Sandrine Le Goff, directrice adjointe de pôle emploi Carcassonne
- monsieur Pierre Marchand, responsable d'équipe de pôle emploi Carcassonne
- monsieur Pierre Berge, responsable d'équipe de pôle emploi Carcassonne
- madame Anne-Lise Carre, responsable d'équipe de pôle emploi Carcassonne
- madame Christiane Rouge, responsable d'équipe de pôle emploi Carcassonne
- monsieur Alain Sampietro, responsable d'équipe de pôle emploi Carcassonne
- madame Françoise Mailhebiau, responsable d'équipe de pôle emploi Carcassonne
- monsieur François Richard, responsable d'équipe de pôle emploi Carcassonne
- madame Béatrice Martin, référent métiers de pôle emploi Carcassonne
- madame Yolande Zorzi, référente métiers de pôle emploi Carcassonne
- madame Claire Tassin, directrice adjointe de pôle emploi Narbonne
- madame Christel Arabeyre, responsable d'équipe de pôle emploi Narbonne
- monsieur Farad Beldjoudi, responsable d'équipe de pôle emploi Narbonne
- madame Françoise Letitre, responsable d'équipe de pôle emploi Narbonne
- monsieur Gaël Lalys, responsable d'équipe de pôle emploi Narbonne
- madame Laurie Padrines, responsable d'équipe de pôle emploi Narbonne
- madame Claudine Delsol, référente métiers de pôle emploi Narbonne
- monsieur Gilbert Rasse, référent métiers de pôle emploi Narbonne
- madame Fabienne Torresin, responsable d'équipe de pôle emploi Castelnaudary
- monsieur Pascal Leroy, responsable d'équipe de pôle emploi Castelnaudary
- madame Ingrid Blume, référente métiers de pôle emploi Castelnaudary
- madame Christine Jontes, responsable d'équipe de pôle emploi Limoux
- madame Axelle Berger, responsable d'équipe de pôle emploi Limoux
- madame Geneviève Boutière, référente métiers de pôle emploi Limoux
- madame Caroline Cathala, responsable d'équipe de pôle emploi Lézignan
- madame Linda Auteau, responsable d'équipe de pôle emploi Lézignan
- madame Virginie Piérard, référente métiers de pôle emploi Lézignan
- monsieur Sébastien Gobert, responsable d'équipe de pôle emploi Foix
- madame Isabelle Rouzet, responsable d'équipe de pôle emploi Foix
- madame Pascale Pont, référente métiers de pôle emploi Foix
- madame Marie-Hélène Gourdou, responsable d'équipe de pôle emploi Lavelanet
- madame Delphine Carrola, référente métiers de pôle emploi Lavelanet
- monsieur Alexandre Rieux, responsable d'équipe ad interim de pôle emploi Pamiers
- monsieur Philippe Teyssieux, référent métiers de pôle emploi Pamiers
- madame Aurore Gandolfe, responsable d'équipe de pôle emploi Pamiers
- monsieur Gérald Leplay, responsable d'équipe de pôle emploi Saint Girons
- madame Cristelle Roux, responsable d'équipe de pôle emploi Saint Girons
- madame Martine Combier, référente métiers de pôle emploi Saint Girons

Direction territoriale Gard / Lozère

- madame Christine Michaut, directrice adjointe de pôle emploi Alès Gardon
- monsieur Philippe Bourdon, responsable d'équipe de pôle emploi Alès Gardon
- madame Kathy Vinson, responsable d'équipe de pôle emploi Alès Gardon
- madame Delphine Mathieu, responsable d'équipe de pôle emploi Alès Gardon
- madame Sophie Caron, référente métiers de pôle emploi Alès Gardon
- madame Fabienne Guy-Bauzon, directrice adjointe de pôle emploi Alès Avène
- madame Emma Ribes, responsable d'équipe de pôle emploi Alès Avène

- madame Anne Gagliardo, responsable d'équipe de pôle emploi Alès Avène
- madame Céline Lesne, responsable d'équipe de pôle emploi Alès Avène
- madame Danielle lenny, référente métiers de pôle emploi Alès Avène
- monsieur Cédric Herbé, directeur adjoint de pôle emploi Bagnols sur Cèze
- madame Frédérique Gervot, responsable d'équipe de pôle emploi Bagnols sur Cèze
- madame Nathalie Vallat, responsable d'équipe de pôle emploi Bagnols sur Cèze
- madame Patricia Dehan, responsable d'équipe de pôle emploi Bagnols sur Cèze
- madame Nathalie Ferre, référente métiers de pôle emploi Bagnols sur Cèze
- monsieur Guervin L'Hermite, responsable d'équipe de pôle emploi Beaucaire
- madame Claire Montbrun-Mutschler, responsable d'équipe de pôle emploi Beaucaire
- madame Sandra Dauphin, référente métiers de pôle emploi Beaucaire
- madame Sylvie Filip, directrice adjointe de pôle emploi Mende
- monsieur Georges Merle, responsable d'équipe de pôle emploi Mende
- monsieur Yannick Soulier, responsable d'équipe de pôle emploi Mende
- madame Catherine Piolle, référente métiers de pôle emploi Mende
- monsieur Eric Michard, directeur adjoint de pôle emploi Nîmes Courbessac
- madame Pascale Peybernes, responsable d'équipe de pôle emploi Nîmes Courbessac
- madame Marie-Pierre Bonhomme, responsable d'équipe de pôle emploi Nîmes Courbessac
- madame Catherine Py, responsable d'équipe de pôle emploi Nîmes Courbessac
- madame Roselyne Calmettes, responsable d'équipe de pôle emploi Nîmes Courbessac
- madame Julie Durand, responsable d'équipe de pôle emploi Nîmes Courbessac
- monsieur Jérémie Cadiou, responsable d'équipe de pôle emploi Nîmes Courbessac
- madame Michèle Donelli, référente métiers de pôle emploi Nîmes Courbessac
- madame Virginie Soja, référente métiers de pôle emploi Nîmes Courbessac
- madame Valérie Reboul-Sabadel, responsable d'équipe de pôle emploi Nîmes Saint Cézaire
- madame Catherine Guillaume, directrice adjointe de pôle emploi Nîmes Saint Cézaire
- madame Céline Jahier, responsable d'équipe de pôle emploi Nîmes Saint Cézaire
- madame Séverine Paris, responsable d'équipe de pôle emploi Nîmes Saint Cézaire
- madame Radia Barbach, responsable d'équipe de pôle emploi Nîmes Saint Cézaire
- madame Catherine Vaschalde, responsable d'équipe de pôle emploi Nîmes Saint Cézaire
- madame Aurore Mardille-Vidal, référente métiers de pôle emploi Nîmes Saint Cézaire
- monsieur Emmanuel Paris, directeur adjoint de pôle emploi Nîmes 7 Collines
- madame Béatrice Malakoff, responsable d'équipe de pôle emploi Nîmes 7 Collines
- madame Maryline Hofer, responsable d'équipe de pôle emploi Nîmes 7 Collines
- madame Lydie Hébert, responsable d'équipe de pôle emploi Nîmes 7 Collines
- madame Anne Claire Germain, responsable d'équipe de pôle emploi Nîmes 7 Collines
- monsieur Thierry Calmon, référent métiers de pôle emploi Nîmes 7 Collines
- madame Jessica Gueydan, responsable d'équipe de pôle emploi Vauvert
- madame Virginie Quillard, responsable d'équipe de pôle emploi Vauvert
- madame Céline Bosatelli, responsable d'équipe de pôle emploi Vauvert
- monsieur Ghislain Fourcadier, référent métiers de pôle emploi Vauvert
- monsieur Yannick Vaysettes, responsable d'équipe de pôle emploi Le Vigan
- madame Caroline Sarran, responsable d'équipe de pôle emploi Le Vigan
- madame Hélène Graneris, référente métiers de pôle emploi Le Vigan
- monsieur Youssef El Ghouch, référent métiers de pôle emploi Le Vigan
- madame Claire Mazellier, responsable d'équipe de pôle emploi Villeneuve-lès-Avignon
- madame Carole Noto, responsable d'équipe de pôle emploi Villeneuve-lès-Avignon
- madame Karine Dumont, référente métiers de pôle emploi Villeneuve-lès-Avignon

Direction territoriale Hérault

- madame Céline Decanis, responsable d'équipe de pôle emploi Agde
- madame Angélique Daumergue, responsable d'équipe de pôle emploi Agde
- madame Frédérique Delbecq, responsable d'équipe de pôle emploi Agde
- madame Muriel Sireyjol, référente métiers de pôle emploi Agde
- madame Chloé Ferré-Devillers, directrice adjointe de pôle emploi Béziers Courondelle
- monsieur Christophe Saint-Martin, responsable d'équipe de pôle emploi Béziers Courondelle

- madame Marie Renaud, responsable d'équipe de pôle emploi Béziers Courondelle
- madame Marie-Claude Mendez, responsable d'équipe de pôle emploi Béziers Courondelle
- monsieur Olivier Paikert, responsable d'équipe de pôle emploi Béziers Courondelle
- monsieur Guillaume Ramin, responsable d'équipe de pôle emploi Béziers Courondelle
- madame Virginie Ourahli, référente métiers de pôle emploi Béziers Courondelle
- monsieur Paul Vallve, référent métiers de pôle emploi Béziers Courondelle
- madame Sandrine Sierecki, directrice adjointe de pôle emploi Béziers Capiscol
- monsieur Nicolas Pau, responsable d'équipe de pôle emploi Béziers Capiscol
- monsieur Jean-Jacques Rosado, responsable d'équipe de pôle emploi Béziers Capiscol
- madame Magali Dussel, responsable d'équipe de pôle emploi Béziers Capiscol
- madame Dorothée Roc, responsable d'équipe de pôle emploi Béziers Capiscol
- madame Joséphine Legier, responsable d'équipe de pôle emploi Béziers Capiscol
- madame Agnès Lacroux, référente métiers de pôle emploi Béziers Capiscol
- monsieur Alexandre Brechenmacher, référent métiers de pôle emploi Béziers Capiscol
- monsieur Marc Vigne, responsable d'équipe de pôle emploi Clermont l'Hérault
- madame Nathalie Bastoul, responsable d'équipe de pôle emploi Clermont l'Hérault
- monsieur Ludovic Leclerc, responsable d'équipe de pôle emploi Clermont l'Hérault
- monsieur Karim Taalat, responsable d'équipe de pôle emploi Clermont l'Hérault
- madame Jeannine Verdeil, référente métiers de pôle emploi Clermont l'Hérault
- madame Sylvie Alégret, référente métiers de pôle emploi Clermont l'Hérault
- monsieur Stéphane Grillet, responsable d'équipe de pôle emploi Lunel
- madame Sophie Volle, responsable d'équipe de pôle emploi Lunel
- madame Sandrine Le Gall, responsable d'équipe de pôle emploi Lunel
- madame Catherine Chaneaux, référente métiers de pôle emploi Lunel
- madame Sylvia Nastorg, référente métiers de pôle emploi Lunel
- madame Odile Schaller, référente métiers de pôle emploi Lunel
- madame Fabienne Bouchet, directrice adjointe de pôle emploi Montpellier Castelnau
- madame Sandrine Perez-Vitou, directrice adjointe de pôle emploi Montpellier Castelnau
- madame Marie-Agnès Recordier, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Castelnau
- madame Isabelle Sommier, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Castelnau
- madame Céline Gardes, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Castelnau
- madame Marie Gianordoli, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Castelnau
- madame Géraldine Liconnet, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Castelnau
- monsieur David Richardson, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Castelnau
- madame Julie Baque, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Castelnau
- madame Catherine Chatti, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Castelnau
- madame Valérie Muess, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Castelnau
- monsieur Seddik Houari, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Castelnau
- madame Françoise Argenson, référente métiers de pôle emploi Montpellier Castelnau
- madame Elisabeth Sentenac, référente métiers de pôle emploi Montpellier Castelnau
- monsieur Frédérick Clément, référent métiers de pôle emploi Montpellier Castelnau
- madame Marie-Paule Rostan, directrice adjointe de pôle emploi Montpellier Cévennes
- monsieur Gaëtan Lermusieux, directeur adjoint de pôle emploi Montpellier Cévennes
- monsieur Franck Cardona, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Cévennes
- madame Anne Bournonville, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Cévennes
- madame Caroline Gomes, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Cévennes
- madame Brigitte Garcia, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Cévennes
- madame Martine Bretl, référente métiers de pôle emploi Montpellier Cévennes
- madame Catherine Munteanu, référente métiers de pôle emploi Montpellier Cévennes
- madame Marine Chaillot, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Cévennes
- monsieur Antony Cuzzit, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Cévennes
- madame Claudie Mercier, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Cévennes
- madame Marie-Pierre De Vichet, référente métiers de pôle emploi Montpellier Cévennes
- monsieur Eric Sanchez, directeur adjoint de pôle emploi Montpellier Méditerranée
- madame Delphine Lermusieux, directrice adjointe de Pôle emploi Méditerranée
- madame Pascale Baudry, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Méditerranée
- monsieur Xavier Consigny, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Méditerranée
- madame Sophie Robin, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Méditerranée

- madame Céline Orepuller, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Méditerranée
- madame Monique Pradel, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Méditerranée
- monsieur Julien Boissière, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Méditerranée
- madame Lydia Lescot, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Méditerranée
- monsieur Frédéric Douard, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Méditerranée
- madame Frédérique Mauro, référente métiers de pôle emploi Montpellier Méditerranée
- madame Françoise Poulain, référente métiers de pôle emploi Montpellier Méditerranée
- madame Laurence Cordier, référente métiers de pôle emploi Montpellier Méditerranée
- madame Sophie Bernhart, directrice adjointe de pôle emploi Montpellier Mas de grille
- madame Michèle Bouquet, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Mas de grille
- madame Joëlle Benezech, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Mas de grille
- madame Linda Pellet, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Mas de grille
- madame Perrine Coury, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Mas de grille
- madame Sandra Loizon, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Mas de grille
- madame Dominique Lezaud, référente métiers de pôle emploi Montpellier Mas de grille
- madame Marion Vieira Ricard, responsable d'équipe de pôle emploi Mas de Grille
- madame Catherine Marchese-Nofre, responsable d'équipe de pôle emploi Pézenas
- madame Corinne Vernet Fontaine, responsable d'équipe de pôle emploi Pézenas
- madame Isabelle Blazy, référente métiers de pôle emploi Pézenas
- monsieur Sébastien Ganvey, référent métiers de pôle emploi Pézenas
- madame Françoise Boj, directrice adjointe de pôle emploi Sète
- madame Nathalie Rousselle, responsable d'équipe de pôle emploi Sète
- monsieur Cédric Rodriguez, responsable d'équipe de pôle emploi Sète
- monsieur Olivier Lefoyer, responsable d'équipe de pôle emploi Sète
- madame Sandrine Veyrinque, responsable d'équipe de pôle emploi Sète
- madame Fabienne Batinelli, référente métiers de pôle emploi Sète
- madame Catherine Bariolle, référente métiers de pôle emploi Sète
- monsieur Cyril Paloc, responsable d'équipe de pôle emploi Sète

Direction territoriale Pyrénées-Orientales

- madame Isabelle Bérard, responsable d'équipe de pôle emploi Argelès
- monsieur Jean-François Delporte, responsable d'équipe de pôle emploi Argelès
- madame Virginie Wieczorek, référente métiers de pôle emploi Argelès
- monsieur Sébastien Chabannes, responsable d'équipe de pôle emploi Céret
- madame Isabelle Delmas, responsable d'équipe de pôle emploi Céret
- madame Sylvie Alvarez, référente métiers de pôle emploi Céret
- monsieur Antoine Fonseca, directeur adjoint de pôle emploi Perpignan Saint-Assisclle
- monsieur Laurent Garcia, responsable d'équipe de pôle emploi Perpignan Saint-Assisclle
- madame Delphine Rouchy, responsable d'équipe de pôle emploi Perpignan Saint-Assisclle
- madame Marianne Leroy, responsable d'équipe de pôle emploi Perpignan Saint-Assisclle
- monsieur Patrice Houms, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Assisclle
- madame Ingrid Anfruns, référente métiers de pôle emploi Perpignan Saint-Assisclle
- madame Stéphanie Michaux, responsable d'équipe de pôle emploi Perpignan Saint-Assisclle
- madame Catherine Salies, directrice adjointe de pôle emploi Perpignan Sant-Vicens
- monsieur Jean-Noël Sans, directeur adjoint de pôle emploi Perpignan Sant-Vicens
- madame Viginie Bataille, responsable d'équipe de pôle emploi Perpignan Sant-Vicens
- monsieur Gaël Le Squer, responsable d'équipe de pôle emploi Perpignan Sant-Vicens
- madame Christine Rosell, responsable d'équipe de pôle emploi Perpignan Sant-Vicens
- madame Sophie Lopez, responsable d'équipe de pôle emploi Perpignan Sant-Vicens
- madame Aurélie Verrouil, responsable d'équipe de pôle emploi Perpignan Sant-Vicens
- monsieur Mickaël Bansept, responsable d'équipe de pôle emploi Perpignan Sant-Vicens
- madame Marie-Laure Dupuy, responsable d'équipe de pôle emploi Perpignan Sant-Vicens
- madame Stéphanie Vivenzi, référente métiers de pôle emploi Perpignan Sant-Vicens
- madame Elisabeth Parra, référente métiers de pôle emploi Perpignan Sant-Vicens
- madame Martine Saout, responsable d'équipe de pôle emploi Perpignan Polygone
- madame Cathy Di Prata, responsable d'équipe de pôle emploi Perpignan Polygone

- monsieur Jacy Kacha, responsable d'équipe de pôle emploi Perpignan Polygone
- madame Ange Assoumin, responsable d'équipe de pôle emploi Perpignan Polygone
- monsieur Nicolas Pesquet, responsable d'équipe de pôle emploi Perpignan Polygone
- madame Michelle Rivière, référente métiers de pôle emploi Perpignan Polygone
- monsieur David Condoret, référent métiers de pôle emploi Perpignan Polygone
- madame Caroline Durand Rous, référente métiers de pôle emploi Perpignan Polygone
- madame Carole Maillard, responsable d'équipe de pôle emploi Prades
- monsieur Christophe Massif, responsable d'équipe de pôle emploi Prades
- monsieur Tony Weis, référent métiers de pôle emploi Prades

Direction territoriale Tarn / Aveyron

- monsieur David Bernet, directeur adjoint de pôle emploi Castres
- monsieur Joël Guirao, responsable d'équipe de pôle emploi Castres
- madame Stéphanie Simon, responsable d'équipe de pôle emploi Castres
- monsieur Benjamin Dulon, responsable d'équipe de pôle emploi Castres
- madame Sandrine Scattolin, référente métiers de pôle emploi Castres
- madame Carole Galinier, directrice adjointe de pôle emploi Rodez
- monsieur Pierre Bonnefous, responsable d'équipe de pôle emploi Rodez
- madame Marie-Hélène Combacau, responsable d'équipe de pôle emploi Rodez
- monsieur Marc Ginestet, responsable d'équipe de pôle emploi Rodez
- monsieur Jérôme Vasseur, responsable d'équipe de pôle emploi Graulhet
- madame Elsa Calleja, responsable d'équipe de pôle emploi Graulhet
- monsieur Francis Auriol, référent métiers de pôle emploi Graulhet
- madame Marie-Joseph Cubaynes, responsable d'équipe de pôle emploi Millau
- madame Delphine Mialet, responsable d'équipe de pôle emploi Millau
- madame Hélène Nogueira, référente métiers de pôle emploi Millau
- madame Delphine Poujol, directrice adjointe de pôle emploi Albi
- madame Laurence Farges, responsable d'équipe de pôle emploi Albi
- madame Stéphanie Guichard, responsable d'équipe de pôle emploi Albi
- monsieur Franck Héberlé, responsable d'équipe de pôle emploi Albi
- monsieur Benoît Manuel, responsable d'équipe de pôle emploi Albi
- madame Audrey Rollet, référente métiers de pôle emploi Albi
- monsieur Alexis Mouret, responsable d'équipe de pôle emploi Aussillon Mazamet
- madame Claire Desmoulins, responsable d'équipe de pôle emploi Aussillon Mazamet
- madame Nathalie Deltrieu, référente métiers de pôle emploi Aussillon Mazamet
- monsieur Jean-Pierre Olle, responsable d'équipe de pôle emploi Carmaux
- madame Nathalie Laine, responsable d'équipe de pôle emploi Carmaux
- madame Cécile Etienne, référente métiers de pôle emploi Carmaux
- monsieur Dominique De Laet, responsable d'équipe de pôle emploi Decazeville
- monsieur Patrice Bras, référent métiers de pôle emploi Decazeville
- madame Laurence Marro, responsable d'équipe de pôle emploi Gaillac
- madame Juliette Lamare, responsable d'équipe de pôle emploi Gaillac
- madame Nadège Nonorgues, responsable d'équipe de pôle emploi Gaillac
- madame Cécile Ramel, référente métiers de pôle emploi Gaillac
- monsieur David Coulon, responsable d'équipe de pôle emploi Villefranche de Rouergue
- madame Sylvie Diane Gastellu, référente métiers de pôle emploi Villefranche de Rouergue

Direction territoriale Lot /Tarn et Garonne

- monsieur Xavier Pocous, directeur adjoint de pôle emploi Montauban Albasud
- madame Sophie Molinié, responsable d'équipe de pôle emploi Montauban Albasud
- madame Céline Delorme, responsable d'équipe de pôle emploi Montauban Albasud
- monsieur Eric Gil, directeur adjoint de pôle emploi Montauban Nord
- madame Anne Cavallini, responsable d'équipe de pôle emploi Montauban Nord
- madame Christelle Robert, responsable d'équipe de pôle emploi Montauban Nord
- madame Isabelle Rech, responsable d'équipe de pôle emploi Montauban Nord

- madame Natacha De La Ballina, référente métiers de pôle emploi Montauban Nord
- monsieur Jean-Yves Guiot, responsable d'équipe de pôle emploi Cahors
- madame Rachel Gil, responsable d'équipe de pôle emploi Cahors
- madame Christelle Alrivie, responsable d'équipe de pôle emploi Cahors
- monsieur Alain Calmon, référent métiers de pôle emploi Cahors
- monsieur Jean-Philippe Vanhaecke, responsable d'équipe de pôle emploi Castelsarrasin
- monsieur David Couzinet, responsable d'équipe de pôle emploi Castelsarrasin
- madame Céline Sibue, responsable d'équipe de pôle emploi Castelsarrasin
- madame Mary Eve Budin, référente métiers de pôle emploi Castelsarrasin
- madame Marie-Claire Gutierrez, responsable d'équipe de pôle emploi Figeac
- monsieur Sébastien Dehesdin, responsable d'équipe de pôle emploi Figeac
- madame Claudine Munoz, responsable d'équipe de pôle emploi Figeac
- madame Marie-Pierre Bousquet, référente métiers de pôle emploi Figeac
- madame Laurence Joubert, responsable d'équipe de pôle emploi Souillac
- madame Colette Ansel, responsable d'équipe de pôle emploi Souillac
- madame Adeline Tremouille, référente métiers de pôle emploi Souillac

Direction territoriale Gers / Hautes-Pyrénées

- madame Véronique Richard Nabais, responsable d'équipe de pôle emploi Auch
- monsieur David Gracia, responsable d'équipe de pôle emploi Auch
- monsieur Marc Gabarret, référent métiers de pôle emploi Auch
- monsieur Sébastien Pieters, responsable d'équipe de pôle emploi Auch
- monsieur Damien Lafont, responsable d'équipe de pôle emploi Condom
- madame Aïcha Boumaza, responsable d'équipe de pôle emploi Condom
- madame Brigitte Maury, référente métiers de pôle emploi Condom
- monsieur Alexandre Laffont, responsable d'équipe de pôle emploi Isle Jourdain
- monsieur David Lopes, référent métiers de pôle emploi Isle Jourdain
- monsieur Stéphane Di Prata, responsable d'équipe de pôle emploi Lannemezan
- monsieur Jean-Christophe Gaillard, responsable d'équipe de pôle emploi Lannemezan
- madame Valérie Tourancheau, référente métiers de pôle emploi Lannemezan
- monsieur Jean-Gabriel Mallart, responsable d'équipe de pôle emploi Lourdes
- madame Diana Pellefigues, responsable d'équipe de pôle emploi Lourdes
- madame Corinne Germon responsable d'équipe de pôle emploi Lourdes
- monsieur Thibaut Charron, responsable d'équipe de pôle emploi Lourdes
- madame Béatrice Sartegou, responsable d'équipe de pôle emploi Lourdes
- madame Nathalie Chaim, référente métiers de pôle emploi Lourdes
- madame Mayalen Peterson, directrice adjointe de pôle emploi Tarbes Arsenal
- madame Dominique Poujol, responsable d'équipe de pôle emploi Tarbes Arsenal
- madame Sabine Portefaix, responsable d'équipe de pôle emploi Tarbes Arsenal
- madame Emilie Vamour, responsable d'équipe de pôle emploi Tarbes Arsenal
- madame Véronique Menvielle, référente métiers de pôle emploi Tarbes Arsenal
- madame Christelle Viard, responsable d'équipe de pôle emploi Tarbes Pyrénées
- madame Michelle Martel, responsable d'équipe de pôle emploi Tarbes Pyrénées
- madame Karine Dubie, responsable d'équipe de pôle emploi Tarbes Pyrénées
- monsieur Jean-Marc Redon, responsable d'équipe de pôle emploi Tarbes Pyrénées
- monsieur Patrice Blanc, responsable d'équipe de pôle emploi Tarbes Pyrénées

Direction territoriale Haute-Garonne

- madame Marie-Laure Terrade, directrice adjointe de pôle emploi Toulouse Borderouge
- monsieur Luc-André Penniello, directeur adjoint de pôle emploi Toulouse Borderouge
- madame Sandrine Stramare, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Borderouge
- monsieur Abdallah Benzaoui, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Borderouge
- madame Laure Cantan, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Borderouge
- madame Christine Page, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Borderouge
- madame Agnès Llado, référente métiers de pôle emploi Toulouse Borderouge

- monsieur Abdelaziz Saibi, directeur adjoint de pôle emploi Toulouse Cépière
- madame Karine Pauly, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Cépière
- madame Evelyne Thomas, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Cépière
- madame Nadine Agnès Lagravere, responsable d'équipe pôle emploi Toulouse Cépière
- monsieur Jordy Grammontin, référent métiers de pôle emploi Toulouse Cépière
- madame Elisabeth Bouvarel, directrice adjointe de pôle emploi Toulouse Jolimont
- madame Anne Buscail, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Jolimont
- madame Christiane Durand, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Jolimont
- madame Christine Rodella, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Jolimont
- madame Valérie Villemur, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Jolimont
- madame Rosine Pietravalle référente métiers de pôle emploi Toulouse Jolimont
- madame Christine Ordy-Lalanne, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Occitane
- monsieur Charles Antonio, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Occitane
- madame Amandine Rouby Valette, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Occitane
- madame Pascale Le Rouzic, référente métiers de pôle emploi Toulouse Occitane
- madame Nathalie Bianchini, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Saint-Michel
- madame Pascale Bonevie, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Saint-Michel
- madame Sandra Barone, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Saint-Michel
- madame Nathalie Cauchard, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Saint-Michel
- monsieur Nicolas Lebret, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Saint-Michel
- madame Agnès Desplanque, référente métiers de pôle emploi Toulouse Saint-Michel
- madame Céline Laborie-Fulchic, directrice adjointe de pôle emploi Castelginest
- madame Nathalie Denève, responsable d'équipe de pôle emploi Castelginest
- monsieur Sébastien Pipy, responsable d'équipe de pôle emploi Castelginest
- madame Marie-Ange Uebelhart, responsable d'équipe de pôle emploi Castelginest
- madame Martine Raynal, référente métiers de pôle emploi Castelginest
- madame Marina Gérard, directrice adjointe de pôle emploi Colomiers
- madame Lucie Descazeaux, responsable d'équipe de pôle emploi Colomiers
- madame Brigitte Dubourg, responsable d'équipe de pôle emploi Colomiers
- madame Marie Simonetti, responsable d'équipe de pôle emploi Colomiers
- monsieur François Pires, responsable d'équipe de pôle emploi Colomiers
- madame Chantal Maisonnier, référente métiers de pôle emploi Colomiers
- monsieur Olivier Garrigou, directeur adjoint de pôle emploi Muret
- madame Françoise Guenot, responsable d'équipe de pôle emploi Muret
- madame Emmanuelle Médina-Foussadier, responsable d'équipe de pôle emploi Muret
- madame Karine Vidal, responsable d'équipe de pôle emploi Muret
- madame Raymonde Henry Atzori, référente métiers de pôle emploi Muret
- monsieur François Vergnes, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Audiovisuel Spectacle International
- monsieur Jacques Cathala, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Audiovisuel Spectacle International
- madame Marie-Josèphe Luczynski, directrice adjointe de pôle emploi La Cartoucherie
- madame Cécile Martin, responsable d'équipe de pôle emploi La Cartoucherie
- monsieur Vincent Tempère, responsable d'équipe de pôle emploi La Cartoucherie
- madame Françoise Tribut, responsable d'équipe de pôle emploi La Cartoucherie
- madame Agnès Arnault, responsable d'équipe de pôle emploi La Cartoucherie
- monsieur Nicolas Chevalier, référent métiers de pôle emploi La Cartoucherie
- monsieur Jean-Jacques Paone, référent métiers de pôle emploi La Cartoucherie
- madame Blandine Porte, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Bellefontaine
- madame Nathalie Soria, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Bellefontaine
- madame Sandrine Robert, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Bellefontaine
- monsieur Vincent Greffier, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Bellefontaine
- madame Isabelle Riera, référente métiers de pôle emploi Toulouse Bellefontaine
- madame Pascale Tardivon, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse La Plaine
- madame Sophie Castagne, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse La Plaine
- madame Fabienne Perrodin, référente métiers de pôle emploi Toulouse La Plaine
- madame Aïcha Henni, responsable d'équipe de pôle emploi Blagnac
- madame Isabelle Germain, responsable d'équipe de pôle emploi Blagnac

- madame Nathalie Levigne, responsable d'équipe de pôle emploi Blagnac
- madame Christelle Fis, référente métiers de pôle emploi Blagnac
- madame Hélène Verhaege, directrice adjointe de pôle emploi Labège
- madame Martine Meiller, responsable d'équipe de pôle emploi Labège
- monsieur Jean-François Marolda, responsable d'équipe de pôle emploi Labège
- madame Céline Condoumy, responsable d'équipe de pôle emploi Labège
- madame Florence Rebillot, responsable d'équipe de pôle emploi Labège
- madame Anne Durou, responsable d'équipe de pôle emploi Labège
- monsieur Nouridine Aissani, référent métiers de pôle emploi Labège
- madame Valérie Kempa Greneux, responsable d'équipe de pôle emploi Portet-sur-Garonne
- madame Dorothée Hamelin, responsable d'équipe de pôle emploi Portet-sur-Garonne
- madame Emilie Xixonet, responsable d'équipe de pôle emploi Portet-sur-Garonne
- madame Nelly Lopez Vilagines, référente métiers de pôle emploi Portet-sur-Garonne
- madame Gaëlle Goriou, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Gaudens
- madame Pascale Aubac, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Gaudens
- monsieur Jamil Benlahassen, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Gaudens
- madame Anne Pellarrey, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Gaudens
- madame Dominique Politano, référente métiers de pôle emploi Saint-Gaudens
- monsieur André Franzen, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Jean
- madame Patricia Barlet, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Jean
- madame Sylvie Speed, responsable d'équipe au sein de pôle emploi Saint-Jean
- madame Nathalie Leduc, référente métiers de pôle emploi Saint-Jean
- madame Karine Nicollin, responsable d'équipe de pôle emploi Villefranche de Lauragais
- madame Cécile Panizzutti, responsable d'équipe de pôle emploi Villefranche de Lauragais
- monsieur Laurent Gailhaguet, référent métiers de pôle emploi Villefranche de Lauragais

Direction de la production

- madame Patricia Andres, responsable d'équipe au sein de pôle emploi Prestaform
- madame Nathalie Girardeau, responsable d'équipe au sein de pôle emploi Prestaform

§ 2 Bénéficiaire également des délégations mentionnées aux articles 3 et 4 :

Direction territoriale Aude / Ariège

- madame Béatrice Alloul, directrice adjointe de pôle emploi Carcassonne
- madame Sandrine Le Goff, directrice adjointe de pôle emploi Carcassonne
- madame Claire Tassin, directrice adjointe de pôle emploi Narbonne

Direction territoriale Gard/Lozère

- madame Christine Michaut, directrice adjointe de pôle emploi Alès Gardon
- madame Fabienne Guy-Bauzon, directrice adjointe de pôle emploi Alès Avène
- monsieur Cédric Herbé, directeur adjoint de pôle emploi Bagnols sur Cèze
- monsieur Eric Michard, directeur adjoint de pôle emploi Nîmes Courbessac
- monsieur Emmanuel Paris, directeur adjoint de pôle emploi Nîmes 7 Collines
- madame Catherine Guillaume, directrice adjointe de pôle emploi Nîmes Saint Cézaire
- madame Sylvie Filip, directrice adjointe de pôle emploi Mende

Direction territoriale Hérault

- madame Chloé Ferré-Devillers, directrice adjointe de pôle emploi Béziers Courondelle
- madame Sandrine Sierecki, directrice adjointe de pôle emploi Béziers Capiscol
- madame Sandrine Perez-Vitou, directrice adjointe de pôle emploi Montpellier Castelnau
- madame Fabienne Bouchet, directrice adjointe de pôle emploi Montpellier Castelnau
- monsieur Eric Sanchez, directeur adjoint de pôle emploi Montpellier Méditerranée
- madame Delphine Lermusieux, directrice adjointe de pôle emploi Montpellier Méditerranée

- madame Sophie Bernhart, directrice adjointe de pôle emploi Montpellier Mas de grille
- madame Marie-Paule Rostan, directrice adjointe de pôle emploi Montpellier Cévennes
- monsieur Gaëtan Lermusieaux, directeur adjoint de pôle emploi Montpellier Cévennes
- madame Françoise Boj, directrice adjointe de pôle emploi Sète

Direction territoriale Pyrénées-Orientales

- monsieur Antoine Fonseca, directeur adjoint de pôle emploi Perpignan Saint-Assisclle
- madame Catherine Salies, directrice adjointe de pôle emploi Perpignan Sant-Vicens
- monsieur Jean-Noel Sans, directeur adjoint de pôle emploi Perpignan Sant-Vicens

Direction territoriale Tarn / Aveyron

- monsieur David Bernet, directeur adjoint de pôle emploi Castres
- madame Carole Galinier, directrice adjointe de pôle emploi Rodez
- madame Delphine Poujol, directrice adjointe de pôle emploi Albi

Direction territoriale Lot / Tarn et Garonne

- monsieur Xavier Pocous, directeur adjoint de pôle emploi Montauban Albasud
- monsieur Eric Gil, directeur adjoint de pôle emploi Montauban Nord

Direction Gers / Hautes-Pyrénées

- madame Mayalen Peterson, directrice adjointe de pôle emploi Tarbes Arsenal

Direction territoriale Haute-Garonne

- madame Marie-Laure Terrade, directrice adjointe de pôle emploi Toulouse Borderouge
- monsieur Luc-André Penniello, directeur adjoint de pôle emploi Toulouse Borderouge
- madame Elisabeth Bouvarel, directrice adjointe de pôle emploi Toulouse Jolimont
- madame Marie-Josèphe Luczynski, directrice adjointe de pôle emploi Toulouse La Cartoucherie
- monsieur Abdelaziz Saibi, directeur adjoint de pôle emploi Toulouse Cépière
- monsieur Olivier Garrigou, directeur adjoint de pôle emploi Muret
- madame Céline Laborie-Fulchic, directrice adjointe de pôle emploi Castelginest
- madame Marina Gérard, directrice adjointe de pôle emploi Colomiers
- madame Héléne Verhaege, directrice adjointe de pôle emploi Labège

Article 7 – Prestations en trop versées : délais de remboursement, remise et admission en non-valeur

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée à l'ensemble des personnels exerçant en agence, pour au nom du directeur régional de Pôle emploi Occitanie et dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels et par les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de remboursement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion ou de l'assurance chômage et, s'ils estiment qu'il y a lieu d'en accorder, en consentir dans la limite de 12 mois.

§ 2 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes visées à l'article 5 §1 et §2 au nom du directeur régional de Pôle emploi Occitanie et dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels et par les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de remboursement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du

travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion ou de l'assurance chômage et, s'ils estiment qu'il y a lieu d'en accorder, en consentir dans la limite de 24 mois.

§ 3 Remise de dette

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes visées à l'article 5 § 1 et à l'article 6 § 1 pour, au nom du directeur régional Pôle emploi Occitanie dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations indûment versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur ou égal à 650 euros.

§ 4 Admission en non-valeur

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes visées à l'article 5 § 1 et à l'article 6 § 1 pour, au nom du directeur régional Pôle emploi Occitanie dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs statuer sur les demandes d'admission en non valeur des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, irrécouvrables ou non recouvrées, lorsque le montant de ces prestations est inférieur ou égal à 650 euros

Les délégataires statuent sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent paragraphe.

Article 8 – Convention de reclassement personnalisé (CRP) / Contrat de sécurisation professionnelle (CSP) / Contrat de transition professionnelle (CTP)

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à article 5 § 1 à l'effet :

- de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Occitanie les courriers de manquement des bénéficiaires de la CRP, du CTP et du CSP,
- de statuer sur les recours gracieux formés contre les présentes décisions.

§ 2 En cas d'absence ou d'empêchement des personnes désignées au § 1 du présent article, bénéficient de la délégation à titre temporaire les personnes désignées à l'article 6 § 1.

Article 9 – Abrogation

La décision Oc n° 2019-01 DS Agences du 17 janvier 2019 est abrogée.

Article 10 – Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Balma, le 4 février 2019.

Serge Lemaitre,
directeur régional
de Pôle emploi Occitanie

Décision Oc n° 2019-09 DS IPR du 4 février 2019

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Occitanie à certains de ses collaborateurs pour statuer, dans certaines conditions et limites, dans les cas visés par l'accord d'application n° 12 du règlement de l'assurance chômage et sur l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage et cotisations Ags irrécouvrables

Le directeur régional de Pôle emploi Occitanie,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-6, L. 5312-10, L. 5422-20, R. 5312-19, R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu le code de commerce, notamment les articles L. 626-6 et D.626-9 à D.626-15, et les décrets n° 2007-153 du 5 février 2007 et n° 2007-686 du 4 mai 2007,

Vu la convention du 27 juin 2011 relative à la mise en œuvre du CSP et ses avenants, et la convention du 19 juillet 2011 relative au CSP et ses avenants,

Vu, ensemble, la convention du 14 avril 2017 relative à l'indemnisation du chômage, le règlement qui y est annexé et les textes pris pour leur application, en particulier l'accord d'application n°12,

Vu la délibération du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-33 du 3 juin 2009 portant acceptation de la décision du bureau de l'Unédic du 22 avril 2009 relative à l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables,

Vu les délibérations du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-49 du 10 juillet 2009 et n° 2014-49 du 26 novembre 2014 portant respectivement acceptation des décisions du bureau et du conseil d'administration de l'Unédic des 26 juin 2009 et 24 octobre 2014,

Vu, ensemble, la décision du directeur général de Pôle emploi n° 2018-75 du 26 juin 2018 relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive et les décisions par lesquelles le directeur général a transféré à cet établissement des missions complémentaires précédemment exercées par la direction de Pôle emploi Occitanie,

Décide :

Article 1 – Décisions relatives au versement des allocations d'assurance chômage

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Occitanie et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord n° 12 pris pour l'application du règlement de l'assurance chômage, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction des demandes :

- 1) admettre un demandeur d'emploi au bénéfice des allocations en cas de départ volontaire d'un emploi précédemment occupé,
- 2) prendre en compte, dans le salaire de référence servant à calculer le montant des allocations, des majorations de rémunérations autres que celles visées au § 1er et à l'alinéa 1er du § 2 de l'accord n° 6 pris pour l'application du règlement de l'assurance chômage,
- 3) accorder le bénéfice des allocations dans les quatre situations visées au § 3 de l'accord d'application n° 12,
- 4) accorder le maintien du versement des prestations au titre de l'article 9 § 3 du règlement de l'assurance chômage dans les deux cas visés au § 4 de l'accord d'application n° 12.

§ 2 Bénéficiaire de la délégation donnée au § 1er du présent article :

Direction territoriale Aude / Ariège

- madame Anne Combes, directrice de pôle emploi Carcassonne
- madame Sandrine Le Goff, directrice adjointe de pôle emploi Carcassonne
- madame Béatrice Alloul, directrice adjointe au sein de pôle emploi Carcassonne
- monsieur Hervé Lantelme, directeur au sein de l'agence de pôle emploi Castelnaudary
- monsieur Pierre Gouzy, directeur au sein de l'agence de pôle emploi Narbonne
- madame Claire Tassin, directrice adjointe au sein de l'agence de pôle emploi Narbonne
- madame Evelyne Roche, directrice au sein de pôle emploi Limoux
- madame Patricia Dandeu, directrice au sein de l'agence de pôle emploi Lézignan
- madame Barbara Garnaud, directrice de pôle emploi Lavelanet
- monsieur Miguel Iglésias, directeur de pôle emploi Saint Girons
- monsieur Boris Fourcade, directeur de pôle emploi Foix
- madame Nathalie Cambarot, directrice de pôle emploi Pamiers

Direction territoriale Gard / Lozère

- madame Marie-Claude Tuffery, directrice au sein de l'agence de pôle emploi Alès Gardon
- madame Christine Michaut, directrice adjointe de pôle emploi Alès Gardon
- madame Hélène Astruc, directrice de pôle emploi Alès Avène
- madame Fabienne Guy-Bauzon, directrice adjointe de pôle emploi Alès Avène
- madame Evelyne Belot, directrice de l'agence de pôle emploi Bagnols sur Cèze
- monsieur Cédric Herbé, directeur adjoint de pôle emploi Bagnols sur Cèze
- madame Catherine Roy, directrice de l'agence de pôle emploi Beaucaire
- madame Florence Masse-Navette, directrice de l'agence de pôle emploi Mende
- madame Sylvie Filip, directrice adjointe de l'agence de pôle emploi Mende
- madame Rose-Marie Gallardo, directrice de l'agence de pôle emploi Nîmes Courbessac
- madame Pascale Violet, directrice de pôle emploi Nîmes Saint Cézaire
- madame Catherine Guillaume, directrice adjointe de pôle emploi Nîmes Saint Cézaire
- monsieur William Galtier, directeur de l'agence de pôle emploi Nîmes 7 collines
- monsieur Emmanuel Paris, directeur adjoint de l'agence de pôle emploi Nîmes 7 collines
- monsieur Eric Michard, directeur adjoint de pôle emploi Nîmes Courbessac
- monsieur Frédéric Besset, directeur de l'agence de pôle emploi Vauvert
- madame Carine Valencia, directrice de l'agence de pôle emploi Le Vigan
- madame Cathy Peene, directrice de pôle emploi Villeneuve-lès-Avignon

Direction territoriale Hérault

- madame Sandrine Cavoleau, directrice de l'agence de pôle emploi Agde
- monsieur Frédéric Ferré, directeur de l'agence de pôle emploi Béziers Capiscol
- madame Sandrine Sierecki, directrice adjointe de pôle emploi Béziers Capiscol
- madame Anne-Marie Ferrandez, directrice de l'agence de pôle emploi Béziers Courondelle
- madame Chloé Ferré-Devillers, directrice adjointe de pôle emploi Béziers Courondelle
- madame Elisabeth Frindel, directrice de pôle emploi Clermont l'Hérault
- monsieur Didier Sultana, directeur de l'agence de pôle emploi Lunel
- madame Eva Rimini, directrice de l'agence de pôle emploi Montpellier Castelnaud
- madame Fabienne Bouchet, directrice adjointe de pôle emploi Montpellier Castelnaud
- madame Sandrine Perez-Vitou, directrice adjointe de pôle emploi Montpellier Castelnaud
- madame Joëlle Betz-Emonet, directrice de l'agence de pôle emploi Montpellier Mas de Grille
- madame Dominique Basse, directrice de l'agence de pôle emploi Montpellier Cévennes
- madame Marie-Paule Rostan, directrice adjointe de pôle emploi Montpellier Cévennes
- monsieur Gaëtan Lermusieaux, directeur adjoint de pôle emploi Montpellier Cévennes
- monsieur Eric Sanchez, directeur adjoint de pôle emploi Montpellier Méditerranée
- madame Delphine Lermusieaux, directrice adjointe de pôle emploi Montpellier Méditerranée
- madame Sophie Bernhart, directrice adjointe de pôle emploi Montpellier Mas de grille
- madame Hélène Delmas, directrice de l'agence de pôle emploi Pézenas
- madame Christine Lutigneaux, directrice de l'agence de pôle emploi Sète
- madame Françoise Boj, directrice adjointe de l'agence pôle emploi Sète

Direction territoriale Pyrénées-Orientales

- monsieur Bertin Ngoma, directeur de pôle emploi Céret
- madame Mireille Hannet, directrice de l'agence de pôle emploi Argelès
- monsieur Antoine Fonseca, directeur adjoint de pôle emploi Perpignan Saint-Assiscle
- monsieur Abdel Akim Benrabia, directeur de l'agence de pôle emploi Perpignan Saint-Assiscle
- monsieur Stéphane Baron, directeur de l'agence de pôle emploi Perpignan Sant-Vicens
- madame Catherine Salies, directrice adjointe de pôle emploi Perpignan Sant-Vicens
- monsieur Jean-Noël Sans, directeur adjoint de pôle emploi Perpignan Sant-Vicens
- madame Christine Davesne, directrice de l'agence de pôle emploi Perpignan Polygone
- monsieur Stéphane Lavigne, directeur de pôle emploi Prades

Direction territoriale Tarn / Aveyron

- madame Vanessa Serrato, directrice de pôle emploi Castres
- monsieur David Bernet, directeur adjoint de pôle emploi Castres
- madame Anne Dherbecourt, directrice de pôle emploi Millau
- monsieur Alain Vanhaesebrouck, directeur de pôle emploi Carmaux
- monsieur François Rogister, directeur de pôle emploi Albi
- madame Delphine Pujol, directrice adjointe de pôle emploi Albi
- monsieur Jorge Sousa, directeur de pôle emploi Aussillon-Mazamet
- monsieur Yannick Dijols, directeur de pôle emploi Rodez
- madame Carole Galinier, directrice adjointe de pôle emploi Rodez
- madame Marie-Paule Solofrizzo, directrice de pôle emploi Decazeville
- monsieur Stéphane Adalid, directeur de pôle emploi Gaillac
- madame Florence Viargues, directrice de pôle emploi Villefranche de Rouergue
- madame Catherine Cabrit, directrice de pôle emploi Graulhet

Direction territoriale Lot / Tarn et Garonne

- monsieur Brice Semis, directeur de pôle emploi Montauban Albasud
- monsieur Xavier Pocous, directeur adjoint de pôle emploi Montauban Albasud
- monsieur Régis Ollier, directeur de pôle emploi Cahors
- madame Cécile Mermilliod, directrice de pôle emploi Castelsarrasin
- madame Marina Recroix, directrice de pôle emploi Montauban Nord
- monsieur Eric Gil, directeur adjoint de pôle emploi Montauban Nord
- madame Brigitte Compere Tichoux, directrice de pôle emploi Souillac
- madame Germaine Claire, directrice de pôle emploi Figeac

Direction territoriale Gers / Hautes-Pyrénées

- madame Florence Fournié, directrice de pôle emploi Auch
- monsieur Jean-Luc Bonnet, directeur de pôle emploi Condom
- monsieur Jean-Rémy Berdeaux, directeur de pôle emploi Isle Jourdain
- monsieur Philippe Martel, directeur de pôle emploi Lourdes
- madame Sonia Puysegur, directrice de l'agence de pôle emploi Lannemezan
- monsieur Stéphane Cros, directeur de pôle emploi Tarbes Arsenal
- madame Mayalen Peterson, directrice adjointe de pôle emploi Tarbes Arsenal
- madame Corinne Guijarro, directrice au sein de l'agence de pôle emploi Tarbes Pyrénées

Direction territoriale Haute-Garonne

- monsieur Jacques Vollmer, directeur de pôle emploi Toulouse Borderouge
- madame Marie-Laure Terrade, directrice adjointe de pôle emploi Toulouse Borderouge
- monsieur Luc-André Penniello, directeur adjoint de pôle emploi Toulouse Borderouge
- madame Anne Moyen, directrice de pôle emploi Toulouse Céprière

- monsieur Abdelaziz Saibi, directeur adjoint de pôle emploi Toulouse Cépière
- monsieur Hamid Lanani, directeur de pôle emploi Toulouse Jolimont
- madame Elisabeth Bouvarel, directrice adjointe de pôle emploi Toulouse Jolimont
- madame Sylvie Denègre, directrice de pôle emploi Toulouse Occitane
- monsieur Jean-Paul Garcia, directeur de pôle emploi Toulouse Saint Michel
- monsieur François Jurquet, directeur de pôle emploi Castelginest
- madame Céline Laborie-Fulchic, directrice adjointe de pôle emploi Castelginest
- madame Monique Rouby, directrice de pôle emploi Colomiers
- madame Marina Gérard, directrice adjointe de pôle emploi Colomiers
- monsieur Olivier Garrigou, directeur adjoint de pôle emploi Muret
- madame Caroline Pailhassard, directrice de pôle emploi Toulouse Bellefontaine
- madame Lyne Lehoux, directrice de pôle emploi Toulouse La Plaine
- madame Hélène Troger, directrice de pôle emploi La Cartoucherie
- madame Marie-Josèphe Luczynski, directrice adjointe de pôle emploi La Cartoucherie
- madame Isabelle Salvador, directrice de pôle emploi Blagnac
- monsieur Michel Mirouse, directeur de pôle emploi Labège
- madame Hélène Verhaege, directrice adjointe de pôle emploi Labège
- monsieur Anouar Krouk, directeur de pôle emploi Muret
- monsieur Philippe Souquet, directeur de pôle emploi Portet-sur-Garonne
- madame Sandrine Fayet, directrice de pôle emploi Saint Gaudens
- monsieur Thierry Depeyre, directeur de pôle emploi Saint Jean
- monsieur Alexandre Clavel, directeur de pôle emploi Villefranche de Lauragais

Direction production

- madame Carole Vivent, directrice de pôle emploi Liberté
- Monsieur Charles Pipitone, directeur de pôle emploi Prestaform
- monsieur François Jacquemier, directeur ad interim de pôle emploi Ovalie
- monsieur Jean-François Vergnières, responsable service production centralisée
- monsieur Thierry Brousses, responsable service prestations et service recouvrement

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficiant de la même délégation, à titre temporaire :

Direction territoriale Aude / Ariège

- monsieur Pierre Marchand, responsable d'équipe de pôle emploi Carcassonne
- monsieur Pierre Berge, responsable d'équipe de pôle emploi Carcassonne
- madame Anne-Lise Carre, responsable d'équipe de pôle emploi Carcassonne
- madame Christiane Rouge, responsable d'équipe de pôle emploi Carcassonne
- monsieur Alain Sampietro, responsable d'équipe de pôle emploi Carcassonne
- madame Françoise Mailhebiau, responsable d'équipe de pôle emploi Carcassonne
- monsieur François Richard, responsable d'équipe de pôle emploi Carcassonne
- madame Béatrice Martin, référente métiers de pôle emploi Carcassonne
- madame Yolande Zorzi, référente métiers de pôle emploi Carcassonne
- madame Christel Arabeyre, responsable d'équipe de pôle emploi Narbonne
- monsieur Farad Beldjoudi, responsable d'équipe de pôle emploi Narbonne
- monsieur Gaël Lalys, responsable d'équipe de pôle emploi Narbonne
- madame Françoise Letitre, responsable d'équipe de pôle emploi Narbonne
- madame Laurie Padrines, responsable d'équipe de pôle emploi Narbonne
- madame Claudine Delsol, référente métiers de pôle emploi Narbonne
- monsieur Gilbert Rasse, référent métiers de pôle emploi Narbonne
- madame Fabienne Torresin, responsable d'équipe de pôle emploi Castelnaudary
- monsieur Pascal Leroy, responsable d'équipe de pôle emploi Castelnaudary
- madame Ingrid Blume, référente métiers de pôle emploi Castelnaudary
- madame Christine Jontes, responsable d'équipe de pôle emploi Limoux
- madame Axelle Berger, responsable d'équipe de pôle emploi Limoux
- madame Geneviève Boutière, référente métiers de pôle emploi Limoux

- madame Linda Auteau, responsable d'équipe de pôle emploi Lézignan
- madame Caroline Cathala, responsable d'équipe de pôle emploi Lézignan
- madame Virginie Piérard, référente métiers de pôle emploi Lézignan
- monsieur Sébastien Gobert, responsable d'équipe de pôle emploi Foix
- madame Isabelle Rouzet, responsable d'équipe de pôle emploi Foix
- madame Pascale Pont, référente métiers de pôle emploi Foix
- madame Marie-Hélène Gourdou, responsable d'équipe de pôle emploi Lavelanet
- madame Delphine Carrola, référente métiers de pôle emploi Lavelanet
- monsieur Alexandre Rieux, responsable d'équipe ad interim de pôle emploi Pamiers
- madame Aurore Gandolfe, responsable d'équipe de pôle emploi Pamiers
- monsieur Philippe Teyssieux, référent métiers de pôle emploi Pamiers
- madame Martine Combié, référente métiers de pôle emploi Saint-Girons
- madame Aurore Gandolphe, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Girons
- monsieur Gérald Leplay, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Girons
- madame Cristelle Roux, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Girons

Direction territoriale Gard / Lozère

- monsieur Philippe Bourdon, responsable d'équipe de pôle emploi Alès Gardon
- madame Kathy Vinson, responsable d'équipe de pôle emploi Alès Gardon
- madame Delphine Mathieu, responsable d'équipe de pôle emploi Alès Gardon
- madame Sophie Caron, référente métiers de pôle emploi Alès Gardon
- madame Emma Ribes, responsable d'équipe de pôle emploi Alès Avène
- madame Anne Gagliardo, responsable d'équipe de pôle emploi Alès Avène
- madame Danielle Lenny, référente métiers de pôle emploi Alès Avène
- madame Céline Lesne, responsable d'équipe de pôle emploi Alès Avène
- madame Frédérique Gervot, responsable d'équipe de pôle emploi Bagnols sur Cèze
- madame Nathalie Vallat, responsable d'équipe de pôle emploi Bagnols sur Cèze
- madame Patricia Dehan, responsable d'équipe de pôle emploi Bagnols sur Cèze
- madame Nathalie Ferre, référente métiers de pôle emploi Bagnols sur Cèze
- monsieur Guervin L'Hermite, responsable d'équipe de pôle emploi Beaucaire
- madame Claire Montbrun-Mutschler, responsable d'équipe de pôle emploi Beaucaire
- madame Sandra Dauphin, référente métiers de pôle emploi Beaucaire
- monsieur Georges Merle, responsable d'équipe de pôle emploi Mende
- monsieur Yannick Soulier, responsable d'équipe de pôle emploi Mende
- madame Catherine Piolle, référente métiers de pôle emploi Mende
- madame Pascale Peybernes, responsable d'équipe de pôle emploi Nîmes Courbessac
- madame Marie-Pierre Bonhomme, responsable d'équipe de pôle emploi Nîmes Courbessac
- madame Catherine Py, responsable d'équipe de pôle emploi Nîmes Courbessac
- madame Roselyne Calmettes, responsable d'équipe de pôle emploi Nîmes Courbessac
- madame Julie Durand, responsable d'équipe de pôle emploi Nîmes Courbessac
- monsieur Jérémie Cadiou, responsable d'équipe de pôle emploi Nîmes Courbessac
- madame Michèle Donelli, référente métiers de pôle emploi Nîmes Courbessac
- madame Virginie Soja, référente métiers de pôle emploi Nîmes Courbessac
- madame Valérie Reboul-Sabadel, responsable d'équipe de pôle emploi Nîmes Saint Cézaire
- madame Céline Jahier, responsable d'équipe de pôle emploi Nîmes Saint Cézaire
- madame Séverine Paris, responsable d'équipe de pôle emploi Nîmes Saint Cézaire
- madame Radia Barbach, responsable d'équipe de pôle emploi Nîmes Saint Cézaire
- madame Catherine Vaschalde, responsable d'équipe de pôle emploi Nîmes Saint Cézaire
- madame Aurore Mardille-Vidal, référente métiers de pôle emploi Nîmes Saint Cézaire
- madame Lydie Hébert, responsable d'équipe de pôle emploi de Nîmes 7 Collines
- madame Béatrice Malakoff, responsable d'équipe de pôle emploi Nîmes 7 Collines
- madame Maryline Hofer, responsable d'équipe de pôle emploi Nîmes 7 Collines
- madame Anne Claire Germain, responsable d'équipe de pôle emploi Nîmes 7 Collines
- monsieur Thierry Calmon, référent métiers de pôle emploi Nîmes 7 Collines
- madame Jessica Gueydan, responsable d'équipe de pôle emploi Vauvert
- madame Virginie Quillard, responsable d'équipe de pôle emploi Vauvert

- madame Bosatelli Céline, responsable d'équipe de pôle emploi Vauvert
- monsieur Ghislain Fourcadier, référent métiers de pôle emploi Vauvert
- monsieur Yannick Vayssettes, responsable d'équipe de pôle emploi Le Vigan
- madame Caroline Sarran, responsable d'équipe de pôle emploi Le Vigan
- madame Hélène Graneris, référente métiers de pôle emploi Le Vigan
- monsieur Youssef El Ghouch, référent métiers de pôle emploi Le Vigan
- madame Claire Mazellier, responsable d'équipe de pôle emploi Villeneuve-lès-Avignon
- madame Carole Noto, responsable d'équipe de pôle emploi Villeneuve-lès-Avignon
- madame Karine Dumont, référente métiers de pôle emploi Villeneuve-lès-Avignon

Direction territoriale Hérault

- madame Céline Decanis, responsable d'équipe de pôle emploi Agde
- madame Angélique Daumergue, responsable d'équipe de pôle emploi Agde
- madame Frédérique Delbecq, responsable d'équipe de pôle emploi Agde
- madame Muriel Sireyjol, référente métiers de pôle emploi Agde
- monsieur Christophe Saint-Martin, responsable d'équipe de pôle emploi Béziers Courondelle
- madame Marie Renaud, responsable d'équipe de pôle emploi Béziers Courondelle
- madame Marie-Claude Mendez, responsable d'équipe de pôle emploi Béziers Courondelle
- monsieur Olivier Paikert, responsable d'équipe de pôle emploi Béziers Courondelle
- monsieur Guillaume Ramin, responsable d'équipe de pôle emploi Béziers Courondelle
- madame Virginie Ourahli, référente métiers de pôle emploi Béziers Courondelle
- monsieur Nicolas Pau, responsable d'équipe de pôle emploi Béziers Capiscol
- monsieur Jean-Jacques Rosado, responsable d'équipe de pôle emploi Béziers Capiscol
- madame Magali Dussel, responsable d'équipe de pôle emploi Béziers Capiscol
- madame Josephine Legier, responsable d'équipe de pôle emploi Béziers Capiscol
- madame Dorothee Roc, responsable d'équipe de pôle emploi Béziers Capiscol
- madame Agnès Lacroux, référente métiers de pôle emploi Béziers Capiscol
- monsieur Alexandre Brechenmacher, référent métiers de pôle emploi Béziers Capiscol
- monsieur Paul Vallve, référent métiers de pôle emploi Béziers Capiscol
- monsieur Marc Vigne, responsable d'équipe de pôle emploi Clermont l'Hérault
- madame Nathalie Bastoul, responsable d'équipe de pôle emploi Clermont l'Hérault
- monsieur Ludovic Leclerc, responsable d'équipe de pôle emploi Clermont l'Hérault
- monsieur Karim Taalat, responsable d'équipe de pôle emploi Clermont l'Hérault
- madame Jeannine Verdeil, référente métiers de pôle emploi Clermont l'Hérault
- madame Sylvie Alégret, référente métiers de pôle emploi Clermont l'Hérault
- monsieur Stéphane Grillet, responsable d'équipe de pôle emploi Lunel
- madame Sophie Volle, responsable d'équipe de pôle emploi Lunel
- madame Sandrine Le Gall, responsable d'équipe de pôle emploi Lunel
- madame Catherine Chaneaux, référente métiers de pôle emploi Lunel
- madame Sylvia Nastorg, référente métiers pôle emploi Lunel
- madame Odile Schaller, référente métiers pôle emploi Lunel
- madame Marie-Agnès Recordier, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Castelnau
- madame Isabelle Sommier, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Castelnau
- madame Céline Gardes, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Castelnau
- madame Marie Gianordoli, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Castelnau
- madame Géraldine Liconnet, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Castelnau
- monsieur David Richardson, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Castelnau
- madame Julie Baque, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Castelnau
- madame Catherine Chatti, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Castelnau
- madame Valérie Muess, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Castelnau
- monsieur Seddik Houari, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Castelnau
- madame Françoise Argenson, référente métiers de pôle emploi Montpellier Castelnau
- madame Elisabeth Sentenac, référente métiers de pôle emploi Montpellier Castelnau
- monsieur Frédérick Clément, référent métiers de pôle emploi Montpellier Castelnau
- monsieur Franck Cardona, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Cévennes
- madame Anne Bournonville, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Cévennes

- madame Caroline Gomes, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Cévennes
- madame Brigitte Garcia, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Cévennes
- madame Martine Bretl, référente métiers de pôle emploi Montpellier Cévennes
- madame Catherine Munteanu, référente métiers de pôle emploi Montpellier Cévennes
- madame Marine Chaillot, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Cévennes
- monsieur Antony Cuzzit, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Cévennes
- madame Claudie Mercier, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Cévennes
- madame Marie-Pierre De Vichet, référente métiers de pôle emploi Montpellier Cévennes
- madame Pascale Baudry, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Méditerranée
- monsieur Xavier Consigny, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Méditerranée
- madame Sophie Robin, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Méditerranée
- madame Céline Orepuller, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Méditerranée
- madame Monique Pradel, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Méditerranée
- monsieur Julien Boissière, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Méditerranée
- madame Lydia Lescot, responsable d'équipe pôle emploi Montpellier Méditerranée
- monsieur Frédéric Douard, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Méditerranée
- madame Frédérique Mauro, référente métiers de pôle emploi Montpellier Méditerranée
- madame Françoise Poulain, référente métiers de pôle emploi Montpellier Méditerranée
- madame Laurence Cordier, référente métiers pôle emploi Montpellier Méditerranée
- madame Michèle Bouquet, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Mas de grille
- madame Joëlle Benezech, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Mas de grille
- madame Linda Pellet, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Mas de grille
- madame Perrine Coury, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Mas de grille
- madame Sandra Loizon, responsable d'équipe de pôle emploi Montpellier Mas de grille
- madame Marion Vieira Ricard, responsable d'équipe de pôle emploi Mas de Grille
- madame Dominique Lezaud, référente métiers de pôle emploi Montpellier Mas de grille
- madame Catherine Marchese-Nofre, responsable d'équipe de pôle emploi Pézenas
- madame Corinne Vernet Fontaine, responsable d'équipe de pôle emploi Pézenas
- madame Isabelle Blazy, référente métiers de pôle emploi Pézenas
- monsieur Sébastien Ganvey, référent métiers de pôle emploi Pézenas
- madame Nathalie Rousselle, responsable d'équipe de pôle emploi Sète
- monsieur Cédric Rodriguez, responsable d'équipe de pôle emploi Sète
- monsieur Olivier Lefoyer, responsable d'équipe de pôle emploi Sète
- madame Sandrine Veyrinque, responsable d'équipe de pôle emploi Sète
- monsieur Cyril Paloc, responsable d'équipe de pôle emploi Sète
- madame Fabienne Batinelli, référente métiers de pôle emploi Sète
- madame Catherine Bariolle, référente métiers pôle emploi Sète

Direction territoriale Pyrénées-Orientales

- madame Isabelle Bérard, responsable d'équipe de pôle emploi Argelès
- monsieur Jean-François Delporte, responsable d'équipe de pôle emploi Argelès
- madame Virginie Wiczorek, référente métiers de pôle emploi Argelès
- monsieur Sébastien Chabannes, responsable d'équipe de pôle emploi Céret
- madame Isabelle Delmas, responsable d'équipe de pôle emploi Céret
- madame Sylvie Alvarez, référente métiers de pôle emploi Céret
- monsieur Laurent Garcia, responsable d'équipe de pôle emploi Perpignan Saint-Assisclle
- madame Delphine Rouchy, responsable d'équipe de pôle emploi Perpignan Saint-Assisclle
- madame Marianne Leroy, responsable d'équipe de pôle emploi Perpignan Saint-Assisclle
- monsieur Patrice Houms, responsable d'équipe de pôle emploi Perpignan Saint-Assisclle
- madame Ingrid Anfruns, référente métiers de pôle emploi Perpignan Saint-Assisclle
- madame Stéphanie Michaux, responsable d'équipe de pôle emploi Perpignan Saint-Assisclle
- madame Aurélie Verrouil, responsable d'équipe de pôle emploi Perpignan Sant-Vicens
- monsieur Mickaël Bansept, responsable d'équipe de pôle emploi Perpignan Sant-Vicens
- madame Viginie Bataille, responsable d'équipe de pôle emploi Perpignan Sant-Vicens
- monsieur Gaël Le Squer, responsable d'équipe de pôle emploi Perpignan Sant-Vicens
- madame Christine Rosell, responsable d'équipe de pôle emploi Perpignan Sant-Vicens

- madame Sophie Lopez, responsable d'équipe de pôle emploi Perpignan Sant-Vicens
- madame Marie-Laure Dupuy, responsable d'équipe de pôle emploi Perpignan Sant-Vicens
- madame Stéphanie Vivenzi, référente métiers de pôle emploi Perpignan Sant-Vicens
- madame Elisabeth Parra, référente métiers de pôle emploi Perpignan Sant-Vicens
- madame Martine Saout, responsable d'équipe de pôle emploi Perpignan Polygone
- madame Cathy Di Prata, responsable d'équipe de pôle emploi Perpignan Polygone
- monsieur Jacy Kacha, responsable d'équipe de pôle emploi Perpignan Polygone
- madame Ange Assoumin, responsable d'équipe de pôle emploi Perpignan Polygone
- monsieur Nicolas Pesquet, responsable d'équipe de pôle emploi Perpignan Polygone
- monsieur David Condoret, référent métiers de pôle emploi Perpignan Polygone
- madame Caroline Durand Rous, référente métiers de pôle emploi Perpignan Polygone
- madame Carole Maillard, responsable d'équipe de pôle emploi Prades
- monsieur Christophe Massif, responsable d'équipe de pôle emploi Prades
- monsieur Tony Weis, référent métiers de pôle emploi Prades

Direction territoriale Tarn / Aveyron

- madame Sandrine Scattolin, référente métiers de pôle emploi Castres
- monsieur Joël Guirao, responsable d'équipe de pôle emploi Castres
- madame Stéphanie Simon, responsable d'équipe de pôle emploi Castres
- monsieur Benjamin Dulon, responsable d'équipe de pôle emploi Castres
- monsieur Pierre Bonnefous, responsable d'équipe de pôle emploi Rodez
- madame Marie-Hélène Combacau, responsable d'équipe de pôle emploi Rodez
- monsieur Marc Ginestet, responsable d'équipe de pôle emploi Rodez
- madame Ludivine Verrier, référente métiers de pôle emploi Rodez
- monsieur Jérôme Vasseur, responsable d'équipe de pôle emploi Graulhet
- madame Elsa Calleja, responsable d'équipe de pôle emploi Graulhet
- monsieur Francis Auriol, référent métiers de pôle emploi Graulhet
- madame Anne Dherbecourt, directrice de pôle emploi Millau
- madame Marie-Joseph Cubaynes, responsable d'équipe de pôle emploi Millau
- madame Delphine Mialet, responsable d'équipe de pôle emploi Millau
- madame Héléne Nogueira, référente métiers de pôle emploi Millau
- madame Laurence Farges, responsable d'équipe de pôle emploi Albi
- madame Stéphanie Guichard, responsable d'équipe de pôle emploi Albi
- monsieur Franck Héberlé, responsable d'équipe de pôle emploi Albi
- monsieur Benoit Manuel, responsable d'équipe de pôle emploi Albi
- madame Audrey Rollet, référente métiers de pôle emploi Albi
- monsieur Alexis Mouret, responsable d'équipe de pôle emploi Aussillon Mazamet
- madame Claire Desmoulins, responsable d'équipe de pôle emploi Aussillon Mazamet
- madame Nathalie Deltrieu, référente métiers de pôle emploi Aussillon Mazamet
- monsieur Jean-Pierre Olle, responsable d'équipe de pôle emploi Carmaux
- madame Nathalie Laine, responsable d'équipe de pôle emploi Carmaux
- madame Cécile Etienne, référente métiers de pôle emploi Carmaux
- madame Laurence Marro, responsable d'équipe de pôle emploi Gaillac
- madame Juliette Lamare, responsable d'équipe de pôle emploi Gaillac
- madame Nadège Nonorgues, responsable d'équipe de pôle emploi Gaillac
- madame Cécile Ramel, référente métiers de pôle emploi Gaillac
- monsieur David Coulon, responsable d'équipe de pôle emploi Villefranche de Rouergue
- madame Sylvie Diane Gastellu, référente métiers de pôle emploi Villefranche de Rouergue
- monsieur Dominique De Laet, responsable d'équipe de pôle emploi Decazeville
- monsieur Patrice Bras, référent métiers de pôle emploi Decazeville

Direction territoriale Lot / Tarn et Garonne

- madame Sophie Molinié, responsable d'équipe de pôle emploi Montauban Albasud
- madame Céline Delorme, responsable d'équipe de pôle emploi Montauban Albasud
- madame Anne Cavallini, responsable d'équipe de pôle emploi Montauban Nord

- madame Christelle Robert, responsable d'équipe de pôle emploi Montauban Nord
- madame Isabelle Rech, responsable d'équipe de pôle emploi Montauban Nord
- madame Natacha De La Ballina, référente métiers de pôle emploi Montauban Nord
- monsieur Jean-Yves Guiot, responsable d'équipe de pôle emploi Cahors
- madame Rachel Gil, responsable d'équipe de pôle emploi Cahors
- madame Christelle Alrivie, responsable d'équipe de pôle emploi Cahors
- monsieur Alain Calmon, référent métiers de pôle emploi Cahors
- monsieur Jean-Philippe Vanhaecke, responsable d'équipe de pôle emploi Castelsarrasin
- monsieur David Couzinet, responsable d'équipe de pôle emploi Castelsarrasin
- madame Mary Eve Budin, référente métiers de pôle emploi Castelsarrasin
- madame Céline Sibue, responsable d'équipe de pôle emploi Castelsarrasin
- madame Marie-Claire Gutierrez, responsable d'équipe de pôle emploi Figeac
- monsieur Sébastien Dehesdin, responsable d'équipe de Pôle emploi Figeac
- madame Claudine Munoz, responsable d'équipe de Pôle emploi Figeac
- madame Marie-Pierre Bousquet, référente métiers de pôle emploi Figeac
- madame Laurence Joubert, responsable d'équipe de pôle emploi Souillac
- madame Colette Ansel, responsable d'équipe de pôle emploi Souillac
- madame Adeline Tremouille, référente métiers de pôle emploi Souillac

Direction territoriale Gers / Hautes-Pyrénées

- madame, Véronique Richard Nabais, responsable d'équipe de pôle emploi Auch
- monsieur David Gracia, responsable d'équipe de pôle emploi Auch
- monsieur Sébastien Pieters, responsable d'équipe de pôle emploi Auch
- monsieur Marc Gabaret, référent métiers de pôle emploi Auch
- monsieur Damien Lafont, responsable d'équipe de pôle emploi Condom
- madame Aïcha Boumaza, responsable d'équipe de pôle emploi Condom
- madame Brigitte Maury, référente métiers de pôle emploi Condom
- monsieur Alexandre Laffont, responsable d'équipe de pôle emploi Isle-Jourdain
- madame Valérie Greneux, référente métiers de pôle emploi Isle-Jourdain
- monsieur David Lopes, référent métiers de pôle emploi Isle-Jourdain
- monsieur Stéphane Di Prata, responsable d'équipe de pôle emploi Lannemezan
- monsieur Jean-Christophe Gaillard, responsable d'équipe de pôle emploi Lannemezan
- madame Valérie Tourancheau, référente métiers de pôle emploi Lannemezan
- monsieur Jean-Gabriel Mallart, responsable d'équipe de pôle emploi Lourdes
- madame Diana Pellefigues, responsable d'équipe de pôle emploi Lourdes
- madame Corinne Germon responsable d'équipe de pôle emploi Lourdes
- monsieur Thibaut Charron, responsable d'équipe de pôle emploi Lourdes
- madame Béatrice Sartegou responsable d'équipe de pôle emploi Lourdes
- monsieur Michel Gachassin, référent métiers de pôle emploi Lourdes
- madame Nathalie Chaim, référente métiers de pôle emploi Lourdes
- madame Dominique Pujol, responsable d'équipe de pôle emploi Tarbes Arsenal
- madame Sabine Portefaix, responsable d'équipe de pôle emploi Tarbes Arsenal
- madame Emilie Vamour, responsable d'équipe de pôle emploi Tarbes Arsenal
- madame Véronique Menvielle, référente métiers de pôle emploi Tarbes Arsenal
- madame Christelle Viard, responsable d'équipe de pôle emploi Tarbes Pyrénées
- madame Michelle Martel, responsable d'équipe de pôle emploi Tarbes Pyrénées
- madame Karine Dubie, responsable d'équipe de pôle emploi Tarbes Pyrénées
- monsieur Jean-Marc Redon, responsable d'équipe de pôle emploi Tarbes Pyrénées
- monsieur Patrice Blanc, responsable d'équipe de pôle emploi Tarbes Pyrénées
- madame Sandrine Deluit, référente métiers de pôle emploi Tarbes Pyrénées

Direction territoriale Haute-Garonne

- madame Sandrine Stramare, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Borderouge
- monsieur Abdallah Benzaoui, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Borderouge
- madame Laure Cantan, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Borderouge

- madame Christine Page, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Borderouge
- madame Agnès Llado, référente métiers de pôle emploi Toulouse Borderouge
- madame Karine Pauly, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Cépière
- madame Evelyne Thomas, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Cépière
- madame Nadine-Agnès Lagravere, responsable d'équipe pôle emploi Toulouse Cépière
- monsieur Jordy Grammontin, référent métiers de pôle emploi Toulouse Cépière
- madame Anne Buscail, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Jolimont
- madame Christiane Durand, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Jolimont
- madame Christine Rodella, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Jolimont
- madame Valérie Villemur, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Jolimont
- madame Rosine Pietravalle, référente métiers de pôle emploi Toulouse Jolimont
- madame Christine Ordy-Lalanne, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Occitane
- monsieur Charles Antonio, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Occitane
- madame Amandine Rouby Valette, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Occitane
- madame Pascale Le Rouzic, référente métiers de pôle emploi Toulouse Occitane
- madame Nathalie Bianchini, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Saint-Michel
- madame Pascale Bonevie, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Saint-Michel
- madame Sandra Barone, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Saint-Michel
- madame Nathalie Cauchard, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Saint-Michel
- monsieur Nicolas Lebret, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Saint-Michel
- madame Agnès Desplanque, référente métiers de pôle emploi Toulouse Saint-Michel
- madame Nathalie Denève, responsable d'équipe de pôle emploi Castelginest
- monsieur Sébastien Pipy, responsable d'équipe de pôle emploi Castelginest
- madame Marie-Ange Uebelhart, responsable d'équipe de pôle emploi Castelginest
- madame Martine Raynal, référente métiers de pôle emploi Castelginest
- madame Lucie Descazeaux, responsable d'équipe de pôle emploi Colomiers
- madame Brigitte Dubourg, responsable d'équipe de pôle emploi Colomiers
- madame Marie Simonetti, responsable d'équipe de pôle emploi Colomiers
- monsieur François Pires, responsable d'équipe de pôle emploi Colomiers
- madame Chantal Maisonnier, référente métiers de pôle emploi Colomiers
- madame Françoise Guenot, responsable d'équipe de pôle emploi Muret
- madame Sophie Lopez, responsable d'équipe de pôle emploi Muret
- madame Emmanuelle Médina-Foussadier, responsable d'équipe de pôle emploi Muret
- madame Karine Vidal, responsable d'équipe de pôle emploi Muret
- madame Raymonde Henry Atzori, référente métiers de pôle emploi Muret
- monsieur Jacques Cathala, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Audiovisuel Spectacle International
- monsieur François Vergnes, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Audiovisuel Spectacle International
- madame Cécile Martin, responsable d'équipe de pôle emploi La Cartoucherie
- monsieur Vincent Tempère, responsable d'équipe de pôle emploi La Cartoucherie
- madame Françoise Tribut, responsable d'équipe de pôle emploi La Cartoucherie
- madame Agnès Arnault, responsable d'équipe de pôle emploi La Cartoucherie
- monsieur Nicolas Chevalier, référent métiers de pôle emploi La Cartoucherie
- monsieur Jean Jacques Paone, référent métiers de pôle emploi La Cartoucherie
- madame Blandine Porte, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Bellefontaine
- madame Nathalie Soria, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Bellefontaine
- madame Sandrine Robert, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Bellefontaine
- monsieur Vincent Greffier, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse Bellefontaine
- madame Isabelle Riera, référente métiers de pôle emploi Toulouse Bellefontaine
- madame Pascale Tardivon, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse La Plaine
- madame Sophie Castagne, responsable d'équipe de pôle emploi Toulouse La Plaine
- madame Fabienne Perrodin, référente métiers de pôle emploi Toulouse La Plaine
- madame Aïcha Henni, responsable d'équipe de pôle emploi Blagnac
- madame Isabelle Germain, responsable d'équipe de pôle emploi Blagnac
- madame Nathalie Levigne, responsable d'équipe de pôle emploi Blagnac
- madame Christelle Fis, référente métiers de pôle emploi Blagnac
- madame Martine Meiller, responsable d'équipe de pôle emploi Labège

- monsieur Jean-François Marolda, responsable d'équipe de pôle emploi Labège
- madame Céline Condoumy, responsable d'équipe de pôle emploi Labège
- madame Florence Rebillot, responsable d'équipe de pôle emploi Labège
- madame Anne Durou, responsable d'équipe de pôle emploi Labège
- monsieur Nouridine Aissani, référent métiers de pôle emploi Labège
- madame Dorothee Hamelin responsable d'équipe de pôle emploi Portet-sur-Garonne
- madame Valérie Kempa Greneux responsable d'équipe de pôle emploi Portet-sur-Garonne
- madame Emilie Xixonet, responsable d'équipe de pôle emploi Portet-sur-Garonne
- madame Nelly Lopez Vilagines, référente métiers de pôle emploi Portet-sur-Garonne
- madame Gaëlle Goriou, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Gaudens
- madame Pascale Aubac, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Gaudens
- monsieur Jamil Benlahassen, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Gaudens
- madame Anne Pellarrey, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Gaudens
- madame Dominique Politano, référente métiers de pôle emploi Saint-Gaudens
- monsieur André Franzen, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Jean
- madame Patricia Barlet, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Jean
- madame Sylvie Speed, responsable d'équipe au sien de pôle emploi Saint-Jean
- madame Nathalie Leduc, référente métiers de pôle emploi Saint-Jean
- madame Karine Nicollin, responsable d'équipe de pôle emploi Villefranche Lauragais
- madame Cécile Panizzutti, responsable d'équipe de pôle emploi Villefranche de Lauragais
- monsieur Laurent Gailhaguet, référent métiers de pôle emploi Villefranche de Lauragais

Direction de la production

- monsieur Hervé Dodier, responsable d'équipe de pôle emploi Liberté
- madame Béatrice Zéghadi, responsable d'équipe de pôle emploi Liberté
- madame Céliane Leverdier, responsable d'équipe de pôle emploi Liberté
- madame Pascale Bruno, référente métiers de pôle emploi Liberté
- madame Yasmina Boucenna, responsable d'équipe contentieux de pôle emploi Ovalie
- monsieur François Berenguier, référent métiers de pôle emploi Ovalie
- monsieur Erick Caron, responsable d'équipe recouvrement-contentieux
- madame Anne-Charlotte Naveau, responsable d'équipe production centralisée ad interim
- madame Martine Sarny, responsable d'équipe production centralisée
- madame Sandra Ribeiro, référente métiers direction production
- madame Christelle Torralba, référente métiers direction production

Article 2 – Remises des allocations et/ou prestations indûment versées

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Occitanie et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction des demandes, accorder en tout ou partie, la remise des allocations et/ou prestations indûment versées au titre de la convention d'assurance chômage, de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) pour une raison autre que l'existence d'une fraude ou d'une fausse déclaration, établie par le juge ou alléguée par les services de Pôle emploi, pour un montant maximal de 650 euros.

§ 2 Bénéficiaire de la délégation du présent article :

Direction territoriale Tarn / Aveyron

- madame Vanessa Serrato, directrice de pôle emploi Castres
- monsieur David Bernet, directeur adjoint de pôle emploi Castres
- madame Anne Dherbecourt, directrice de pôle emploi Millau
- monsieur Alain Vanhaesebrouck, directeur de pôle emploi Carmaux
- monsieur François Rogister, directeur de pôle emploi Albi
- madame Delphine Pujol, directrice adjointe de pôle emploi Albi

- monsieur Jorge Sousa, directeur de pôle emploi Aussillon-Mazamet
- monsieur Yannick Dijols, directeur de pôle emploi Rodez
- madame Carole Galinier, directrice adjointe de pôle emploi Rodez
- madame Marie-Paule Solofrizzo, directrice de pôle emploi Decazeville
- monsieur Stéphane Adalid, directeur de pôle emploi Gaillac
- madame Florence Viargues, directrice de pôle emploi Villefranche de Rouergue
- madame Catherine Cabrit, directrice de pôle emploi Graulhet
- monsieur Thierry Couve, directeur territorial Tarn Aveyron
- madame Marie-Christine Ringenbach, directrice territoriale déléguée Tarn / Aveyron
- monsieur Jacques Sentenac, directeur territorial délégué Tarn / Aveyron

Direction territoriale Lot / Tarn et Garonne

- monsieur Brice Semis, directeur de pôle emploi Montauban Albasud
- monsieur Xavier Pocous, directeur adjoint de pôle emploi Montauban Albasud
- monsieur Régis Ollier, directeur de pôle emploi Cahors
- madame Cécile Mermilliod, directrice de pôle emploi Castelsarrasin
- madame Marina Recroix, directrice de pôle emploi Montauban Nord
- monsieur Eric Gil, directeur adjoint de pôle emploi Montauban Nord
- madame Brigitte Compere Tichoux, directrice de pôle emploi Souillac
- madame Germaine Claire, directrice de pôle emploi Figeac
- madame Murielle Henry-Tchissambou, directrice territoriale Lot / Tarn et Garonne

Direction territoriale Gers / Hautes-Pyrénées

- madame Florence Fournié, directrice de pôle emploi Auch
- monsieur Jean-Luc Bonnet, directeur de pôle emploi Condom
- monsieur Jean-Rémy Berdeaux, directeur de pôle emploi Isle Jourdain
- monsieur Philippe Martel, directeur de pôle emploi Lourdes
- madame Sonia Puysegur, directrice de l'agence de pôle emploi Lannemezan
- monsieur Stéphane Cros, directeur de pôle emploi Tarbes Arsenal
- madame Mayalen Peterson, directrice adjointe de pôle emploi Tarbes Arsenal
- madame Corinne Guijarro, directrice de pôle emploi Tarbes Pyrénées
- madame Catherine Guilbaudeau, directrice territoriale Gers / Hautes-Pyrénées
- monsieur Jean-Michel Duquesnoy, directeur territorial délégué Gers / Hautes-Pyrénées

Direction territoriale Haute-Garonne

- monsieur Jacques Vollmer, directeur de pôle emploi Toulouse Borderouge
- madame Marie-Laure Terrade, directrice adjointe de pôle emploi Toulouse Borderouge
- monsieur Luc-André Penniello, directeur adjoint de pôle emploi Toulouse Borderouge
- madame Anne Moyen, directrice de pôle emploi Toulouse Cépière
- monsieur Abdelaziz Saibi, directeur adjoint de pôle emploi Toulouse Cépièrel
- monsieur Hamid Lanani, directeur de pôle emploi Toulouse Jolimont
- madame Elisabeth Bouvarel, directrice adjointe de pôle emploi Toulouse Jolimont
- madame Sylvie Denègre, directrice de pôle emploi Toulouse Occitane
- monsieur Jean-Paul Garcia, directeur de pôle emploi Toulouse Saint Michel
- monsieur François Jurquet, directeur de pôle emploi Castelginest
- madame Céline Laborie-Fulchic, directrice adjointe de pôle emploi Castelginest
- madame Monique Rouby, directrice de pôle emploi Colomiers
- madame Marina Gérard, directrice adjointe de pôle emploi Colomiers
- monsieur Olivier Garrigou, directeur adjoint de pôle emploi Muret
- madame Caroline Pailhassard, directrice de pôle emploi Toulouse Bellefontaine
- madame Lyne Lehoux, directrice de pôle emploi Toulouse La Plaine
- madame Hélène Troger, directrice de pôle emploi La Cartoucherie
- madame Marie-Josèphe Luczynski, directrice adjointe de pôle emploi La Cartoucherie
- madame Isabelle Salvador, directrice de pôle emploi Blagnac

- monsieur Michel Mirouse, directeur de pôle emploi Labège
- madame Hélène Verhaege, directrice adjointe de pôle emploi Labège
- monsieur Anouar Krouk, directeur de pôle emploi Muret
- monsieur Philippe Souquet, directeur de pôle emploi Portet-sur-Garonne
- madame Sandrine Fayet, directrice de pôle emploi Saint-Gaudens
- monsieur Thierry Depeyre, directeur de pôle emploi Saint-Jean
- monsieur Alexandre Clavel, directeur de pôle emploi Villefranche de Lauragais
- madame Annick Sénat, directrice territoriale Haute-Garonne
- monsieur Michel Caujolle, directeur territorial délégué Toulouse intra muros
- monsieur Olivier Jalbert, directeur territorial délégué Toulouse extra muros

Direction territoriale Aude / Ariège

- madame Anne Combes, directrice au sein de pôle emploi Carcassonne
- madame Béatrice Alloul, directrice adjointe au sein de pôle emploi Carcassonne
- madame Sandrine Le Goff, directrice adjointe au sein de pôle emploi Carcassonne
- monsieur Hervé Lantelme, directeur au sein de l'agence de pôle emploi Castelnaudary
- monsieur Pierre Gouzy, directeur au sein de l'agence de pôle emploi Narbonne
- madame Claire Tassin, directrice adjointe au sein de l'agence de pôle emploi Narbonne
- madame Evelyne Roche, directrice au sein de pôle emploi Limoux
- madame Patricia Dandeu, directrice au sein de l'agence de pôle emploi Lézignan
- madame Dominique Jeffredo, directrice territoriale déléguée Ariège
- madame Barbara Garnaud, directrice de pôle emploi Lavelanet
- madame Nathalie Cambarot, directrice de pôle emploi Pamiers
- monsieur Miguel Iglésias, directeur de pôle emploi Saint Girons
- monsieur Boris Fourcade, directeur de pôle emploi Foix
- madame Dominique Jeffredo, directrice territoriale déléguée Aude / Ariège

Direction territoriale Gard / Lozère

- madame Marie-Claude Tuffery, directrice au sein de l'agence de pôle emploi Alès Gardon
- madame Christine Michaut, directrice adjointe de pôle emploi Alès Gardon
- madame Hélène Astruc, directrice de pôle emploi Alès Avène
- madame Fabienne Guy-Bauzon, directrice adjointe de pôle emploi Alès Avène
- madame Evelyne Belot, directrice au sein de l'agence de pôle emploi Bagnols sur Cèze
- monsieur Cédric Herbé, directeur adjoint de pôle emploi Bagnols sur Cèze
- madame Catherine Roy, directrice au sein de l'agence de pôle emploi Beaucaire
- madame Florence Masse-Navette, directrice de pôle emploi Mende
- madame Sylvie Filip, directrice adjointe de pôle emploi Mende
- monsieur William Galtier, directeur de pôle emploi Nîmes 7 Collines
- monsieur Emmanuel Paris, directeur adjoint de pôle emploi Nîmes 7 Collines
- madame Rose-Marie Gallardo, directrice de l'agence de pôle emploi Nîmes Courbessac
- madame, Pascale Violet, directrice de pôle emploi Nîmes Saint Cézaire
- madame Catherine Guillaume, directrice adjointe de pôle emploi Nîmes Saint Cézaire
- monsieur Eric Michard, directeur adjoint de pôle emploi Nîmes Courbessac
- monsieur Frédéric Besset, directeur au sein de l'agence de pôle emploi Vauvert
- madame Carine Valencia, directrice au sein de l'agence de pôle emploi Le Vigan
- madame Cathy Peene, directrice de pôle emploi Villeneuve-lès-Avignon
- monsieur Philippe Blachère, directeur territorial Gard / Lozère
- monsieur Gilles Gaillard, directeur territorial délégué Gard / Lozère
- madame Cécile Arfeuillère, directrice territoriale déléguée Gard / Lozère

Direction territoriale Hérault

- madame Sandrine Cavoleau, directrice au sein de l'agence de pôle emploi Agde
- monsieur Frédéric Ferré, directeur au sein de l'agence de pôle emploi Béziers Capiscol
- madame Sandrine Sierecki, directrice adjointe de pôle emploi Béziers Capiscol

- madame Anne-Marie Ferrandez, directrice de pôle emploi Béziers Courondelle
- madame Chloé Ferré-Devillers, directrice adjointe de pôle emploi Béziers Courondelle
- madame Elisabeth Frindel, directrice de pôle emploi Clermont l'Hérault
- monsieur Didier Sultana, directeur au sein de l'agence de pôle emploi Lunel
- madame Eva Rimini, directrice au sein de l'agence de pôle emploi Montpellier Castelnau
- madame Fabienne Bouchet, directrice adjointe de pôle emploi Montpellier Castelnau
- madame Sandrine Perez-Vitou, directrice adjointe de pôle emploi Montpellier Castelnau
- madame Joëlle Betz-Emonet, directrice de l'agence de pôle emploi Montpellier Mas de Grille
- madame Dominique Basse, directrice de l'agence de pôle emploi Montpellier Cévennes
- madame Marie-Paule Rostan directrice adjointe de pôle emploi Montpellier Cévennes
- monsieur Gaëtan Lermusieaux, directeur adjoint de pôle emploi Montpellier Cévennes
- monsieur Eric Sanchez, directeur adjoint au sein de pôle emploi Montpellier Méditerranée
- madame Delphine Lermusieaux, directrice adjointe de pôle emploi Montpellier Méditerranée
- monsieur Gérald Testard, directeur de l'agence de pôle emploi Montpellier Méditerranée
- madame Sophie Bernhart, directrice adjointe de pôle emploi Montpellier Mas de grille
- madame Hélène Delmas, directrice de pôle emploi Pézenas
- madame Christine Lutigneaux, directrice au sein de l'agence de pôle emploi Sète
- madame Françoise Boj, directrice adjointe de pôle emploi Sète
- monsieur Joseph Sanfilippo, directeur territorial Hérault
- madame Valérie Issert, directrice territoriale déléguée Hérault
- monsieur Frédéric Puyo, directeur territorial délégué Hérault

Direction territoriale des Pyrénées-Orientales

- madame Mireille Hannet, directrice au sein de l'agence de pôle emploi Argelès
- monsieur Bertin Ngoma, directeur au sein de pôle emploi Céret
- monsieur Antoine Fonseca, directeur adjoint de pôle emploi Perpignan Saint-Assisclle
- monsieur Abdel Akim Benrabia, directeur de l'agence de pôle emploi Perpignan Saint-Assisclle
- monsieur Stéphane Baron, directeur de l'agence de pôle emploi Perpignan Sant Vicens
- madame Catherine Salies, directrice adjointe de pôle emploi Perpignan Sant Vicens
- monsieur Jean-Noël Sans, directeur adjoint de pôle emploi Perpignan Sant Vicens
- madame Christine Davesne, directrice de l'agence de pôle emploi Perpignan Polygone
- monsieur Stéphane Lavigne, directeur de pôle emploi Prades
- monsieur Philippe Soursou, directeur territorial des Pyrénées-Orientales

Direction de la production

- monsieur François Jacquemier, directeur ad interim de pôle emploi Ovalie
- madame Yasmina Boucenna, responsable d'équipe contentieux de pôle emploi Ovalie
- monsieur François Berenguier, référent métiers de pôle emploi Ovalie
- monsieur Jean-François Vergnières, responsable service production centralisée
- monsieur Erick Caron, responsable d'équipe recouvrement-contentieux
- monsieur Thierry Brousses, responsable service prestations et service recouvrement
- madame Sandra Ribeiro, référente métiers direction production
- madame Christelle Torralba, référente métiers direction production

Article 3 – Remises de majorations de retard et/ou de pénalités hors CCSF

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Occitanie et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, après instruction des demandes, accorder ou refuser, en toute ou en partie, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué dans le cadre des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, la remise de tout ou partie des majorations dues en raison du retard de paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés

(Ags) et/ou des contributions, participations financières et autres sommes dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs dans la limite, en cas d'acceptation, de 6 000 euros.

§ 2 Bénéficiaire de la délégation au titre du § 1 du présent article :

- monsieur Jean-Yves Le Goff, directeur production
- monsieur François Jacquemier, directeur ad interim de pôle emploi Ovalie
- monsieur Gilles Levy, directeur production
- monsieur Jean-François Vergnières, responsable service production centralisée
- monsieur Thierry Brousses, responsable service prestations et service recouvrement

§ 3 Dans la limite, en cas d'acceptation, de 2000 euros à :

- madame Yasmina Boucenna, responsable d'équipe contentieux de pôle emploi Ovalie
- monsieur François Berenguier, référent métiers de pôle emploi Ovalie
- monsieur Erick Caron, responsable d'équipe recouvrement-contentieux
- madame Sandra Ribeiro, référente métiers direction production
- madame Christelle Torralba, référente métiers direction production

Article 4 – Délais de paiement de contributions, cotisations et autres ressources hors CCSF

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Occitanie, dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction, statuer sur les demandes de délais de paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (Ags) et/ou des contributions, participations financières et autres sommes dues par les employeurs au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs :

- 1) lorsque le montant total des créances est inférieur ou égal à 25 000 euros, dans la limite, en cas d'acceptation, d'une durée maximale de 6 mois à :
 - o monsieur Jean-Yves Le Goff, directeur production
 - o monsieur François Jacquemier, directeur ad interim de pôle emploi Ovalie
 - o monsieur Gilles Levy, directeur production
 - o monsieur Jean-François Vergnières, responsable service production centralisée
 - o monsieur Thierry Brousses, responsable service prestations et service recouvrement
- 2) lorsque le montant total des créances est inférieur ou égal à 10 000 euros, dans la limite, en cas d'acceptation, d'une durée maximale de 3 mois, à :
 - o madame Yasmina Boucenna, responsable d'équipe contentieux de pôle emploi Ovalie
 - o monsieur François Berenguier, référent métiers de pôle emploi Ovalie
 - o monsieur Erick Caron, responsable d'équipe recouvrement-contentieux

Article 5 – Report de paiement de contributions, cotisations et accessoires

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Occitanie et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic,

et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, accepter les demandes de report de paiement des contributions, cotisations et accessoires dans la limite de 3 mois ou les refuser.

§ 2 Bénéficient de la délégation visée au § 1er du présent article :

- monsieur Jean-Yves Le Goff, directeur production
- monsieur François Jacquemier, directeur ad interim de pôle emploi Ovalie
- madame Yasmina Boucenna, responsable d'équipe contentieux de pôle emploi Ovalie
- monsieur François Berenguier, référent métiers de pôle emploi Ovalie
- monsieur Gilles Levy, directeur production
- monsieur Jean-François Vergnières, responsable service production centralisée
- monsieur Thierry Brousses, responsable service prestations et service recouvrement
- monsieur Erick Caron, responsable d'équipe recouvrement-contentieux

Article 6 – Ressources : remises et délais examinés en CCSF

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes visées au § 2 du présent article, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Occitanie et dans les conditions et limites fixées par le code de commerce, les décrets régissant la matière, les accords d'assurance chômage et le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, accorder ou refuser, dans les cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision :

- des délais pour le paiement des créances dues par les employeurs exigibles à la date de réception de la demande, formulées dans le cadre des procédures de conciliation, de sauvegarde ou de redressement judiciaire dans les conditions et limites fixées aux articles D. 626-9 à D. 626-15 du code de commerce et, accorder des délais de paiement, dans la limite maximale de 12 mois ou, lorsque l'ensemble des autres membres de la CCSF est disposé à consentir des délais de paiement excédant 12 mois, dans la limite maximale de 36 mois ou refuser d'accorder des délais ;
- une remise de la part patronale des contributions dues à l'assurance chômage, des cotisations dues à l'Ags, des majorations de retard, des frais de poursuite et des sanctions, exigibles à la date de réception de la demande de remise, formulées dans le cadre des procédures de conciliation, de sauvegarde ou de redressement judiciaire dans les conditions et limites fixées aux articles D. 626-9 à D. 626-15 du code de commerce. En cas de liquidation judiciaire, aucune des créances restant dues à l'institution par l'employeur ne peut donner lieu à une remise.

§ 2 Bénéficient de la délégation visée au § 1er du présent article :

- monsieur Jean-Yves Le Goff, directeur production
- monsieur François Jacquemier, directeur ad interim de pôle emploi Ovalie
- monsieur Gilles Levy, directeur production
- monsieur Jean-François Vergnières, responsable service production centralisée
- monsieur Thierry Brousses, responsable service prestations et service recouvrement

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes bénéficiant de la même délégation, à titre temporaire et dans les mêmes conditions et limites :

- madame Yasmina Boucenna, responsable d'équipe contentieux de pôle emploi Ovalie
- monsieur François Berenguier, référent métiers de pôle emploi Ovalie
- monsieur Erick Caron, responsable d'équipe recouvrement-contentieux

Article 7 – Admission en non-valeur des créances irrécouvrables

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes visées au § 2 du présent article, pour, au nom du directeur de Pôle emploi Occitanie et dans les conditions et limites fixées par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic et acceptées par le conseil d'administration de Pôle emploi, et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, statuer sur l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables dont le montant, accessoires compris, est inférieur à 22 500 euros s'il s'agit de cotisations à l'Ags, à 10 000 euros s'il s'agit de contributions à l'assurance chômage ou de cotisations, participations financières ou autres sommes dues par l'employeur, au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ainsi que du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et à 1 000 euros s'il s'agit d'allocations ou aides indûment versées au titre de l'assurance chômage ou des CRP/CSP.

§ 2 Bénéficiaire de la délégation visée au § 1er du présent article

- monsieur Jean-Yves Le Goff, directeur production
- monsieur François Jacquemier, directeur ad interim de pôle emploi Ovalie
- monsieur Gilles Levy, directeur production
- monsieur Jean-François Vergnières, responsable service production centralisée
- monsieur Thierry Brousses, responsable service prestations et service recouvrement

Article 8 – Restriction

Lorsque, par décision du directeur général, l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence pour gérer une mission déterminée, les délégataires constitués dans la présente décision ne disposent plus, à compter de la date d'effet de la décision du directeur général, de la compétence pour statuer dans les dossiers afférents à cette mission lorsque l'établissement Pôle emploi services a le pouvoir de décider.

Article 9 – Incompatibilités

Lorsque le bénéficiaire d'une délégation de signature constate qu'il est parent ou allié du demandeur d'emploi ou de l'employeur sur la situation duquel il est appelé à statuer, ou lié à celui-ci, sous quelque forme que ce soit, il ne peut ni prendre de décision, ni donner un avis sur la décision à prendre dans le dossier concerné.

Article 10 - Abrogation

La décision Oc n° 2019-02 DS IPR du 17 janvier 2019 est abrogée.

Article 11 – Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Balma, le 4 février 2019.

Serge Lemaitre,
directeur régional
de Pôle emploi Occitanie

Décision Oc n° 2019-10 DS DR du 4 février 2019

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Occitanie au sein de la direction régionale

Le directeur régional de Pôle emploi Occitanie,

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-6, L. 5312-8, L. 5312-9, L. 5312-10, L. 5312-13, R. 5312-4 à R. 5312-6, R. 5312-19 et R. 5312-23 à R. 5312-26,

Vu la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel,

Vu, ensemble, l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics,

Vu le décret n° 2018-1335 du 28 décembre 2018 relatif aux droits et aux obligations des demandeurs d'emploi et au transfert du suivi de la recherche d'emploi,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié, fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la convention conclue entre l'Etat et Pôle emploi le 29 décembre 2017 relative à la gestion des allocations de solidarité,

Vu la délibération n° 2012-21 du 22 mars 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant la nature des actions en justice et transactions pour lesquelles le directeur général peut agir sans délibération préalable et spéciale du conseil d'administration et arrêtant les modalités de cette délibération préalable et spéciale,

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la délibération n° 2014-23 du 21 mai 2014 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant la nature des marchés et accords-cadres que le directeur général peut conclure sans délibération préalable et spéciale du conseil d'administration dans la limite, le cas échéant, d'un montant déterminé, et arrêtant les modalités de cette délibération préalable et spéciale,

Vu la délibération n° 2017-24 du 18 octobre 2017 du conseil d'administration de Pôle emploi approuvant le règlement intérieur des marchés publics de Pôle emploi,

Vu la décision n° 2017-117 du 31 décembre 2017 du directeur général de Pôle emploi actualisant les seuils du règlement intérieur des marchés publics de Pôle emploi,

Vu la décision n° 2018-113 du 29 novembre 2018 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive,

Vu la décision n° 2019-01 du 3 janvier 2019 du directeur général de Pôle emploi portant délégation de pouvoir aux directeurs régionaux de Pôle emploi,

Décide :

Section 1 – Fonctionnement général

Article 1 – Correspondances, congés, autorisations d'absence et ordres de missions

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent article, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Occitanie, dans la limite de leurs attributions :

- 1) les correspondances se rapportant aux activités du service, à l'exception des instructions et notes à destination du réseau de Pôle emploi Occitanie et des correspondances avec ses partenaires institutionnels,

- 2) en matière de gestion des ressources humaines, les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des agents placés sous leur autorité, ainsi que les décisions leur accordant des primes et indemnités,
- 3) les ordres de mission des agents placés sous leur autorité et autorisations d'utiliser un véhicule,
- 4) les notes de frais :
 - o délégation permanente est également donnée aux personnes désignées au § 2, à l'effet de valider, au nom du directeur régional, les notes de frais des personnes placées sous leur autorité à l'exception de leurs propres notes de frais,
 - o délégation permanente est également donnée à monsieur Jean-Pierre Rozé, directeur des ressources humaines et à madame Marie-Noëlle Poissenot, responsable de service relations sociales à l'effet de valider, au nom du directeur régional, les notes de frais des représentants du personnel,
 - o délégation permanente est également donnée à monsieur Olivier Laux, directeur ad interim stratégie et relations extérieures et à monsieur Frédéric Farkas, responsable de service gouvernance et relations extérieures à l'effet de valider, au nom du directeur régional, les notes de frais des membres de l'IPR.

§ 2 Bénéficiaire de la présente délégation :

- monsieur Olivier Laux, directeur ad interim stratégie et relations extérieures
- monsieur Thierry Collot, responsable de service pilotage stratégique
- monsieur Pierre Brossier, responsable de service statistiques études et évaluations
- madame Nathalie Gaudin, responsable de service adjointe statistiques études et évaluations
- madame Patricia Catanese, responsable de service responsabilité sociale des organisations et innovation
- monsieur Frédéric Farkas, responsable de service gouvernance et relations extérieures
- madame Brigitte Orgambide, responsable de service affaires et relations internationales
- madame Laurence Ingargiola, responsable de service communication
- monsieur Fabrice Ponset, responsable adjoint service communication
- monsieur Jean-Pierre Rozé, directeur des ressources humaines
- monsieur Thierry Dasté, directeur de gestion des ressources humaines
- monsieur Jean-Paul Canoni, responsable de service emploi recrutement
- madame Françoise Debeer, responsable de service adjoint emploi recrutement
- monsieur Antoine Senes, responsable de service gestion administrative paie
- madame Marion Delaisse, adjointe au responsable de service gestion administrative paie
- madame Christine Pescayre, responsable de fonction formation
- madame Françoise Offen, responsable de service accompagnement managérial
- madame Marie-Noëlle Poissenot, responsable de service relations sociales
- madame Sophie Gaillard, responsable de service qualité de vie au travail
- monsieur Vincent Nayral, directeur maîtrise des risques
- monsieur Patrick Charroy, responsable de service contrôle interne et responsable ad interim du service prévention et lutte contre les fraudes
- monsieur Guillaume Gombaud, responsable de service sécurité des personnes et des biens
- monsieur Daniel Guilleux, responsable d'équipe service sécurité des personnes et des biens
- madame Agnès Moline, responsable de service juridique
- madame Véronique Dauverchain, responsable de service qualité
- monsieur Paul Montane de la Roque, responsable de service évaluation, audit et coordination
- monsieur Antoine Delaisse, responsable de service sécurisation des risques informatiques
- monsieur Patrice Deal, directeur administratif financier et gestion
- monsieur Antoine Vivares, responsable de service immobilier
- monsieur Hervé Grammatico, responsable de service budget contrôle de gestion
- monsieur Hervé Faugère, responsable de service pilotage coordination projets transverses et responsable de service ad interim approvisionnements achats marchés
- monsieur Stéphane Simon, responsable de service ad interim logistique moyens généraux
- monsieur Philippe Renaud, responsable de service comptabilité finances

- madame Catherine Ourliac, responsable d'équipe comptabilité finances
- madame Nathalie Lugagne, responsable d'équipe comptabilité finances
- madame Marie-Claire Champetier, responsable d'équipe approvisionnements achats marchés
- monsieur David Merlaud, directeur ad interim des opérations
- monsieur Laurent Paul, adjoint au directeur des opérations, responsable de fonction Offre de service et coordination
- madame Josiane Valat, responsable de service appui réseau et déploiement
- monsieur Thierry Bertin, responsable de service accompagnement des projets
- monsieur Christophe Spilliaert, responsable de service règlementation, applicatifs et indemnisation
- madame Sophie Pain, responsable de service services aux demandeurs d'emploi
- monsieur Eric Gauthé, responsable de service adjoint services aux demandeurs d'emploi
- monsieur Pascal Matheus, responsable de service services aux entreprises
- monsieur Erwan Quintin, responsable de service adjoint services aux entreprises
- monsieur Stéphane Protch, responsable de service Partenariats, FSE
- madame Leïla Terki, responsable de service pilotage opérationnel et offre de services digitale
- monsieur Jean-Louis Sabatier, responsable de service adjoint pilotage opérationnel et offre de services digitale
- madame Sofia Fernandes, médiatrice

Section 2 – Contrats, marchés et biens immobiliers

Article 1 – Achat de fournitures et de services

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Occitanie, dans la limite de leurs attributions et en matière d'achat de fournitures et services :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 206 000 euros HT,
- les marchés et accords-cadres d'un montant inférieur à 207 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 207 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation .

Bénéficiaire de la présente délégation :

- monsieur Christophe Carol, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Vincent Nayral, directeur maîtrise des risques.
- monsieur Olivier Laux, directeur ad interim stratégie et relations extérieures
- monsieur Patrice Deal, directeur administration finances et gestion
- monsieur Jean-Pierre Rozé, directeur des ressources humaines
- monsieur Thierry Dasté, directeur de gestion des ressources humaines
- monsieur David Merlaud, directeur ad interim des opérations

§ 2 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées ci-après, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Occitanie, en matière d'achat de fournitures et services, les bons de commande d'un montant inférieur à 10 000 euros HT.

- monsieur Hervé Faugère, responsable de service pilotage coordination projets transverses et responsable de service ad interim approvisionnements achats marchés
- madame Marie-Claire Champetier, responsable d'équipe approvisionnements achats marchés
- monsieur Stéphane Simon, responsable de service ad interim logistique moyens généraux

- monsieur Antoine Vivares, responsable de service immobilier
- madame Patricia Catanese, responsable de service responsabilité sociale des organisations et innovation
- monsieur Guillaume Gombaudo, responsable de service sécurité des personnes et des biens
- madame Laurence Ingargiola, responsable de service communication
- monsieur Frédéric Farkas, responsable de service gouvernance et relations extérieures
- monsieur Hervé Grammatico, responsable de service budget contrôle de gestion
- madame Marie-Noëlle Poissenot, responsable de service relations sociales

§ 3 Marchés de services d'insertion professionnelle auprès des demandeurs d'emploi

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur David Merlaud, directeur ad interim des opérations, à madame Sophie Pain, responsable de service services aux demandeurs d'emploi et à monsieur Eric Gauthé, responsable de service adjoint services aux demandeurs d'emploi à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Occitanie, les actes et documents nécessaires à l'exécution des marchés de services d'insertion professionnelle auprès des demandeurs d'emploi.

§ 4 Délégation de signature est également donnée aux personnes désignées au présent paragraphe, à l'effet de signer les bons de commande émis dans le cadre des marchés d'achat de formations conventionnées inférieure à 75 000 euros HT :

- monsieur Jean-Yves Le Goff, directeur production
- monsieur Charles Pipitone, directeur de pôle emploi PrestaForm
- monsieur Gilles Levy, directeur production
- monsieur Jean-François Vergnières, responsable de service production centralisée

§ 5 En cas d'absence ou d'empêchement des personnes visées au § 4 du présent article, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Patricia Andres, responsable d'équipe production de pôle emploi PrestaForm
- madame Nathalie Girardeau, référente métiers pôle emploi PrestaForm
- madame Anne-Charlotte Naveau, responsable d'équipe production centralisée
- madame Martine Sarny, responsable d'équipe production centralisée

Article 2 – Marchés de travaux

§ 1 Délégation permanente de signature est aux personnes désignées ci-après, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Occitanie, dans la limite de leurs attributions :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 206 000 euros HT émis dans le cadre d'un marché ou accord-cadre de travaux,
- les marchés et accords-cadres de travaux d'un montant inférieur à 207 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 207 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

Bénéficiaire de la présente délégation :

- monsieur Christophe Carol, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Vincent Nayral, directeur maîtrise des risques.
- monsieur Olivier Laux, directeur ad interim stratégie et relations extérieures
- monsieur Patrice Deal, directeur administration finances et gestion
- monsieur Jean-Pierre Rozé, directeur des ressources humaines

- monsieur David Merlaud, directeur ad interim des opérations

§ 2 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées ci-après, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Occitanie, les bons de commande d'un montant inférieur à 10 000 euros HT :

- monsieur Hervé Faugère, responsable de service pilotage coordination projets transverses et responsable de service ad interim approvisionnements achats marchés
- madame Marie-Claire Champetier, responsable d'équipe approvisionnements achats marchés
- monsieur Stéphane Simon, responsable de service ad interim logistique moyens généraux
- monsieur Antoine Vivares, responsable de service immobilier

Article 3 – Baux, acquisitions et aliénations de biens immobiliers

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent article, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Occitanie, dans la limite de leurs attributions :

- les baux, que Pôle emploi y ait qualité de preneur ou de bailleur,
- les actes relatifs aux acquisitions et aliénations de biens immobiliers.

Bénéficiaire de la présente délégation :

- monsieur Christophe Carol, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Olivier Laux, directeur ad interim de la stratégie et des relations extérieures
- monsieur Patrice Deal, directeur administration finances et gestion

Article 4 – Autres contrats

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent article, au nom du directeur de Pôle emploi Occitanie, à l'effet de signer les contrats de portée régionale de partenariat, de subvention ou de vente de services d'insertion, reclassement ou promotion professionnels, à l'exclusion des conventions de gestion prévues à l'article L. 5424-2 du code du travail.

Bénéficiaire de la présente délégation :

- monsieur Christophe Carol, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Olivier Laux, directeur ad interim de la stratégie et des relations extérieures
- monsieur Patrice Deal, directeur administration finances et gestion

Section 3 – Ressources humaines

Article 6 – Gestion des ressources humaines

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Christophe Carol, directeur régional adjoint en charge des opérations, à monsieur Jean-Pierre Rozé, directeur des ressources humaines, à monsieur Thierry Dasté, directeur de gestion des ressources humaines et à monsieur Jean-Paul Canoni, responsable de service Emploi recrutement, à l'effet de signer au nom du directeur régional de Pôle emploi Occitanie, dans la limite de leurs attributions :

- dans le cadre de la politique générale de recrutement de Pôle emploi, les documents et actes utiles au recrutement des agents nécessaires au fonctionnement de la direction régionale, à l'exception des cadres dirigeants et cadres supérieurs visés aux articles 1er, 1.2 et 4, § 2 de la convention collective nationale de Pôle emploi,
- les décisions de nomination et, à l'exception des décisions octroyant la protection fonctionnelle de Pôle emploi et, dans le cadre de l'exercice du pouvoir disciplinaire, des décisions de mise à pied et de licenciement, l'ensemble des actes de gestion (y compris la

rupture du contrat de travail ou du contrat de droit public, sauf lorsque celle-ci résulte d'une transaction ou d'une rupture conventionnelle) des agents de la direction régionale autres que :

- les cadres dirigeants et cadres supérieurs visés aux articles 1er, 1.2 et 4, § 2 de la convention collective nationale de Pôle emploi,
- concernant le personnel soumis aux dispositions du décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003, les agents de niveaux VA et VB.

Section 4 – Recouvrement

Article 7– Recouvrement des contributions, cotisations et autres ressources

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Occitanie, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions :

- les décisions relatives au recouvrement des contributions et cotisations, majorations de retard y afférentes et autres sommes devant être recouvrées par Pôle emploi, à l'exception des contributions, cotisations, majorations et autres sommes pour le recouvrement desquelles l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence nationale exclusive par décision du directeur général,
- les décisions relatives aux demandes de remboursement de ces contributions, cotisations, majorations de retard, et autres sommes, lorsqu'elles ont indûment été encaissées,
- les décisions par lesquelles les contributions, cotisations et autres ressources restant dues à Pôle emploi sont produites au passif des entreprises en procédure collective,
- les décisions par lesquelles le remboursement prévu à l'article R. 1235-1 du code du travail est demandé,
- les décisions relatives aux aides et mesure en faveur des entreprises,
- les décisions par lesquelles il est statué sur les « demandes de renseignement sur la participation » à l'assurance chômage des dirigeants, mandataires sociaux et associés

§ 2 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées ci-après :

- monsieur Jean-Yves Le Goff, directeur production
- monsieur Gilles Levy, directeur production
- madame Carole Vivent, directrice de pôle emploi Liberté
- monsieur François Jacquemier, directeur ad interim de pôle emploi Ovalie
- monsieur Jean-François Vergnières, responsable de service production centralisée
- monsieur Thierry Brousses, responsable service prestations et service recouvrement

§ 3 En cas d'absence ou d'empêchement des personnes désignées au § 2 du présent article, bénéficient respectivement de la même délégation, à titre temporaire

- monsieur Erick Caron, responsable d'équipe recouvrement-contentieux
- madame Martine Sarny, responsable d'équipe production centralisée
- madame Yasmina Boucenna, responsable d'équipe contentieux de pôle emploi Ovalie
- monsieur François Berenguier, référent métiers de pôle emploi Ovalie
- madame Sylvie Duvaux, audencier de pôle emploi Ovalie
- monsieur Hervé Dodier, responsable d'équipe de pôle emploi Liberté
- madame Béatrice Zeghadi, responsable d'équipe de pôle emploi Liberté
- madame Céliane Leverdier, responsable d'équipe de pôle emploi Liberté
- madame Pascale Bruno, référente métiers de pôle emploi Liberté

Article 8– Contraintes

§ 1 Contraintes délivrées en vue de recouvrer les ressources

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes ci-après, à l'effet de notifier ou faire signifier une contrainte en vue de recouvrer des contributions, cotisations, majorations de retard et autres ressources visées à l'article 7, § 1 et faire procéder à l'exécution.

Bénéficiaire de la présente délégation :

- monsieur Jean-Yves Le Goff, directeur production
- monsieur Gilles Levy, directeur production
- madame Carole Vivent, directrice de pôle emploi Liberté
- monsieur François Jacquemier, directeur ad interim de pôle emploi Ovalie
- monsieur Jean-François Vergnières, responsable de service production centralisée
- monsieur Thierry Brousses, responsable service prestations et service recouvrement

En cas d'absence ou d'empêchement, bénéficiaire respectivement de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Erick Caron, responsable d'équipe recouvrement-contentieux
- madame Martine Sarny, responsable d'équipe production centralisée
- madame Yasmina Boucenna, responsable d'équipe contentieux de pôle emploi Ovalie
- monsieur François Berenguier, référent métiers de pôle emploi Ovalie
- madame Sylvie Duvaux, audencier de pôle emploi Ovalie
- monsieur Hervé Dodier, responsable d'équipe de pôle emploi Liberté
- madame Béatrice Zeghadi, responsable d'équipe de pôle emploi Liberté
- madame Céliane Leverdier, responsable d'équipe de pôle emploi Liberté
- madame Pascale Bruno, référente métiers de pôle emploi Liberté

§ 2 Contraintes délivrées en vue de recouvrer les prestations en trop versées

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent article à l'effet de notifier ou faire signifier une contrainte en vue de recouvrer les prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, ou pour le compte d'un tiers lorsque la loi autorise le recours à cette procédure, en assurer et faire procéder à l'exécution.

- monsieur Jean-Yves Le Goff, directeur production
- monsieur Gilles Levy, directeur production
- monsieur François Jacquemier, directeur ad interim de pôle emploi Ovalie
- monsieur Jean-François Vergnières, responsable de service production centralisée
- monsieur Thierry Brousses, responsable service prestations et service recouvrement

En cas d'absence ou d'empêchement, bénéficiaire respectivement de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Erick Caron, responsable d'équipe recouvrement-contentieux
- madame Martine Sarny, responsable d'équipe production centralisée
- madame Yasmina Boucenna, responsable d'équipe contentieux de pôle emploi Ovalie
- monsieur François Berenguier, référent métiers de pôle emploi Ovalie
- madame Sylvie Duvaux, audencier de pôle emploi Ovalie
- madame Sandra Ribeiro, référente métiers direction production
- madame Christelle Torralba, référente métiers direction production

§ 3 Contraintes délivrées dans le cadre de l'article L.1235-4 du code du travail

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent article à l'effet de notifier ou faire signifier une contrainte conformément à l'article L.1235-4 du code du travail, en vue de recouvrer auprès de l'employeur fautif tout ou partie des allocations de chômage versées par Pôle emploi, pour le compte de l'organisme gestionnaire du régime d'assurance chômage, et faire procéder à son exécution.

- monsieur Jean-Yves Le Goff, directeur production
- monsieur Gilles Levy, directeur production
- madame Carole Vivent, directrice de pôle emploi Liberté
- monsieur Thierry Brousses, responsable service prestations et service recouvrement

En cas d'absence ou d'empêchement, bénéficiant respectivement de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur François Jacquemier, directeur ad interim de pôle emploi Ovalie
- monsieur Erick Caron, responsable d'équipe recouvrement-contentieux

Article 9 – Prestations en trop versées : délais de remboursement, remise et admission en non-valeur

§ 1 – Délais de remboursement

1) Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Christophe Carol, directeur régional adjoint en charge des opérations, au nom du directeur régional de Pôle emploi Occitanie :

- dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage en trop versées dans la limite de 60 mois,
- dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, dans la limite de 60 mois.

2) Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées ci-après, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Occitanie :

- dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage en trop versées dans la limite de 48 mois,
- dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, dans la limite de 48 mois.

Bénéficiant de la délégation mentionnée au présent alinéa :

- monsieur Jean-Yves Le Goff, directeur production
- monsieur Gilles Levy, directeur production
- monsieur François Jacquemier, directeur ad interim de pôle emploi Ovalie
- madame Yasmina Boucenna, responsable d'équipe contentieux de pôle emploi Ovalie
- monsieur François Berenguier, référent métiers de pôle emploi Ovalie
- madame Sylvie Duvaux, audencier de pôle emploi Ovalie
- monsieur Patrick Charroy, responsable de service ad interim prévention et lutte contre les fraudes
- monsieur Jean-François Vergnières, responsable de service production centralisée
- monsieur Erick Caron, responsable d'équipe recouvrement-contentieux
- monsieur Thierry Brousses, responsable service prestations et service recouvrement

§ 2 – Remise de dette

1) Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent alinéa, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Occitanie dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, quel que soit le montant de ces prestations :

- monsieur Christophe Carol, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Jean-Yves Le Goff, directeur production
- monsieur Gilles Levy, directeur production
- monsieur Vincent Nayral, directeur maîtrise des risques

2) Délégation permanente de signature est aux personnes désignées au présent alinéa, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Occitanie dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur à 6000 euros :

- monsieur François Jacquemier, directeur ad interim de pôle emploi Ovalie
- monsieur Patrick Charroy, responsable de service ad interim prévention et lutte contre les fraudes
- monsieur Jean-François Vergnières, responsable de service production centralisée
- monsieur Thierry Brousses, responsable service prestations et service recouvrement

3) Délégation permanente de signature aux personnes désignées au présent alinéa, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Occitanie dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur à 2000 euros :

- madame Yasmina Boucenna, responsable d'équipe contentieux de pôle emploi Ovalie
- monsieur François Berenguier, référent métiers de pôle emploi Ovalie
- madame Sylvie Duvaux, audencier de pôle emploi Ovalie
- monsieur Erick Caron, responsable d'équipe recouvrement-contentieux
- madame Sandra Ribeiro, référente métiers direction production
- madame Christelle Torralba, référente métiers direction production

§ 3 – Admission en non valeur

1) Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent alinéa, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Occitanie dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes d'admission en non-valeur des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, irrécouvrables ou non recouvrées, quel que soit le montant de ces prestations :

- monsieur Christophe Carol, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Jean-Yves Le Goff, directeur production
- monsieur Gilles Levy, directeur production
- monsieur Vincent Nayral, directeur maîtrise des risques

2) Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent alinéa, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Occitanie dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes d'admission en non-valeur des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur à 2000 euros :

- monsieur François Jacquemier, directeur ad interim de pôle emploi Ovalie
- monsieur Jean-François Vergnières, responsable de service production centralisée
- madame Sandra Ribeiro, référente métiers direction production
- madame Christelle Torralba, référente métiers direction production
- monsieur Thierry Brousses, responsable service prestations et service recouvrement
- monsieur Erick Caron, responsable d'équipe recouvrement-contentieux

Section 5 – Gestion technique

Article 10 – Aides

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent article, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Occitanie :

- les courriers inhérents aux dispositifs relevant des aides au permis de conduire,

Bénéficiaire de la délégation :

- monsieur Jean-Yves Le Goff, directeur production
- monsieur Gilles Levy, directeur production
- monsieur Jean-François Vergnières, responsable de service production centralisée
- monsieur Charles Pipitone directeur de pôle emploi PrestaForm
- madame Patricia Andres, responsable d'équipe production de pôle emploi PrestaForm
- madame Martine Sarny, responsable d'équipe production centralisée
- madame Anne-Charlotte Naveau, responsable d'équipe production centralisée

Section 6 – Décisions sur recours

Article 11 – Recours gracieux

Délégation permanente de signature est donnée aux délégués des articles ci-après, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Occitanie, les décisions sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées aux articles 2, 3, 4, 5, 6, 7, 9 et 10 de la présente décision.

Article 12 – Recours hiérarchiques

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Christophe Carol, directeur régional adjoint en charge des opérations et à monsieur Olivier Laux, directeur ad interim de la stratégie et des relations extérieures à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Occitanie, les décisions sur les recours hiérarchiques formés par les usagers contre les décisions prises par les agents placés sous l'autorité du directeur régional de Pôle emploi Occitanie, y compris les décisions ou conventions conclues pour le compte de l'Etat mentionnés à l'article R. 5312-4 du code du travail ou des employeurs mentionnés à l'article L.5424-1 du code du travail.

Section 7 – Plaintes, contentieux et transactions

Article 13 – Contentieux « réglementation »

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes ci-après, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Occitanie et dans la limite des attributions du service, tout acte

nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi ou d'un tiers que Pôle emploi représente, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation, se rapportant à des décisions de Pôle emploi Occitanie ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale, à l'exception des litiges visés aux points b-1° à b-4° de l'article 1 de la délibération susvisée n° 2012-21 du 22 mars 2012, que Pôle emploi y soit demandeur ou défendeur, et des litiges concernant plusieurs établissements de Pôle emploi :

- monsieur Christophe Carol, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Vincent Nayral, directeur maîtrise des risques
- madame Agnès Molines, responsable de service juridique
- monsieur Jean-Yves Le Goff, directeur production
- madame Carole Vivent, directrice de pôle emploi Liberté
- monsieur François Jacquemier, directeur ad interim de pôle emploi Ovalie
- madame Yasmina Boucenna, responsable d'équipe contentieux de pôle emploi Ovalie
- monsieur François Berenguier, référent métiers de pôle emploi Ovalie
- madame Sylvie Duvaux, audencier de pôle emploi Ovalie
- monsieur Gilles Levy, directeur production
- monsieur Jean-François Vergnières, responsable de service production centralisée
- monsieur Erick Caron, responsable d'équipe recouvrement-contentieux
- monsieur Thierry Brousses, responsable service prestations et service recouvrement

Article 14 – Contentieux « fraudes »

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées ci-après, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Occitanie et dans la limite des attributions du service, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi ou d'un tiers que Pôle emploi représente, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation, se rapportant à des décisions de Pôle emploi Occitanie ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale, à l'exception des litiges visés aux points b-1° à b-4° de l'article 1 de la délibération susvisée n° 2012-21 du 22 mars 2012, que Pôle emploi y soit demandeur ou défendeur, et des litiges concernant plusieurs établissements de Pôle emploi :

- monsieur Christophe Carol, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Vincent Nayral, directeur maîtrise des risques
- monsieur Patrick Charroy, responsable de service ad interim prévention et lutte contre les fraudes

Article 15 – Contentieux « ressources humaines »

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Christophe Carol, directeur régional adjoint en charge des opérations, à monsieur Jean-Pierre Rozé, directeur des ressources humaines et à monsieur Thierry Dasté, directeur de gestion des ressources humaines à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Occitanie et dans la limite des attributions du service, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation, se rapportant aux ressources humaines de la direction régionale, à l'exception des litiges :

- relatifs à la convention collective nationale de Pôle emploi, aux accords qui y sont annexés et aux accords collectifs nationaux de travail, ainsi qu'à leurs avenants, sauf décision ponctuelle prise par le directeur général ou son délégataire au sein de la direction générale ;
- relatifs aux décrets, arrêtés, délibérations, instructions, décisions du directeur général ou de son délégataire au sein de la direction générale afférents à la situation statutaire et réglementaire des agents de droit public ;

- entre Pôle emploi et un agent de la direction régionale porté devant la juridiction administrative ou entre Pôle emploi et un agent soumis aux dispositions du décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 de niveau VA ou VB qui serait porté devant le juge judiciaire;
- entre Pôle emploi et un cadre dirigeant ou supérieur visé à l'article 1er, 1.2 ou 4, § 2 de la convention collective nationale de Pôle emploi.

Article 16 – Autres contentieux

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées ci-après, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Occitanie et dans la limite des attributions du service, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi ou d'un tiers que Pôle emploi représente, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation, se rapportant à des décisions de Pôle emploi Occitanie ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale, à l'exception des litiges visés aux points b-1° à b-4° de l'article 1 de la délibération susvisée n° 2012-21 du 22 mars 2012, que Pôle emploi y soit demandeur ou défendeur, des litiges concernant plusieurs établissements de Pôle emploi ou mettant en cause les marques et noms de domaines intéressant Pôle emploi.

- monsieur Christophe Carol, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Vincent Nayral, directeur maîtrise des risques
- madame Agnès Molines, responsable de service juridique

Article 17 – Transactions

Délégation permanente de signature est donnée, à l'effet de transiger, dans la limite de leurs attributions respectives, au nom du directeur régional de Pôle emploi Occitanie ou d'un tiers que Pôle emploi représente, dans les cas se rapportant à ses décisions ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale, prévoyant le versement d'une somme d'un montant total strictement inférieur à 5 000 euros, à l'exception de ceux dans lesquels le directeur général ne peut conclure une transaction qu'après délibération préalable et spéciale du conseil d'administration en application de l'article 3 de la délibération susvisée n° 2012-21 du 22 mars 2012, à :

- monsieur Christophe Carol, directeur régional adjoint en charge des opérations

Section 8 – Divers

Article 18 – Production au passif des entreprises en procédure collective

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Occitanie aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, les décisions par lesquelles les créances restant dues à Pôle emploi autres que celles visées à l'article 7 de la présente décision sont produites au passif des entreprises en procédure collective.

§ 2 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées ci-après :

- monsieur Jean-Yves Le Goff, directeur production
- monsieur Gilles Levy, directeur production
- madame Carole Vivent, directrice de pôle emploi Liberté
- monsieur François Jacquemier, directeur ad interim de pôle emploi Ovalie
- monsieur Jean-François Vergnières, responsable de service production centralisée
- monsieur Thierry Brousses, responsable service prestations et service recouvrement

§ 3 En cas d'absence ou d'empêchement des personnes désignées au § 2 du présent article, bénéficient respectivement de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Erick Caron, responsable d'équipe recouvrement-contentieux

- madame Martine Sarny, responsable d'équipe production centralisée
- madame Yasmina Boucenna, responsable d'équipe contentieux de pôle emploi Ovalie
- monsieur François Berenguier, référent métiers de pôle emploi Ovalie
- madame Sylvie Duvaux, audencier de pôle emploi Ovalie
- monsieur Hervé Dodier, responsable d'équipe de pôle emploi Liberté
- madame Béatrice Zeghadi, responsable d'équipe de pôle emploi Liberté
- madame Céliane Leverdier, responsable d'équipe de pôle emploi Liberté
- madame Pascale Bruno, référente métiers de pôle emploi Liberté

Article 19 – Abrogation

La décision Oc n° 2019-03 DS DR du 17 janvier 2019 est abrogée.

Article 20 – Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Balma, le 4 février 2019.

Serge Lemaitre,
directeur régional
de Pôle emploi Occitanie

Décision Oc n° 2019-11 DS DT du 4 février 2019

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Occitanie au sein des directions territoriales

Le directeur régional de Pôle emploi Occitanie,

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-6, L. 5312-8, L. 5312-9, L. 5312-10, R. 5312-19, R. 5312-25 à R. 5312-26,

Vu la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel,

Vu le décret n° 2018-1335 du 28 décembre 2018 relatif aux droits et aux obligations des demandeurs d'emploi et au transfert du suivi de la recherche d'emploi,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié, fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la convention conclue entre l'Etat et Pôle emploi le 29 décembre 2017 relative à la gestion des allocations de solidarité,

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la délibération n° 2015-44 du 16 septembre 2015 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les modalités de mobilisation des dépenses d'intervention pour la mise en place de dispositifs locaux en faveur des demandeurs d'emploi,

Décide :

Article 1 – Ordre de service, acte, correspondance, congés et autorisations d'absence

Délégation de signature est donnée aux personnes désignées à l'article 4 de la présente décision à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Occitanie et dans la limite de leurs attributions :

- signer tout ordre de service, acte et correspondance nécessaire au fonctionnement général de la direction territoriale, ainsi que les ordres de mission des personnels placés sous leur autorité et autorisations d'utiliser un véhicule, à l'exception des ordres de mission et autorisations d'utiliser un véhicule se rapportant à des déplacements hors de France métropolitaine
- en matière de gestion des ressources humaines, signer les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des personnels placés sous leur autorité,
- en matière de frais, les notes des personnels placés sous leur autorité.

Article 2 – Conventions départementales et locales de partenariat

Délégation de signature est également donnée aux personnes désignées à l'article 4 de la présente décision à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Occitanie, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, signer tout acte nécessaire à l'animation du service public départemental de l'emploi ainsi que :

- 1) signer les conventions conclues dans le cadre des accords cadres nationaux définissant des axes de coopération à la disposition du réseau avec une autonomie territoriale
- 2) initier et signer les conventions départementales ou locales de subvention
- 3) signer les autres accords dont la direction territoriale a pris l'initiative.

Article 3 – Marché de prestations spécifiques aux demandeurs d'emploi

Délégation est également donnée aux personnes désignées à l'article 4 de la présente décision à l'effet de signer, lorsque leur montant est supérieur à 25 000 euros HT et inférieur à 144 000 euros HT, les marchés de prestations spécifiques aux demandeurs d'emploi.

Article 4 – Délégués

Bénéficiaires des délégations visées aux articles 1, 2 et 3 à titre permanent :

- monsieur Philippe Blachère, directeur territorial Gard / Lozère
- monsieur Gilles Gaillard, directeur territorial délégué Gard / Lozère
- madame Cécile Arfeuillère, directrice territoriale déléguée Gard / Lozère
- monsieur Joseph Sanfilippo, directeur territorial Hérault
- madame Valérie Issert, directrice territoriale déléguée Hérault
- monsieur Frédéric Puyo, directeur territorial délégué Hérault
- madame Dominique Jeffredo, directrice territoriale déléguée Aude / Ariège
- monsieur Philippe Soursou, directeur territorial Pyrénées-Orientales
- madame Annick Sénat, directrice territoriale Haute-Garonne
- monsieur Michel Caujolle, directeur territorial délégué Toulouse intra-muros
- monsieur Olivier Jalbert, directeur territorial délégué Toulouse extra-muros
- madame Murielle Henry-Tchissambou, directrice territoriale Lot / Tarn et Garonne
- monsieur Thierry Couve, directeur territorial Tarn / Aveyron
- madame Marie-Christine Ringenbach, directrice territoriale déléguée Tarn / Aveyron
- monsieur Jacques Sentenac, directeur territorial délégué Tarn / Aveyron
- madame Catherine Guilbaudeau, directrice territoriale Gers / Hautes-Pyrénées
- monsieur Jean-Michel Duquesnoy, directeur territorial délégué Gers / Hautes-Pyrénées

Article 5 – Prestations en trop perçues : délais de remboursement, remise et admission en non-valeur

§ 1 – Délais de paiement

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'article 4 pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Occitanie :

- 1) dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage en trop perçues dans la limite de 48 mois,
- 2) dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, dans la limite de 48 mois.

§ 2 – Remise de dette

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'article 4 pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Occitanie dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur à 1000 euros.

Au titre des § 1 et 2, le délégué statue sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent article.

§ 3 – Admission en non valeur

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'article 4 pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Occitanie dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes d'admission en non valeur des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, irrécouvrables ou non recouvrées, lorsque le montant de ces prestations est inférieur à 1000 euros.

Article 6 – Recours contre une décision de radiation ou une décision de radiation et de suppression du revenu de remplacement

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'article 4 de la présente décision à l'effet de signer au nom du directeur régional de Pôle emploi Occitanie et pour les manquements constatés à compter du 1^{er} janvier 2019, les recours préalables obligatoires formés contre les décisions de radiation ou de radiation et de suppression du revenu de remplacement.

Article 7 – Plaintes sans constitution de partie civile

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'article 4, à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Occitanie, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions porter plainte sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi, ou d'un tiers qu'il représente, pour tout fait ou acte intéressant la direction territoriale.

Article 8 - Abrogation

La décision Oc n° 2019-05 DS DT du 17 janvier 2019 est abrogée.

Article 9 – Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Balma, le 4 février 2019.

Serge Lemaitre,
directeur régional
de Pôle emploi Occitanie

Décision PdL n° 2019-08 DS Agences du 4 février 2019

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire au sein des agences

Le directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-9, L. 5312-10, L.5426-2, L.5426-5, R. 5312-4 et R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel,

Vu le décret n° 2018-1335 du 28 décembre 2018 relatif aux droits et aux obligations des demandeurs d'emploi et au transfert du suivi de la recherche d'emploi,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié, fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la convention conclue entre l'Etat et Pôle emploi le 29 décembre 2017 relative à la gestion des allocations de solidarité,

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la délibération n° 2013-45 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la mobilité,

Vu la délibération n° 2013-46 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la garde d'enfants pour parents isolés,

Vu la délibération n° 2015-44 du 16 septembre 2015 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les modalités de mobilisation des dépenses d'intervention pour la mise en place de dispositifs locaux en faveur des demandeurs d'emploi,

Vu la décision n° 2009-2743 du 15 décembre 2009 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions complémentaires susceptibles d'être confiées à Pôle emploi services à compter du 1er janvier 2010,

Vu la décision n° 2018-113 du 29 novembre 2018 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive,

Décide :

Article 1 – Placement et aides versées par Pôle emploi

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées ci-dessous à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, prendre l'ensemble des décisions en matière de gestion de la liste, en particulier refuser une inscription, tenir à jour la liste, assurer le suivi et le contrôle de la recherche d'emploi, en particulier signer les décisions de radiation, radiation et suppression du revenu de remplacement, cessation d'inscription ou changement de catégorie, les décisions statuant sur les recours préalables obligatoires formés contre les décisions de cessation d'inscription ou changement de catégorie et, pour les manquements constatés jusqu'au 31 décembre 2018, formés contre les décisions de radiation :

- monsieur Stéphane de Grimaudet, directeur du pôle emploi de Nantes Centre
- madame Valérie Renou, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Centre
- madame Valérie Roustang, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Centre
- madame Corinne Tessier, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Centre
- madame Alice Davailaud, référente métiers, pôle emploi de Nantes Centre
- monsieur Guillaume Paillat, directeur du pôle emploi de Nantes Haluchère

- monsieur Laurent Rafaud, directeur adjoint du pôle emploi de Nantes Haluchère
- madame Séverine Bellet, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Haluchère
- madame Colette Perais, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Haluchère
- madame Anne Del Moral, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Haluchère
- monsieur Stéphane Mézange, référent métiers, pôle emploi de Nantes Haluchère
- madame Nathalie Paichard, directrice du pôle emploi de Nantes Malakoff
- madame Valérie Boucard, directrice adjointe du pôle emploi de Nantes Malakoff
- madame Myriam Aupiais, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Malakoff
- madame Karine Fournier-Lanoé, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Malakoff
- madame Laëtitia Bertiau, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Malakoff
- madame Anne-Sophie Turpin, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Malakoff
- madame Nathalie Giraud, référente métiers, pôle emploi de Nantes Malakoff
- monsieur Philippe Gournay, directeur du pôle emploi de Nantes Nord
- madame Delphine Leclerc, directrice adjointe du pôle emploi de Nantes Nord
- madame Carole Mandin, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Nord
- madame Nathalie Issindou, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Nord
- monsieur Arnaud Lucas, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Nord
- madame Brigitte Gaudin, référente métiers, pôle emploi de Nantes Nord
- madame Mylène Hermant, directrice du pôle emploi de Nantes Ste Luce
- madame Sophie Marion, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Ste Luce
- madame Sylvie Talavera, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Ste Luce
- monsieur Frédéric Joseph, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Ste Luce
- madame Céline Tessier, référente métiers, pôle emploi de Nantes Ste Luce
- madame Frédérique Letrésor, directrice du pôle emploi de Nantes Chantenay
- madame Julie Glenadel, directrice adjointe du pôle emploi de Nantes Chantenay
- madame Caroline Doare, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Chantenay
- madame Nathalie Bouju, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Chantenay
- monsieur Fabrice Lefort, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Chantenay
- madame Karine Orseau, référente métiers, pôle emploi de Nantes Chantenay
- monsieur Joël Thareaut, directeur du pôle emploi de Rezé
- madame Anne Bourmaud, directrice adjointe du pôle emploi de Rezé
- madame Stéphanie Quelen, responsable d'équipe, pôle emploi de Rezé
- madame Sophie Chantreau, responsable d'équipe, pôle emploi de Rezé
- madame Evelyne Brouard, responsable d'équipe, pôle emploi de Rezé
- madame Régine Beneteau, référente métiers, pôle emploi de Rezé
- monsieur Eric Thiévent, directeur du pôle emploi de St Herblain
- monsieur Pascal Ratier, directeur adjoint du pôle emploi de St Herblain
- monsieur Yann Le Gallo, responsable d'équipe, pôle emploi de St Herblain
- madame Marianne Richard, responsable d'équipe, pôle emploi de St Herblain
- madame Fabienne Gaubert, responsable d'équipe, pôle emploi de St Herblain
- madame Stéphane Morino-Laudrin, responsable d'équipe, pôle emploi de St Herblain
- madame Caroline Blondel, responsable d'équipe, pôle emploi de St Herblain
- madame Isabelle Kerviche, référente métiers, pôle emploi de St Herblain
- monsieur Laurent Aillet, référent métiers, pôle emploi de St Herblain
- madame Céline Nue-Barthe, directrice du pôle emploi de St Sébastien sur Loire
- madame Sylvie Blanchet, responsable d'équipe, pôle emploi de St Sébastien sur Loire
- madame Fabienne Renusson, responsable d'équipe, pôle emploi de St Sébastien sur Loire
- madame Emmanuelle Ricordeau, responsable d'équipe, pôle emploi de St Sébastien sur Loire
- madame Sylvie Legendre, référente métiers, pôle emploi de St Sébastien sur Loire
- monsieur Christophe Le Forban, directeur du pôle emploi d'Ancenis
- monsieur Pascal Liaigre, responsable d'équipe, pôle emploi d'Ancenis
- monsieur Benoît Chauviré, responsable d'équipe, pôle emploi d'Ancenis
- madame Lucie Dursun, référente métiers, pôle emploi d'Ancenis
- madame Laurence Derrien, directrice du pôle emploi de Pornic
- madame Sylvie Rousset, responsable d'équipe, pôle emploi de Pornic
- monsieur Jérôme Gantois, responsable d'équipe, pôle emploi de Pornic
- madame Julie Jacqueline, responsable d'équipe, pôle emploi de Pornic

- madame Christelle Le Bouil, référente métiers, pôle emploi de Pornic
- monsieur Gildas Ravache, directeur du pôle emploi de St Nazaire
- madame Audrey Josse, directrice adjointe, pôle emploi de St Nazaire
- monsieur Grégory Bequet, responsable d'équipe, pôle emploi de St Nazaire
- monsieur Jean-Michel Requiem, responsable d'équipe, pôle emploi de St Nazaire
- monsieur Dominique Daburon, responsable d'équipe, pôle emploi de St Nazaire
- madame Stéphanie Mareschal, responsable d'équipe, pôle emploi de St Nazaire
- madame Régine Hachet, référente métiers, pôle emploi de St Nazaire
- madame Michèle Chevalier, directrice du pôle emploi de Trignac
- madame Valérie Malhomme, directrice adjointe du pôle emploi de Trignac
- monsieur Michel Gador, responsable d'équipe, pôle emploi de Trignac
- madame Gaëlle Le Guilloux, responsable d'équipe, pôle emploi de Trignac
- madame Sophie Orain, responsable d'équipe, pôle emploi de Trignac
- madame Sterenn Perron, référente métiers, pôle emploi de Trignac
- monsieur Laurent Pellerin, directeur du pôle emploi de La Baule-Guérande
- madame Gwenaëlle Kirch, responsable d'équipe, pôle emploi de La Baule-Guérande
- madame To-Linh Baptiste, responsable d'équipe, pôle emploi de La Baule-Guérande
- monsieur Reynald Riou, responsable d'équipe, pôle emploi de La Baule-Guérande
- monsieur Philippe David, référent métiers, pôle emploi de La Baule-Guérande
- monsieur Olivier Dubouchet, directeur du pôle emploi de Châteaubriant
- monsieur Jean-Pierre Charriau, responsable d'équipe, pôle emploi de Châteaubriant
- madame Jessica Vincent-Castric, responsable d'équipe, pôle emploi de Châteaubriant
- monsieur Yoann Boucard, référent métiers, pôle emploi de Châteaubriant
- madame Delphine Moreau, directrice du pôle emploi de Blain
- madame Loretta Simon, responsable d'équipe, pôle emploi de Blain
- madame Ludivine Favre, responsable d'équipe, pôle emploi de Blain
- madame Sigrid Alix, référente métiers, pôle emploi de Blain
- madame Frédérique Sébastien, directrice du pôle emploi de Clisson
- madame Marie Goiset, responsable d'équipe, pôle emploi de Clisson
- madame Luna Garcia, responsable d'équipe ad interim, pôle emploi de Clisson
- madame Corinne Allaire Desavres, référente métiers, pôle emploi de Clisson
- monsieur Bruno Amirault, responsable d'équipe, pôle emploi de Machecoul
- madame Sylvie Chedhomme, responsable d'équipe, pôle emploi de Machecoul
- madame Béatrice Cail, référente métiers, pôle emploi de Machecoul
- madame Cécile Robert, directrice du pôle emploi d'Angers Balzac
- madame Anita Charriau, directrice adjointe du pôle emploi d'Angers Balzac
- madame Laurence Huneau, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Balzac
- madame Laetitia Piva, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Balzac
- madame Caroline Meunier, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Balzac
- monsieur Pierre Delaporte, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Balzac
- madame Delphine Genest, référente métiers, pôle emploi d'Angers Balzac
- madame Annie Gourraud, directrice du pôle emploi d'Angers Roseraie
- madame Aurore Joubert, directrice adjointe du pôle emploi d'Angers Roseraie
- madame Nathalie Roy, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Roseraie
- madame Sylvie Le Hen, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Roseraie
- monsieur Abderrazzak Jaa, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Roseraie
- madame Lydie Ménard, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Roseraie
- madame Katiouchka Legland, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Roseraie
- madame Céline Edin, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Roseraie
- madame Lydie Jrad, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Roseraie, à compter du 1er mars 2019
- madame Soizic Bréheret, référente métiers, pôle emploi d'Angers Roseraie
- madame Christelle Montalescot, référent métiers, pôle emploi d'Angers Roseraie
- monsieur Frédéric Bréheret, directeur du pôle emploi d'Angers Capucins
- monsieur Alexandre Personne, directeur adjoint du pôle emploi d'Angers Capucins
- madame Nathalie Dalifard, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Capucins
- monsieur Nicolas Aubry, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Capucins
- madame Valérie Martin, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Capucins

- monsieur Stéphane Hudon, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Capucins
- madame Emilie Limat, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Capucins
- madame Mélanie Barbier, référente métiers, pôle emploi d'Angers Capucins
- madame Bénédicte Augereau-Raud, directrice du pôle emploi d'Angers Europe
- monsieur Yves Ory, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Europe
- madame Christelle Fleury, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Europe
- monsieur Christophe Jubin, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Europe
- madame Laurence Yquel, référente métiers, pôle emploi d'Angers Europe
- monsieur Pierre Luneau, directeur du pôle emploi de Saumur
- madame Véronique Lassier, directrice adjointe du pôle emploi de Saumur
- monsieur Emmanuel Galais, responsable d'équipe, pôle emploi de Saumur
- madame Florence Tirehote, responsable d'équipe, pôle emploi de Saumur
- madame Nadine Juge, responsable d'équipe pôle, emploi de Saumur
- madame Gaëlle Huyghe, responsable d'équipe, pôle emploi de Saumur
- madame Guilaine Bidault, responsable d'équipe, pôle emploi de Saumur, à compter du 1er mars 2019
- madame Emmanuelle Lemagnen, référent métiers, pôle emploi de Saumur
- madame Hélène Vion, directrice du pôle emploi de Beaufort en Anjou
- madame Véronique Quéré, responsable d'équipe, pôle emploi de Beaufort en Anjou
- madame Alexandra Ouvrard, responsable d'équipe, pôle emploi de Beaufort en Anjou
- monsieur Christophe Fougou, référent métiers, pôle emploi de Beaufort en Anjou
- monsieur Nicolas Genève, directeur du pôle emploi de Cholet
- monsieur Loïc Fisson, directeur adjoint du pôle emploi de Cholet
- madame Nadia Quéту, responsable d'équipe, pôle emploi de Cholet
- madame Line Landry, responsable d'équipe, pôle emploi de Cholet
- monsieur Michel Bertrand, responsable d'équipe, pôle emploi de Cholet
- madame Dorothée O'Neil, responsable d'équipe, pôle emploi de Cholet
- monsieur Loïc Leclinche, référent métiers, pôle emploi de Cholet
- monsieur Gilles Desgranges, directeur du pôle emploi de Segré
- monsieur Laurent Chauvet, responsable d'équipe, pôle emploi de Segré
- monsieur Stéphane Bellanger, responsable d'équipe, pôle emploi de Segré
- monsieur Kevin Doudard, référent métiers, pôle emploi de Segré
- monsieur Didier Brut, directeur du pôle emploi de Beaupréau
- madame Véronique Sanhaji, responsable d'équipe, pôle emploi de Beaupréau
- madame Brigitte Content, responsable d'équipe, pôle emploi de Beaupréau
- madame Audrey Baur, responsable d'équipe, pôle emploi de Beaupréau
- monsieur Mickaël Mercier, référent métiers, pôle emploi de Beaupréau
- monsieur Jérôme Blin, directeur du pôle emploi de Mayenne
- madame Christine Marquis, responsable d'équipe, pôle emploi de Mayenne
- madame Stéphanie Dorsy, responsable d'équipe, pôle emploi de Mayenne
- madame Stéphanie Le Moine, responsable d'équipe, pôle emploi de Mayenne
- madame Claire Barreau, référente métiers, pôle emploi de Mayenne
- madame Annick Heulin, directrice du pôle emploi de Château Gontier
- madame Claire Robin, responsable d'équipe, pôle emploi de Château Gontier
- madame Marie-Laure Temple, responsable d'équipe, pôle emploi de Château Gontier
- madame Laetitia Bousseau, référente métiers, pôle emploi de Château Gontier
- madame Clarisse Etourneau, directrice du pôle emploi de Laval St Nicolas
- monsieur Richard Bertron, responsable d'équipe, pôle emploi de Laval St Nicolas
- madame Isabelle Gatel, responsable d'équipe, pôle emploi de Laval St Nicolas
- madame Jeanne Nlomngan, responsable d'équipe, pôle emploi de Laval St Nicolas
- madame Virginie Coeudevez, référente métiers, pôle emploi de Laval St Nicolas
- monsieur Jean-Luc Lemeunier, directeur du pôle emploi de Laval Ferrié
- madame Muriel Dubois, responsable d'équipe, pôle emploi de Laval Ferrié
- madame Clotilde Sorel, responsable d'équipe, pôle emploi de Laval Ferrié
- madame Jocelyne Hubert-Gauthier, responsable d'équipe, pôle emploi Laval Ferrié
- madame Christelle Léon, référente métiers, pôle emploi de Laval Ferrié
- monsieur Claude Ouvrard, directeur du pôle emploi Le Mans Gare
- madame Ludivine Guillet, directrice adjointe du pôle emploi Le Mans Gare

- monsieur Michael Delahaye, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Gare
- madame Laurence Roinne-Colin, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Gare
- madame Gaëlle Patron-Flambry, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Gare
- madame Christelle Dexant, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Gare
- monsieur Samuel Gonthier, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Gare
- monsieur Alain Prigent, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Gare
- madame Pascale Vandestick Carreau, référente métiers, pôle emploi Le Mans Gare
- madame Laure Rigault, référente métiers, pôle emploi Le Mans Gare
- monsieur Alexandre Thieulin, directeur du pôle emploi Le Mans Les Sablons
- monsieur Vincent Moutel, directeur adjoint du pôle emploi Le Mans Les Sablons
- monsieur Emmanuel Pelletier, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Les Sablons
- madame Stéphanie Bosc Paitier, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Les Sablons
- madame Anne Geslin, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Les Sablons
- madame Delphine Billiet, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Les Sablons
- monsieur Patrice Bonnier, référent métiers, pôle emploi Le Mans Les Sablons
- monsieur Denis Loiseau, référent métiers, pôle emploi Le Mans Les Sablons
- monsieur Denis Bouhier, directeur du pôle emploi Le Mans Ouest
- monsieur Laurent Uroz, directeur adjoint du pôle emploi de Le Mans Ouest
- monsieur Christophe Sergent, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Ouest
- monsieur Marc Papin, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Ouest
- madame Murielle Duval, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Ouest
- madame Bérengère Furet, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Ouest
- monsieur Emmanuel Huaume, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Ouest
- madame Catherine Lecomte, référente métiers, pôle emploi Le Mans Ouest
- monsieur Julien Dupar, référent métiers, pôle emploi Le Mans Ouest
- madame Karine Bouhier, directrice du pôle emploi de La Ferté Bernard
- madame Carole Satie-Boivin, responsable d'équipe, pôle emploi de La Ferté Bernard
- madame Oriane Runget, responsable d'équipe, pôle emploi de La Ferté Bernard
- madame Aline Verron, référente métiers, pôle emploi de La Ferté Bernard
- madame Sylvie Bertrand, directrice du pôle emploi de La Flèche
- madame Valérie Avril, responsable d'équipe, pôle emploi de La Flèche
- madame Stéphanie Vulmière, responsable d'équipe, pôle emploi de La Flèche
- madame Chantal Tazairte, responsable d'équipe, pôle emploi de La Flèche
- madame Nathalie Charmant, référente métiers, pôle emploi de La Flèche
- madame Nathalie Agullo, directrice du pôle emploi de Montval sur Loir
- monsieur Pascal Fourmy, responsable d'équipe, pôle emploi de Montval sur Loir
- madame Céline Guillet, responsable d'équipe, pôle emploi de Montval sur Loir
- monsieur Arnaud Raby, référent métiers, pôle emploi de Montval sur Loir
- madame Sylvie Auckenthaler, directrice du pôle emploi de Sablé sur Sarthe
- madame Nathalie Stanojevic, responsable d'équipe, pôle emploi de Sablé sur Sarthe
- madame Vanessa Fortin, responsable d'équipe ad interim, pôle emploi de Sablé sur Sarthe
- monsieur Mickael Phelippeau, référent métiers, pôle emploi de Sablé sur Sarthe
- madame Valérie Delval-Beasse, directrice du pôle emploi de Mamers
- monsieur Anthony Regnier, responsable d'équipe, pôle emploi de Mamers
- madame Paméla Olivier, responsable d'équipe, pôle emploi de Mamers
- madame Christelle Morel, référente métiers, pôle emploi de Mamers
- madame Sylvia Donval Hérault, directrice du pôle emploi de La Roche Nord
- madame Isabelle Letard, directrice adjointe, pôle emploi de la Roche Nord
- madame Cécile Drapeau, responsable d'équipe, pôle emploi de La Roche Nord
- monsieur Chloë Jousseau, responsable d'équipe, pôle emploi de la Roche Nord
- madame Anne-Françoise Lambert, responsable d'équipe, pôle emploi de La Roche Nord
- madame Valérie Pavageau, référente métiers, pôle emploi de La Roche Nord
- monsieur Jean-Marc Violeau, directeur du pôle emploi de La Roche Sud
- madame Hélène Thibaud, directrice adjointe, pôle emploi de La Roche Sud
- monsieur Franck Plazanet, responsable d'équipe, pôle emploi de La Roche Sud
- madame Anne-Laure Merlet, responsable d'équipe ad interim, pôle emploi de La Roche Sud,

jusqu'au 30 avril 2019

- madame Lydie Jrad, responsable d'équipe, pôle emploi de La Roche Sud, jusqu'au 28 février 2019
- madame Amélie Jaunet, responsable d'équipe, pôle emploi de La Roche Sud
- madame Jannie Baud, référente métiers, pôle emploi de La Roche Sud
- monsieur Laurent Soullard, directeur du pôle emploi des Herbiers
- madame Nadine Pengam, responsable d'équipe, pôle emploi des Herbiers
- madame Soizic Lehuède, responsable d'équipe, pôle emploi des Herbiers
- madame Bernadette Rondeau, responsable d'équipe, pôle emploi des Herbiers
- monsieur Johann Jegou, référent métiers ad interim, pôle emploi des Herbiers, jusqu'au 30 avril 2019
- madame Delphine Guémy-Legrand, directrice du pôle emploi de Montaigu
- madame Agnès Boulet, responsable d'équipe, pôle emploi de Montaigu
- monsieur Grégory Ferraris, responsable d'équipe, pôle emploi de Montaigu
- madame Muriel Catroux, référente métiers, pôle emploi de Montaigu
- madame Muriel Renaud, directrice du pôle emploi de St Gilles Croix de Vie
- madame Virginie Friconneau, responsable d'équipe, pôle emploi de Saint Gilles Croix de Vie
- madame Gaëlle Singeot, responsable d'équipe, pôle emploi de Saint Gilles Croix de Vie
- monsieur Valéry Jeanney, référent métiers, pôle emploi de Saint Gilles Croix de Vie
- madame Elsa Miquel, directrice du pôle emploi Les Sables d'Olonne
- madame Catherine Courand, responsable d'équipe, pôle emploi Les Sables d'Olonne
- madame Déborah LeGall, responsable d'équipe, pôle emploi Les Sables d'Olonne
- madame Anita Robineau, responsable d'équipe, pôle emploi Les Sables d'Olonne
- monsieur Hervé Vivion, référent métiers, pôle emploi Les Sables d'Olonne
- madame Fabienne Marchal, directrice du pôle emploi de Challans
- madame Alexandra Allanic, directrice adjointe du pôle emploi de Challans
- madame Nadia Baron, responsable d'équipe, pôle emploi de Challans
- madame Pascale Brodin, responsable d'équipe, pôle emploi de Challans
- madame Marie-Ange Trégret, responsable d'équipe, pôle emploi de Challans
- madame Johana Gemise, référente métiers, pôle emploi de Challans
- madame Laëtitia Boyer, directrice du pôle emploi de Fontenay le Comte
- madame Virginie Martineau, responsable d'équipe du pôle emploi de Fontenay le Comte
- monsieur Pascal Pierre, responsable d'équipe, pôle emploi de Fontenay le Comte
- madame Emmanuelle Guillon, responsable d'équipe, pôle emploi de Fontenay le Comte
- madame Sandrine Foujanet, référente métiers, pôle emploi de Fontenay le Comte
- monsieur Arnaud Blanchon, directeur du pôle emploi de Luçon
- madame Carole Cotton, responsable d'équipe, pôle emploi de Luçon
- madame Céline Ravon, responsable d'équipe, pôle emploi de Luçon
- madame Nathalie Robin, référente métiers, pôle emploi de Luçon.

§ 2 Délégation de signature est donnée, à titre permanent aux personnes désignées à l'article 5, et à titre temporaire aux personnes désignées à l'article 6, à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions :

- prendre les décisions relatives aux aides versées par Pôle emploi,
- prendre les décisions et conclure les conventions mentionnées à l'article R. 5312-4 du code du travail,
- prendre les décisions relatives à l'agrément des personnes en parcours d'insertion par l'activité économique (IAE) ainsi que les décisions de suspension, d'extension et de prolongation de cet agrément,
- signer les bons d'aide à la mobilité, les bons SNCF ainsi que les bons de commande de prestations de service au bénéfice de demandeurs d'emploi,
- prendre les décisions relatives à la conclusion, au suivi et à la rupture du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et demander le remboursement des allocations, prestations, ou aides y afférant lorsqu'elles ont été en trop versées,
- statuer sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent paragraphe.

§ 3 Délégation permanente de signature est également donnée à l'ensemble des conseillers au sein des agences à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire, aux fins d'exécution du service public de l'emploi, signer les bons SNCF non dérogoires au bénéfice des demandeurs d'emploi.

Article 2 – Service des prestations et autres aides versées par Pôle emploi

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'article 5 à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions :

- prendre les décisions relatives au bénéfice des allocations, primes, aides et autres prestations versées par Pôle emploi, que ce soit pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, de l'Unédic, des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail - y compris dans les cas visés par l'accord d'application n°12 au règlement de l'assurance chômage lorsque la convention conclue avec ces employeurs dispose que Pôle emploi statue sur ces cas - ou de tout autre tiers, et en demander le remboursement lorsqu'elles ont été indûment versées, à l'exception des décisions relatives au service des prestations pour lesquelles l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence nationale exclusive par décision du directeur général et des décisions relatives à ce service transférées à cet établissement par décision spécifique prise sur le fondement de la décision susvisée n° 2009/2743 du directeur général du 15 décembre 2009,
- statuer sur les recours gracieux et réclamations formés contre ces décisions.

Article 3 – Ordres de service, actes et correspondances, congés et autorisations d'absences, plaintes

Délégation permanente de signature est également donnée aux personnes désignées à l'article 5 à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire, et dans la limite de leurs attributions :

- signer tout ordre de service, acte et correspondance nécessaire au fonctionnement général de l'unité, ainsi que les ordres de mission des personnels placés sous leur autorité, les autorisations d'utiliser un véhicule - à l'exception des ordres de mission et autorisations d'utiliser un véhicule se rapportant à des déplacements hors de la région – et les notes de frais afférentes aux déplacements des personnels placés sous leur autorité,
- en matière de gestion des ressources humaines, signer les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des personnels placés sous leur autorité,
- porter plainte sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi, ou d'un tiers qu'il représente, pour tout fait ou acte intéressant l'unité.

Article 4 – Conventions locales de partenariat

Délégation de signature est également donnée aux personnes désignées à l'article 5 de la présente décision à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, signer tout acte nécessaire à l'animation du service public local de l'emploi ainsi que :

- 1) signer les conventions conclues dans le cadre des accords-cadres nationaux définissant des axes de coopération à la disposition du réseau avec une autonomie locale, à l'exception de celles entraînant un impact financier ou sur la gestion des ressources humaines de Pôle emploi ;
- 2) initier et signer les conventions locales de subvention ;
- 3) signer les autres accords dont la direction de l'agence a pris l'initiative, à l'exception de ceux entraînant un impact financier ou politique ou sur le système d'information ou la gestion des ressources humaines de Pôle emploi.

Article 5 – Délégués permanents

Bénéficient des délégations mentionnées aux articles 1 § 2 à 4 :

- monsieur Stéphane de Grimaudet, directeur du pôle emploi de Nantes Centre
- monsieur Guillaume Paillat, directeur du pôle emploi de Nantes Haluchère
- madame Nathalie Paichard, directrice du pôle emploi de Nantes Malakoff
- monsieur Philippe Gournay, directeur du pôle emploi de Nantes Nord
- madame Mylène Hermant, directrice du pôle emploi de Nantes Ste Luce
- madame Frédérique Letrèsor, directrice du pôle emploi de Nantes Chantenay
- monsieur Joël Thareaut, directeur du pôle emploi de Rezé
- monsieur Eric Thiévent, directeur du pôle emploi de St Herblain
- madame Céline Nue-Barthe, directrice du pôle emploi de St Sébastien sur Loire
- monsieur Christophe Le Forban, directeur du pôle emploi d'Ancenis
- madame Laurence Derrien, directrice du pôle emploi de Pornic
- monsieur Gildas Ravache, directeur du pôle emploi de St Nazaire
- madame Michèle Chevalier, directrice du pôle emploi de Trignac
- monsieur Laurent Pellerin, directeur du pôle emploi de La Baule-Guérande
- monsieur Olivier Dubouchet, directeur du pôle emploi de Châteaubriant
- madame Delphine Moreau, directrice du pôle emploi de Blain
- madame Frédérique Sébastien, directrice du pôle emploi de Clisson
- madame Cécile Robert, directrice du pôle emploi d'Angers Balzac
- madame Annie Gourraud, directrice du pôle emploi d'Angers Roseraie
- monsieur Frédéric Bréheret, directeur du pôle emploi d'Angers Capucins
- madame Bénédicte Augereau-Raud, directrice du pôle emploi d'Angers Europe
- monsieur Pierre Luneau, directeur du pôle emploi de Saumur
- madame Hélène Vion, directrice du pôle emploi de Beaufort en Anjou
- monsieur Nicolas Genève, directeur du pôle emploi de Cholet
- monsieur Gilles Desgranges, directeur du pôle emploi de Segré
- monsieur Didier Brut, directeur du pôle emploi de Beaupréau
- monsieur Jérôme Blin, directeur du pôle emploi de Mayenne
- madame Clarisse Etourneau, directrice du pôle emploi de Laval St Nicolas
- madame Annick Heulin, directrice du pôle emploi de Château Gontier
- monsieur Jean-Luc Lemeunier, directeur du pôle emploi de Laval Ferrié
- monsieur Claude Ouvrard, directeur du pôle emploi Le Mans Gare
- monsieur Alexandre Thieulin, directeur du pôle emploi Le Mans Les Sablons
- monsieur Denis Bouhier, directeur du pôle emploi Le Mans Ouest
- madame Karine Bouhier, directrice du pôle emploi de La Ferté Bernard
- madame Sylvie Bertrand, directrice du pôle emploi de La Flèche
- madame Nathalie Agullo, directrice du pôle emploi de Montval sur Loir
- madame Sylvie Auckenthaler, directrice du pôle emploi de Sablé sur Sarthe
- madame Valérie Delval-Beasse, directrice du pôle emploi de Mamers
- madame Sylvia Donval Hérault, directrice du pôle emploi de La Roche Nord
- monsieur Jean-Marc Violeau, directeur du pôle emploi de La Roche Sud
- monsieur Laurent Soullard, directeur du pôle emploi des Herbiers
- madame Delphine Guémy-Legend, directrice du pôle emploi de Montaigu
- madame Muriel Renaud, directrice du pôle emploi de St Gilles Croix de Vie
- madame Elsa Miquel, directrice du pôle emploi Les Sables d'Olonne
- madame Fabienne Marchal, directrice du pôle emploi de Challans
- madame Laëtitia Boyer, directrice du pôle emploi de Fontenay le Comte
- monsieur Arnaud Blanchon, directeur du pôle emploi de Luçon.

Article 6 – Délégués temporaires

§ 1er En cas d'absence ou d'empêchement des personnes désignées à l'article 5, bénéficient des délégations mentionnées aux articles 1§2 à 3, à titre temporaire, chacune en ce qui la concerne, les personnes ci-après nommément désignées :

- madame Valérie Renou, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Centre
- madame Valérie Roustang, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Centre
- madame Corinne Tessier, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Centre
- monsieur Laurent Rafaud, directeur adjoint du pôle emploi de Nantes Haluchère
- madame Séverine Bellet, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Haluchère
- madame Colette Perais, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Haluchère
- madame Anne Del Moral, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Haluchère
- madame Valérie Boucard, directrice adjointe du pôle emploi de Nantes Malakoff
- madame Myriam Aupiais, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Malakoff
- madame Karine Fournier-Lanoé, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Malakoff
- madame Laëtitia Bertiau, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Malakoff
- madame Anne-Sophie Turpin, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Malakoff
- madame Delphine Leclerc, directrice adjointe du pôle emploi de Nantes Nord
- madame Carole Mandin, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Nord
- madame Nathalie Issindou, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Nord
- monsieur Arnaud Lucas, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Nord
- madame Sophie Marion, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Ste Luce
- madame Sylvie Talavera, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Ste Luce
- monsieur Frédéric Joseph, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Ste Luce
- madame Julie Glenadel, directrice adjointe du pôle emploi de Nantes Chantenay
- madame Caroline Doare, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Chantenay
- madame Nathalie Bouju, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Chantenay
- monsieur Fabrice Lefort, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Chantenay
- madame Anne Bourmaud, directrice adjointe du pôle emploi de Rezé
- madame Stéphanie Quelen, responsable d'équipe, pôle emploi de Rezé
- madame Sophie Chantreau, responsable d'équipe, pôle emploi de Rezé
- madame Evelyne Brouard, responsable d'équipe, pôle emploi de Rezé
- monsieur Pascal Ratier, directeur adjoint du pôle emploi de St Herblain
- monsieur Yann Le Gallo, responsable d'équipe, pôle emploi de St Herblain
- madame Marianne Richard, responsable d'équipe, pôle emploi de St Herblain
- madame Fabienne Gaubert, responsable d'équipe, pôle emploi de St Herblain
- madame Stéphane Morino-Laudrin, responsable d'équipe, pôle emploi de St Herblain
- madame Caroline Blondel, responsable d'équipe, pôle emploi de St Herblain
- madame Sylvie Blanchet, responsable d'équipe, pôle emploi de St Sébastien sur Loire
- madame Fabienne Renusson, responsable d'équipe, pôle emploi de St Sébastien sur Loire
- madame Emmanuelle Ricordeau, responsable d'équipe, pôle emploi de St Sébastien sur Loire
- monsieur Pascal Liaigre, responsable d'équipe, pôle emploi d'Ancenis
- monsieur Benoît Chauviré, responsable d'équipe, pôle emploi d'Ancenis
- madame Sylvie Rousset, responsable d'équipe, pôle emploi de Pornic
- monsieur Jérôme Gantois, responsable d'équipe, pôle emploi de Pornic
- madame Julie Jacqueline, responsable d'équipe, pôle emploi de Pornic
- madame Audrey Josse, directrice adjointe, pôle emploi de St Nazaire
- monsieur Grégory Bequet, responsable d'équipe, pôle emploi de St Nazaire
- monsieur Jean-Michel Requier, responsable d'équipe, pôle emploi de St Nazaire
- monsieur Dominique Daburon, responsable d'équipe, pôle emploi de St Nazaire
- madame Stéphanie Mareschal, responsable d'équipe, pôle emploi de St Nazaire
- madame Valérie Malhomme, directrice adjointe du pôle emploi de Trignac
- monsieur Michel Gador, responsable d'équipe, pôle emploi de Trignac
- madame Gaëlle Le Guilloux, responsable d'équipe, pôle emploi de Trignac
- madame Sophie Orain, responsable d'équipe, pôle emploi de Trignac
- madame Gwenaëlle Kirch, responsable d'équipe, pôle emploi de La Baule-Guérande
- madame To-Linh Baptiste, responsable d'équipe, pôle emploi de La Baule-Guérande
- monsieur Reynald Riou, responsable d'équipe, pôle emploi de La Baule-Guérande
- monsieur Jean-Pierre Charriau, responsable d'équipe, pôle emploi de Châteaubriant
- madame Jessica Vincent-Castric, responsable d'équipe, pôle emploi de Châteaubriant
- madame Loretta Simon, responsable d'équipe, pôle emploi de Blain
- madame Ludivine Favre, responsable d'équipe, pôle emploi de Blain

- madame Marie Goiset, responsable d'équipe, pôle emploi de Clisson
- madame Luna Garcia, responsable d'équipe ad interim, pôle emploi de Clisson
- monsieur Bruno Amirault, responsable d'équipe, pôle emploi de Machecoul
- madame Sylvie Chedhomme, responsable d'équipe, pôle emploi de Machecoul
- madame Anita Charriau, directrice adjointe du pôle emploi d'Angers Balzac
- madame Laurence Huneau, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Balzac
- madame Laetitia Piva, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Balzac
- madame Caroline Meunier, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Balzac
- monsieur Pierre Delaporte, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Balzac
- madame Aurore Joubert, directrice adjointe du pôle emploi d'Angers Roseraie
- madame Nathalie Roy, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Roseraie
- madame Sylvie Le Hen, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Roseraie
- monsieur Abderrazzak Jaa, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Roseraie
- madame Lydie Ménard, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Roseraie
- madame Katiouchka Legland, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Roseraie
- madame Céline Edin, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Roseraie
- madame Lydie Jrad, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Roseraie, à compter du 1er mars 2019
- monsieur Alexandre Personne, directeur adjoint du pôle emploi d'Angers Capucins
- madame Nathalie Dalifard, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Capucins
- monsieur Nicolas Aubry, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Capucins
- madame Valérie Martin, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Capucins
- monsieur Stéphane Hudon, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Capucins
- madame Emilie Limat, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Capucins
- monsieur Yves Ory, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Europe
- madame Christelle Fleury, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Europe
- monsieur Christophe Jubin, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Europe
- madame Véronique Lassier, directrice adjointe du pôle emploi de Saumur
- monsieur Emmanuel Galais, responsable d'équipe, pôle emploi de Saumur
- madame Florence Tirehote, responsable d'équipe, pôle emploi de Saumur
- madame Nadine Juge, responsable d'équipe pôle, emploi de Saumur
- madame Gaëlle Huyghe, responsable d'équipe, pôle emploi de Saumur
- madame Guilaine Bidault, responsable d'équipe, pôle emploi de Saumur, à compter du 1er mars 2019
- madame Véronique Quéré, responsable d'équipe, pôle emploi de Beaufort en Anjou
- madame Alexandra Ouvrard, responsable d'équipe, pôle emploi de Beaufort en Anjou
- monsieur Loïc Fisson, directeur adjoint du pôle emploi de Cholet
- madame Nadia Quéту, responsable d'équipe, pôle emploi de Cholet
- madame Line Landry, responsable d'équipe, pôle emploi de Cholet
- monsieur Michel Bertrand, responsable d'équipe, pôle emploi de Cholet
- madame Dorothee O'Neil, responsable d'équipe, pôle emploi de Cholet
- monsieur Laurent Chauvet, responsable d'équipe, pôle emploi de Segré
- monsieur Stéphane Bellanger, responsable d'équipe, pôle emploi de Segré
- madame Véronique Sanhaji, responsable d'équipe, pôle emploi de Beaupréau
- madame Brigitte Content, responsable d'équipe, pôle emploi de Beaupréau
- madame Audrey Baur, responsable d'équipe, pôle emploi de Beaupréau
- madame Christine Marquis, responsable d'équipe, pôle emploi de Mayenne
- madame Stéphanie Dorsy, responsable d'équipe, pôle emploi de Mayenne
- madame Stéphanie Le Moine, responsable d'équipe, pôle emploi de Mayenne
- madame Claire Robin, responsable d'équipe, pôle emploi de Château Gontier
- madame Marie-Laure Temple, responsable d'équipe, pôle emploi de Château Gontier
- monsieur Richard Bertron, responsable d'équipe, pôle emploi de Laval St Nicolas
- madame Isabelle Gatel, responsable d'équipe, pôle emploi de Laval St Nicolas
- madame Jeanne Nlomngan, responsable d'équipe, pôle emploi de Laval St Nicolas
- madame Muriel Dubois, responsable d'équipe, pôle emploi de Laval Ferrié
- madame Clotilde Sorel, responsable d'équipe, pôle emploi de Laval Ferrié
- madame Jocelyne Hubert-Gauthier, responsable d'équipe, pôle emploi Laval Ferrié
- madame Ludivine Guillet, directrice adjointe du pôle emploi Le Mans Gare

- monsieur Michael Delahaye, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Gare
- madame Laurence Roinne-Colin, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Gare
- madame Gaëlle Patron-Flambry, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Gare
- madame Christelle Dexant, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Gare
- monsieur Samuel Gonthier, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Gare
- monsieur Alain Prigent, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Gare
- monsieur Vincent Moutel, directeur adjoint du pôle emploi Le Mans Les Sablons
- monsieur Emmanuel Pelletier, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Les Sablons
- madame Stéphanie Bosc Paitier, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Les Sablons
- madame Anne Geslin, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Les Sablons
- madame Delphine Billiet, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Les Sablons
- monsieur Laurent Uroz, directeur adjoint du pôle emploi de Le Mans Ouest
- monsieur Christophe Sergent, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Ouest
- monsieur Marc Papin, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Ouest
- madame Murielle Duval, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Ouest
- madame Bérengère Furet, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Ouest
- monsieur Emmanuel Huaume, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Ouest
- madame Carole Satie-Boivin, responsable d'équipe, pôle emploi de La Ferté Bernard
- madame Oriane Runget, responsable d'équipe, pôle emploi de La Ferté Bernard
- madame Valérie Avril, responsable d'équipe, pôle emploi de La Flèche
- madame Stéphanie Vulmière, responsable d'équipe, pôle emploi de La Flèche
- madame Chantal Tazairte, responsable d'équipe, pôle emploi de La Flèche
- monsieur Pascal Fourmy, responsable d'équipe, pôle emploi de Montval sur Loir
- madame Céline Guillet, responsable d'équipe, pôle emploi de Montval sur Loir
- madame Nathalie Stanojevic, responsable d'équipe, pôle emploi de Sablé sur Sarthe
- madame Vanessa Fortin, responsable d'équipe ad interim, pôle emploi de Sablé sur Sarthe
- monsieur Anthony Regnier, responsable d'équipe, pôle emploi de Mamers
- madame Paméla Olivier, responsable d'équipe, pôle emploi de Mamers
- madame Isabelle Letard, directrice adjointe, pôle emploi de la Roche Nord
- madame Cécile Drapeau, responsable d'équipe, pôle emploi de La Roche Nord
- monsieur Chloë Jousseau, responsable d'équipe, pôle emploi de la Roche Nord
- madame Anne-Françoise Lambert, responsable d'équipe, pôle emploi de La Roche Nord
- madame Hélène Thibaud, directrice adjointe, pôle emploi de La Roche Sud
- monsieur Franck Plazanet, responsable d'équipe, pôle emploi de La Roche Sud
- madame Anne-Laure Merlet, responsable d'équipe ad interim, pôle emploi de La Roche Sud, jusqu'au 30 avril 2019
- madame Lydie Jrad, responsable d'équipe, pôle emploi de La Roche Sud, jusqu'au 28 février 2019
- madame Amélie Jaunet, responsable d'équipe, pôle emploi de La Roche Sud
- madame Nadine Pengam, responsable d'équipe, pôle emploi des Herbiers
- madame Soizic Lehuède, responsable d'équipe, pôle emploi des Herbiers
- madame Bernadette Rondeau, responsable d'équipe, pôle emploi des Herbiers
- madame Agnès Boulet, responsable d'équipe, pôle emploi de Montaigu
- monsieur Grégory Ferraris, responsable d'équipe, pôle emploi de Montaigu
- madame Virginie Friconneau, responsable d'équipe, pôle emploi de Saint Gilles Croix de Vie
- madame Gaëlle Singeot, responsable d'équipe, pôle emploi de Saint Gilles Croix de Vie
- madame Catherine Courand, responsable d'équipe, pôle emploi Les Sables d'Olonne
- madame Déborah LeGall, responsable d'équipe, pôle emploi Les Sables d'Olonne
- madame Anita Robineau, responsable d'équipe, pôle emploi Les Sables d'Olonne
- madame Alexandra Allanic, directrice adjointe du pôle emploi de Challans
- madame Nadia Baron, responsable d'équipe, pôle emploi de Challans
- madame Pascale Brodin, responsable d'équipe, pôle emploi de Challans
- madame Marie-Ange Trégret, responsable d'équipe, pôle emploi de Challans
- madame Virginie Martineau, responsable d'équipe du pôle emploi de Fontenay le Comte
- monsieur Pascal Pierre, responsable d'équipe, pôle emploi de Fontenay le Comte
- madame Emmanuelle Guillon, responsable d'équipe, pôle emploi de Fontenay le Comte
- madame Carole Cotton, responsable d'équipe, pôle emploi de Luçon
- madame Céline Ravon, responsable d'équipe, pôle emploi de Luçon.

§ 2 En cas d'absence ou d'empêchement des personnes désignées à l'article 5, bénéficient des délégations mentionnées aux articles 1§2 et 2, à titre temporaire, chacune en ce qui la concerne, les personnes ci-après nommément désignées :

- madame Alice Davailaud, référente métiers, pôle emploi de Nantes Centre
- monsieur Stéphane Mézange, référent métiers, pôle emploi de Nantes Haluchère
- madame Nathalie Giraud, référente métiers, pôle emploi de Nantes Malakoff
- madame Brigitte Gaudin, référente métiers, pôle emploi de Nantes Nord
- madame Céline Tessier, référente métiers, pôle emploi de Nantes Ste Luce
- madame Karine Orseau, référente métiers, pôle emploi de Nantes Chantenay
- madame Régine Beneteau, référente métiers, pôle emploi de Rezé
- madame Isabelle Kerviche, référente métiers, pôle emploi de St Herblain
- monsieur Laurent Aillet, référent métiers, pôle emploi de St Herblain
- madame Sylvie Legendre, référente métiers, pôle emploi de St Sébastien sur Loire
- madame Lucie Dursun, référente métiers, pôle emploi d'Ancenis
- madame Christelle Le Bouil, référente métiers, pôle emploi de Pornic
- madame Régine Hachet, référente métiers, pôle emploi de St Nazaire
- madame Sterenn Perron, référente métiers, pôle emploi de Trignac
- monsieur Philippe David, référent métiers, pôle emploi de La Baule-Guérande
- madame Sigrid Alix, référente métiers, pôle emploi de Blain
- monsieur Yoann Boucard, référent métiers, pôle emploi de Châteaubriant
- madame Corinne Allaire Desavres, référente métiers, pôle emploi de Clisson
- madame Béatrice Cail, référente métiers, pôle emploi de Machecoul
- madame Delphine Genest, référente métiers, pôle emploi d'Angers Balzac
- madame Soizic Bréheret, référente métiers, pôle emploi d'Angers Roseraie
- madame Christelle Montalescot, référent métiers, pôle emploi d'Angers Roseraie
- madame Mélanie Barbier, référente métiers, pôle emploi d'Angers Capucins
- madame Laurence Yquel, référente métiers, pôle emploi d'Angers Europe
- madame Emmanuelle Lemagnen, référent métiers, pôle emploi de Saumur
- monsieur Christophe Fougou, référent métiers, pôle emploi Beaufort en Anjou
- monsieur Mickaël Mercier, référent métiers, pôle emploi de Beaupréau
- monsieur Loïc Leclinche, référent métiers, pôle emploi de Cholet
- monsieur Kevin Doudard, référent métiers, pôle emploi de Segré
- madame Pascale Vandestick Carreau, référente métiers, pôle emploi Le Mans Gare
- madame Laure Rigault, référente métiers, pôle emploi Le Mans Gare
- monsieur Patrice Bonnier, référent métiers, pôle emploi Le Mans Les Sablons
- monsieur Denis Loiseau, référent métiers, pôle emploi Le Mans Les Sablons
- madame Catherine Lecomte, référente métiers, pôle emploi Le Mans Ouest
- monsieur Julien Dupar, référent métiers, pôle emploi Le Mans Ouest
- madame Aline Verron, référente métiers, pôle emploi de La Ferté Bernard
- madame Christelle Morel, référente métiers, pôle emploi de Mamers
- madame Nathalie Charmant, référente métiers, pôle emploi de La Flèche
- monsieur Arnaud Raby, référent métiers, pôle emploi de Montval sur Loir
- monsieur Mickael Phelippeau, référent métiers, pôle emploi de Sablé sur Sarthe
- madame Claire Barreau, référente métiers, pôle emploi de Mayenne
- madame Laetitia Bousseau, référente métiers, pôle emploi de Château Gontier
- madame Christelle Léon, référente métiers, pôle emploi de Laval Ferrié
- madame Virginie Coeudevez, référente métiers, pôle emploi de Laval St Nicolas
- madame Valérie Pavageau, référente métiers, pôle emploi de La Roche Nord
- madame Jannie Baud, référente métiers, pôle emploi de La Roche Sud
- monsieur Johann Jegou, référent métiers ad interim, pôle emploi des Herbiers, jusqu'au 30 avril 2019
- madame Muriel Catroux, référente métiers, pôle emploi de Montaigu
- monsieur Valéry Jeanney, référent métiers, pôle emploi de Saint Gilles Croix de Vie
- monsieur Hervé Vivion, référent métiers, pôle emploi Les Sables d'Olonne
- madame Johana Gemise, référente métiers, pôle emploi de Challans
- madame Sandrine Foujanet, référente métiers, pôle emploi de Fontenay le Comte
- madame Nathalie Robin, référente métiers, pôle emploi de Luçon.

Article 7 – Prestations en trop versées : délais de remboursement

Délégation permanente de signature est donnée à l'ensemble des agents pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire et dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels et par les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de remboursement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, de l'assurance chômage ou au titre du CSP et, s'ils estiment qu'il y a lieu d'en accorder, en consentir dans la limite de 24 mois.

Article 8 – Prestations en trop versées : remises de dettes et recours gracieux

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées ci-après au § 2 pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire et dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels et par les instructions y afférentes :

- accorder la remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, de l'assurance chômage ou au titre du CSP, lorsque le montant de ces prestations est inférieur ou égal à 650 euros,
- statuer sur les recours gracieux formés contre les décisions prises par les agents placés sous leur responsabilité en application de l'article 7 ci-dessus.

§ 2 Bénéficiaire de la délégation donnée au §1er du présent article :

- monsieur Stéphane de Grimaudet, directeur du pôle emploi de Nantes Centre
- madame Valérie Renou, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Centre
- madame Valérie Roustang, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Centre
- madame Corinne Tessier, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Centre
- madame Alice Davailaud, référente métiers, pôle emploi de Nantes Centre
- monsieur Guillaume Paillat, directeur du pôle emploi de Nantes Haluchère
- monsieur Laurent Rafeud, directeur adjoint du pôle emploi de Nantes Haluchère
- madame Séverine Bellet, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Haluchère
- madame Colette Perais, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Haluchère
- madame Anne Del Moral, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Haluchère
- monsieur Stéphane Mézange, référent métiers, pôle emploi de Nantes Haluchère
- madame Nathalie Paichard, directrice du pôle emploi de Nantes Malakoff
- madame Valérie Boucard, directrice adjointe du pôle emploi de Nantes Malakoff
- madame Myriam Aupiais, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Malakoff
- madame Karine Fournier-Lanoé, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Malakoff
- madame Laëtitia Bertiau, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Malakoff
- madame Anne-Sophie Turpin, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Malakoff
- madame Nathalie Giraud, référente métiers, pôle emploi de Nantes Malakoff
- monsieur Philippe Gournay, directeur du pôle emploi de Nantes Nord
- madame Delphine Leclerc, directrice adjointe du pôle emploi de Nantes Nord
- madame Carole Mandin, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Nord
- madame Nathalie Issindou, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Nord
- monsieur Arnaud Lucas, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Nord
- madame Brigitte Gaudin, référente métiers, pôle emploi de Nantes Nord
- madame Mylène Hermant, directrice du pôle emploi de Nantes Ste Luce
- madame Sophie Marion, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Ste Luce
- madame Sylvie Talavera, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Ste Luce
- monsieur Frédéric Joseph, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Ste Luce
- madame Céline Tessier, référente métiers, pôle emploi de Nantes Ste Luce
- madame Frédérique Letrésar, directrice du pôle emploi de Nantes Chantenay
- madame Julie Glenadel, directrice adjointe du pôle emploi de Nantes Chantenay
- madame Caroline Doare, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Chantenay
- madame Nathalie Bouju, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Chantenay

- monsieur Fabrice Lefort, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Chantenay
- madame Karine Orseau, référente métiers, pôle emploi de Nantes Chantenay
- monsieur Joël Thareaut, directeur du pôle emploi de Rezé
- madame Anne Bourmaud, directrice adjointe du pôle emploi de Rezé
- madame Stéphanie Quelen, responsable d'équipe, pôle emploi de Rezé
- madame Sophie Chantreau, responsable d'équipe, pôle emploi de Rezé
- madame Evelyne Brouard, responsable d'équipe, pôle emploi de Rezé
- madame Régine Beneteau, référente métiers, pôle emploi de Rezé
- monsieur Eric Thiévent, directeur du pôle emploi de St Herblain
- monsieur Pascal Ratier, directeur adjoint du pôle emploi de St Herblain
- monsieur Yann Le Gallo, responsable d'équipe, pôle emploi de St Herblain
- madame Marianne Richard, responsable d'équipe, pôle emploi de St Herblain
- madame Fabienne Gaubert, responsable d'équipe, pôle emploi de St Herblain
- madame Stéphane Morino-Laudrin, responsable d'équipe, pôle emploi de St Herblain
- madame Caroline Blondel, responsable d'équipe, pôle emploi de St Herblain
- madame Isabelle Kerviche, référente métiers, pôle emploi de St Herblain
- monsieur Laurent Aillet, référent métiers, pôle emploi de St Herblain
- madame Céline Nue-Barthe, directrice du pôle emploi de St Sébastien sur Loire
- madame Sylvie Blanchet, responsable d'équipe, pôle emploi de St Sébastien sur Loire
- madame Fabienne Renusson, responsable d'équipe, pôle emploi de St Sébastien sur Loire
- madame Emmanuelle Ricordeau, responsable d'équipe, pôle emploi de St Sébastien sur Loire
- madame Sylvie Legendre, référente métiers, pôle emploi de St Sébastien sur Loire
- monsieur Christophe Le Forban, directeur du pôle emploi d'Ancenis
- monsieur Pascal Liaigre, responsable d'équipe, pôle emploi d'Ancenis
- monsieur Benoît Chauviré, responsable d'équipe, pôle emploi d'Ancenis
- madame Lucie Dursun, référente métiers, pôle emploi d'Ancenis
- madame Laurence Derrien, directrice du pôle emploi de Pornic
- madame Sylvie Rousset, responsable d'équipe, pôle emploi de Pornic
- monsieur Jérôme Gantois, responsable d'équipe, pôle emploi de Pornic
- madame Julie Jacqueline, responsable d'équipe, pôle emploi de Pornic
- madame Christelle Le Bouil, référente métiers, pôle emploi de Pornic
- monsieur Gildas Ravache, directeur du pôle emploi de St Nazaire
- madame Audrey Josse, directrice adjointe, pôle emploi de St Nazaire
- monsieur Grégory Bequet, responsable d'équipe, pôle emploi de St Nazaire
- monsieur Jean-Michel Requiem, responsable d'équipe, pôle emploi de St Nazaire
- monsieur Dominique Daburon, responsable d'équipe, pôle emploi de St Nazaire
- madame Stéphanie Mareschal, responsable d'équipe, pôle emploi de St Nazaire
- madame Régine Hachet, référente métiers, pôle emploi de St Nazaire
- madame Michèle Chevalier, directrice du pôle emploi de Trignac
- madame Valérie Malhomme, directrice adjointe du pôle emploi de Trignac
- monsieur Michel Gador, responsable d'équipe, pôle emploi de Trignac
- madame Gaëlle Le Guilloux, responsable d'équipe, pôle emploi de Trignac
- madame Sophie Orain, responsable d'équipe, pôle emploi de Trignac
- madame Sterenn Perron, référente métiers, pôle emploi de Trignac
- monsieur Laurent Pellerin, directeur du pôle emploi de La Baule-Guérande
- madame Gwenaëlle Kirch, responsable d'équipe, pôle emploi de La Baule-Guérande
- madame To-Linh Baptiste, responsable d'équipe, pôle emploi de La Baule-Guérande
- monsieur Reynald Riou, responsable d'équipe, pôle emploi de La Baule-Guérande
- monsieur Philippe David, référent métiers, pôle emploi de La Baule-Guérande
- monsieur Olivier Dubouchet, directeur du pôle emploi de Châteaubriant
- monsieur Jean-Pierre Charriau, responsable d'équipe, pôle emploi de Châteaubriant
- madame Jessica Vincent-Castric, responsable d'équipe, pôle emploi de Châteaubriant
- monsieur Yoann Boucard, référent métiers, pôle emploi de Châteaubriant
- madame Delphine Moreau, directrice du pôle emploi de Blain
- madame Loretta Simon, responsable d'équipe, pôle emploi de Blain
- madame Ludivine Favre, responsable d'équipe, pôle emploi de Blain
- madame Sigrid Alix, référente métiers, pôle emploi de Blain

- madame Frédérique Sébastien, directrice du pôle emploi de Clisson
- madame Marie Goiset, responsable d'équipe, pôle emploi de Clisson
- madame Luna Garcia, responsable d'équipe ad interim, pôle emploi de Clisson
- madame Corinne Allaire Desavres, référente métiers, pôle emploi de Clisson
- monsieur Bruno Amirault, responsable d'équipe, pôle emploi de Machecoul
- madame Sylvie Chedhomme, responsable d'équipe, pôle emploi de Machecoul
- madame Béatrice Cail, référente métiers, pôle emploi de Machecoul
- madame Cécile Robert, directrice du pôle emploi d'Angers Balzac
- madame Anita Charriau, directrice adjointe du pôle emploi d'Angers Balzac
- madame Laurence Huneau, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Balzac
- madame Laetitia Piva, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Balzac
- madame Caroline Meunier, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Balzac
- monsieur Pierre Delaporte, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Balzac
- madame Delphine Genest, référente métiers, pôle emploi d'Angers Balzac
- madame Annie Gourraud, directrice du pôle emploi d'Angers
- madame Aurore Joubert, directrice adjointe du pôle emploi d'Angers Roseraie
- madame Nathalie Roy, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Roseraie
- madame Sylvie Le Hen, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Roseraie
- monsieur Abderrazzak Jaa, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Roseraie
- madame Lydie Ménard, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Roseraie
- madame Katiouchka Legland, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Roseraie
- madame Céline Edin, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Roseraie
- madame Lydie Jrad, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Roseraie, à compter du 1er mars 2019
- madame Soizic Bréheret, référente métiers, pôle emploi d'Angers Roseraie
- madame Christelle Montalescot, référent métiers, pôle emploi d'Angers Roseraie
- monsieur Frédéric Bréheret, directeur du pôle emploi d'Angers Capucins
- monsieur Alexandre Personne, directeur adjoint du pôle emploi d'Angers Capucins
- madame Nathalie Dalifard, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Capucins
- monsieur Nicolas Aubry, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Capucins
- madame Valérie Martin, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Capucins
- monsieur Stéphane Hudon, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Capucins
- madame Emilie Limat, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Capucins
- madame Mélanie Barbier, référente métiers, pôle emploi d'Angers Capucins
- madame Bénédicte Augereau-Raud, directrice du pôle emploi d'Angers Europe
- monsieur Yves Ory, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Europe
- madame Christelle Fleury, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Europe
- monsieur Christophe Jubin, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Europe
- madame Laurence Yquel, référente métiers, pôle emploi d'Angers Europe
- monsieur Pierre Luneau, directeur du pôle emploi de Saumur
- madame Véronique Lassier, directrice adjointe du pôle emploi de Saumur
- monsieur Emmanuel Galais, responsable d'équipe, pôle emploi de Saumur
- madame Florence Tirehote, responsable d'équipe, pôle emploi de Saumur
- madame Nadine Juge, responsable d'équipe pôle, emploi de Saumur
- madame Gaëlle Huyghe, responsable d'équipe, pôle emploi de Saumur
- madame Guilaine Bidault, responsable d'équipe, pôle emploi de Saumur, à compter du 1er mars 2019
- madame Emmanuelle Lemagnen, référent métiers, pôle emploi de Saumur
- madame Hélène Vion, directrice du pôle emploi de Beaufort en Anjou
- madame Véronique Quéré, responsable d'équipe, pôle emploi Beaufort en Anjou
- madame Alexandra Ouvrard, responsable d'équipe, pôle emploi Beaufort en Anjou
- monsieur Christophe Fougou, référent métiers, pôle emploi Beaufort en Anjou
- monsieur Nicolas Genève, directeur du pôle emploi de Cholet
- monsieur Loïc Fisson, directeur adjoint du pôle emploi de Cholet
- madame Nadia Quéty, responsable d'équipe, pôle emploi de Cholet
- madame Line Landry, responsable d'équipe, pôle emploi de Cholet
- monsieur Michel Bertrand, responsable d'équipe, pôle emploi de Cholet
- madame Dorothée O'Neil, responsable d'équipe, pôle emploi de Cholet

- monsieur Loïc Leclinche, référent métiers, pôle emploi de Cholet
- monsieur Gilles Desgranges, directeur du pôle emploi de Segré
- monsieur Laurent Chauvet, responsable d'équipe, pôle emploi de Segré
- monsieur Stéphane Bellanger, responsable d'équipe, pôle emploi de Segré
- monsieur Kevin Doudard, référent métiers, pôle emploi de Segré
- monsieur Didier Brut, directeur du pôle emploi de Beaupréau
- madame Véronique Sanhaji, responsable d'équipe, pôle emploi de Beaupréau
- madame Brigitte Content, responsable d'équipe, pôle emploi de Beaupréau
- madame Audrey Baur, responsable d'équipe, pôle emploi de Beaupréau
- monsieur Mickaël Mercier, référent métiers, pôle emploi de Beaupréau
- monsieur Jérôme Blin, directeur du pôle emploi de Mayenne
- madame Christine Marquis, responsable d'équipe, pôle emploi de Mayenne
- madame Stéphanie Dorsy, responsable d'équipe, pôle emploi de Mayenne
- madame Stéphanie Le Moine, responsable d'équipe, pôle emploi de Mayenne
- madame Claire Barreau, référente métiers, pôle emploi de Mayenne
- madame Annick Heulin, directrice du pôle emploi de Château Gontier
- madame Claire Robin, responsable d'équipe, pôle emploi de Château Gontier
- madame Marie-Laure Temple, responsable d'équipe, pôle emploi de Château Gontier
- madame Laetitia Bousseau, référente métiers, pôle emploi de Château Gontier
- madame Clarisse Etourneau, directrice du pôle emploi de Laval St Nicolas
- monsieur Richard Bertron, responsable d'équipe, pôle emploi de Laval St Nicolas
- madame Isabelle Gatel, responsable d'équipe, pôle emploi de Laval St Nicolas
- madame Jeanne Nlomngan, responsable d'équipe, pôle emploi de Laval St Nicolas
- madame Virginie Coeudevez, référente métiers, pôle emploi de Laval St Nicolas
- monsieur Jean-Luc Lemeunier, directeur du pôle emploi de Laval Ferrié
- madame Muriel Dubois, responsable d'équipe, pôle emploi de Laval Ferrié
- madame Clotilde Sorel, responsable d'équipe, pôle emploi de Laval Ferrié
- madame Jocelyne Hubert-Gauthier, responsable d'équipe, pôle emploi Laval Ferrié
- madame Christelle Léon, référente métiers, pôle emploi de Laval Ferrié
- monsieur Claude Ouvrard, directeur du pôle emploi Le Mans Gare
- madame Ludivine Guillet, directrice adjointe du pôle emploi Le Mans Gare
- monsieur Michael Delahaye, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Gare
- madame Laurence Roinne-Colin, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Gare
- madame Gaëlle Patron-Flambry, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Gare
- madame Christelle Dexant, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Gare
- monsieur Samuel Gonthier, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Gare
- monsieur Alain Prigent, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Gare
- madame Pascale Vandestick Carreau, référente métiers, pôle emploi Le Mans Gare
- madame Laure Rigault, référente métiers, pôle emploi Le Mans Gare
- monsieur Alexandre Thieulin, directeur du pôle emploi Le Mans Les Sablons
- monsieur Vincent Moutel, directeur adjoint du pôle emploi Le Mans Les Sablons
- monsieur Emmanuel Pelletier, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Les Sablons
- madame Stéphanie Bosc Paitier, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Les Sablons
- madame Anne Geslin, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Les Sablons
- madame Delphine Billiet, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Les Sablons
- monsieur Patrice Bonnier, référent métiers, pôle emploi Le Mans Les Sablons
- monsieur Denis Loiseau, référent métiers, pôle emploi Le Mans Les Sablons
- monsieur Denis Bouhier, directeur du pôle emploi Le Mans Ouest
- monsieur Laurent Uroz, directeur adjoint du pôle emploi de Le Mans Ouest
- monsieur Christophe Sergent, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Ouest
- monsieur Marc Papin, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Ouest
- madame Murielle Duval, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Ouest
- madame Bérengère Furet, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Ouest
- monsieur Emmanuel Huaume, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Ouest
- madame Catherine Lecomte, référente métiers, pôle emploi Le Mans Ouest
- monsieur Julien Dupar, référent métiers, pôle emploi Le Mans Ouest
- madame Karine Bouhier, directrice du pôle emploi de La Ferté Bernard
- madame Carole Satie-Boivin, responsable d'équipe, pôle emploi de La Ferté Bernard

- madame Oriane Runget, responsable d'équipe, pôle emploi de La Ferté Bernard
- madame Aline Verron, référente métiers, pôle emploi de La Ferté Bernard
- madame Sylvie Bertrand, directrice du pôle emploi de La Flèche
- madame Valérie Avril, responsable d'équipe, pôle emploi de La Flèche
- madame Stéphanie Vulmière, responsable d'équipe, pôle emploi de La Flèche
- madame Chantal Tazairte, responsable d'équipe, pôle emploi de La Flèche
- madame Nathalie Charmant, référente métiers, pôle emploi de La Flèche
- madame Nathalie Agullo, directrice du pôle emploi de Montval sur Loir
- monsieur Pascal Fourmy, responsable d'équipe, pôle emploi de Montval sur Loir
- madame Céline Guillet, responsable d'équipe, pôle emploi de Montval sur Loir
- monsieur Arnaud Raby, référent métiers, pôle emploi de Montval sur Loir
- madame Sylvie Auckenthaler, directrice du pôle emploi de Sablé sur Sarthe
- madame Nathalie Stanojevic, responsable d'équipe, pôle emploi de Sablé sur Sarthe
- madame Vanessa Fortin, responsable d'équipe ad interim, pôle emploi de Sablé sur Sarthe
- monsieur Mickael Phelippeau, référent métiers, pôle emploi de Sablé sur Sarthe
- madame Valérie Delval-Beasse, directrice du pôle emploi de Mamers
- monsieur Anthony Regnier, responsable d'équipe, pôle emploi de Mamers
- madame Paméla Olivier, responsable d'équipe, pôle emploi de Mamers
- madame Christelle Morel, référente métiers, pôle emploi de Mamers
- madame Sylvia Donval Hérault, directrice du pôle emploi de La Roche Nord
- madame Isabelle Letard, directrice adjointe, pôle emploi de la Roche Nord
- madame Cécile Drapeau, responsable d'équipe, pôle emploi de La Roche Nord
- monsieur Chloë Jousseau, responsable d'équipe, pôle emploi de la Roche Nord
- madame Anne-Françoise Lambert, responsable d'équipe, pôle emploi de La Roche Nord
- madame Valérie Pavageau, référente métiers, pôle emploi de La Roche Nord
- monsieur Jean-Marc Violeau, directeur du pôle emploi de La Roche Sud
- madame Hélène Thibaud, directrice adjointe, pôle emploi de La Roche Sud
- monsieur Franck Plazanet, responsable d'équipe, pôle emploi de La Roche Sud
- madame Anne-Laure Merlet, responsable d'équipe ad interim, pôle emploi de La Roche Sud, jusqu'au 30 avril 2019
- madame Lydie Jrad, responsable d'équipe, pôle emploi de La Roche Sud, jusqu'au 28 février 2019
- madame Amélie Jaunet, responsable d'équipe, pôle emploi de La Roche Sud
- madame Jannie Baud, référente métiers, pôle emploi de La Roche Sud
- monsieur Laurent Soullard, directeur du pôle emploi des Herbiers
- madame Nadine Pengam, responsable d'équipe, pôle emploi des Herbiers
- madame Soizic Lehuède, responsable d'équipe, pôle emploi des Herbiers
- madame Bernadette Rondeau, responsable d'équipe, pôle emploi des Herbiers
- monsieur Johann Jegou, référent métiers ad interim, pôle emploi des Herbiers, jusqu'au 30 avril 2019
- madame Delphine Guémy-Légrand, directrice du pôle emploi de Montaigu
- madame Agnès Boulet, responsable d'équipe, pôle emploi de Montaigu
- monsieur Grégory Ferraris, responsable d'équipe, pôle emploi de Montaigu
- madame Muriel Catroux, référente métiers, pôle emploi de Montaigu
- madame Muriel Renaud, directrice du pôle emploi de St Gilles Croix de Vie
- madame Virginie Friconneau, responsable d'équipe, pôle emploi de Saint Gilles Croix de Vie
- madame Gaëlle Singeot, responsable d'équipe, pôle emploi de Saint Gilles Croix de Vie
- monsieur Valéry Jeanney, référent métiers, pôle emploi de Saint Gilles Croix de Vie
- madame Elsa Miquel, directrice du pôle emploi Les Sables d'Olonne
- madame Catherine Courand, responsable d'équipe, pôle emploi Les Sables d'Olonne
- madame Déborah LeGall, responsable d'équipe, pôle emploi Les Sables d'Olonne
- madame Anita Robineau, responsable d'équipe, pôle emploi Les Sables d'Olonne
- monsieur Hervé Vivion, référent métiers, pôle emploi Les Sables d'Olonne
- madame Fabienne Marchal, directrice du pôle emploi de Challans
- madame Alexandra Allanic, directrice adjointe du pôle emploi de Challans
- madame Nadia Baron, responsable d'équipe, pôle emploi de Challans
- madame Pascale Brodin, responsable d'équipe, pôle emploi de Challans
- madame Marie-Ange Trégret, responsable d'équipe, pôle emploi de Challans

- madame Johana Gemise, référente métiers, pôle emploi de Challans
- madame Laëtitia Boyer, directrice du pôle emploi de Fontenay le Comte
- madame Virginie Martineau, responsable d'équipe du pôle emploi de Fontenay le Comte
- monsieur Pascal Pierre, responsable d'équipe, pôle emploi de Fontenay le Comte
- madame Emmanuelle Guillon, responsable d'équipe, pôle emploi de Fontenay le Comte
- madame Sandrine Foujanet, référente métiers, pôle emploi de Fontenay le Comte
- monsieur Arnaud Blanchon, directeur du pôle emploi de Luçon
- madame Carole Cotton, responsable d'équipe, pôle emploi de Luçon
- madame Céline Ravon, responsable d'équipe, pôle emploi de Luçon
- madame Nathalie Robin, référente métiers, pôle emploi de Luçon.

Article 9 – Abrogation

La décision PdL n° 2019-06 DS Agences du 23 janvier 2019 est abrogée.

Article 10 – Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Nantes, le 4 février 2019.

Alain Mauny
directeur régional
de Pôle emploi Pays de la Loire

Décision PdL n° 2019-09 DS IPR du 4 février 2019

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire à certains de ses collaborateurs pour statuer, dans certaines conditions et limites, dans les cas visés par l'accord d'application n°12 du règlement de l'assurance chômage et sur l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage et cotisations Ags irrécouvrables

Le directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-6, L. 5312-10, L. 5422-20, R. 5312-19, R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu le code de commerce, notamment les articles L. 626-6 et D.626-9 à D.626-15, et les décrets n° 2007-153 du 5 février 2007 et n° 2007-686 du 4 mai 2007,

Vu la convention du 27 juin 2011 relative à la mise en œuvre du CSP et ses avenants, et la convention du 19 juillet 2011 relative au CSP et ses avenants,

Vu, ensemble, la convention du 14 avril 2017 relative à l'indemnisation du chômage, le règlement qui y est annexé et les textes pris pour leur application, en particulier l'accord d'application n° 12,

Vu la délibération du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-33 du 3 juin 2009 portant acceptation de la décision du bureau de l'Unédic du 22 avril 2009 relative à l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables,

Vu les délibérations du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-49 du 10 juillet 2009 et n° 2014-49 du 26 novembre 2014 portant respectivement acceptation des décisions du bureau et du conseil d'administration de l'Unédic des 26 juin 2009 et 24 octobre 2014,

Vu, ensemble, la décision du directeur général de Pôle emploi n° 2018-75 du 26 juin 2018 relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive et les décisions par lesquelles le directeur général a transféré à cet établissement des missions complémentaires précédemment exercées par la direction de Pôle emploi Pays de la Loire,

Décide :

Article 1 – Décisions relatives au versement des allocations d'assurance chômage

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'article 3, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord n° 12 pris pour l'application du règlement de l'assurance chômage, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction des demandes :

- 1) admettre un demandeur d'emploi au bénéfice des allocations en cas de départ volontaire d'un emploi précédemment occupé,
- 2) prendre en compte, dans le salaire de référence servant à calculer le montant des allocations, des majorations de rémunérations autres que celles visées au § 1er et à l'alinéa 1er du § 2 de l'accord n° 6 pris pour l'application du règlement de l'assurance chômage,
- 3) accorder le bénéfice des allocations dans les quatre situations visées au § 3 de l'accord d'application n°12,
- 4) accorder le maintien du versement des prestations au titre de l'article 9 § 3 du règlement de l'assurance chômage dans les deux cas visés au § 4 de l'accord d'application n° 12.

Article 2 – Remises des allocations et/ou prestations en trop versées

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'article 3, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction des demandes, accorder, en tout ou en partie, la remise des allocations et/ou prestations en trop versées au titre de la convention d'assurance chômage, de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) pour une raison autre que l'existence d'une fraude ou d'une fausse déclaration, établie par le juge ou alléguée par les services de Pôle emploi, pour un montant maximal de 650 euros.

Article 3 – Délégués

Bénéficient des délégations permanentes de signature données aux articles 1 et 2 de la présente décision, les personnes désignées ci-après :

- monsieur Stéphane de Grimaudet, directeur du pôle emploi de Nantes Centre
- madame Valérie Renou, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Centre
- madame Valérie Roustang, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Centre
- madame Corinne Tessier, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Centre
- madame Alice Davailaud, référente métiers, pôle emploi de Nantes Centre
- monsieur Guillaume Paillat, directeur du pôle emploi de Nantes Haluchère
- monsieur Laurent Rafeud, directeur adjoint du pôle emploi de Nantes Haluchère
- madame Séverine Bellet, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Haluchère
- madame Colette Perais, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Haluchère
- madame Anne Del Moral, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Haluchère
- monsieur Stéphane Mézange, référent métiers, pôle emploi de Nantes Haluchère
- madame Nathalie Paichard, directrice du pôle emploi de Nantes Malakoff
- madame Valérie Boucard, directrice adjointe du pôle emploi de Nantes Malakoff
- madame Myriam Aupiais, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Malakoff
- madame Karine Fournier-Lanoé, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Malakoff
- madame Laëtitia Bertiau, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Malakoff
- madame Anne-Sophie Turpin, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Malakoff
- madame Nathalie Giraud, référente métiers, pôle emploi de Nantes Malakoff
- monsieur Philippe Gournay, directeur du pôle emploi de Nantes Nord
- madame Delphine Leclerc, directrice adjointe du pôle emploi de Nantes Nord
- madame Carole Mandin, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Nord
- madame Nathalie Issindou, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Nord
- monsieur Arnaud Lucas, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Nord
- madame Brigitte Gaudin, référente métiers, pôle emploi de Nantes Nord
- madame Mylène Hermant, directrice du pôle emploi de Nantes Ste Luce
- madame Sophie Marion, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Ste Luce
- madame Sylvie Talavera, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Ste Luce
- monsieur Frédéric Joseph, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Ste Luce
- madame Céline Tessier, référente métiers, pôle emploi de Nantes Ste Luce
- madame Frédérique Letrésar, directrice du pôle emploi de Nantes Chantenay
- madame Julie Glenadel, directrice adjointe du pôle emploi de Nantes Chantenay
- madame Caroline Doare, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Chantenay
- madame Nathalie Bouju, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Chantenay
- monsieur Fabrice Lefort, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Chantenay
- madame Karine Orseau, référente métiers, pôle emploi de Nantes Chantenay
- monsieur Joël Thareaut, directeur du pôle emploi de Rezé
- madame Anne Bourmaud, directrice adjointe du pôle emploi de Rezé
- madame Stéphanie Quelen, responsable d'équipe, pôle emploi de Rezé
- madame Sophie Chantreau, responsable d'équipe, pôle emploi de Rezé
- madame Evelyne Brouard, responsable d'équipe, pôle emploi de Rezé
- madame Régine Beneteau, référente métiers, pôle emploi de Rezé

- monsieur Eric Thiévent, directeur du pôle emploi de St Herblain
- monsieur Pascal Ratier, directeur adjoint du pôle emploi de St Herblain
- monsieur Yann Le Gallo, responsable d'équipe, pôle emploi de St Herblain
- madame Marianne Richard, responsable d'équipe, pôle emploi de St Herblain
- madame Fabienne Gaubert, responsable d'équipe, pôle emploi de St Herblain
- madame Stéphane Morino-Laudrin, responsable d'équipe, pôle emploi de St Herblain
- madame Caroline Blondel, responsable d'équipe, pôle emploi de St Herblain
- madame Isabelle Kerviche, référente métiers, pôle emploi de St Herblain
- monsieur Laurent Aillet, référent métiers, pôle emploi de St Herblain
- madame Céline Nue-Barthe, directrice du pôle emploi de St Sébastien sur Loire
- madame Sylvie Blanchet, responsable d'équipe, pôle emploi de St Sébastien sur Loire
- madame Fabienne Renusson, responsable d'équipe, pôle emploi de St Sébastien sur Loire
- madame Emmanuelle Ricordeau, responsable d'équipe, pôle emploi de St Sébastien sur Loire
- madame Sylvie Legendre, référente métiers, pôle emploi de St Sébastien sur Loire
- monsieur Christophe Le Forban, directeur du pôle emploi d'Ancenis
- monsieur Pascal Liaigre, responsable d'équipe, pôle emploi d'Ancenis
- monsieur Benoît Chauviré, responsable d'équipe, pôle emploi d'Ancenis
- madame Lucie Dursun, référente métiers, pôle emploi d'Ancenis
- madame Laurence Derrien, directrice du pôle emploi de Pornic
- madame Sylvie Rousset, responsable d'équipe, pôle emploi de Pornic
- monsieur Jérôme Gantois, responsable d'équipe, pôle emploi de Pornic
- madame Julie Jacqueline, responsable d'équipe, pôle emploi de Pornic
- madame Christelle Le Bouil, référente métiers, pôle emploi de Pornic
- monsieur Gildas Ravache, directeur du pôle emploi de St Nazaire
- madame Audrey Josse, directrice adjointe, pôle emploi de St Nazaire
- monsieur Grégory Bequet, responsable d'équipe, pôle emploi de St Nazaire
- monsieur Jean-Michel Requiem, responsable d'équipe, pôle emploi de St Nazaire
- monsieur Dominique Daburon, responsable d'équipe, pôle emploi de St Nazaire
- madame Stéphanie Mareschal, responsable d'équipe, pôle emploi de St Nazaire
- madame Régine Hachet, référente métiers, pôle emploi de St Nazaire
- madame Michèle Chevalier, directrice du pôle emploi de Trignac
- madame Valérie Malhomme, directrice adjointe du pôle emploi de Trignac
- monsieur Michel Gador, responsable d'équipe, pôle emploi de Trignac
- madame Gaëlle Le Guilloux, responsable d'équipe, pôle emploi de Trignac
- madame Sophie Orain, responsable d'équipe, pôle emploi de Trignac
- madame Sterenn Perron, référente métiers, pôle emploi de Trignac
- monsieur Laurent Pellerin, directeur du pôle emploi de La Baule-Guérande
- madame Gwenaëlle Kirch, responsable d'équipe, pôle emploi de La Baule-Guérande
- madame To-Linh Baptiste, responsable d'équipe, pôle emploi de La Baule-Guérande
- monsieur Reynald Riou, responsable d'équipe, pôle emploi de La Baule-Guérande
- monsieur Philippe David, référent métiers, pôle emploi de La Baule-Guérande
- monsieur Olivier Dubouchet, directeur du pôle emploi de Châteaubriant
- monsieur Jean-Pierre Charriau, responsable d'équipe, pôle emploi de Châteaubriant
- madame Jessica Vincent-Castric, responsable d'équipe, pôle emploi de Châteaubriant
- monsieur Yoann Boucard, référent métiers, pôle emploi de Châteaubriant
- madame Delphine Moreau, directrice du pôle emploi de Blain
- madame Loretta Simon, responsable d'équipe, pôle emploi de Blain
- madame Ludivine Favre, responsable d'équipe, pôle emploi de Blain
- madame Sigrid Alix, référente métiers, pôle emploi de Blain
- madame Frédérique Sébastien, directrice du pôle emploi de Clisson
- madame Marie Goiset, responsable d'équipe, pôle emploi de Clisson
- madame Luna Garcia, responsable d'équipe ad interim, pôle emploi de Clisson
- madame Corinne Allaire Desavres, référente métiers, pôle emploi de Clisson
- monsieur Bruno Amirault, responsable d'équipe, pôle emploi de Machecoul
- madame Sylvie Chedhomme, responsable d'équipe, pôle emploi de Machecoul
- madame Béatrice Cail, référente métiers, pôle emploi de Machecoul
- madame Cécile Robert, directrice du pôle emploi d'Angers Balzac

- madame Anita Charriau, directrice adjointe du pôle emploi d'Angers Balzac
- madame Laurence Huneau, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Balzac
- madame Laetitia Piva, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Balzac
- madame Caroline Meunier, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Balzac
- monsieur Pierre Delaporte, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Balzac
- madame Delphine Genest, référente métiers, pôle emploi d'Angers Balzac
- madame Annie Gourraud, directrice du pôle emploi d'Angers Roseraie
- madame Aurore Joubert, directrice adjointe du pôle emploi d'Angers Roseraie
- madame Nathalie Roy, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Roseraie
- madame Sylvie Le Hen, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Roseraie
- monsieur Abderrazzak Jaa, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Roseraie
- madame Lydie Ménard, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Roseraie
- madame Katiouchka Legland, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Roseraie
- madame Céline Edin, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Roseraie
- madame Lydie Jrad, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Roseraie, à compter du 1er mars 2019
- madame Soizic Bréheret, référente métiers, pôle emploi d'Angers Roseraie
- madame Christelle Montalescot, référent métiers, pôle emploi d'Angers Roseraie
- monsieur Frédéric Bréheret, directeur du pôle emploi d'Angers Capucins
- monsieur Alexandre Personne, directeur adjoint du pôle emploi d'Angers Capucins
- madame Nathalie Dalifard, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Capucins
- monsieur Nicolas Aubry, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Capucins
- madame Valérie Martin, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Capucins
- monsieur Stéphane Hudon, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Capucins
- madame Emilie Limat, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Capucins
- madame Mélanie Barbier, référente métiers, pôle emploi d'Angers Capucins
- madame Bénédicte Augereau-Raud, directrice du pôle emploi d'Angers Europe
- monsieur Yves Ory, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Europe
- madame Christelle Fleury, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Europe
- monsieur Christophe Jubin, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Europe
- madame Laurence Yquel, référente métiers, pôle emploi d'Angers Europe
- monsieur Pierre Luneau, directeur du pôle emploi de Saumur
- madame Véronique Lassier, directrice adjointe du pôle emploi de Saumur
- monsieur Emmanuel Galais, responsable d'équipe, pôle emploi de Saumur
- madame Florence Tirehote, responsable d'équipe, pôle emploi de Saumur
- madame Nadine Juge, responsable d'équipe pôle, emploi de Saumur
- madame Gaëlle Huyghe, responsable d'équipe, pôle emploi de Saumur
- madame Guilaine Bidault, responsable d'équipe, pôle emploi de Saumur, à compter du 1er mars 2019
- madame Emmanuelle Lemagnen, référent métiers, pôle emploi de Saumur
- madame Hélène Vion, directrice du pôle emploi de Beaufort en Anjou
- madame Véronique Quéré, responsable d'équipe, pôle emploi de Beaufort en Anjou
- madame Alexandra Ouvrard, responsable d'équipe, pôle emploi de Beaufort en Anjou
- monsieur Christophe Fougou, référent métiers, pôle emploi de Beaufort en Anjou
- monsieur Nicolas Genève, directeur du pôle emploi de Cholet
- monsieur Loïc Fisson, directeur adjoint du pôle emploi de Cholet
- madame Nadia Quéту, responsable d'équipe, pôle emploi de Cholet
- madame Line Landry, responsable d'équipe, pôle emploi de Cholet
- monsieur Michel Bertrand, responsable d'équipe, pôle emploi de Cholet
- madame Dorothée O'Neil, responsable d'équipe, pôle emploi de Cholet
- monsieur Loïc Leclinche, référent métiers, pôle emploi de Cholet
- monsieur Gilles Desgranges, directeur du pôle emploi de Segré
- monsieur Laurent Chauvet, responsable d'équipe, pôle emploi de Segré
- monsieur Stéphane Bellanger, responsable d'équipe, pôle emploi de Segré
- monsieur Kevin Doudard, référent métiers, pôle emploi de Segré
- monsieur Didier Brut, directeur du pôle emploi de Beaupréau
- madame Véronique Sanhaji, responsable d'équipe, pôle emploi de Beaupréau
- madame Brigitte Content, responsable d'équipe, pôle emploi de Beaupréau

- madame Audrey Baur, responsable d'équipe, pôle emploi de Beaupréau
- monsieur Mickaël Mercier, référent métiers, pôle emploi de Beaupréau
- monsieur Jérôme Blin, directeur du pôle emploi de Mayenne
- madame Christine Marquis, responsable d'équipe, pôle emploi de Mayenne
- madame Stéphanie Dorsy, responsable d'équipe, pôle emploi de Mayenne
- madame Stéphanie Le Moine, responsable d'équipe, pôle emploi de Mayenne
- madame Claire Barreau, référente métiers, pôle emploi de Mayenne
- madame Annick Heulin, directrice du pôle emploi de Château Gontier
- madame Claire Robin, responsable d'équipe, pôle emploi de Château Gontier
- madame Marie-Laure Temple, responsable d'équipe, pôle emploi de Château Gontier
- madame Laetitia Bousseau, référente métiers, pôle emploi de Château Gontier
- madame Clarisse Etourneau, directrice du pôle emploi de Laval St Nicolas
- monsieur Richard Bertron, responsable d'équipe, pôle emploi de Laval St Nicolas
- madame Isabelle Gatel, responsable d'équipe, pôle emploi de Laval St Nicolas
- madame Jeanne Nlomngan, responsable d'équipe, pôle emploi de Laval St Nicolas
- madame Virginie Coeudevez, référente métiers, pôle emploi de Laval St Nicolas
- monsieur Jean-Luc Lemeunier, directeur du pôle emploi de Laval Ferrié
- madame Muriel Dubois, responsable d'équipe, pôle emploi de Laval Ferrié
- madame Clotilde Sorel, responsable d'équipe, pôle emploi de Laval Ferrié
- madame Jocelyne Hubert-Gauthier, responsable d'équipe, pôle emploi Laval Ferrié
- madame Christelle Léon, référente métiers, pôle emploi de Laval Ferrié
- monsieur Claude Ouvrard, directeur du pôle emploi Le Mans Gare
- madame Ludivine Guillet, directrice adjointe du pôle emploi Le Mans Gare
- monsieur Michael Delahaye, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Gare
- madame Laurence Roinne-Colin, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Gare
- madame Gaëlle Patron-Flambry, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Gare
- madame Christelle Dexant, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Gare
- monsieur Samuel Gonthier, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Gare
- monsieur Alain Prigent, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Gare
- madame Pascale Vandestick Carreau, référente métiers, pôle emploi Le Mans Gare
- madame Laure Rigault, référente métiers, pôle emploi Le Mans Gare
- monsieur Alexandre Thieulin, directeur du pôle emploi Le Mans Les Sablons
- monsieur Vincent Moutel, directeur adjoint du pôle emploi Le Mans Les Sablons
- monsieur Emmanuel Pelletier, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Les Sablons
- madame Stéphanie Bosc Paitier, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Les Sablons
- madame Anne Geslin, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Les Sablons
- madame Delphine Billiet, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Les
- monsieur Patrice Bonnier, référent métiers, pôle emploi Le Mans Les Sablons
- monsieur Denis Loiseau, référent métiers, pôle emploi Le Mans Les Sablons
- monsieur Denis Bouhier, directeur du pôle emploi Le Mans Ouest
- monsieur Laurent Uroz, directeur adjoint du pôle emploi de Le Mans Ouest
- monsieur Christophe Sergent, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Ouest
- monsieur Marc Papin, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Ouest
- madame Murielle Duval, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Ouest
- madame Bérengère Furet, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Ouest
- monsieur Emmanuel Huaume, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Ouest
- madame Catherine Lecomte, référente métiers, pôle emploi Le Mans Ouest
- monsieur Julien Dupar, référent métiers, pôle emploi Le Mans Ouest
- madame Karine Bouhier, directrice du pôle emploi de La Ferté Bernard
- madame Carole Satie-Boivin, responsable d'équipe, pôle emploi de La Ferté Bernard
- madame Oriane Runget, responsable d'équipe, pôle emploi de La Ferté Bernard
- madame Aline Verron, référente métiers, pôle emploi de La Ferté Bernard
- madame Sylvie Bertrand, directrice du pôle emploi de La Flèche
- madame Valérie Avril, responsable d'équipe, pôle emploi de La Flèche
- madame Stéphanie Vulmière, responsable d'équipe, pôle emploi de La Flèche
- madame Chantal Tazairte, responsable d'équipe, pôle emploi de La Flèche
- madame Nathalie Charmant, référente métiers, pôle emploi de La Flèche
- madame Nathalie Agullo, directrice du pôle emploi de Montval sur Loir

- monsieur Pascal Fourmy, responsable d'équipe, pôle emploi de Montval sur Loir
- madame Céline Guillet, responsable d'équipe, pôle emploi de Montval sur Loir
- monsieur Arnaud Raby, référent métiers, pôle emploi de Montval sur Loir
- madame Sylvie Auckenthaler, directrice du pôle emploi de Sablé sur Sarthe
- madame Nathalie Stanojevic, responsable d'équipe, pôle emploi de Sablé sur Sarthe
- madame Vanessa Fortin, responsable d'équipe ad interim, pôle emploi de Sablé sur Sarthe
- monsieur Mickael Phelippeau, référent métiers, pôle emploi de Sablé sur Sarthe
- madame Valérie Delval-Beasse, directrice du pôle emploi de Mamers
- monsieur Anthony Regnier, responsable d'équipe, pôle emploi de Mamers
- madame Paméla Olivier, responsable d'équipe, pôle emploi de Mamers
- madame Christelle Morel, référente métiers, pôle emploi de Mamers
- madame Sylvia Donval Hérault, directrice du pôle emploi de La Roche Nord
- madame Isabelle Letard, directrice adjointe, pôle emploi de la Roche Nord
- madame Cécile Drapeau, responsable d'équipe, pôle emploi de La Roche Nord
- monsieur Chloë Jousseau, responsable d'équipe, pôle emploi de la Roche Nord
- madame Anne-Françoise Lambert, responsable d'équipe, pôle emploi de La Roche Nord
- madame Valérie Pavageau, référente métiers, pôle emploi de La Roche Nord
- monsieur Jean-Marc Violeau, directeur du pôle emploi de La Roche Sud
- madame Hélène Thibaud, directrice adjointe, pôle emploi de La Roche Sud
- monsieur Franck Plazanet, responsable d'équipe, pôle emploi de La Roche Sud
- madame Anne-Laure Merlet, responsable d'équipe ad interim, pôle emploi de La Roche Sud, jusqu'au 30 avril 2019
- madame Lydie Jrad, responsable d'équipe, pôle emploi de La Roche Sud, jusqu'au 28 février 2019
- madame Amélie Jaunet, responsable d'équipe, pôle emploi de La Roche Sud
- madame Jannie Baud, référente métiers, pôle emploi de La Roche Sud
- monsieur Laurent Soullard, directeur du pôle emploi des Herbiers
- madame Nadine Pengam, responsable d'équipe, pôle emploi des Herbiers
- madame Soizic Lehuède, responsable d'équipe, pôle emploi des Herbiers
- madame Bernadette Rondeau, responsable d'équipe, pôle emploi des Herbiers
- monsieur Johann Jegou, référent métiers ad interim, pôle emploi des Herbiers, jusqu'au 30 avril 2019
- madame Delphine Guémy-Légrand, directrice du pôle emploi de Montaigu
- madame Agnès Boulet, responsable d'équipe, pôle emploi de Montaigu
- monsieur Grégory Ferraris, responsable d'équipe, pôle emploi de Montaigu
- madame Muriel Catroux, référente métiers, pôle emploi de Montaigu
- madame Muriel Renaud, directrice du pôle emploi de St Gilles Croix de Vie
- madame Virginie Friconneau, responsable d'équipe, pôle emploi de Saint Gilles Croix de Vie
- madame Gaëlle Singeot, responsable d'équipe, pôle emploi de Saint Gilles Croix de Vie
- monsieur Valéry Jeanney, référent métiers, pôle emploi de Saint Gilles Croix de Vie
- madame Elsa Miquel, directrice du pôle emploi Les Sables d'Olonne
- madame Catherine Courand, responsable d'équipe, pôle emploi Les Sables d'Olonne
- madame Déborah LeGall, responsable d'équipe, pôle emploi Les Sables d'Olonne
- madame Anita Robineau, responsable d'équipe, pôle emploi Les Sables d'Olonne
- monsieur Hervé Vivion, référent métiers, pôle emploi Les Sables d'Olonne
- madame Fabienne Marchal, directrice du pôle emploi de Challans
- madame Alexandra Allanic, directrice adjointe du pôle emploi de Challans
- madame Nadia Baron, responsable d'équipe, pôle emploi de Challans
- madame Pascale Brodin, responsable d'équipe, pôle emploi de Challans
- madame Marie-Ange Trégret, responsable d'équipe, pôle emploi de Challans
- madame Johana Gemise, référente métiers, pôle emploi de Challans
- madame Laëtitia Boyer, directrice du pôle emploi de Fontenay le Comte
- madame Virginie Martineau, responsable d'équipe du pôle emploi de Fontenay le Comte
- monsieur Pascal Pierre, responsable d'équipe, pôle emploi de Fontenay le Comte
- madame Emmanuelle Guillon, responsable d'équipe, pôle emploi de Fontenay le Comte
- madame Sandrine Foujanet, référente métiers, pôle emploi de Fontenay le Comte
- monsieur Arnaud Blanchon, directeur du pôle emploi de Luçon
- madame Carole Cotton, responsable d'équipe, pôle emploi de Luçon

- madame Céline Ravon, responsable d'équipe, pôle emploi de Luçon
- madame Nathalie Robin, référente métiers, pôle emploi de Luçon.

Article 4 – Remises de majorations de retard et/ou de pénalités hors CCSF

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Jean-Luc Recher, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale, et, à compter du 1^{er} décembre 2018, à madame Delphine Vidal, directrice régionale adjointe en charge des opérations, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, après instruction des demandes, accorder en tout ou en partie ou refuser, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué dans le cadre des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, la remise de tout ou partie des majorations dues en raison du retard de paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (Ags) et/ou des participations financières dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) et/ou des contributions et autres sommes dues par les employeurs au titre du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs dans la limite, en cas d'acceptation, de 6 000 euros.

§ 2 Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Stéphane Daniel, directeur de la production de services, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, après instruction des demandes, accorder en tout ou en partie ou refuser, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article VIII de la présente décision, la remise de tout ou partie des majorations dues en raison du retard de paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (Ags) et/ou des contributions, participations financières et autres sommes dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs dans la limite, en cas d'acceptation, de 4 000 euros.

§ 3 Délégation permanente de signature est donnée à madame Sylvie Laveyne, responsable du service régional aux demandeurs d'emploi, à monsieur Pascal Jaffray, responsable adjoint du service régional aux demandeurs d'emploi et à monsieur Fabrice Loquai, responsable d'équipe contentieux / précontentieux, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, après instruction des demandes, accorder en tout ou en partie ou refuser, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, la remise de tout ou partie des majorations dues en raison du retard de paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (Ags) et/ou des contributions, participations financières et autres sommes dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs dans la limite, en cas d'acceptation, de 2 000 euros.

Article 5 – Délais de paiement de contributions, cotisations et autres ressources hors CCSF

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Jean-Luc Recher, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale, à madame Delphine Vidal, directrice régionale adjointe en charge des opérations à compter du 1^{er} décembre 2018, et à monsieur Stéphane Daniel, directeur de la production de services, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord

d'application n° 12, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction, statuer sur les demandes de délais de paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (Ags) et/ou des contributions, participations financières et autres sommes dues par les employeurs au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs lorsque le montant total des créances est inférieur ou égal à 25 000 euros, dans la limite, en cas d'acceptation, d'une durée maximale de 6 mois.

§ 2 Délégation permanente de signature est donnée à madame Sylvie Laveyne, responsable du service régional aux demandeurs d'emploi, à monsieur Pascal Jaffray, responsable adjoint du service régional aux demandeurs d'emploi et à monsieur Fabrice Loquai, responsable d'équipe contentieux / précontentieux, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction, statuer sur les demandes de délais de paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (Ags) et/ou des contributions, participations financières et autres sommes dues par les employeurs au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs lorsque le montant total des créances est inférieur ou égal à 10 000 euros, dans la limite, en cas d'acceptation, d'une durée maximale de 3 mois.

Article 6 – Report de paiement de contributions, cotisations et accessoires

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Jean-Luc Recher, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale, et, à compter du 1^{er} décembre 2018, à madame Delphine Vidal, directrice régionale adjointe en charge des opérations, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et par le bureau ou conseil d'administration de l'Unédic, accepter les demandes de report de paiement des contributions, cotisations et accessoires dans la limite de 3 mois ou les refuser.

§ 2 En cas d'absence ou d'empêchement de monsieur Jean-Luc Recher, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale, et, à compter du 1^{er} décembre 2018, de madame Delphine Vidal, directrice régionale adjointe en charge des opérations, bénéficie de cette même délégation, à titre temporaire, monsieur Stéphane Daniel, directeur de la production de services.

Article 7 – Ressources : remises et délais examinés en CCSF

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Jean-Luc Recher en charge de la performance sociale, directeur régional adjoint, à madame Delphine Vidal, directrice régionale adjointe en charge des opérations à compter du 1^{er} décembre 2018, et à monsieur Stéphane Daniel, directeur de la production de services, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire et dans les conditions et limites fixées par le code de commerce, les décrets régissant la matière, les accords d'assurance chômage et le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, accorder ou refuser, dans les cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision :

- des délais pour le paiement des créances dues par les employeurs exigibles à la date de réception de la demande, formulées dans le cadre des procédures de conciliation, de sauvegarde ou de redressement judiciaire dans les conditions et limites fixées aux articles D. 626-9 à D. 626-15 du code de commerce et, accorder des délais de paiement, dans la limite maximale de 12 mois - ou, lorsque l'ensemble des autres membres de la CCSF est disposé à

- consentir des délais de paiement excédant 12 mois, dans la limite maximale de 36 mois - ou refuser d'accorder des délais ;
- une remise de la part patronale des contributions dues à l'assurance chômage, des cotisations dues à l'Ags, des majorations de retard, des frais de poursuite et des sanctions, exigibles à la date de réception de la demande de remise, formulées dans le cadre des procédures de conciliation, de sauvegarde ou de redressement judiciaire dans les conditions et limites fixées aux articles D. 626-9 à D. 626-15 du code de commerce. En cas de liquidation judiciaire, aucune des créances restant dues à l'institution par l'employeur ne peut donner lieu à une remise.

Article 8 – Admission en non-valeur des créances irrécouvrables

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Jean-Luc Recher, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale, et, à compter du 1^{er} décembre 2018, à madame Delphine Vidal, directrice régionale adjointe en charge des opérations, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire et dans les conditions et limites fixées par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic et acceptées par le conseil d'administration de Pôle emploi et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, statuer sur l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables dont le montant, accessoires compris, est inférieur à 22 500 euros s'il s'agit de cotisations à l'Ags, à 10 000 euros s'il s'agit de contributions à l'assurance chômage, de participations financières dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou de contributions ou autres sommes dues par l'employeur au titre du contrat de sécurisation professionnelle (CSP), et inférieur à 1 000 euros s'il s'agit d'allocations ou aides en trop versées au titre de l'assurance chômage, de la CRP ou du CSP.

§ 2 Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Stéphane Daniel, directeur de la production de services, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire et dans les conditions et limites fixées par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic et acceptées par le conseil d'administration de Pôle emploi et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, statuer sur l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables dont le montant, accessoires compris, est inférieur à 5 000 euros s'il s'agit de contributions à l'assurance chômage, de cotisations à l'Ags, ou de cotisations, participations financières ou autres sommes dues par l'employeur au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP), et inférieur à 300 euros s'il s'agit d'allocations ou aides en trop versées au titre de l'assurance chômage, de la CRP ou du CSP.

§ 3 Délégation permanente de signature est donnée à madame Sylvie Laveyne, responsable du service régional aux demandeurs d'emploi, à monsieur Pascal Jaffray, responsable adjoint du service régional aux demandeurs d'emploi et à monsieur Fabrice Loquai, responsable d'équipe contentieux / précontentieux, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire et dans les conditions et limites fixées par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic et acceptées par le conseil d'administration de Pôle emploi et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, statuer sur l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables dont le montant, accessoires compris, est inférieur à 1 000 euros s'il s'agit de contributions à l'assurance chômage, de cotisations à l'Ags ou de cotisations, participations financières ou autres sommes dues par l'employeur au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP), et inférieur à 300 euros s'il s'agit d'allocations ou aides en trop versées au titre de l'assurance chômage, de la CRP ou du CSP.

Article 9 – Restriction

Lorsque, par décision du directeur général, l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence pour gérer une mission déterminée, les délégataires constitués dans la présente décision ne disposent plus, à compter de la date d'effet de la décision du directeur général, de la compétence pour statuer dans les dossiers afférents à cette mission lorsque l'établissement Pôle emploi services a le pouvoir de décider.

Article 10 – Incompatibilités

Lorsque le bénéficiaire d'une délégation de signature constate qu'il est parent ou allié du demandeur d'emploi ou de l'employeur sur la situation duquel il est appelé à statuer, ou lié à celui-ci, sous quelque forme que ce soit, il ne peut ni prendre de décision, ni donner un avis sur la décision à prendre dans le dossier concerné.

Article 11 – Abrogation

La décision PdL n° 2018-30 DS IPR du 26 décembre 2018 est abrogée.

Article 12 – Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Nantes, le 4 février 2019.

Alain Mauny,
directeur régional
de Pôle emploi Pays de la Loire

Décision Co n° 2019-07 DS Agences du 5 février 2019

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Corse au sein des agences

Le directeur régional de Pôle emploi Corse,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-9, L. 5312-10, L. 5426-2, L. 5426-5, R. 5312-4 et R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel,

Vu le décret n° 2018-1335 du 28 décembre 2018 relatif aux droits et aux obligations des demandeurs d'emploi et au transfert du suivi de la recherche d'emploi,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié, fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la convention conclue entre l'Etat et Pôle emploi le 29 décembre 2017 relative à la gestion des allocations de solidarité,

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la délibération n° 2013-45 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la mobilité,

Vu la délibération n° 2013-46 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la garde d'enfants pour parents isolés,

Vu la délibération n° 2015-44 du 16 septembre 2015 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les modalités de mobilisation des dépenses d'intervention pour la mise en place de dispositifs locaux en faveur des demandeurs d'emploi,

Vu la décision n° 2009-2743 du 15 décembre 2009 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions complémentaires susceptibles d'être confiées à Pôle emploi services à compter du 1^{er} janvier 2010,

Vu la décision n° 2018-113 du 29 novembre 2018 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive,

Décide :

Article 1 – Placement et service des prestations

§ 1 Aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, délégation permanente de signature est donnée:

- 1) à l'ensemble des agents exerçant au sein des agences à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Corse, procéder à l'inscription sur la liste des demandeurs d'emploi,
- 2) aux personnes désignées au présent paragraphe à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Corse, prendre l'ensemble des autres décisions en matière de gestion de la liste des demandeurs d'emploi, en particulier refuser une inscription sur cette liste, la tenir à jour, assurer le suivi et le contrôle de la recherche d'emploi dans les conditions prévues au titre Ier du livre IV de la cinquième partie du code du travail, en particulier signer les décisions de radiation, cessation d'inscription et changement de catégorie prévues aux articles R. 5412-1 et R. 5411-18 du même code, les décisions de radiation et de suppression de tout ou partie du revenu de remplacement prévues à l'article R. 5426-3 du même code:
 - o madame Dominique Gatti, directrice de pôle emploi Bastia
 - o madame Odette Innocenzi, directrice adjointe de pôle emploi Bastia
 - o madame Joelle Dary, responsable d'équipe de production de pôle emploi Bastia
 - o madame Béatrice Masala, responsable d'équipe de production de pôle emploi Bastia

- madame Estelle Guillemain, responsable d'équipe de production de pôle emploi Bastia
- monsieur Francois Colas, responsable d'équipe de production de pôle emploi Bastia
- monsieur Philippe Luciani, référent métiers au sein de pôle emploi Bastia
- madame Christelle Savelli, directrice de pôle emploi Ile Rousse
- madame Sylvie Romani, responsable d'équipe de production de pôle emploi Ile Rousse
- madame Delphine Tillard, référente métiers au sein de pôle emploi Ile Rousse
- madame Johanna Drago, directrice de pôle emploi Plaine Orientale/Corte
- madame Laetitia Cervoni, responsable d'équipe de production de pôle emploi Plaine Orientale
- madame Jade Morel, responsable d'équipe de production par interim de pôle emploi Plaine Orientale
- madame Elisabeth Costa, responsable d'équipe de production de pôle emploi Corte
- madame Marie Pierre Tafanelli, directrice de pôle emploi Ajaccio
- madame Martine Salasca, directrice adjointe de pôle emploi Ajaccio
- madame Anne-Claire Rousset, responsable d'équipe de production de pôle emploi Ajaccio
- monsieur Jean Camille Lovichi, responsable d'équipe de production de pôle emploi Ajaccio
- monsieur Noël Lucchini, responsable d'équipe de production de pôle emploi Ajaccio
- monsieur Brice Dubergey, responsable d'équipe de production de pôle emploi Ajaccio
- monsieur Jean Marc Bertelli, référent métiers au sein de pôle emploi Ajaccio
- madame Evelyne Andreani, directrice de pôle emploi Porto-Vecchio/Propriano
- monsieur Richard Favret, responsable d'équipe de production de pôle emploi Porto-Vecchio
- madame Céline Bunozy, référente métiers au sein pôle emploi Porto-Vecchio / Propriano
- madame Vannina Ferrandino responsable d'équipe de production de pôle emploi Propriano
- madame Laetitia Nicoli, directrice de la plateforme régionale de production
- monsieur Bruno Gaudry, responsable d'équipe plateforme régionale de production par interim
- monsieur Paul Felici, référent métier au sein de la plateforme régionale de production

§ 2 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'article 4 à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Corse, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions :

- 1) prendre les décisions relatives au bénéfice des allocations, primes, aides et autres prestations versées par Pôle emploi, que ce soit pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, de l'Unédic, des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail y compris dans les cas visés par l'accord d'application n° 12 au règlement de l'assurance chômage lorsque la convention conclue avec ces employeurs dispose que Pôle emploi statue sur ces cas ou de tout autre tiers et en demander le remboursement lorsqu'elles ont été en trop versées, à l'exception des décisions relatives aux services des prestations pour lesquelles l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence nationale exclusive par décision du directeur général et des décisions relatives à ce service transférées à cet établissement par décision spécifique prise sur le fondement de la décision susvisée n° 2009-2743 du directeur général du 15 décembre 2009,
- 2) prendre les décisions et conclure les conventions mentionnées à l'article R. 5312-4 du code du travail,
- 3) prendre les décisions relatives à l'agrément des personnes en parcours d'insertion par l'activité économique (IAE) ainsi que les décisions de suspension, d'extension et de prolongation de cet agrément,
- 4) signer les bons d'aide à la mobilité, les bons SNCF ainsi que les bons de commande de prestations de service au bénéfice de demandeurs d'emploi,
- 5) dans les conditions et limites fixées par les textes applicables, prendre les décisions relatives à la conclusion, au suivi et à la rupture du contrat de transition professionnelle (CTP)

et demander le remboursement des allocations y afférentes lorsqu'elles ont été indûment versées,

- 6) statuer sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent article.

§ 3 Délégation permanente de signature est également donnée à l'ensemble des conseillers au sein des agences à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Corse aux fins d'exécution du service public de l'emploi, signer les bons SNCF non dérogoatoires au bénéfice des demandeurs d'emploi.

Article 2 – Ordre de service, acte, correspondance, congés, autorisations d'absence et plaintes

Délégation permanente est également donnée aux personnes désignées à l'article 4 à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Corse, et dans la limite de leurs attributions :

- 1) signer tout ordre de service, acte et correspondance nécessaire au fonctionnement général de l'agence, ainsi que les ordres de mission des personnels placés sous leur autorité et autorisations d'utiliser un véhicule, à l'exception des ordres de mission et autorisations d'utiliser un véhicule se rapportant à des déplacements hors de France métropolitaine,
- 2) en matière de gestion des ressources humaines, signer les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des personnels placés sous leur autorité,
- 3) porter plainte sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi, ou d'un tiers qu'il représente, pour tout fait ou acte intéressant l'agence.

Article 3 – Conventions locales de partenariat

Délégation permanente est également donnée aux personnes désignées à l'article 4 de la présente décision à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Corse, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, signer tout acte nécessaire à l'animation du service public local de l'emploi ainsi que :

- 1) signer les conventions conclues dans le cadre des accords-cadres nationaux définissant des axes de coopération à la disposition du réseau avec une autonomie locale, à l'exception de celles entraînant un impact financier ou sur la gestion des ressources humaines de Pôle emploi;
- 2) signer les autres accords dont la direction de l'agence a pris l'initiative, à l'exception de ceux entraînant un impact financier ou politique ou sur le système d'information ou la gestion des ressources humaines de Pôle emploi.

Article 4 – Délégués permanents

Bénéficient des délégations mentionnées au § 2 de l'article 1 et aux articles 2, 3 à titre permanent :

- madame Dominique Gatti, directrice de pôle emploi Bastia
- madame Christelle Savelli, directrice de pôle emploi Ile Rousse
- madame Johanna Drago, directrice de pôle emploi Plaine Orientale/Corte
- madame Marie Pierre Tafanelli, directrice de pôle emploi Ajaccio
- madame Evelyne Andreani, directrice de pôle emploi Porto-Vecchio/Propriano
- madame Laetitia Nicoli, directrice de la plateforme régionale de production

Article 5 – Délégués temporaires

En cas d'absence ou d'empêchement des personnes désignées à l'article 4 de la présente décision, bénéficient, à titre temporaire, des délégations mentionnées :

Au § 2 de l'article 1 :

- madame Odette Innocenzi, directrice adjointe de pôle emploi Bastia
- madame Joelle Dary, responsable d'équipe de production de pôle emploi Bastia
- madame Béatrice Masala, responsable d'équipe de production de pôle emploi Bastia
- madame Estelle Guillemain, responsable d'équipe de production de pôle emploi Bastia
- monsieur Francois Colas, responsable d'équipe de production de pôle emploi Bastia

- monsieur Philippe Luciani, référent métiers au sein de pôle emploi Bastia
- madame Sylvie Romani, responsable d'équipe de production de pôle emploi Ile Rousse
- madame Delphine Tillard, référente métiers au sein de pôle emploi Ile Rousse
- madame Laetitia Cervoni, responsable d'équipe de production de pôle emploi Plaine Orientale
- madame Jade Morel, responsable d'équipe de production par interim de pôle emploi Plaine Orientale
- madame Elisabeth Costa, responsable d'équipe de production de pôle emploi Corte
- madame Martine Salasca, directrice adjointe de pôle emploi Ajaccio
- madame Anne-Claire Rousset, responsable d'équipe de production de pôle emploi Ajaccio
- monsieur Jean Camille Lovichi, responsable d'équipe de production de pôle emploi Ajaccio
- monsieur Noël Lucchini, responsable d'équipe de production de pôle emploi Ajaccio
- monsieur Brice Dubergey, responsable d'équipe de production de pôle emploi Ajaccio
- monsieur Jean Marc Bertelli, référent métiers au sein de pôle emploi Ajaccio
- monsieur Richard Favret, responsable d'équipe de production de pôle emploi Porto-Vecchio
- madame Céline Bunoz, référente métiers au sein pôle emploi Porto-Vecchio / Propriano
- madame Vannina Ferrandino responsable d'équipe de production de pôle emploi Propriano
- monsieur Bruno Gaudry, responsable d'équipe plateforme régionale de production par interim
- monsieur Paul Felici, référent métier au sein de la plateforme régionale de production

A l'article 2 :

- madame Odette Innocenzi, directrice adjointe de pôle emploi Bastia
- madame Joelle Dary, responsable d'équipe de production de pôle emploi Bastia
- madame Béatrice Masala, responsable d'équipe de production de pôle emploi Bastia
- madame Estelle Guillemain, responsable d'équipe de production de pôle emploi Bastia
- monsieur Francois Colas, responsable d'équipe de production de pôle emploi Bastia
- monsieur Philippe Luciani, référent métiers au sein de pôle emploi Bastia
- madame Sylvie Romani, responsable d'équipe de production de pôle emploi Ile Rousse
- madame Delphine Tillard, référente métiers au sein de pôle emploi Ile Rousse
- madame Laetitia Cervoni, responsable d'équipe de production de pôle emploi Plaine Orientale
- madame Jade Morel, responsable d'équipe de production par interim de pôle emploi Plaine Orientale
- madame Elisabeth Costa, responsable d'équipe de production de pôle emploi Corte
- madame Martine Salasca, directrice adjointe de pôle emploi Ajaccio
- madame Anne-Claire Rousset, responsable d'équipe de production de pôle emploi Ajaccio
- monsieur Jean Camille Lovichi, responsable d'équipe de production de pôle emploi Ajaccio
- monsieur Noël Lucchini, responsable d'équipe de production de pôle emploi Ajaccio
- monsieur Brice Dubergey, responsable d'équipe de production de pôle emploi Ajaccio
- monsieur Jean Marc Bertelli, référent métiers au sein de pôle emploi Ajaccio
- monsieur Richard Favret, responsable d'équipe de production de pôle emploi Porto-Vecchio
- madame Céline Bunoz, référente métiers au sein pôle emploi Porto-Vecchio / Propriano
- madame Vannina Ferrandino, responsable d'équipe de production de pôle emploi Propriano
- monsieur Bruno Gaudry, responsable d'équipe plateforme régionale de production par interim
- monsieur Paul Felici, référent métier au sein de la plateforme régionale de production

Article 6 – Prestations en trop versées : délais de remboursement, remise et admission en non-valeur

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Corse et dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels et par les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de remboursement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion ou de l'assurance chômage et, s'ils estiment qu'il y a lieu d'en accorder, en consentir dans la limite de 24 mois.

Bénéficiaire de la délégation visée à l'alinéa qui précède :

- madame Dominique Gatti, directrice de pôle emploi Bastia
- madame Odette Innocenzi, directrice adjointe de pôle emploi Bastia

- madame Joelle Dary, responsable d'équipe de production de pôle emploi Bastia
- madame Béatrice Masala, responsable d'équipe de production de pôle emploi Bastia
- madame Estelle Guillemain, responsable d'équipe de production de pôle emploi Bastia
- monsieur Francois Colas, responsable d'équipe de production de pôle emploi Bastia
- monsieur Philippe Luciani, référent métiers au sein de pôle emploi Bastia
- madame Christelle Savelli, directrice de pôle emploi Ile Rousse
- madame Sylvie Romani, responsable d'équipe de production de pôle emploi Ile Rousse
- madame Delphine Tillard, référente métiers au sein de pôle emploi Ile Rousse
- madame Johanna Drago, directrice de pôle emploi Plaine Orientale/Corte
- madame Laetitia Cervoni, responsable d'équipe de production de pôle emploi Plaine Orientale
- madame Jade Morel, responsable d'équipe de production par interim de pôle emploi Plaine Orientale
- madame Elisabeth Costa, responsable d'équipe de production de pôle emploi Corte
- madame Marie Pierre Tafanelli, directrice de pôle emploi Ajaccio
- madame Martine Salasca, directrice adjointe de pôle emploi Ajaccio
- madame Anne-Claire Rousset, responsable d'équipe de production de pôle emploi Ajaccio
- monsieur Jean Camille Lovichi, responsable d'équipe de production de pôle emploi Ajaccio
- monsieur Noël Lucchini, responsable d'équipe de production de pôle emploi Ajaccio
- monsieur Brice Dubergey, responsable d'équipe de production de pôle emploi Ajaccio
- monsieur Jean Marc Bertelli référent métiers au sein de pôle emploi Ajaccio
- madame Evelyne Andreani, directrice de pôle emploi Porto-Vecchio/Propriano
- monsieur Richard Favret, responsable d'équipe de production de pôle emploi Porto-Vecchio
- madame Céline Bunoz, référente métiers au sein pôle emploi Porto-Vecchio / Propriano
- madame Vannina Ferrandino, responsable d'équipe de production de pôle emploi Propriano
- madame Laetitia Nicoli, directrice de la plateforme régionale de production
- monsieur Bruno Gaudry, responsable d'équipe plateforme régionale de production par interim
- monsieur Paul Felici, référent métier au sein de la plateforme régionale de production

§ 2 Délégation permanente de signature est donnée à l'ensemble des agents exerçant en agences, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Corse et dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels et par les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de remboursement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion ou de l'assurance chômage et, s'ils estiment qu'il y a lieu d'en accorder, en consentir dans la limite 12 mois.

§ 3 – Remise de dette

Délégation permanente de signature est donnée à madame Dominique Gatti, directrice de pôle emploi Bastia, à madame Christelle Savelli, directrice de pôle emploi Ile Rousse, à madame Johanna Drago, directrice de pôle emploi Plaine Orientale/Corte, à madame Marie Pierre Tafanelli, directrice de pôle emploi d'Ajaccio, à madame Evelyne Andreani, directrice de pôle emploi Porto-Vecchio/Propriano, et à madame Laetitia Nicoli, directrice de la plateforme régionale de production, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Corse dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur ou égal à 650 euros.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficiant de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Odette Innocenzi, directrice adjointe de pôle emploi Bastia
- madame Joelle Dary, responsable d'équipe de production de pôle emploi Bastia
- madame Béatrice Masala, responsable d'équipe de production de pôle emploi Bastia
- madame Estelle Guillemain, responsable d'équipe de production de pôle emploi Bastia
- monsieur Francois Colas, responsable d'équipe de production de pôle emploi Bastia
- monsieur Philippe Luciani, référent métiers au sein de pôle emploi Bastia

- madame Sylvie Romani, responsable d'équipe de production de pôle emploi Ile Rousse
- madame Delphine Tillard, référente métiers au sein de pôle emploi Ile Rousse
- madame Laetitia Cervoni, responsable d'équipe de production de pôle emploi Plaine Orientale
- madame Jade Morel, responsable d'équipe de production par interim de pôle emploi Plaine Orientale
- madame Elisabeth Costa, responsable d'équipe de production de pôle emploi Corte
- madame Martine Salasca, directrice adjointe de pôle emploi Ajaccio
- madame Anne-Claire Rousset, responsable d'équipe de production de pôle emploi Ajaccio
- monsieur Jean Camille Lovichi, responsable d'équipe de production de pôle emploi Ajaccio
- monsieur Noël Lucchini, responsable d'équipe de production de pôle emploi Ajaccio
- monsieur Brice Dubergey, responsable d'équipe de production de pôle emploi Ajaccio
- monsieur Jean Marc Bertelli, référent métiers au sein de pôle emploi Ajaccio
- monsieur Richard Favret, responsable d'équipe de production de pôle emploi Porto-Vecchio
- madame Céline Buno, référente métiers au sein pôle emploi Porto-Vecchio / Propriano
- madame Vannina Ferrandino responsable d'équipe de production de pôle emploi Propriano
- monsieur Bruno Gaudry, responsable d'équipe plateforme régionale de production par interim
- monsieur Paul Felici, référent métier au sein de la plateforme régionale de production

§ 4 – Admission en non valeur

Délégation permanente de signature est donnée à madame Dominique Gatti, directrice de pôle emploi Bastia, à madame Christelle Savelli, directrice de pôle emploi Ile Rousse, à madame Johanna Drago, directrice de pôle emploi Plaine Orientale/Corte, à madame Marie Pierre Tafanelli, directrice de pôle emploi d'Ajaccio, à madame Evelyne Andreani, directrice de pôle emploi Porto-Vecchio/Propriano, et à madame Laetitia Nicoli, directrice de la plateforme régionale de production, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes d'admission en non-valeur des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, irrécouvrables ou non recouvrées, lorsque le montant de ces prestations est inférieur ou égal à 650 euros.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficiant de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Odette Innocenzi, directrice adjointe de pôle emploi Bastia
- madame Joelle Dary, responsable d'équipe de production de pôle emploi Bastia
- madame Béatrice Masala, responsable d'équipe de production de pôle emploi Bastia
- madame Estelle Guillemain, responsable d'équipe de production de pôle emploi Bastia
- monsieur Francois Colas, responsable d'équipe de production de pôle emploi Bastia
- monsieur Philippe Luciani, référent métiers au sein de pôle emploi Bastia
- madame Sylvie Romani, responsable d'équipe de production de pôle emploi Ile Rousse
- madame Delphine Tillard, référente métiers au sein de pôle emploi Ile Rousse
- madame Laetitia Cervoni, responsable d'équipe de production de pôle emploi Plaine Orientale
- madame Jade Morel, responsable d'équipe de production par interim de pôle emploi Plaine Orientale
- madame Elisabeth Costa, responsable d'équipe de production de pôle emploi Corte
- madame Martine Salasca, directrice adjointe de pôle emploi Ajaccio
- madame Anne-Claire Rousset, responsable d'équipe de production de pôle emploi Ajaccio
- monsieur Jean Camille Lovichi, responsable d'équipe de production de pôle emploi Ajaccio
- monsieur Noël Lucchini, responsable d'équipe de production de pôle emploi Ajaccio
- monsieur Brice Dubergey, responsable d'équipe de production de pôle emploi Ajaccio
- monsieur Jean Marc Bertelli, référent métiers au sein de pôle emploi Ajaccio
- monsieur Richard Favret, responsable d'équipe de production de pôle emploi Porto-Vecchio
- madame Céline Buno, référente métiers au sein pôle emploi Porto-Vecchio / Propriano
- madame Vannina Ferrandino responsable d'équipe de production de pôle emploi Propriano
- monsieur Bruno Gaudry, responsable d'équipe plateforme régionale de production par interim
- monsieur Paul Felici, référent métier au sein de la plateforme régionale de production

§ 5 – Recours gracieux

Délégation permanente de signature est donnée à madame Dominique Gatti, directrice de pôle emploi Bastia, à madame Christelle Savelli, directrice de pôle emploi Ile Rousse, à madame Johanna Drago, directrice de pôle emploi Plaine Orientale/Corte, à madame Marie Pierre Tafanelli, directrice de pôle emploi d'Ajaccio, à madame Evelyne Andreani, directrice de pôle emploi Porto-Vecchio/Propriano, et à madame Laetitia Nicoli, directrice de la plateforme régionale de production, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Corse, les décisions prises sur les recours gracieux formés contre les décisions prises au titre des paragraphes 1, 2 et 3 du présent article.

Article 7 – Abrogation

La décision Co n° 2019-05 DS Agences du 17 janvier 2019 est abrogée.

Article 8 – Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Ajaccio, le 5 février 2019.

Pierre Peladan,
directeur régional
de Pôle emploi Corse

Décision Co n° 2019-08 DS IPR du 5 février 2019

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Corse à certains de ses collaborateurs pour statuer, dans certaines conditions et limites, dans les cas visés par l'accord d'application n° 12 du règlement de l'assurance chômage et sur l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables

Le directeur régional de Pôle emploi Corse,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-6, L. 5312-10, L. 5422-20, R. 5312-19, R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu le code de commerce, notamment les articles L. 626-6 et D.626-9 à D.626-15, et les décrets n° 2007-153 du 5 février 2007 et n° 2007-686 du 4 mai 2007,

Vu la convention du 27 juin 2011 relative à la mise en œuvre du CSP et ses avenants, et la convention du 19 juillet 2011 relative au CSP et ses avenants,

Vu, ensemble, la convention du 14 avril 2017 relative à l'indemnisation du chômage, le règlement qui y est annexé et les textes pris pour leur application, en particulier l'accord d'application n° 12,

Vu la délibération du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-33 du 3 juin 2009 portant acceptation de la décision du bureau de l'Unédic du 22 avril 2009 relative à l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables,

Vu les délibérations du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-49 du 10 juillet 2009 et n° 2014-49 du 26 novembre 2014 portant respectivement acceptation des décisions du bureau et du conseil d'administration de l'Unédic des 26 juin 2009 et 24 octobre 2014,

Vu, ensemble, la décision du directeur général de Pôle emploi n° 2018-75 du 26 juin 2018 relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive et les décisions par lesquelles le directeur général a transféré à cet établissement des missions complémentaires précédemment exercées par la direction de Pôle emploi Corse,

Décide :

Article 1 – Décisions relatives au versement des allocations d'assurance chômage

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Corse et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord n° 12 pris pour l'application du règlement de l'assurance chômage, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction des demandes :

- 1) admettre un demandeur d'emploi au bénéfice des allocations en cas de départ volontaire d'un emploi précédemment occupé,
- 2) prendre en compte, dans le salaire de référence servant à calculer le montant des allocations, des majorations de rémunérations autres que celles visées au § 1er et à l'alinéa 1er du § 2 de l'accord n° 6 pris pour l'application du règlement de l'assurance chômage,
- 3) accorder le bénéfice des allocations dans les quatre situations visées au § 3 de l'accord d'application n° 12,
- 4) accorder le maintien du versement des prestations au titre de l'article 9 § 3 du règlement de l'assurance chômage dans les deux cas visés au § 4 de l'accord d'application n° 12.

§ 2 Bénéficiaire de la délégation donnée au § 1er du présent article :

- madame Dominique Gatti, directrice de pôle emploi Bastia
- madame Christelle Savelli, directrice de pôle emploi Ile Rousse
- madame Johanna Drago, directrice de pôle emploi Plaine Orientale/Corte
- madame Marie Pierre Tafanelli, directrice de pôle emploi Ajaccio

- madame Evelyne Andreani, directrice de pôle emploi Porto-Vecchio/Propriano

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Odette Innocenzi, directrice adjointe de pôle emploi Bastia
- madame Joelle Dary, responsable d'équipe de production de pôle emploi Bastia
- madame Béatrice Masala, responsable d'équipe de production de pôle emploi Bastia
- madame Estelle Guillemin, responsable d'équipe de production de pôle emploi Bastia
- monsieur Francois Colas, responsable d'équipe de production de pôle emploi Bastia
- monsieur Philippe Luciani, référent métiers au sein de pôle emploi Bastia
- madame Sylvie Romani, responsable d'équipe de production de pôle emploi Ile Rousse
- madame Delphine Tillard, référente métiers au sein de pôle emploi Ile Rousse
- madame Laetitia Cervoni, responsable d'équipe de production de pôle emploi Plaine Orientale
- madame Jade Morel, responsable d'équipe de production par interim de pôle emploi Plaine Orientale
- madame Elisabeth Costa, responsable d'équipe de production de pôle emploi Corte
- madame Martine Salasca, directrice adjointe de pôle emploi Ajaccio
- madame Anne-Claire Rousset, responsable d'équipe de production de pôle emploi Ajaccio
- monsieur Jean Camille Lovichi, responsable d'équipe de production de pôle emploi Ajaccio
- monsieur Noël Lucchini, responsable d'équipe de production de pôle emploi Ajaccio
- monsieur Brice Dubergey, responsable d'équipe de production de pôle emploi Ajaccio
- monsieur Jean Marc Bertelli, référent métiers au sein de pôle emploi Ajaccio
- monsieur Richard Favret, responsable d'équipe de production de pôle emploi Porto-Vecchio
- madame Céline Bunoz, référente métiers au sein pôle emploi Porto-Vecchio / Propriano
- madame Vannina Ferrandino, responsable d'équipe de production de pôle emploi Propriano

Article 2 – Remises des allocations et/ou prestations indûment versées

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Corse et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction des demandes, accorder, en tout ou en partie, la remise des allocations et/ou prestations indûment versées au titre de la convention d'assurance chômage, de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) pour une raison autre que l'existence d'une fraude ou d'une fausse déclaration, établie par le juge ou alléguée par les services de Pôle emploi, pour un montant maximal de 650 euros,

§ 2 Bénéficient de la délégation visée au § 1er du présent article :

- monsieur Michel Castelli, directeur régional adjoint
- monsieur Vincent Filippi, adjoint au directeur régional adjoint
- monsieur Sylvain Rugraff, directeur de la stratégie et maîtrise des risques
- madame Dominique Gatti, directrice de pôle emploi Bastia
- madame Christelle Savelli, directrice de pôle emploi Ile Rousse
- madame Johanna Drago, directrice de pôle emploi Plaine Orientale/Corte
- madame Marie Pierre Tafanelli, directrice de pôle emploi Ajaccio
- madame Evelyne Andreani, directrice de pôle emploi Porto-Vecchio/Propriano

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Odette Innocenzi, directrice adjointe de pôle emploi Bastia
- madame Martine Salasca, directrice adjointe de pôle emploi Ajaccio

Article 3 – Remises de majorations de retard et/ou de pénalités hors CCSF

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi corse et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, après

instruction des demandes, accorder en tout ou en partie, ou refuser, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué dans le cadre des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article VIII de la présente décision, la remise de tout ou partie des majorations dues en raison du retard de paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (Ags) et/ou des contributions, participations financières et autres sommes dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs :

- 1) dans la limite, en cas d'acceptation, de 6 000 euros à :
 - o monsieur Michel Castelli, directeur régional adjoint
 - o monsieur Vincent Filippi, adjoint au directeur régional adjoint
 - o monsieur Sylvain Rugraff, directeur de la stratégie et maîtrise des risques
- 2) dans la limite, en cas d'acceptation, de 4 000 euros, à madame Laetitia Nicoli, directrice de la plateforme régionale de production,
- 3) dans la limite, en cas d'acceptation, de 2 000 euros, à monsieur Martial Moretti, responsable d'équipe à la plateforme régionale de production

Article 4 – Délais de paiement de contributions, cotisations et autres ressources hors CCSF

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi corse, dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article VIII de la présente décision, après instruction, statuer sur les demandes de délais de paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (Ags) et/ou des contributions, participations financières et autres sommes dues par les employeurs au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs :

- 1) lorsque le montant total des créances est inférieur ou égal à 25 000 euros, dans la limite, en cas d'acceptation, d'une durée maximale de 6 mois à :
 - o monsieur Michel Castelli, directeur régional adjoint
 - o monsieur Vincent Filippi, adjoint au directeur régional adjoint
- 2) lorsque le montant total des créances est inférieur ou égal à 10 000 euros, dans la limite, en cas d'acceptation, d'une durée maximale de 3 mois, à :
 - o madame Laetitia Nicoli, directrice de la plateforme régionale de production,
 - o monsieur Bruno Gaudry, responsable d'équipe plateforme régionale de production par interim
 - o monsieur Paul Felici, référent métier au sein de la plateforme régionale de production

Article 5 – Report de paiement de contributions, cotisations et accessoires

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Corse, dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, accepter les demandes de report de paiement des contributions, cotisations et accessoires dans la limite de 3 mois ou les refuser.

§ 2 Bénéficiaire de la délégation visée au § 1er du présent article :

- monsieur Michel Castelli, directeur régional adjoint
- monsieur Vincent Filippi, adjoint au directeur régional adjoint
- madame Laetitia Nicoli, directrice de la plateforme régionale de production
- monsieur Bruno Gaudry, responsable d'équipe plateforme régionale de production par interim
- monsieur Paul Felici, référent métier au sein de la plateforme régionale de production

Article 6 – Ressources : remises et délais examinés en CCSF

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes visées au § 2 du présent article , pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Corse et dans les conditions et limites fixées par le code de commerce, les décrets régissant la matière, les accords d'assurance chômage et le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, accorder ou refuser, dans les cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision :

- des délais pour le paiement des créances dues par les employeurs exigibles à la date de réception de la demande, formulées dans le cadre des procédures de conciliation, de sauvegarde ou de redressement judiciaire dans les conditions et limites fixées aux articles D. 626-9 à D. 626-15 du code de commerce et, accorder des délais de paiement, dans la limite maximale de 12 mois ou, lorsque l'ensemble des autres membres de la CCSF est disposé à consentir des délais de paiement excédant 12 mois, dans la limite maximale de 36 mois ou refuser d'accorder des délais ;
- une remise de la part patronale des contributions dues à l'assurance chômage, des cotisations dues à l'Ags, des majorations de retard, des frais de poursuite et des sanctions, exigibles à la date de réception de la demande de remise, formulées dans le cadre des procédures de conciliation, de sauvegarde ou de redressement judiciaire dans les conditions et limites fixées aux articles D. 626-9 à D. 626-15 du code de commerce. En cas de liquidation judiciaire, aucune des créances restant dues à l'institution par l'employeur ne peut donner lieu à une remise.

§ 2 Bénéficiaire de la délégation visée au § 1er du présent article :

- monsieur Michel Castelli, directeur régional adjoint
- monsieur Vincent Filippi, adjoint au directeur régional adjoint
- monsieur Jean Philippe Fachin, directeur administratif et financier
- monsieur Sylvain Rugraff, directeur de la stratégie et maîtrise des risques

Article 7 – Admission en non-valeur des créances irrécouvrables

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Corse, dans les conditions et limites fixées par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic et acceptées par le conseil d'administration de Pôle emploi et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, statuer sur l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables dont le montant, accessoires compris, est inférieur à :

- 1) 22 500 euros s'il s'agit de cotisations à l'Ags, à 10 000 euros s'il s'agit de contributions à l'assurance chômage, ou de cotisations, participations financières ou autres sommes dues par l'employeur au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et à 1 000 euros s'il s'agit d'allocations ou aides indûment versées au titre de l'assurance chômage, de la CRP ou du CSP, à :
 - o monsieur Michel Castelli, directeur régional adjoint
 - o monsieur Vincent Filippi, adjoint au directeur régional adjoint
 - o monsieur Sylvain Rugraff, directeur de la stratégie et maîtrise des risques
- 2) 5 000 euros s'il s'agit de contributions à l'assurance chômage, de cotisations à l'Ags, ou de cotisations, participations financières ou autres sommes dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et inférieur à 500 euros s'il s'agit d'allocations ou aides indûment versées au titre de l'assurance chômage, de la CRP ou du CSP, à :
 - o madame Laetitia Nicoli, directrice de la plateforme régionale de production,
 - o monsieur Bruno Gaudry, responsable d'équipe plateforme régionale de production par interim
 - o monsieur Paul Felici, référent métier au sein de la plateforme régionale de production

Article 8 – Restriction

Lorsque, par décision du directeur général, l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence pour gérer une mission déterminée, les délégataires constitués dans la présente décision ne disposent plus, à compter de la date d'effet de la décision du directeur général, de la compétence pour statuer dans les dossiers afférents à cette mission lorsque l'établissement Pôle emploi services a le pouvoir de décider.

Article 9 – Incompatibilités

Lorsque le bénéficiaire d'une délégation de signature constate qu'il est parent ou allié du demandeur d'emploi ou de l'employeur sur la situation duquel il est appelé à statuer, ou lié à celui-ci, sous quelque forme que ce soit, il ne peut ni prendre de décision, ni donner un avis sur la décision à prendre dans le dossier concerné.

Article 10 – Abrogation

La décision Co n° 2019-03 DS IPR du 2 janvier 2019 est abrogée.

Article 11 – Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Ajaccio le 5 février 2019.

Pierre Peladan,
directeur régional
de Pôle emploi Corse